TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 498 44 PAGES — MARDI 31 OCTOBRE 1978

Attentat à Madrid contre le quotidien «El Pais»

Trois blessés

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La crise iranienne

L'opposition politique se rallie aux thèses de l'ayatollah Khomeiny

Un climat insurrectionnel

Un climat insurrectionnel règne en Iran. L'établissement de la loi martiale, après que l'armée eut tiré sur la foule à Téhéran le « vendredi noir » (8 septembre), n'a pas empêché la situation de se dégrader. Au cours de la semaine écoulée, le pays a été la proie de désordres qui ne cessent de s'étendre. Nul n'entrevoit, dans l'immédiat, une solution à la crise sanglante qui le paralyse depuis six semaines. Les manifestations dégénèrent souvent en émeutes et se succèdent quotidiennement dans la plupart des villes. Le calme relatif qui a été rétabli dimanche à Téhéran n'empêche pas la psychose de se développer parmi les résidents étrangers et les milieux d'affaires iraniens, qui expatrient leurs capitaux au rythme de 50 millions de dollars par jour.

Dans ce contexte, l'ayatollah Khomeiny a, de sa résidence de la banlieue parisienne, lancé au peuple d'Iran un nouvel appel « à la poursuite de la lutte pour mettre un terme à la dynastie des Pahlevi », qu'il juge « corrompue » et « irrécupérable ». Dans des interviews accordées à « Newsweek » et à « Time Magazine », le chef spirituel des musulmans chiites va encore plus loin : « Si les manifestations actuelles ne provoquent pas le départ du chah, nous pourrions envisager d'autoriser une lutte armée populaire », a-t-il déclaré.

L'extraordinaire emprise que l'ayatollah exerce sur la grande masse de la population et l'accélération des événements ont conduit les dirigeants des différentes tendances de l'opposition à se rallier à ses vues. Il a en outre obtenu le total concours de l'ayatollah Shariat Madari, « numéro deux » de la hiérarchie chiite, qui avait adopté jusqu'à présent une attitude modérée.

La plupart des chefs de l'opposition politique craignaient jusqu'à présent que le renversement de la monarchie ne crée un vide que l'armée s'empresserait de combler. Leurs appréhensions ont été avivées par les dernières émeutes et par l'attitude du gouvernement. A tort ou à raison, les opposants soutiennent que nombre d'incendies criminels ont été allumés non par les manifestants, mais par des éléments ethniques fidèles au régime ou par des « provocateurs » de la SAVAK, en vue de créer un climat psychologique qui faciliterait l'intervention des militaires. C'est pourquoi ils prônaient jusqu'à dimanche une solution transitoire dans le cadre de la Constitution et avec l'accord des Etats-Unis.

Conscient de sa puissance, l'ayatollah Khomeiny a balayé leurs arguments. Il aurait notamment souligné qu'un règlement concerté avec Washington empêcherait l'Iran de pratiquer une véritable politique d'indépendance nationale et que l'armée ne pourrait faire face au soulèvement de tout un peuple. Sachant que les forces dont ils disposent ne sont en rien comparables aux partisans de l'ayatollah qui réclament l'avènement d'un « gouvernement islamique », les chefs de l'opposition ont été apparemment contraints à composer. Ils doivent rencontrer à nouveau dans les jours qui viennent le chef spirituel chiite pour définir une stratégie commune. Sans doute tenteront-ils alors d'obtenir qu'il se montre moins intransigeant. Mais ont-ils encore une chance d'être entendus ? L'épreuve de force engagée entre la grande majorité du peuple et le pouvoir a pris un tel tour que nul ne peut désormais en contrôler les développements.

La situation ne cesse de se détériorer en Iran, où des affrontements se sont produits les samedi 28 et dimanche 29 octobre entre manifestants et policiers dans trente-deux villes et localités, faisant au moins quinze morts et plusieurs centaines de blessés. Les dirigeants en exil de l'opposition politique se sont ralliés dimanche aux vues de l'ayatollah Khomeiny et à son exigence d'« abattre la dynastie Pahlavi » avant toute tentative de règlement de la crise.

La situation est redevenue normale dimanche dans le quartier ouest de Téhéran, que l'armée avait entièrement quadrillé la veille après de longues et imposantes manifestations d'étudiants. La tension subsiste cependant dans la capitale, tandis que l'agitation se poursuit *dans tout le pays iranien.*

Selon l'opposition, le général Shaffaghat, gouverneur général de l'Azerbaïdjan, a été grièvement blessé samedi.

Le gouvernement a fait un geste d'apaisement en démettant de leurs fonctions ou en mettant à la retraite trente-quatre officiers supérieurs de la SAVAK (police politique). En outre, le ministre de l'information, M. Mohamed Reza Ameni Tehrani, a déclaré que le gouvernement n'envisageait pas de réduire les manifestations par la force et espérait qu'« *elles prendront fin d'elles-mêmes, parce qu'avec le temps, le pays se rendra compte de ce qui se passe et discernera le vrai du faux* ».

Dans sa résidence proche de Paris, l'ayatollah Khomeiny a adressé au peuple d'Iran un nouvel appel « *à poursuivre la lutte pour abattre la dynastie des Pahlavi* ». Le chef spirituel des musulmans chiites a reçu, dimanche, les représentants des différentes tendances de l'opposition politique, dont le chef du parti le plus important, M. Karim Sandjabi, secrétaire général du Front national.

Selon un de ses porte-parole, ce dernier a approuvé l'appel de l'ayatollah qui s'adresse plus particulièrement aux chefs de l'armée, invités à « *se rallier à la cause de la nation* », aux écrivains, aux étudiants et aux prisonniers politiques récemment libérés, pour qu'ils « *poursuivent leur lutte jusqu'au renversement du régime et pour la libération de tous les autres prisonniers politiques* ». M. Sandjabi a renoncé, en raison de la situation, à assister au congrès du bureau de l'Internationale socialiste, qui se tiendra à Vancouver du 3 au 5 novembre.

(Lire nos informations page 44.)

Les nouvelles orientations de la Chine

- **La pensée et l'action de Mao Tse-toung sont de plus en plus critiquées**
- **Les divisions de l'équipe dirigeante semblent s'accentuer**

La critique de la pensée, du rôle historique et du « culte » de Mao Tse-toung apparaît, dans une partie de la presse chinoise, avec une netteté croissante. Certaines de ses manifestations divisent visiblement l'équipe dirigeante.

Sans doute pour apporter une démonstration d'unité, tous les principaux dirigeants chinois — à l'exception toutefois de M. Teng Hsiao-ping, qui n'était pas encore rentré du Japon — ont accompagné, dimanche 29 octobre, le président Hua à l'inauguration d'une exposition de machines agricoles à Pékin. M. Teng est au centre du débat politique à propos de la remise en cause de l'héritage maoïste.

De notre correspondant

Pékin. — De nouveaux pas sont franchis actuellement vers la « réappréciation » du rôle de Mao Tse-toung dans l'histoire politique récente de la Chine. Deux articles, publiés coup sur coup, les 26 et 28 octobre, par le quotidien *Clarté*, avancent à cet égard quelques idées nouvelles. Citant Voltaire et Feuerbach, le journal dénonce d'abord toutes les formes de « *culte* » et de « *dogmatisme religieux* », qui, dit-il, ne peuvent être que des moyens d'« *oppression de la majorité par une minorité* ».

« *Le camarade Mao Tse-toung*, rappelle-t-il, *était un homme, non un génie.* » Les cérémonies rituelles qui ont pu être organisées — sous l'influence de Lin Piao, auteur de la « *théorie du génie* », et de la « bande des quatre » — autour de ses citations relevaient d'un obscurantisme « *médiéval* ». Exit le petit livre rouge.

Clarté ramène d'autre part la personnalité de Mao Tse-toung à des dimensions plus modestes ou réalistes. Il rappelle que le fondateur de la révolution chinoise n'a pas été socialiste dès sa jeunesse, qu'il n'était pas non plus issu d'une famille de paysans pauvres — comme on a voulu le faire croire au nom d'une iconographie prolétarienne, — mais que son père était en fait un paysan enrichi (Mao lui-même n'a jamais fait mystère de ses origines, notamment dans ses entretiens avec Edgar Snow).

Enfin *Clarté* remet Mao Tse-toung à sa place dans la lignée des dirigeants révolutionnaires.

On se trouve ici au cœur d'un débat politique qui se pare seulement de couleurs idéologiques. Il est piquant, par exemple, d'y voir Staline longuement cité — pour ses critiques contre Zinoviev — comme témoin à charge dans un procès contre le culte de la personnalité et le dogmatisme.

Il faut, pour comprendre la portée des formules employées, revenir près de deux ans en arrière. Le 7 février 1977, les journaux pékinois publient un éditorial conjoint intitulé : « *Bien étudier les textes et saisir l'axe.* » C'est la réponse à la campagne de *dazibaos* qui a agité le centre de Pékin le mois précédent et lors de laquelle se sont exprimées quelques idées contestataires — en même temps que de vibrants hommages à M. Teng Hsiao-ping, à l'époque encore dans les limbes où l'avait rejeté sa destitution d'avril 1976. « *Quelles que soient les décisions du président Mao*, affirme l'éditorial, *nous devons les soutenir résolument ; quelles que soient ses directives, nous devons fermement les suivre.* »

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 8.)

Le dollar au-dessous de 4 francs

La chute du dollar, un instant interrompue à la veille du week-end, a repris de plus belle lundi 30 octobre. En fin de matinee, le cours de la devise américaine était tombé à Francfort de 1,76 DM à moins de 1,73 DM, et a Tokyo de 178,50 yens à 176,60 yens nouveaux records historiques. A Paris, il a fléchi à 3,98 F (contre 4,06 F), revenant au-dessous de la barre des 4 F pour la première fois depuis le 23 mai 1975 et se rapprochant des 3,85 F touchés en juillet 1973.

(lire page 41)

Le mensonge

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Les déclarations faites à *l'Express*, par Louis Darquier de Pellepoix, commissaire général aux questions juives du gouvernement de Vichy sous l'occupation allemande, constituent un événement grave et préoccupant. Elles marquent en effet un considérable pas en avant vers la résurgence du racisme. Elles accentuent la campagne de réhabilitation du nazisme. Elles s'inscrivent dans la tentative systématique actuellement menée pour obscurcir une période dramatique de l'histoire contemporaine.

Pendant les vingt mois, de mai 1942 à février 1944, où Darquier de Pellepoix exerçait ses fonctions, soixante-quinze mille juifs français, hommes, femmes et enfants, ont été livrés aux nazis et, par eux, déportés. Pour l'ensemble des pays d'Europe sur lesquels régnait Hitler, les historiens les plus sérieux ont évalué en chiffres ronds à six millions le nombre des juifs abattus, exécutés, morts en prison ou en déportation. Ce sont là des faits établis, démontrés, incontestables.

Or que dit Darquier de Pellepoix, l'Eichmann français ? Que tout cela n'est qu'« *invention pure et simple* » de la « *propagande juive* ». Que dans l'un des pires camps de déportation, Auschwitz, « *on n'a gazé que les poux* ». Que les photos d'amoncellement de cadavres prises lors de la libération de ce camp par les alliés sont « *truquées* ». Et, reprenant les formules racistes d'avant-guerre, il ajoute sans sourciller : « *Il fallait se débarrasser de ces métèques.* » Immonde.

Déportée à Auschwitz comme juive à l'âge de quatorze ans, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, qui a perdu dans les camps une bonne partie de sa famille, s'insurge dans sa déclaration au *Matin* : « *Il y a*, dit-elle, *tentative de banalisation des racistes, des nazis.* » Et de s'interroger : « *A partir de là, il n'y a aucune raison que tout cela ne recommence pas.* »

(Lire la suite page 14.)

Le Canada en question

Le premier ministre fédéral et les dix premiers ministres des provinces canadiennes se réunissent, ce 30 octobre, à Ottawa, pour étudier la réforme constitutionnelle. Des rencontres consacrées au même sujet ont eu lieu en 1968 et 1971.

L'élection au Québec d'un gouvernement « indépendantiste » en 1976 a relancé les discussions. « Mais, ces dernières semaines, nous indique notre correspondante au Canada, Lise Bissonnette, les données se sont midifiées. M. René Levesque a précisé, à la mi-octobre, que son gouvernement ne demanderait pas aux Québécois de ratifier l'idée de souveraineté mais que, lors du référendum prévu pour la fin de 1979 ou le début de 1980, il se contenterait d'essayer d'obtenir un mandat pour négocier la « souveraineté-association. Il a indiqué aussi qu'il se rendait à la conférence d'Ottawa pour plaider l'autonomie renforcée que prônaient ses prédécesseurs et non la thèse de la souveraineté. »

I. — Le pays « est devenu un peu moins ennuyant »

De notre envoyé spécial
BERNARD FÉRON

Ottawa. — M. René Levesque établit son front, organise ses arrières avant la bataille. Mais quelle bataille ? Quand et comment s'engageront les opérations ? Le premier ministre du Québec a été porté à la tête de la province en novembre 1976 avec le parti qui revendiquait l'indépendance. Mais sa victoire était ambiguë. Il avait balayé une équipe libérale déconsidérée. Beaucoup de ceux qui avaient voté pour ses candidats voulaient d'abord chasser M. Robert Bourassa le chef du gouvernement sortant. Approuvaient-ils pour autant l'option indépendantiste qui est la raison d'être du parti québecois (le P.Q.) ? Devinant qu'une occasion unique s'offrait à lui de razzier les suffrages des mécontents le vainqueur s'était gardé, pendant la campagne, de trop mettre l'accent sur son objectif fondamental.

Un dialogue entre Québécois

Victoire éclatante et indécise à la fois. Grâce au scrutin majoritaire une formation qui n'avait recueilli que quelque 40 % des suffrages était en mesure de faire la pluie et le beau temps au gouvernement provincial. Elle n'avait pas un mandat suffisant pour entamer avec les autorités fédérales une négociation décisive pour l'ensemble canadien. M. Levesque ne fut pas pris au dépourvu. Il annonça que, dans les deux ans, il demanderait au peuple de se prononcer par référendum pour ou contre l'indépendance.

Les mois ont passé. La fédération s'est installée dans la crise. Mais le grand chambardement que les uns redoutaient que d'autres espéraient n'a pas, ou pas encore eu lieu. Le premier ministre du Québec retarde le référendum. Il attend, avant de prendre date, des élections générales au Canada. Il veut savoir à qui il aura affaire à Ottawa. Pour le moment le dialogue s'est instauré entre Québécois.

(Lire la suite page 6.)

PETER VAN DYK AU GRAND THÉATRE DE GENÈVE

Le baladin de la danse occidentale

La saison chorégraphique du Grand Théâtre de Genève vient de s'ouvrir avec un hommage à Schubert. Au cours d'une série de représentations, terminée dimanche 29 octobre par une soirée populaire, le public a fait un triomphe au nouveau directeur de la danse, Peter Van Dyk.

Pour beaucoup, le nom de Peter Van Dyk reste associé à l'image du jeune partenaire de Janine Charrat dans les « Algues », au danseur étoile de l'Opéra de Paris, inoubliable interprète de la « Nuit transfigurée », au chorégraphe inspiré de la « Symphonie inachevée » qui lui a valu le Prix de la critique en 1959.

Peter Van Dyk est Allemand ; il appartient à la génération des Béjart et des Roland Petit ; mais son goût le porte vers la danse pure, de préférence à l'expression théâtrale. « La danse, se plaît-il à répéter, est un acte d'amour entre la musique et le mouvement. »

Il est en cela très proche de Balanchine. Ses ballets procèdent pareillement de l'abstraction lyrique ; mais la rigueur s'y tempère de tendresse. Romantique attardé dans un siècle sans poésie, il est devenu une sorte de baladin voué à la défense d'une idée très haute qu'il s'est faite de la danse et de la beauté.

Irréductible absolu sous un air doux et flegmatique, il préfère reprendre son bâton de pèlerin plutôt que de céder à une mode ou à une contrainte.

MARCELLE MICHEL.

(Lire la suite page 25.)

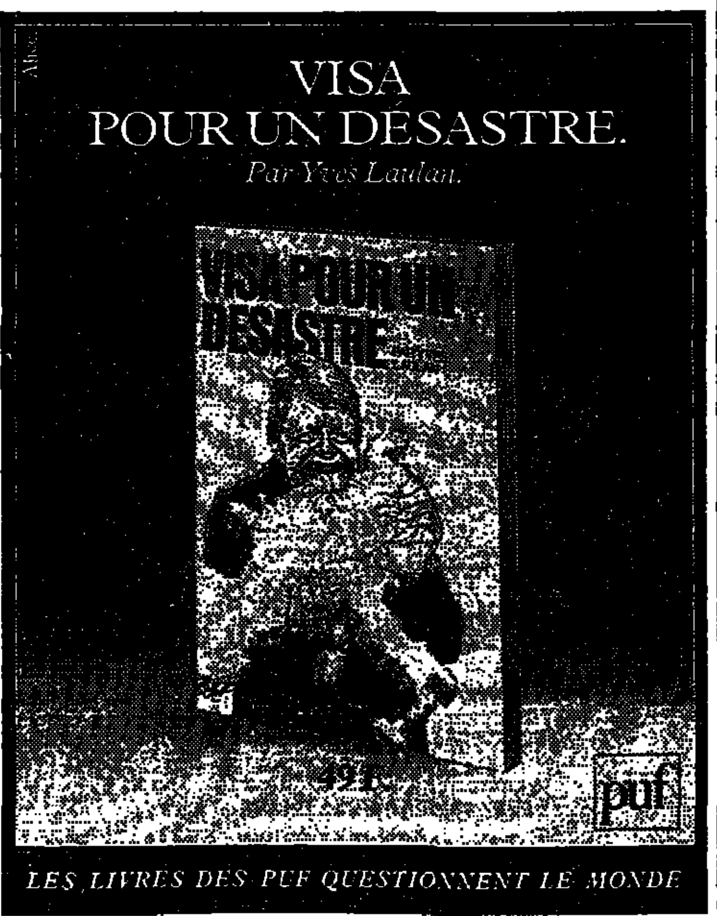
AU JOUR LE JOUR — Le passé antérieur

Au moment même où l'on annonce à Pékin que le Petit Livre rouge du président Mao cesse d'être le phare de la pensée universelle pour devenir lectura non grata, *on apprend à Paris que M. Georges Marchais invite M. Charles Tillon à rejoindre le parti communiste français, dont il n'aurait jamais dû se laisser éloigner.*

Bien entendu, cela ne signifie pas qu'en Chine tout ce qu'a dit Mao était mauvais, mais simplement qu'il n'est plus nécessaire de le répéter ; ni qu'en France tout ce qu'avait fait le P.C.F. était erroné, mais simplement qu'il n'est plus indispensable de le recommencer.

Evidemment, en matière de socialisme appliqué, l'avenir des grands dirigeants serait très aléatoire s'il ne leur était pas possible, à un moment donné, de constater que le passé n'est plus ce qu'il était.

BERNARD CHAPUIS.



Le Monde

idées

COMMUNAUTÉS

Une France indépendante, une Europe des travailleurs

par MAXIME GREMETZ (*)

DÈS que fut fixée en avril la date des élections européennes, les communistes français ont rappelé leur intention de prendre toute leur part à cette consultation.

Ne s'en étonneront que ceux qui persistent à voir en eux des opposants *systématiques* à *toute forme* de coopération européenne.

Pour *notre part, nous* avons souligné qu'entre les Six, puis entre les Neuf, se sont *tissés* toute une série de *liens économiques quotidiens* qu'il ne saurait être question de rompre sans dommage. Jusqu'ici, ces *liens* ont été établis au profit exclusif des grandes affaires, des multinationales. Les besoins des travailleurs, l'intérêt national, une réelle *coopération* entre *partenaires* égaux, ont été singulièrement absents.

Nous avons combattu le détournement de l'idée européenne au profit du *grand capital*, cette *volonté* de dresser cette partie de l'Europe contre l'autre, la dévotion à l'atlantisme et *la remise* en selle de l'impérialisme *ouest-allemand, grand bénéficiaire* de vingt ans d'intégration.

Que l'on compare les discours et les promesses de dirigeants de la droite et *malheureusement* de la gauche *non communiste* avec les faits : nous n'avons rien à renier de ce combat, de *nos* prises de position.

A l'inverse de promesses maintes fois répétées, l'Europe, aujourd'hui, c'est un gâchis des *hommes*, de *leur* savoir-faire, de leur intelligence, *de* leur avenir : en *témoignent* six millions de sans-travail, dont deux millions de jeunes de moins de vingt-cinq ans, *chômeurs* avant d'avoir travaillé.

C'est un gâchis matériel et financier aussi : production industrielle retombée au niveau d'il y a quatre ans, fermetures accélérées d'entreprises, d'ateliers, abandons de filières technologiques, de *productions*, sous-utilisation massive *des* capacités productives, fonds publics engloutis *dans le redéploiement* à l'extérieur et les spéculations de toutes sortes, démantèlement de l'agriculture française.

C'est une exploitation renforcée, une inflation continue *laminant* le pouvoir d'achat des couches populaires, avec comme conséquence l'*extension de la pauvreté* (65 % des ouvriers, employés et personnes âgées sont obligés de s'imposer des restrictions, des privations).

Ce sont des atteintes *répétées* aux droits de l'*homme*, un *recours accru* à l'autoritarisme ;

C'est enfin un *déséquilibre* qui fait que l'Europe offre le visage d'une Europe *allemande* sous tutelle *américaine*.

Par contre, les *profits* capitalistes montent en *flèche*, la concentration s'accélère au profit des trusts américains et ouest-allemands, sans oublier *quelques groupes multinationaux* à base française — ceux, justement, dont notre parti demande sans se *lasser* la nationalisation.

L'élargissement *de* la Communauté, que notre parti est seul dans notre pays à *combattre* résolument, porterait un coup fatal à notre patrimoine *industriel* et agricole. Ce serait un nouveau moyen de pression sur le niveau de vie des *travailleurs*, un pas en avant vers la supranationalité puisque des voix s'élèvent en faveur du passage du vote à l'unanimité au vote à la majorité, à l'occasion de l'adhésion de *nouveaux* pays.

Une dangereuse démarche

La lutte contre l'inflation, c'est le renforcement des politiques d'austérité *à l'allemande*. Que *prévoient* les plans anticrise de la Communauté ? La suppression d'un emploi sur deux dans la *construction navale* ; d'un emploi sur trois *dans* le textile, déjà fortement touché par les réductions d'emplois ; la *réduction* de 40 % des capacités de production dans la chimie.

Et dans *la* sidérurgie, ce sont des milliards de fonds publics engloutis, la suppression de vingt-six mille emplois supplémentaires d'ici à 1979, *la cartellisation accélérée*, mise en place par la Commission européenne, dans le cadre d'Eurofer *dominé par* les maîtres de forges *ouest-allemands*.

Qui oserait prétendre que cette Europe réponde aux problèmes de *notre époque*, *aux exigences* des *peuples, aux intérêts de notre pays ?* Loin de vouloir briser la Communauté ou *nous* replier *dans* une autarcie *rétrograde, nous* souhaitons contribuer à transformer cette Europe, et tout faire pour qu'y soient enfin entendues les grandes aspirations au progrès social, à *la démocratie*, à la coopération entre Etats souverains et égaux.

Les autres *forces* politiques ont toutes en commun une démarche supranationale mettant lourdement en cause l'*indépendance* de *notre pays*. Elles soutiennent une politique d'intégration qui a permis jusqu'ici au grand capital, *ouest-européen* comme américain, de dominer *la* Communauté, de se donner des moyens accrus contre le mouvement ouvrier et démocratique *afin* de *faire* obstacle à la volonté de lutte et de changement qui, à des degrés *divers*, *monte* dans l'ensemble des pays. Toutes favorisent la politique d'austérité pour les travailleurs et les efforts des monopoles qui veulent faire supporter le poids de la *crise* aux peuples d'Europe, d'Afrique et des autres continents et augmenter leurs profits. Toutes s'inscrivent dans la politique des blocs, si dangereuse pour la paix.

Au sein de l'U.D.F., le parti giscardien, lui-même incorporé aux côtés des radicaux de droite et de gauche dans *la* Fédération européenne des partis *libéraux*, a pour programme : austérité à la Barre, alignement préférentiel sur Bonn, armements et armée européenne.

Au C.D.S., MM. Lecanuet et Monory sont membres actifs du Parti populaire européen au sein duquel l'inquiétant F.-J. Strauss *est* impatient de *transformer* la France et l'Europe en province atlantiste.

Les déclarations d'intention du R.P.R. *ne sauraient* masquer qu'il a soutenu par ses votes au Parlement *français toutes* les démarches de la *politique giscardienne qui* a *enfoncé* notre pays dans la *dépendance* à l'égard de l'étranger. Comment expliquera-t-il *qu'il* s'intègre aux côtés de la C.D.U.-C.S.U. et des *conservateurs* britanniques dans l'Union démocratique européenne, où figurent quelques-une *des tenants les plus* réactionnaires de la supranationalité ?

De part et d'autre, on avance masqué pour conserver la plus grande *influence possible* sur des Français attachés à des *valeurs* fondamentales. N'est-ce pas Debré qui disait l'an dernier qu'il ne fallait pas laisser au P.C.F. le monopole du patriotisme et de la *défense* de l'indépendance nationale ?

On retrouve une préoccupation de *politique* intérieure analogue, du propre aveu de F. Mitterrand, dans *les* précautions de forme prises pour l'adoption par le P.S. d'une déclaration *politique* programmatique des P.S. et P.S.D. des Neuf.

Le président de l'Union des P.S. européens, M. R. Pontillon (par ailleurs secrétaire *du* parti socialiste français), a précisé que les principes énoncés dans ce texte *devront* être respectés par chaque parti socialiste pour son *programme* national. C'est donc bien d'un programme supranational qu'il s'agit : on voit ce que valaient *les* multiples démentis *du* P.S. quand notre parti a révélé l'existence de ce projet dont l'orientation tournait le dos au programme commun de gouvernement que le parti socialiste prétendait défendre ! Aucun habillage « *social* » ne pourra dissimuler la nature de la politique social-démocrate, de gestion de la crise et de collaboration de classes que le parti socialiste s'est ainsi engagé à défendre aux côtés de MM. Brandt, Mansholt et d'autres.

De tout cela, il ressort qu'il n'y a qu'une seule manière de défendre nos intérêts, l'intérêt national et la liberté d'action de *notre pays* : soutenir les propositions et la lutte des communistes. Notre parti a exigé et a obtenu que soient inscrites dans la loi *française les garanties* interdisant tout accroissement des prérogatives *de* l'Assemblée européenne. La loi déclare tout acte qui outrepasserait ces compétences limitées comme *de nul effet* à *l'égard* de la France.

Il va de soi que le *parti* communiste veillera à l'application scrupuleuse de cette loi, et refusera toute *soumission à des décisions imposées* par une majorité étrangère. Ici, comme en tout, c'est en France et par les Français que doivent être décidées les affaires de notre peuple.

Une France souveraine sera d'autant mieux armée pour œuvrer à la coopération et à l'entente entre les *nations, à l'amitié entre les peuples*, à la *solidarité internationale* entre les travailleurs si chère au cœur des communistes.

L'intérêt national

A l'Europe du grand capital en *crise nous opposons l'Europe* des travailleurs, du progrès *économique* et social, du plein *emploi*, de la lutte contre l'inflation et les inégalités. *Nous voulons* faire *du* progrès social, de l'harmonisation vers le haut des lois favorisant les droits des masses *laborieuses*, une *dimension* essentielle de l'*œuvre européenne*.

A l'*Europe de l'autoritarisme, des* interdits professionnels, de la technocratie, nous opposont l'Europe de la *démocratie* par une extension continue des libertés, de la participation des travailleurs et de leurs organisations, notamment syndicales, à tous les niveaux, le plein développement du fait régional. Ce qui suppose pour nous une profonde démocratisation des institutions européennes. Dans ce *domaine* aussi, la démocratie, c'est notre point fort, à nous communistes.

A l'*Europe* de *la* domination des plus puissants, véritable champ clos des luttes d'intérêt, nous opposons l'Europe d'une coopération durable, profitable à tous, ce qui suppose le libre consentement et l'apport en toute égalité de droits de nations fortes et souveraines. Notre Europe sera celle de la coopération économique et politique la plus large avec tous les pays, sans distinction de régime économique et social. Elle sera soucieuse d'établir des rapports nouveaux avec les peuples d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique sur la *base de l'intérêt mutuel* et du respect de leur souveraineté, pour un nouvel ordre économique international. A l'Europe de la *dépendance*, de l'atlantisme, de la course aux armements, nous opposons une Europe indépendante, *refusant* toute domination, tout alignement sur quelque bloc ou pays que ce soit, une *Europe* contribuant à la paix, à la détente et à la sécurité.

Nous avons *avec* les autres partis communistes de la Communauté des convergences importantes. La récente rencontre à Paris entre Georges Marchais et Enrico Berlinguer l'a largement souligné. Nous comptons enrichir *notre* coopération à partir *notamment* d'idées affirmées en commun lors de la conférence européenne de Bruxelles dès 1974, développer les *actions* communes, comme la prochaine *manifestation* des sidérurgistes européens à Thionville au début de *novembre*. Nous sommes disposés à la *plus* large entente des forces ouvrières et démocratiques européennes qui se refusent de faire porter le poids de la crise par les travailleurs pour la réalisation d'objectifs communs ou convergents.

En *même* temps, et contrairement à d'autres qui voient leur sort lié à des partis étrangers ou à des programmes supranationaux, nous sommes *résolus* à nous placer en toute circonstance sur le terrain de l'intérêt national et à *définir* notre politique en toute indépendance, convaincus d'œuvrer au renforcement de *la* souveraineté française dans le cadre d'*une Europe des travailleurs*.

(*) Membre du bureau politique du parti communiste français.

Pourquoi la candidature espagnole ?

par CHRISTIAN GOUX (*) et MANUEL MARIN (**)

QUE la droite française veuille réduire le débat sur l'Europe à des aspects techniques, cela se comprend : de son point de vue, le projet capitaliste n'a pas à être remis en cause. Que des forces de gauche s'y cantonnent au nom d'un économisme désuet et pervers, c'est inadmissible *surtout* quand il s'agit de voir demain lutter côte à côte le peuple espagnol et le peuple français pour imposer, par la voie démocratique, l'Europe de leurs vœux, celle des travailleurs.

Non, le débat ne s'enlisera pas une fois de plus sur des considérations purement économiques, même si elles sont importantes. Non, car la gauche française a vu, en mars 1978, où les dirigeants du parti communiste français l'ont menée avec le débat technocratique sur le nombre des nationalisations et sur d'autres questions du même ordre. Non, car s'il n'y a pas d'espérance, l'échec est certain. L'espérance ne se *calcule* pas, elle se vit. En politique, le calcul économique est trop souvent la *justification* de l'inacceptable et la perpétuation des privilèges et des rentes de situation.

Aujourd'hui, l'Espagne demande son adhésion à l'Europe des Neuf. C'est un événement considérable et une question politique majeure. Pour la gauche française, c'est le moment de prouver, autrement qu'en parole, sa fidélité à l'internationale des travailleurs. L'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. contribuera à permettre au peuple espagnol de faire un nouveau bond décisif vers la démocratie et la liberté et aidera le peuple français dans sa lutte. Cette entrée se révélera, à terme, comme un moment déterminant dans l'évolution des rapports économiques et politiques au sein même de la Communauté : si l'on tient compte des demandes d'adhésion du Portugal et de la Grèce, c'est tout le problème d'un rééquilibrage méditerranéen qui est posé, c'est-à-dire, d'une certaine manière, celui de l'avenir de la C.E.E. elle-même.

Or l'unanimité des responsables politiques espagnols a fait de l'adhésion une clef de l'avenir du pays, dès lors qu'était effacée, depuis 1975, *l'hypothèque* du régime franquiste.

La demande d'entrée de l'Espagne a été officiellement formulée le 28 juillet 1977, tout de suite après que les premières élections démocratiques se sont déroulées. Cela indique déjà l'importance que les partis politiques espagnols attribuent à cet acte.

Depuis que les formes dictatoriales du régime *ont* été résorbées, la société espagnole vit une transition accélérée et tumultueuse. La conjoncture économique s'en ressent : le taux d'inflation atteindra 18 % pour 1978 ; la dette extérieure s'élève à 13,5 milliards de dollars ; le taux de chômage s'établit à environ 7,2 % ; pour la cinquième année consécutive, le taux d'investissement va diminuer en termes réels. Dans une telle situation, dont la gravité s'accentue dans un contexte international de crise, les solutions à court terme se trouvent d'abord en Espagne. Mais, à *moyen* et *long* terme, les relations avec la C.E.E. et l'entrée dans la Communauté sont décisives, ne serait-ce que parce que c'est avec la C.E.E. *que* l'économie espagnole entretient les relations les plus profondes et que, par ailleurs, des firmes européennes, et notamment françaises, ont, de longue date, effectué d'importants investissements dans l'économie espagnole.

L'Espagne se trouve à la croisée de plusieurs chemins :

a) La volonté d'adhérer à la Communauté vise à consolider le choix de la démocratie *politique*. En effet, l'ancrage à l'Europe peut constituer un moyen d'éviter le retour à des régimes autoritaires dont l'Espagne a trop souffert dans son histoire contemporaine.

b) L'Espagne se trouve dans une situation de développement intermédiaire. Elle n'est pas un pays du tiers-monde. Mais, son niveau de développement est *inférieur* à celui de la plupart des Etats-membres. Certes, elle n'est pas le seul Etat dans cette *situation*. Mais sa *présence* dans la Communauté revêtirait une profonde signification : *l'Europe ne serait plus exclusivement un club de riches.*

Des équilibres mis en cause

En ce sens, l'Espagne peut jouer un rôle *important* dans le rééquilibrage des rapports Nord-Sud, dans la mesure où, se trouvant à la charnière, elle peut apparaître comme un intermédiaire, un point de passage, permettant à l'Europe de vivre en son sein un dialogue qui s'articulerait au dialogue Nord-Sud. Dans ce cadre, l'Espagne peut jouer un rôle décisif dans les relations et la coopération entre la C.E.E. et l'Amérique latine. D'autant plus que ces relations et cette coopération sont pratiquement inexistantes, alors que les échanges économiques progressent de façon significative. L'Espagne apportera une contribution importante par sa capacité de compréhension de la mentalité, des cultures *et* des intérêts légitimes des peuples latino-américains.

c) Face à l'influence des Etats-Unis, qui se manifesterait avec force dans le cas où l'Espagne se situerait en dehors de l'Europe, l'intégration européenne constitue pour ce pays une des seules possibilités de préserver la liberté d'action nécessaire à la réalisation d'un programme politique socialiste. L'importance du choix politique renvoie donc, très directement, à la *conception* que l'Espagne a de la transition, autrement dit vers quel type de société elle veut se diriger.

Compte tenu que le Portugal et la *Grèce* demandent *eux* aussi à adhérer à la C.E.E., les équilibres d'une Communauté centrée sur l'Europe du Nord sont mis en cause.

Le danger majeur, en effet, à l'intérieur de la Communauté actuelle, est l'existence d'une zone mark puissante et, par la nature des choses, expansionniste.

Les principales firmes multinationales européennes appartenant à ce bloc pèsent d'un poids de plus en plus lourd sur la politique économique des pays et sur les travailleurs de la Communauté.

C'est d'autant *plus* vrai en temps de crise. La restructuration industrielle dans une Europe capitaliste se fera nécessairement autour et pour ces firmes. C'est la loi du système, celle d'un pseudo-libéralisme qui n'est, en fait, qu'une planification imposée par des multinationales en fonction de leurs seuls intérêts.

Pour l'Europe, ce qu'il s'agit de *repenser*, c'est globalement le problème d'une communauté à douze au sein de laquelle des problèmes de concurrence grave se trouvent posés : problème agricole, problème de législation sociale.

a) En ce qui concerne l'agriculture, il s'agit de la mise en concurrence des espaces méditerranéens de la Communauté (Midi de la France, *Mezzogiorno*, ...) Même si, de prime abord, les producteurs espagnols disposent d'un avantage comparatif dans certaines productions, d'autres productions agricoles européennes (lait, viande, céréales, etc.), trouveront des débouchés complémentaires en Espagne sans risques de concurrence sérieux.

b) La Communauté européenne soumettrait l'Espagne à l'obligation de respecter la législation sociale en matière d'emploi (libre *circulation*, sécurité sociale, *licenciement collectif*), *ce* qui constituerait un progrès substantiel pour les travailleurs espagnols. Cette réglementation affectera assez profondément la position économique de l'Espagne. Elle contribuera, par l'augmentation des coûts de revient des produits industriels et agricoles, à freiner l'essor qui profiterait des avantages comparatifs en ce domaine.

c) Néanmoins, les problèmes industriels ont une autre dimension. Depuis l'accord de 1970, plusieurs dizaines de plaintes ont été déposées par les industriels de la C.E.E. : elles visent les restrictions à l'entrée de leurs produits en Espagne. En sens inverse, certains industriels se plaignent d'une concurrence espagnole accrue : sidérurgie, textile, chaussure et automobile.

Mais ces trois questions s'intègrent au problème politique plus vaste posé à l'Europe : celui des équilibres entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. L'élargissement de la Communauté européenne à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne, renforcerait, en effet considérablement l'Europe du Sud et affecterait les équilibres établis. En effet, la division internationale du travail actuelle s'est traduite par une dépendance de plus en plus forte de l'Europe du Sud par rapport à l'Europe du Nord.

Pourtant, ces problèmes ne sont pas insolubles, surtout si l'on en mesure l'enjeu politique. Les solutions doivent être trouvées dans la mise en place d'une planification démocratique à l'échelle globale et dans une distribution du travail équitable et avantageuse pour les régions les plus défavorisées dans la Communauté. Ainsi, *faudra-t-il* aider, notamment d'une manière plus *juste* et donc plus *efficace*, l'agriculture du Sud-Ouest et du Sud-Est français, mais c'est là tout le sens d'une politique que de faire participer l'ensemble d'un pays à une grande cause. Nous avons quelques années pour élaborer les transformations structurelles nécessaires de la politique agricole commune en liaison avec l'utilisation optimale des ressources agricoles méditerranéennes, ainsi que pour mettre au point de véritables politiques industrielles et régionales.

Bien sûr, cette tâche eût été plus facile à mener si la gauche française *avait pris*, en mars 78, les rênes du pouvoir et si une véritable politique de changement structurel avait été menée. Mais, les dirigeants du parti communiste français, à la surprise de tous, y compris du parti communiste espagnol, n'ont pas voulu la victoire de la gauche et ont cassé l'union. Aujourd'hui, ce serait aussi une lourde faute de renier l'espérance des peuples de l'Europe du Sud et de lutter contre la volonté de leurs travailleurs.

Quant à nous, socialistes espagnols et français, conscients des intérêts *nationaux* de nos deux pays, nous refusons de les sacrifier sous le prétexte de contraintes qui devront être brisées, nous refusons le nationalisme étriqué qui aboutit toujours au même résultat : repliement à l'intérieur des frontières et rideau de fer, et nous pensons que, fidèles au socialisme universel, les travailleurs en deçà et au-delà des Pyrénées sont des frères et non des concurrents ou des ennemis.

(*) Membre du comité directeur du P.S.

(**) Député du parti socialiste ouvrier espagnol.

PRECISION. — Une ligne sautée dans l'article du professeur Roger Benichoux (« La médecine francophone perdra-t-elle sa voix » — page « idées » du *Monde* du 26 octobre), a fait disparaître le nom du prix Nobel de médecine auquel l'auteur se référait. Il s'agit du professeur Roger Guillemin.

Le Monde

étranger

LES NÉGOCIATIONS DE WASHINGTON ET LE RENFORCEMENT DES IMPLANTATIONS ISRAÉLIENNES

Seule une intervention personnelle du président Carter aurait évité, le vendredi soir 27 octobre, une rupture des négociations israélo-égyptiennes de Washington. Le gouvernement égyptien avait en effet — selon Le Caire — décidé de rappeler définitivement sa délégation à la suite de l'annonce du renforcement des implantations israéliennes dans les territoires occupés. M. Carter a alors téléphoné au président égyptien, qui, après une nuit de réflexion, lui a donné samedi son accord sur la poursuite des négociations, de telle sorte que le président des Etats-Unis a pu en faire état au cours d'un discours électoral à Buffalo (Etat de New-York).

La question du « lien » entre le traité de paix israélo-égyptien et l'accord futur sur la Cisjordanie et Gaza continue d'être la principale pierre d'achoppement pour les négociations plus encore que le problème des implantations juives en Cisjordanie. Washington envisage la poursuite des négociations avec un certain pessimisme.

● A MOSCOU, où est arrivée dimanche une délégation de l'Organisation de la libération de la Palestine dirigée par M. Yasser Arafat, il se confirme, selon notre correspondant, que les dirigeants soviétiques souhaitent se concerter avec les principaux dirigeants arabes avant la conférence au sommet de Bagdad. Au lendemain des accords de Camp David, le président Assad de Syrie avait fait une visite officielle en U.R.S.S., suivi, quelques jours plus tard, de M. Boumediène, qui est toujours soigné dans les environs de Moscou. Lorsqu'il était venu dans la capitale, en mars dernier, M. Yasser Arafat avait été reçu par M. Brejnev.

● A BAGDAD, les préparatifs de la conférence, dont les travaux doivent commencer jeudi prochain, vont bon train. Les ministres arabes des affaires étrangères se réunissent ce lundi matin, et la plupart des délégations sont déjà arrivées.

● A DJEDDAH, le ministre saoudien des affaires étrangères, l'émir Saoud El Fayçal, a déclaré samedi que « l'objectif du sommet arabe de Bagdad n'est pas l'isolement de l'Egypte, mais plutôt le rétablissement de la confiance entre tous les pays arabes au service de la cause arabe ». Le ministre a rappelé que « nul ne peut contester l'appartenance du peuple égyptien à l'arabisme... Quelles que soient les initiatives personnelles de l'Egypte (concernant la crise du Proche-Orient), son isolement ne servira pas la cause fondamentale des Arabes, mais au contraire lui portera préjudice ».

Après l'attribution du prix Nobel de la paix au président Sadate et à M. Begin, le premier ministre israélien a appelé samedi au téléphone le président égyptien qui se trouvait dans sa résidence d'hiver située à proximité des « petits barrages » de Mohamed Ali à une vingtaine de kilomètres au sud du Caire. M. Begin a déclaré, à la suite de cette conversation téléphonique, qu'il était tombé d'accord avec M. Sadate pour penser que « le vrai prix est la paix elle-même ». « Nous avons maintenant un bon espoir de pouvoir surmonter les difficultés et parvenir à un accord », a ajouté M. Begin. De son côté, M. Sadate a déclaré samedi devant les députés de son parti, le parti national démocrate : « C'est au peuple égyptien que revient le mérite du prix Nobel. » Moscou continue à condamner la décision du jury Nobel que l'agence Tass juge « révoltante ». — (A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)

M. Sadate aurait envisagé la rupture après la « provocation » de Jérusalem

De notre correspondant

Le Caire. — *C'est « pour faire plaisir à son ami Jimmy Carter que le président Sadate a accepté que les ministres qui le représentent à Washington y poursuivent les négociations, malgré les difficultés plus grandes que jamais qui y ont surgi »,* indiquait-on au Caire de source officielle pendant le dernier week-end.

Les mêmes milieux précisaient que l'irritation du raïs avait été ces jours derniers *« bien plus vive qu'on ne pensait »,* car non seulement M. Begin *« a manifestement voulu sinon compromettre du moins retarder le processus de paix en renforçant les implantations israéliennes en territoire occupé en plein milieu des conversations »,* mais encore la délégation d'Israël à Washington *« refusait obstinément, malgré l'esprit des accords de Camp David et en dépit des sévères remontrances américaines (celles-ci étant pour une fois à la hauteur des* desiderata *égyptiens) d'établir un lien entre l'évolution de la situation en Cisjordanie et à Gaza et l'évacuation du Sinaï ».*

Les Egyptiens estiment que les Israéliens en soulevant des difficultés sur les deux points cités, voulaient *empêcher que soit posée* la question fondamentale de la suspension — pendant cinq ans selon l'interprétation égypto-américaine des textes de Camp David, durant trois mois seulement d'après Israël, — de l'implantation de nouvelles colonies juives en Cisjordanie et à Gaza.

La délégation égyptienne, sur instruction du Caire et avec l'entier soutien du président Carter, décida de ne pas répondre à la *« provocation »* représentée par le renforcement des colonies déjà existantes et de ne pas soulever le problème de la période pendant laquelle de nouvelles implantations seraient interdites, mais au contraire de *« mettre le paquet »* sur le lien automatique à établir entre le sort des territoires égyptien et palestinien, ce lien conditionnant tout l'avenir de la paix dans la région, aux yeux de l'Egypte.

Devant l'intransigeance israélienne et le refus de M. Dayan de voir ce *« lien »* explicitement mentionné dans le traité (sur ce point, Le Caire allait plus loin que Washington), le raïs avait pris la décision samedi dernier *« de rappeler définitivement ses deux ministres négociateurs, MM. Kamel Ali et Boutros-Ghali ».* Non pas *« pour de brèves consultations, mais pour éventuellement ne plus les renvoyer à Washington ».* Quelle est la part du bluff dans tout cela, surtout à l'égard de la Maison Blanche ? C'est encore difficile à évaluer, mais la présidence égyptienne a fait valoir avec insistance que c'est à la suite d'un appel téléphonique, samedi matin, de M. Carter à M. Sadate que celui-ci a renoncé à rappeler ses délégués. La menace égyptienne de se retirer avait donc, à tout le moins, impressionné le partenaire américain.

Selon des informations qui n'ont pas été confirmées officiellement, les pourparlers de Blair-House auraient également achoppé sur la demande insistante de la partie israélienne de voir l'Egypte s'engager à installer son ambassade à Jérusalem, et non pas à Tel-Aviv, qui est pourtant la seule capitale reconnue à Israël par la Communauté internationale...

Si Le Caire, déjà accusé par le monde islamique d'avoir *« abandonné »* aux juifs la troisième ville sainte musulmane, avait accepté une telle exigence, cela aurait sans aucun doute soulevé la colère de nombre de musulmans, en Egypte même ou à l'étranger, *et non pas seulement* chez les intégristes. Notons à ce propos que ceux-ci font maintenant circuler au Caire une fatoua (avis) rendue en 1970 par les docteurs en théologie de l'université d'Al-Ahzar condamnant toute négociation entre des musulmans et des israélites.

Quoi qu'il en soit, chacun croit ici que le traité sera tôt ou tard signé, mais qu'il ne le sera pas tant qu'Israël n'aura pas accepté de lier le destin des territoires palestiniens occupés à celui du Sinaï. Cela pouvant durer plus que prévu, on laisse entendre au Caire que si à l'origine tout était organisé pour accueillir dès le 5 novembre le président Carter en Egypte, *« les difficultés imprévues surgies à Washington ont entièrement modifié les plans établis ».*

(Dessin de KONK.)

« Le mérite du prix Nobel revient au peuple égyptien »

Commentant, d'autre part, pour la première fois la décision de l'académie royale norvégienne de *lui attribuer le prix Nobel de la paix,* le raïs a déclaré le samedi 28 octobre aux députés du parti majoritaire : *« C'est le peuple égyptien qui par sa lutte et sa patience m'a permis d'avoir cet honneur et, par conséquent, le mérite du prix Nobel lui revient. »* C'est pour cela, précise-t-on à la présidence que M. Sadate a décidé de faire don à son village natal de la somme accompagnant le prix.

Certains responsables égyptiens vont plus loin, en estimant que le jury d'Oslo, qui a déjà distingué des organismes internationaux aurait pu innover encore et décerner son prix à l'ensemble de la *nation égyptienne, dont* l'amour de la paix a sans nul doute permis au raïs de mener à bien sa politique de règlement pacifique. Cette solution, estime-t-on au Caire, aurait pu permettre au jury norvégien de ne pas partager le prix avec M. Begin.

Si aucun dirigeant égyptien n'est allé jusqu'à exprimer en public sa déception de voir le raïs s'être laissé ravir la moitié de son prix par le premier ministre d'Israël, dont l'attitude ces jours-ci entrave la marche vers la paix, la presse cairote officieuse se rattrape en publiant en bonne place les réserves faites à l'étranger quant au partage de sa distinction que le raïs doit accepter avec un homme *« qui a envahi le Sud-Liban en mars dernier et qui jusqu'au bout met des entraves à la paix, en renforçant les colonies juives de Cisjordanie au beau milieu des ultimes pourparlers ».*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

FIDÈLE PARTISAN DE M. SADATE

Le recteur de l'université du Caire est élu président du Parlement égyptien

De notre correspondant

Le Caire. — Les trois cent treize députés (sur trois cent soixante parlementaires), membres de la formation majoritaire créée cette année *par le raïs,* le parti national démocrate, ont, le dimanche 29 octobre, élu l'un des leurs, M. Soufi Abou Taleb, recteur de l'université du Caire, au poste de président de *l'Assemblée du peuple* (Parlement), en remplacement de M. Sayed Marei.

Celui-ci, qui avait été nommé quelques jours auparavant assistant du président de la République, était désireux depuis quelque temps, en partie pour raisons de santé), en partie parce qu'il n'était plus tout à fait d'accord avec certains aspects de la politique présidentielle (il n'avait pas accompagné le raïs à Jérusalem, où *pourtant* ce dernier devait être reçu par la Chambre israélienne), d'abandonner le « perchoir » du Parlement égyptien.

Bien que plus âgé de quatre ans que le président Sadate (celui-ci est né en 1918), M. Marei avait fait figure un moment, au lendemain de la guerre d'octobre 1973 d'héritier présomptif. A l'époque nassérienne, sa connaissance profonde du monde rural lui avait valu d'être appelé à appliquer la réforme agraire, en temps que ministre *ad hoc.* Très lié avec le raïs, dont une fille a épousé l'un de ses fils, M. Marei, *qui vient* d'accomplir auprès des princes saoudites une mission aussi discrète qu'importante en relation avec le sort de l'industrie arabe d'armement *(le Monde* daté 29-30 octobre), restera sans doute un certain temps encore une personnalité influente des coulisses politiques cairotes.

Son successeur à la présidence de la Chambre, M. Soufi Abou Taleb, né le 27 janvier 1925, est l'une des étoiles montantes de la classe politique égyptienne. Actif, persévérant, très dévoué à M. Sadate, M. Abou Taleb a obtenu *son doctorat* en droit de l'université de Paris en 1953. Secrétaire, dans sa jeunesse, des organisations estudiantines, il fut par la suite un professeur « politique ». *Auteur d'un ouvrage sur le socialisme démocratique »,* remarqué par le raïs, celui-ci l'avait chargé au printemps dernier *« de codifier l'exercice d'une saine démocratie ».* De longue date, M. Abou Taleb avait été officieusement chargé par le pouvoir d'amadouer une intelligentsia volontiers marxisante, et en tout cas à l'esprit critique aiguisé.

On ne peut pas dire que le recteur-député ait réussi dans cette tâche, mais, en revanche, l'université *du Caire, la plus grande* d'Egypte, naguère en perpétuelle agitation contre le gouvernement est maintenant à peu près calme. Elle n'en est pas moins travaillée en profondeur par les intégristes islamiques dont les desseins ne laissent pas d'être inquiétants pour l'avenir du pays. M. Abou Taleb avait essayé, par le biais d'un certain zèle religieux, assez inattendu chez un homme formé à l'occidentale, de séduire les étudiants ultramusulmans. Peut-être est-ce dans ce but que M. Abou Taleb avait été envoyé en 1977 à la conférence islamique de La Mecque, qui en avait fait son vice-président.

J.-P. P.-H.

Les colons juifs sont de plus en plus réticents à s'installer en Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. — La décision subi*tement prise par* M. Begin de renforcer les implantations israéliennes en Cisjordanie a eu pour effet de provoquer le mécontentement des Américains et de bloquer les négociations de Washington. Ses conséquences le prouvent : cette mesure était manifestement importante par sa *signification* politique, mais elle risque de rester sans effet sur le terrain. Les pratisans du Grand Israël ne s'y sont pas trompés en déclarant aussitôt que ce n'était que de la *« poudre aux yeux » (le Monde* du 28 octobre).

A gauche comme à droite, personne ne croit plus en Israël à la possibilité d'étendre considérablement les colonies comme le prétend le gouvernement. Le journal *Maariv,* qui se montre pourtant rarement critique ou sceptique à propos des projets du gouvernement, a très bien résumé l'opinion générale dans un éditorial publié dimanche : *« Où donc le gouvernement trouvera-t-il les quelques centaines de familles qu'il compte installer ? Qui répondra à son appel maintenant que le spectre de l'autonomie plane sur les localités de Cisjordanie ? »*

Depuis plusieurs mois, et surtout depuis les accords de Camp David, les candidats colons étaient de moins en moins nombreux, même parmi les militants du Goush Emounim. Ce mouvement, pour lequel M. Begin *et* plusieurs ministres avaient de grandes sympathies, n'a été capable que de faire beaucoup de bruit, en septembre, en laissant croire que, pour protester contre la *« capitulation de Camp David »,* il allait multiplier les *« colonies sauvages »* sur les collines rocailleuses de *« Judée »* et de *« Samarie ».* Déjà, plusieurs implantations ont disparu ou ont été mises en sommeil. Quelques-uns des rares kibboutz des territoires *occupés sont en crise. Dans la* vallée du Jourdain, les colons ont l'impression que leurs jours en Cisjordanie sont comptés.

La décision prise à Camp David de ne pas créer de nouvelles implantations et bien davantage celle d'évacuer la région de Yamit et de Rafah, dans le nord du Sinaï, ont fait réfléchir plus d'un Israélien. Bien que M. Begin continue de réaffirmer avec force *« le droit inaliénable »* des Israéliens à s'installer en Cisjordanie qui, selon lui, fait partie de la terre d'Israël, ses électeurs eux-mêmes n'ont plus confiance. Beaucoup d'entre eux craignent que les concessions faites à propos du Sinaï n'en annoncent d'autres en Cisjordanie et que les négociations avec l'Egypte ne servent dans un avenir plus ou moins proche de *« modèle »* à des négociations avec la Jordanie, les Palestiniens ou même la Syrie (au sujet des hauteurs du Golan). En dépit des assurances renouvelées par M. Begin ce mouvement de crainte et de doute paraît irréversible.

M. SAUNDERS : le démantèlement des implantations peut être envisagé

M. Begin se fait-il des illusions sur l'avenir des colonies israéliennes en Cisjordanie En provoquant l'incident de la semaine dernière, le premier ministre israélien avait des préoccupations immédiates d'ordre purement politique et tactique. Il a voulu donner des gages à ceux qui, au sein de sa majorité, l'accusent d'avoir fait trop de concessions et de laisser miner la position israélienne à propos du deuxième volet des accords de Camp David sur le statut futur de la Cisjordanie et du territoire de Gaza. En outre, M. Begin souhaitait donner un coup d'arrêt à la diplomatie américaine qui ne partage pas le point de vue israélien et *ne manque pas de le faire savoir* à Ryad, à Amman et auprès de certaines personnalités palestiniennes : c'était l'objet de la récente mission au Proche-Orient de M. Harold Saunders, secrétaire d'Etat adjoint, dont l'attitude a été tant décriée à Jérusalem. Une nouvelle pièce est apportée à ce dossier ce lundi matin par le *Jerusalem Post.* Selon ce quotidien M. Saunders aurait déclaré qu'à terme le démantèlement des implantations était *« envisageable ».*

Si les actuelles négociations de Washington connaissent des difficultés, ce n'est pas vraiment à propos du traité de paix avec l'Egypte, dont les grandes lignes sont pratiquement fixées. Cela tient bien plutôt au fait qu'Américains, Egyptiens et Israéliens pensent déjà à la prochaine étape, celle des pourparlers à venir sur le règlement de la question palestiniennes en Cisjordanie ? En protinienne.

C'est pour cette raison que M. Begin veut éviter qu'un lien ne soit établi entre l'application du traité de paix avec l'Egypte et des progrès dans la discussion de l'avenir de la Cisjordanie et du territoire de Gaza. Voilà pourquoi Israël presse tant l'Egypte de nouer au plus tôt des relations diplomatiques et économiques, afin que le traité ne puisse pas être remis en cause par un échec ou un retard dans les négociations sur la Cisjordanie et dans la mise en place de l'« autonomie ».

Mais M. Begin, par ses dernières déclarations, a certainement hypothéqué davantage les chances de progrès dans ce domaine. A la veille du sommet arabe de Bagdad, le premier ministre *fournit* des arguments supplémentaires aux pays du Front de la fermeté, récemment renforcé par le rapprochement syro-irakien. En outre, M. Begin — ce qui est sans doute plus grave — met dans le plus grand embarras deux des partenaires invités par les accords de Camp David, le roi Hussein et les Palestiniens modérés, qui attendaient un assouplissement quelconque de la part d'Israël afin de pouvoir se joindre à la négociation. *Les* nombreux partisans de l'OLP en Cisjordanie estiment aujourd'hui qu'ils avaient bien raison de condamner catégoriquement les accords de Camp David et de rejeter le plan d'autonomie.

FRANCIS CORNU.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● UN JUGE FEDERAL DE SAO-PAULO a attribué vendredi 27 octobre aux autorités mili*taires la responsabilité de la* mort, le 25 octobre 1975, du journaliste Vladimir Herzog. Cette décision, si elle est confirmée par le tribunal d'appel, *permettrait à la* famille du disparu d'intenter un procès à l'Etat et de rouvrir l'enquête. Vladimir Herzog, qui travaillait dans une station de télévision, s'était rendu à une convocation des services de sécurité de la IIe armée à Sao-Paulo. Il était mort le jour même au cours d'un interrogatoire après avoir été torturé *(le Monde* du 29 octobre 1975). — *(A.F.P.)*

Turquie

● LE GENERAL KENAN EVREN, chef de l'état-major général turc, a lancé un sévère avertissement aux *« séparatistes »* et aux *« partisans de la dictature »,* dans un message diffusé dimanche 29 octobre, à l'occasion de la fête nationale turque. *« Les forces armées ne sauraient permettre une dégénérescence du régime républicain »,* a affirmé le général Evren. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

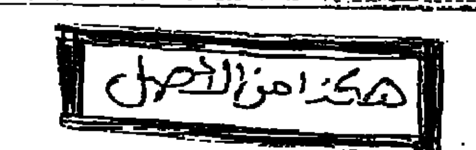
● LE SOVIET SUPREME EST CONVOQUE pour le 29 novembre. Sa session d'hiver est généralement consacrée à l'examen du budget et du plan économique. — *(A.F.P.)*

Éthiopie

● M. NGUYEN HUU THO, vice-président du Vietnam, est arrivé samedi 28 octobre à Addis-Abeba pour une visite officielle de trois jours. Ces dernières semaines, l'Ethiopie a fortement appuyé le Vietnam dans sa querelle avec la Chine. — *(A.F.P.)*

Togo

● UN IMPOT d'un type nouveau vient de voir le jour au Togo : il s'agit d'une contribution obligatoire de tous les travailleurs au parti unique, le Rassemblement du peuple togolais, sous forme d'une cotisation prélevée sur les traitements et salaires. La « cotisation » annuelle est égale à la moitié d'un salaire mensuel. — *(A.F.P.)*



EUROPE

Espagne

Quarante mille personnes ont manifesté à Bilbao contre le terrorisme

La marche silencieuse organisée par le parti nationaliste basque (P.N.V., modéré) pour dénoncer la violence et « isoler le terrorisme » a rassemblé environ quarante mille personnes, samedi 28 octobre, à Bilbao. La contre-manifestation des sympathisants de l'organisation séparatiste basque ETA n'a été suivie que par un millier de personnes et a été assez brutalement dispersée par la police : cinq personnes ont été blessées et dix-sept arrêtées.

De notre envoyé spécial

Bilbao. — Jusqu'au 28 octobre, ils se considéraient comme les branches d'un même arbre. Samedi, la cassure s'est produite entre les deux familles du nationalisme basque. Les adversaires de la violence ont manifesté à Bilbao sous la protection de la police. Les partisans de la lutte armée ont contre-manifesté sous les coups de matraque. D'un côté, un dispositif impressionnant pour veiller au bon déroulement de la marche silencieuse *« pour Euskadi* (Pays basque) *libre et en paix »* organisée par le parti nationaliste basque (P.N.V.) et qui a rassemblé environ quarante mille personnes. De l'autre, les brigades spéciales anti-émeutes lancées aux trousses d'un millier de jeunes qui ont d'abord crié *« Indépendance ! »* et ont fini par vouer au poteau les modérés du même bord. L'impression qui dominait le 28 octobre à Bilbao, c'est que le P.N.V. avait atteint ses objectifs, en lançant dans la rue une partie de la majorité silencieuse, celle qui s'était déjà dégagée lors des élections de juin 1977, et qui en a assez du bruit, même lointain, des bombes et des mitraillettes.

Les formations politiques proches de l'ETA — A.N.V., HASI, LAIA (1) — et l'organisation de guérilla elle-même ont ressenti durement la prise de position d'un parti qu'elles ont toujours qualifié de *« bourgeois »*, mais qu'elles respectaient en raison de son passé et de ses sentiments nationaux. Elles affirment que la lutte amée ne s'arrêtera pas pour autant, et que la journée de samedi a été « clarificatrice » : à leurs yeux, le P.N.V. est passé désormais dans l'autre camp — celui de Madrid et des centralistes, — il a « trahi » ses origines.

Jusqu'au bout, le P.N.V. a été amené à s'expliquer sur le sens de son initiative, et d'abord auprès de ses militants, dont beaucoup ne l'avaient ni comprise ni acceptée. L'un de ses sénateurs, M. Michel Unzueta, écrivait samedi dans le journal du parti, *Tela : « Quand on croit à la démocratie, il en coûte d'accepter les schémas de la violence, parce que celle-ci n'est jamais démocratique, parce qu'elle n'inspire pas par la suite un modèle de société qui le soit. »* M. Unzueta ajoutait que la violence avait plongé le Pays basque dans un climat de *« négativisme »* et d'*« angoisse existentielle »* particulièrement nuisible. Il reconnaissait que la voie politique, suivie par son parti, lui avait attiré bien des déconvenues. Mais il estimait que c'était la seule voie.

Les déconvenues, en effet, n'ont pas manqué. Il y a eu d'abord, au début de l'année, l'alliance du gouvernement madrilène et des socialistes pour imposer à la tête du Conseil général basque le président d'honneur du P.S.O.E., M. Ramon Rubial, alors que le bon sens politique aurait recommandé de lui préférer un dirigeant nationaliste, mieux à même de valoriser aux yeux de l'ETA l'embryon d'autogouvernement accordé par le pouvoir central.

La question des « fueros »

Il y eut ensuite la lutte menée au Parlement par le P.N.V. pour inscrire dans la future Constitution la reconnaissance des « fueros » (les libertés et franchises traditionnelles). Après plusieurs mois de négociations difficiles, les parlementaires nationalistes ont eu le sentiment d'avoir été une fois de plus bernés « par Madrid ». La forme en la circonstance a peut-être compté davantage que le fond. Après avoir satisfait certaines exigences du P.N.V., le vice-président du gouvernement, M. Abril Martorell, est revenu sur ce qu'il avait concédé, et a appelé les socialistes à la rescousse pour faire front commun contre les nationalistes.

Ceux-ci, de leur côté, n'ont pas toujours été adroits. Ils ont plaidé un dossier qui n'est pas clair pour les militants eux-mêmes. *« Les « fueros », nous ne savons pas vraiment ce que c'est,* reconnaissait un jeune abertzale (patriote). *Ils ont varié dans le temps, et d'une vallée, d'une commune à une autre. »* En outre, le P.N.V. a suscité la méfiance en voulant situer hors du cadre constitutionnel le degré de souveraineté qui pourrait être accordée à Euskadi. A ce moment de la négociation, les dirigeants militaires ont fait observer qu'ils étaient les gardiens de la Constitution, et le président Suarez s'est empressé de tenir compte de leur avis.

Les parlementaires nationalistes sont donc revenus de Madrid les mains vides ou presque. Ils sont d'autant plus amers que, contrairement aux Catalans, ils n'ont pas encore obtenu du gouvernement un degré de bilinguisme qui placerait leur langue, l'euskera, sur un pied d'égalité au moins théorique avec l'espagnol. Madrid a fait valoir, en effet, que l'euskera n'était pratiqué que par une minorité.

Les méfiances accumulées

Le climat des relations entre Madrid et le Pays basque ne s'est donc guère amélioré. L'histoire a accumulé des méfiances, des intolérances de part et d'autre. Pour avoir beaucoup souffert, les Basques mériteraient sans doute que l'ouverture, la générosité d'esprit se manifestent d'abord chez autrui. Or c'est l'inverse qui se produit. La cause basque a perdu beaucoup de sa popularité.

Le P.N.V. a senti le danger, il a estimé l'heure venue de rompre publiquement avec l'extrémisme. Il accuse d'ailleurs le gouvernement Suarez d'avoir manœuvré pour l'inciter à se radicaliser, afin de le couper d'un électorat en majorité pacifiste, et de pousser celui-ci dans les bras des partis « espagnolistes » (« jacobins »), qualificatif donné aux socialistes comme aux centristes de l'U.C.D. Non seulement le P.N.V. a décidé de ne pas laisser aux formations concurrentes le monopole des manifestations *« contre la violence »*, mais il ne fera pas campagne, malgré ses réticences, pour le non à la Constitution. Réuni en assemblée nationale à Pampelune, le dimanche 29 octobre, il a opté pour l'abstention. Il reprendra la bataille au lendemain du référendum constitutionnel, lors de la préparation du statut d'autonomie, période décisive pour obtenir ou non la paix en Euskadi.

Une négociation avec l'ETA n'est pas, en effet, entièrement impossible. *« L'indépendance et le socialisme ne sont pas nos conditions pour un cessez-le-feu »*, ont répété les « militaires » de l'organisation, lorsqu'ils se sont adressés au P.N.V. pour l'exhorter à renoncer à la manifestation du 28 octobre. Les guérilleros affirment qu'ils déposeront les armes le jour où seront satisfaites les revendications formulées par le comité de coordination patriote socialiste (KAS), qui regroupe leurs sympathisants politiques : c'est-à-dire une amnistie totale, la légalisation des partis indépendantistes, le départ des *« forces de répression »*, le contrôle des forces armées d'Euskadi par un futur gouvernement autonome, la reconnaisance du droit à l'autodétermination.

« De telles exigences sont négociables », a dit à plusieurs reprises M. Txiki Benegas, député socialiste et responsable de l'intérieur au sein du Conseil général basque. Sauf une, le contrôle de l'armée par le gouvernement d'Euskadi, qui rencontrerait l'opposition résolue des chefs militaires. Le texte constitutionnel laisse la porte ouverte à la création de polices locales dans les territoires autonomes. Le ministre de l'intérieur, M. Martin Villa, a donné une satisfaction de principe à M. Benegas en acceptant la création d'une commission mixte chargée d'étudier la question.

Si le gouvernement de Madrid ne louvoie pas, comme il l'a fait jusqu'ici et accorde à Euskadi une véritable autonomie, comment l'ETA ne serait-elle pas amenée à réviser ses méthodes ? Faute d'y croire, ils sont encore quelques-uns, ici, à penser que toutes les formes de lutte sont bonnes pour obtenir satisfaction. L'objection habituelle, sur le risque d'un coup de barre à droite, est écartée d'un revers de main. *« Ce gouvernement a besoin de se montrer démocratique,* nous dit-on. *Il n'osera pas, il ne peut pas « militariser » Euskadi.*

CHARLES VANHECKE.

(1) Action nationaliste basque, Parti socialiste révolutionnaire du peuple, Parti des travailleurs révolutionnaires patriotes.

Grande-Bretagne

APRÈS LES DEUX DERNIÈRES ÉLECTIONS PARTIELLES

M. Callaghan pourrait être tenté de demander prochainement des élections générales

De notre correspondant

Londres. — Les résultats des deux élections partielles de la sedeux élections partielles de la semaine passée (*le Monde* du 28 octobre) ont modifié la situation en faveur de M. Callaghan. A quelques jours de l'ultime session parlementaire de la législature, la victoire du Labour à Berwick, en Ecosse et à Pontefract, au Pays de Galles, confirme un renversement de tendance de l'opinion, illustré par le dernier sondage Gallup qui donne aux travaillistes une avance de 5,5 points sur les conservateurs. Lors du sondage précédent, ces derniers menaient par 5 points... Après le flottement créé par sa décision d'ajourner les élections générales, et trois semaines après son échec à Blackpool, où le congrès travailliste s'était prononcé contre sa politique des salaires, M. Callaghan rétablit sensiblement sa position, aussi bien au Parlement que dans le pays.

Aux Communes, et du seul point de vue de l'arithmétique parlementaire, les deux succès travaillistes, coïncidant avec le décès d'un député conservateur, modifient le rapport de forces. Le gouvernement n'est plus en minorité que de six voix (1). Il faudrait que l'opposition fasse le plein de ses mandats pour battre M. Callaghan dans le vote de confiance qui mettra fin, le 8 novembre, au débat sur le programme gouvernemental. L'éventualité d'une coalition antigouvernementale est d'autant moins probable que les nationalistes écossais, largement battus à Berwick, après leurs échecs du printemps dernier à Garscadden et à Hamilton, hésiteront à voter contre le gouvernement en courant ainsi le risque de provoquer des élections générales au cours desquelles leur parti risque d'être écrasé.

Les nationalistes écossais, tout comme ceux du Pays de Galles, peuvent difficilement envisager de faire tomber le gouvernement avant les référendums sur la dévolution dont la date (probablement dans les premiers jours de mars) sera annoncée officiellement par M. Callaghan la semaine prochaine. Les libéraux, eux-mêmes en pleine déroute, y réfléchiront à deux fois et pourraient s'abstenir dans le scrutin de confiance. Ainsi le gouvernement de M. Callaghan semble pratiquement assuré de l'emporter aux Communes et de survivre au moins jusqu'au printemps.

Une situation favorable

A s'en tenir aux récents sondages, M. Callaghan a également regagné du terrain dans le pays. Les deux tiers des personnes interrogées se sont déclarées favorables à la politique des salaires du gouvernement, confirmant ainsi que l'attitude très ferme de M. Callaghan à l'égard des syndicats était électoralement *« payante »*. De l'aveu même des conservateurs, les arguments de M. Callaghan sont plus faciles à assimiler par l'opinion que les thèses *« monétaristes »* développées par Mme Thatcher et Sir Keith Joseph, le champion du libéralisme économique. M. Callaghan a annoncé qu'il livrerait la bataille électorale sur sa politique des salaires et le maintien de la norme des 5 % de hausse annuelle des rémunérations. Il a menacé de démissionner s'il n'était pas suivi par les membres du cabinet. Mais les résultats des élections partielles renforcent sa position vis-à-vis de la gauche travailliste et des syndicats.

M. Callaghan regrette peut-être maintenant d'avoir ajourné les élections générales. Certains experts estiment qu'il pourrait être tenté de les demander rapidement, compte tenu de la conjoncture favorable : baisse du chômage, rejet par les ouvriers de Vauxhall des consignes de grève de leurs délégués, amélioration du niveau de vie... A cela il faut ajouter la division des conservateurs, déconcertés par les positions contradictoires prises par Mme Thatcher et M. Heath sur la politique des salaires du Labour. A Berwick, l'analyse du scrutin révèle qu'un nombre substantiel d'électeurs conservateurs se sont abstenus, justifiant ainsi les arguments de ceux qui reprochent à l'ancien premier ministre d'avoir semé la confusion dans l'électorat conservateur.

Néanmoins, dans le bastion travailliste de Pontefract, le Labour a vu sa majorité réduite de moitié par rapport à 1974, et le déplacement des voix en faveur des conservateurs a été d'environ 8 %, c'est-à-dire largement suffisant s'il se rejetait sur le plan national pour assurer la victoire de Mme Tatcher. D'autre part, la faible participation électorale (moins de 50 %) indique que beaucoup d'électeurs travaillistes se sont abstenus, exprimant ainsi leur mécontentement à l'égard des mesures restrictives du gouvernement en matière de salaires. Il s'agit là d'un avertissement préoccupant pour M. Callaghan.

Le bastion écossais renforcé

La gauche travailliste ne manquera pas, en tout cas, d'évoquer contre le premier ministre le désenchantement des électeurs, qui peut faire le jeu des conservateurs dans certaines circonscriptions marginales. D'autre part, le succès de Berwick renforce le traditionnel bastion écossais des travaillistes dont les quarante et un sièges (sur un total de soixante et onze) sont maintenant à l'abri des pressions nationalistes. La bataille décisive se livrera pour les cinq cent seize sièges *« au sud de la frontière »* où les conservateurs ont les meilleures chances.

Enfin, M. Callaghan ne peut sans danger risquer un affrontement direct avec les syndicats. Sa stratégie repose sur le rétablissement de la coopération avec la confédération du TUC. Malgré les difficultés de la négociation, il est vraisemblable qu'elle aboutira prochainement à une déclaration conjointe sur la lutte contre l'inflation. Dans l'optique gouvernementale, la caution de la hiérarchie syndicale, obtenue en échange d'une application beaucoup plus souple de la règle des 5 % de hausse annuelle des salaires, devrait permettre à M. Callaghan de traverser sans crise majeure un « hiver social » qui s'annonce rigoureux. Reste à savoir si les travailleurs du secteur public, nettement défavorisés par rapport à ceux du secteur privé, ainsi qu'un petit groupe d'extrémistes placés aux endroits stratégiques de la production, suivront les conseils de sagesse de leurs dirigeants.

HENRI PIERRE.

(1) Le rapport des forces aux Communes s'établit actuellement ainsi :

Gouvernement : 308 travaillistes, auxquels il faut ajouter leurs alliés : 2 Ecossais travaillistes, 2 indépendants irlandais, soit au total 312 ;

Opposition : 281 conservateurs, auxquels il faut ajouter 13 libéraux, 11 S.N.P. (parti nationaliste écossais), 10 unionistes d'Ulster, 3 nationalistes gallois, soit, au total, 318.

LE SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA TCHÉCOSLOVAQUIE

Les autorités critiquent la première République et son orientation pro-occidentale

Le soixantième anniversaire de la fondation de la Première République tchécoslovaque, le 28 octobre 1918, a été célébré officiellement le vendredi 27 octobre, à Prague. Au cours de la cérémonie ouverte par M. Husak, chef de l'Etat, au château du Hradcany, M. Strougal, chef du gouvernement, a vivement critiqué l'orientation pro-occidentale de la Première République, la négation de « l'identité nationale slovaque », et le caractère social « bourgeois » du régime. M. Husak, pour sa part, a déclaré que, « en dépit des légendes, des mythes et des illusions (...), la République d'avant Munich avait été un Etat d'exploitation, de pauvreté, de chômage, de grèves et d'âpres luttes de classes ». Dans une lettre au chef de l'Etat, les porte-parole de la Charte 77 ont demandé la promulgation d'une amnistie.

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Le 28 octobre est une date qu'il est difficile d'oublier en Tchécoslovaquie. En 1918, ce fut la proclamation de la Première République tchécoslovaque issue de l'empire des Hasbourg, en complète désagrégation ; en octobre 1945, la nationalisation des banques et des industries-clés par le président Benes ; et en 1968 : la publication de la loi sur la Fédération tchécoslovaque, seule grande réforme ayant survécu, sensiblement vidée de son sens, au « printemps de Prague ».

Trois dates, trois symboles, qui, dans l'esprit des dirigeants du P.C., n'ont pas toujours harmonieusement cohabité. Républicains, ils le sont, certes, mais moins que communistes. Pardessus tout, ils sont des alliés « inébranlables » de l'Union soviétique.

Après la guerre, et surtout après 1948, une question délicate se posa aux chefs du nouveau régime : pouvaient-ils célébrer l'anniversaire d'une République entachée de la tare originelle d'avoir été un Etat « bourgeois », conçu comme un élément du cordon sanitaire dressé autour de la jeune République des Soviets, et que le P.C., entre les deux guerres, avait vivement combattu ? Pour tourner le problème, le 28 octobre devint la *« journée de la nationalisation »* (non chômée) et l'ancienne fête nationale passa au second plan. Aujourd'hui, dans l'almanach du *Rude Pravo*, l'organe du parti, il est désigné comme *« le jour de la nationalisation, le jour de la proclamation de l'indépendance de la République et le jour de l'approbation de la loi sur la Fédération tchécoslovaque »*. Un ordre non dénué de signification.

Masaryk toujours attaqué

Si les attaques contre Thomas Masaryk, le premier président de la République, sont moins fréquentes que par le passé, elles n'ont pas complètement disparu, comme le montre l'allocution prononcée vendredi par M. Strougal. Le rôle de Masaryk fut pourtant prépondérant dans le mouvement national tchèque à une époque où le P.C. n'était même pas encore sorti des limbes. Quant à l'action du président Wilson, qui, sous l'influence de Masaryk, fut décisive, quoi qu'on en veuille, dans la reconnaissance du principe de la souveraineté des nations d'Europe centrale, elle est aujourd'hui à Prague complètement passée sous silence.

En revanche, selon une habitude ancienne, l'influence de la révolution bolchevique est fortement soulignée. Aussi, le samedi 28 octobre, *Rude Pravo* écrivait : *« L'indépendance de la Tchécoslovaquie fut conquise par le peuple, encouragé dans sa lutte pour la liberté nationale et sociale pour le grand exemple de la grande révolution socialiste d'Octobre. »*

La répression continue

L'attitude actuelle des dirigeants communistes envers la Première République est ambivalente : ils reconnaissent, d'une part, que la naissance de cet Etat représenta *« un net progrès historique »*, comme l'a déclaré M. Strougal, mais ils insistent sur les graves crises sociales et économiques qu'il traversa et affirment que son orientation vers l'Ouest conduisit à Munich. Aujourd'hui, estime un commentaire *« le socialisme a résolu les questions-clés de l'Etat tchécoslovaque qui avaient été délaissées par les gouvernements bourgeois. L'exploitation et les antagonismes de classe ont été éliminés, la justice sociale et le développement égal des nations et nationalités ont été sauvegardés et cela a renforcé l'unité du peuple tchécoslovaque. »* Quant à la coopération avec l'U.R.S.S., elle est chantée sur tous les tons.

Si le chômage et la misère, surtout en Slovaquie, ont été le lot, à certaines périodes, de la Ire République, on peut cependant se demander, comme l'a fait M. Pavel Tigrid, écrivain et rédacteur en chef de la revue *Témoignage*, lors d'une conférence de presse tenue le 27 octobre à Vienne, si les droits politiques des citoyens ne furent pas dans cet Etat mieux respectés qu'ils ne le sont aujourd'hui. L'anéantissement de toute opposition après le « coup » de 1948 et l'instauration de la dictature du prolétariat, n'ont fait que mieux ressortir, *a contrario*, les avantages, à cet égard, du régime pluraliste et parlementaire de l'entre-deux-guerres.

La reprise de la répression, après l'intervention soviétique d'août 1968, n'a pas amélioré le tableau. Le nombre des personnes condamnées, de 1969 à 1977, pour des délits politiques s'élèverait à environ cinq mille cinq cents. Compte non tenu des citoyens poursuivis pour le délit de fuite de la République. Actuellement, le nombre de prisonniers politiques serait au moins de trente-sept. M. Pelikan (ancien directeur de la télévision) s'est inquiété du recours, depuis quelque temps, par la police et ses auxiliaires, à des méthodes plus brutales. Il a cité le cas de M. Jaroslav Sabata, porte-parole de la Charte 77, sérieusement passé à tabac lors de son arrestation, le 1er octobre. Ce durcissement serait dû, selon M. Pelikan, à la volonté des autorités d'éviter à tout prix l'internationalisation de la contestation.

Deux autres signataires de la Charte 77, l'acteur Pavel Landovsky à Prague et Jiri Kasal à Liberec, ont été récemment victimes d'actions qui ne sont pas dues au hasard. Le premier s'en est tiré avec une fracture de la jambe, le second avec deux côtes cassées. Ces cas, et d'autre encore, ont été rendus publics par le Comité pour la défense des personnes injustement persécutées, créé au mois d'avril dernier, sous l'impulsion de l'écrivain Vaclav Havel et de Mme Gertruda Sekaninova, ancienne vice-ministre des affaires étrangères. Ce comité s'emploie à diffuser des informations sur la répression politique, à défendre la publicité, reconnue par la loi mais pas toujours respectée, des procédures de justice, et à aider les condamnés et leurs familles. Il a soumis, en outre, récemment au Parlement, une pétition signée par deux cent quatre-vingt-dix-huit personnes, réclamant l'abolition de la peine de mort. Dans certains cas, le comité mène des enquêtes parallèles.

Cette idée du parallélisme de l'action paraît, au demeurant, avoir de plus en plus les faveurs des groupes d'opposition. Le développement et la réalité d'une culture parallèle, symbolisée par les musiciens du Plastic people ont été décisifs dans cette évolution. Ce mode d'action a déjà été adopté dans le domaine de l'enseignement, et il devrait, à l'avenir, s'étendre à d'autres secteurs. Cette orientation nouvelle de la contestation témoigne assurément de sa vitalité.

D'autre part, l'écrivain tchécoslovaque Pavel Kohout, à l'index depuis une dizaine d'années, a obtenu des autorités de Prague l'autorisation de séjourner un an à l'étranger. Il est arrivé samedi à Vienne, première étape d'un voyage qui doit le mener dans plusieurs pays occidentaux. Il s'est refusé jusqu'à présent à toute déclaration. Dans la capitale autrichienne, l'écrivain, qui est signataire de la Charte 77, recevra prochainement le prix d'Etat pour la littérature européenne qui lui avait été décerné pour l'année 1977. D'autre part, le Burgtheater, principale scène viennoise, lui a accordé une bourse de trois mois.

Auteur d'une dizaine de pièces de théâtre, du *Journal d'un contre-révolutionnaire* et tout récemment du roman *la Femme bourreau* (non encore publié en France), P. Kohout a été soumis ces dernières années de la part des autorités à de multiples tracasseries. Protagoniste du mouvement de libéralisation réclamé par les écrivains tchécoslovaques dès 1967, il a été exclu du parti en 1969.

Interrogé avant son départ par la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* sur les motifs de son séjour à l'étranger, Pavel Kohout avait rejeté l'idée d'une émigration définitive, disant : *« Ce voyage est pour moi une tentative de servir la détente. Je suis à la recherche d'un* modus vivendi *permettant à l'Etat de sauver la face et accordant à ceux qui pensent autrement la possibilité de rafraîchir leur connaissance du monde et de leur domaine. »*

MANUEL LUCBERT.

Danemark

LES CONSERVATEURS VEULENT DIRIGER L'OPPOSITION

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le parti conservateur danois a tenu ce week-end, à Aalborg (Jütland), sa convention nationale, qui a rassemblé mille neuf cents délégués et des représentants de plusieurs partis frères européens. Ces assises ont été empreintes d'amertume : les conservateurs reprochent à leurs alliés d'hier, les libéraux, de les avoir lâchés, en août, de façon peu élégante, pour faire équipe avec les sociaux-démocrates au sein d'un cabinet de coalition. Depuis le début du siècle, conservateurs et libéraux n'ont-ils pas été constamment des partenaires traditionnels, menant un combat identique parfois au sein du même gouvernement (le dernier en date de ces compagnonnages remonte à 1968-1971) ?

Plusieurs orateurs ont affirmé que, désormais, leur parti, face à la trahison des libéraux, apparaissait comme le seul garant crédible de l'esprit libéral, notamment en tant que défenseur de la propriété privée *« menacée aujourd'hui de socialisation »* par le projet de loi sur les plus-values foncières que prépare l'actuel gouvernement. Manifestement, le parti conservateur tient à se poser désormais, aux yeux de l'opinion, comme le chef de l'opposition, un rôle qu'il entend disputer au parti du progrès (anti-impôts), qui a plus de députés que lui, mais qu'il tient, depuis 1973, comme son ennemi numéro un parce que, dès sa naissance, il a été le rival le plus dangereux.

La convention a réélu à l'unanimité comme président du parti M^e Ib Stetter, mais le chef véritable est en réalité un autre avocat, Me Poul Schlüter, président du groupe parlementaire.

CAMILLE OLSEN.

EUROPE

Italie

M. Andreotti souhaite faire arbitrer par les députés le conflit qui l'oppose aux fonctionnaires

De notre correspondant

Rome. — Quand un président du conseil italien est en difficulté, il négocie avec les partis politiques ou présente sa démission. C'est une autre voie que vient de choisir M. Giulio Andreotti, en demandant un débat parlementaire. Le chef du gouvernement voudrait que les députés arbitrent le conflit qui l'oppose aux fonctionnaires, et notamment aux personnels médicaux dont la grève n'a cessé de s'étendre depuis le début d'octobre, paralysant les hôpitaux publics. Le débat doit s'ouvrir à la chambre mardi 31 octobre. M. Andreotti s'y posera en défenseur de l'austérité et accusera certaines catégories de fonctionnaires de menacer la politique d'assainissement par leurs revendications salariales.

Un vote de confiance n'est pas exclu : tous les partis de la majorité se déclarent opposés à une crise gouvernementale. Elle ne pourrait, en effet, que retarder la solution des problèmes économiques, sans rien résoudre en matière politique puisqu'il ne semble pas y avoir de solution de rechange à la formule actuelle d'un cabinet démocrate-chrétien soutenu par les communistes, les socialistes, les sociaux-démocrates et les républicains.

Soupçonné de rechercher une dissolution des chambres pour résoudre ses difficultés internes, le P.C.I. a repoussé cette accusation. *« Notre parti ne veut pas de crise de gouvernement, et ne se comportera pas de manière à en provoquer une »*, a déclaré M. Enrico Berlinguer, le dimanche 29 octobre à Bologne. S'il y a des pressions en faveur de la crise, *« elles viennent de l'intérieur de la D.C. »*. Les dirigeants communistes se disent persuadés qu'un accord est possible au Parlement, mais se montrent intransigeants sur les augmentations de salaires accordées aux personnels hospitaliers le 20 octobre par le ministre du travail et refusées quelques jours plus tard par le président du conseil.

La majorité parlementaire s'était constituée en mars dernier pour faire face à un *« état d'urgence »* : il fallait assainir la situation économique et assurer l'ordre public. Quelques petits pas ont été faits dans ces deux directions, mais on est très loin du compte. Le chômage n'a pas été réduit, et l'inflation recommence à donner des inquiétudes, alors que la valeur de la lire se dégrade. Quant aux attentats (près de mille sept cents au cours des neuf premiers mois de 1978), ils n'ont jamais été aussi nombreux, même si c'est un terrorisme diffus, désordonné, qui prédomine depuis quelques semaines.

ROBERT SOLÉ.

● SIX MEMBRES DES BRIGADES ROUGES, dont Corrado Alunni, considéré comme le nouveau chef du mouvement terroriste, ont été condamnés samedi 28 octobre, à Milan, à des peines allant de trois mois à neuf ans de réclusion. Corrado Alunni a été condamné à sept ans de prison pour *« participation à une bande armée »*. Attilio Casletti et Pierluigi Zuffada, condamnés à neuf ans de prison, ont été reconnus coupables d'une tentative de meurtre contre un officier de police en 1975 à Milan. — *(A.F.P.)*

L'élargissement de la Communauté

Les Neuf sont d'accord pour créer un comité des « sages »

De notre envoyé spécial

Bonn. — L'aménagement des institutions de la Communauté après son élargissement et la situation en Afrique australe, tels sont les principaux thèmes qui ont été examinés à la réunion de travail privée des ministres des affaires étrangères des Neuf, samedi 28 et dimanche 29 octobre à Gymnich, près de Bonn.

En septembre, M. Giscard d'Estaing adressait une lettre aux chefs de gouvernement des huit autres États de la Communauté suggérant de désigner un comité de trois « sages » chargé d'examiner comment faire fonctionner les institutions européennes et les rendre plus efficaces, dans la perspective de l'élargissement à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne. A Gymnich, la question a été traitée pour la première fois par les Neuf. Personne n'a mis en doute l'opportunité de l'initiative française, mais les ministres, soucieux de laisser le problème de fond aux « sages », n'ont discuté que de procédure. En principe, le 21 novembre, lors de la prochaine session du conseil, les ministres arrêteront le mandat du comité. Il sera alors décidé si des aménagements institutionnels impliquant la modification des traités peuvent être envisagés.

C'est vraisemblablement lors du Conseil européen des 4 et 5 décembre, à Bonn, que la composition du Comité sera annoncée, et les noms des « sages » rendus publics. La répartition qui a été suggérée par les Français — un représentant des « grands » pays fondateurs de la C.E.E., un représentant des « petits » pays et un représentant des nouveaux États membres — bénéficie, semble-t-il, d'un préjugé favorable. En revanche, l'idée allemande de désigner un comité de quatre « sages » composée par les présidents des institutions de la C.E.E. (conseil des ministres, Commission, Parlement européen, Comité économique et social) n'a pas été retenue.

Pour ce qui concerne la Namibie, les Occidentaux veulent encore jouer les médiateurs, tout en ménageant l'Afrique du Sud. Les trois pays de la Communauté qui appartiennent au Conseil de sécurité des Nations unies — la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale, — ont annoncé leur intention de présenter, probablement avec les États-Unis et le Canada (eux aussi membres du Conseil de sécurité), un projet de résolution sensiblement plus modéré que celui envisagé par les Africains. Les Occidentaux, qui déploreront l'attitude du gouvernement de Pretoria, et notamment sa décision d'organiser de son propre chef des élections en Namibie en décembre, recommanderont que M. Ahtisaari, représentant du secrétaire général de l'ONU pour la Namibie, soit envoyé pour une nouvelle mission. Cependant, à la différence du projet de résolution des Africains, les occidentaux s'abstiendront de proposer l'application de sanctions économiques à l'Afrique du Sud. A Gymnich, cette démarche a été approuvée par les États de la Communauté non membres du Conseil de sécurité.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *M. de Guiringaud*, ministre des affaires étrangères, fera les 5 et 6 novembre une visite au Japon pour la quinzième session des consultations ministérielles franco-japonaises, annonce le Quai d'Orsay ce lundi 30 octobre.

DIPLOMATIE

La crise de l'Afrique australe

La livraison gratuite d'armes à la Zambie par Londres vise à « défendre un membre du Commonwealth »

De notre correspondant

Londres. — La décision du gouvernement britannique de livrer gratuitement à la Zambie (*le Monde* du 27 octobre) environ 100 tonnes d'*« armes défensives »*, d'une valeur de 1 million de livres, est essentiellement politique, dit-on au Foreign Office. Au cours des deux dernières décennies, en effet, l'envoi d'armes à un pays allié n'avait jamais été annoncé publiquement. Apparemment, le Foreign Office a jugé utile de donner de la publicité aux livraisons d'armes à la Zambie, en attendant que M. Owen, secrétaire au Foreign Office, demande cette semaine aux Communes d'aprouver les crédits concernant l'aide à ce pays. C'est la première fois, en effet, que le gouvernement britannique assure des fournitures d'armements gratuites à un pays allié. Mais la Zambie est considérée comme un cas spécial.

Le communiqué britannique spécifie que les armes livrées — engins sol-air *Tigercat*, canons anti-aériens, détecteurs de mines, matériel de transmission radio — ne sont pas destinées aux guérilleros rhodésiens. *« (...) Il est bien entendu*, est-il précisé, *que ce matériel ne sera pas utilisé à d'autre fin que pour défendre la Zambie, membre du Commonwealth, et en particulier sa capitale (...). »* D'autre part, tout en ayant offert d'entraîner les troupes zambiennes au maniement de ces armes nouvelles, les Britanniques n'ont à aucun moment envisagé d'envoyer des avions ou des forces terrestres. Une quarantaine d'experts du ministère de la défense britannique se rendront en Zambie pour une étude plus approfondie des besoins militaires du pays.

La décision du gouvernement a provoqué de vives réactions dans les milieux conservateurs, où l'on estime que la livraison d'armes, même strictement défensives, à la Zambie aboutira en fait à protéger les camps de guérilleros contre de nouvelles attaques rhodésiennes. — H. P.

LA FIN DE LA VISITE DE M. GROMYKO

Paris et Moscou insistent sur l'importance des rencontres régulières franco-soviétiques

Une *« Communication à la presse »*, publiée samedi 28 octobre, à l'issue de la visite de M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, à Paris, indique qu'au cours des conversations qui *« se sont déroulées dans une atmosphère amicale et constructive »*, la France et l'U.R.S.S. *« ont confirmé leur attachement (...) à la détente »*.

« La France et l'U.R.S.S. sont convaincu de la nécessité d'approfondir et de développer cette politique, telle qu'elle est définie dans la déclaration sur la détente internationale signée le 22 juin 1977 à Rambouillet par MM. Giscard d'Estaing et Brejnev. La nécessité que tous les États conforment en toutes circonstances leur action aux nécessités de la détente a été notamment soulignée. Les deux ministres ont a nouveau confirmé l'importance que la France et l'U.R.S.S. accordent à la mise en œuvre, par tous les participants à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, de toutes les dispositions de l'acte final (accord d'Helsinki). Des deux côtés, a été constatée la nécessité impérieuse d'intensifier les efforts entrepris pour mettre un terme à la course aux armements et parvenir à un désarmement véritable. »

Les ministres des affaires étrangères des deux pays — ajoute la communication — *« ont souligné l'importance que revêtent les consultations politiques régulières entre la France et l'U.R.S.S. »*. M. de Guiringaud a été invité à venir en visite officielle en U.R.S.S.

● *La Suisse et l'ONU.* — M. Pierre Aubert, chef du département politique fédéral (ministre des affaires étrangères) de Suisse, a préconisé samedi 28 octobre, au cours d'un entretien radiodiffusé, l'entrée de son pays à l'ONU, pour qu'il participe aux discussions sur le désarmement, les droits de l'homme et le développement.



AMÉRIQUES

Le Canada en question

(Suite de la première page.)

M. Trudeau, le premier ministre fédéral, est mieux que d'autres à même de comprendre les rancœurs accumulées pendant des décennies du côté du Saint-Laurent. Il sait qu'à bien des égards la situation des francophones était insupportable même s'il se refuse à les assimiler à des colonisés. Il était résolu avant que ne s'affirme avec éclat un mouvement séparatiste à faire évoluer la fédération. La menace de dislocation l'a incité à pousser les réformes esquissées et dont nombre d'anglophones ne voyaient pas la nécessité. Deux hommes qui ont à peu près le même souci de défendre la communauté de langue française mais qui divergent sur les moyens d'y parvenir sont en présence. Pour peu de temps peut-être.

M. Trudeau souffre d'être au pouvoir depuis dix ans. Le dollar canadien baisse. Le nombre de journées de grève augmente. Les investisseurs attendent. Le gouvernement improvise pour tenter de contrôler et de stimuler une économie plutôt languissante. Il réduit les dépenses publiques, supprime des postes de fonctionnaires : ses rivaux conservateurs ont beau jeu d'affirmer que le premier ministre libéral est à court d'idées puisqu'il dérobe à l'opposition une partie d'un programme qu'elle serait mieux placée pour appliquer. Le chef du gouvernement fédéral s'est battu pendant des années pour que les membres de chacune des deux grandes communautés apprennent la langue de l'autre. Et voilà qu'il coupe dans le budget de cet enseignement. Mesurant sa faiblesse actuelle, il a renoncé aux élections anticipées que tout le monde attendait au début de l'été. Menacé de n'être pas reconduit, il essaye de tenir jusqu'au terme normal de son mandat.

Logique déroutante

Sa position est-elle désespérée ? Il a perdu le charisme qu'il avait conservé longtemps après sa venue aux affaires en 1968. Mais il passe encore, aux yeux d'une bonne partie de l'opinion, pour le plus capable des hommes d'Etat en compétition, le seul peut-être qui soit en mesure de résoudre la crise d'identité du Canada. Certes, le parti libéral stagne ou s'effondre dans la plupart des provinces, comme l'ont confirmé les élections partielles du 16 octobre (*le Monde* du 18 octobre), mais il se consolide au Québec. C'est donc essentiellement du Québec que M. Trudeau peut attendre un retour de fortune.

Des 40 % de citoyens québécois qui, dans un scrutin provincial, se sont prononcés pour les hérauts de l'indépendance, nombre d'entre eux s'apprêtent à voter, dans une consultation générale, pour une formation qui défend avec ardeur le fédéralisme. Le Canada connaît une des crises les plus sérieuses d'une existence qu'on a peine à appeler *nationale*. Il ne paraît pas au bord de la guerre civile. Le débat, au Québec, traverse chaque famille. Deux frères défendent avec conviction des thèses opposées et continuent à bien s'entendre. Le conflit est même au cœur de chacun : « *Moi qui, par raison, ai opté résolument pour le fédéralisme, je me surprends à exposer dans la conversation des thèses indépendantistes*, nous disait un interlocuteur francophone, *et j'entends dans la bouche d'un contradicteur pourtant séparatiste une illustration du fédéralisme* ».

On a même cru découvrir récemment que Daniel Johnson, le premier ministre québécois, décédé il y a dix ans, était un précurseur des séparatistes. Il avait posé le problème dans un livre dont le titre résumait le contenu : *Egalité ou indépendance ?* Il n'écartait pas le second choix s'il était vraiment impossible d'arracher l'égalité complète dans la Confédération. Ses deux fils peuvent se targuer de lui être restés fidèles. L'un d'eux milite chez les fédéralistes parce qu'il croit encore à l'égalité possible. L'autre est ministre québécois parce qu'il ne croit plus qu'à l'indépendance.

Les contradictions séparatistes

Les séparatistes ne constituent pas un ensemble plus homogène que les fédéralistes. Les péquistes — ainsi appelle-t-on les membres du parti québécois — sont unis par l'exaspération que provoque chez eux l'attitude des anglophones dans la Confédération. Ils veulent bâtir un vrai pays francophone en Amérique du Nord. Comme tout ensemble, le leur comprend des extrémistes et des modérés, des doctrinaires et des empiristes. La direction est tiraillée entre ses ouailles qui après l'indépendance voudraient bouleverser le moins possible l'ordre établi et les zélotes pour qui le nationalisme doit être un moyen d'accéder au socialisme.

Les contradictions péquistes sont apparues une fois encore à la fin de septembre. Pour ne pas trop effaroucher le marais, ou pour ne pas se laisser entraîner trop loin par les radicaux, le premier ministre n'utilise presque plus jamais le terme d'indépendance. Pour définir son dessein, il s'en tient à une formule beaucoup plus vague : « *souveraineté-association* » et se garde de donner les précisions qui permettraient aux intéressés de savoir de quoi il s'agit.

Le ministre péquiste des finances, M. Jacques Parizeau, avait déclaré qu'un Etat souverain devait être maître de sa politique économique. Donc le Québec indépendant battra monnaie. Pas du tout, a tranché M. Levesque, qui a obtenu l'aval du conseil national de son parti. Nous serons indépendants mais associés. Dans ce contrat d'association nous offrirons ou nous solliciterons l'union monétaire. Les géniteurs du nouvel Etat se proclament prêts à renoncer à avoir leur monnaie. M. Pierre de Bellefeuille, député qui occupe le poste modeste d'adjoint parlementaire du ministre des finances, a rendu publique cette décision sans attendre que fussent mis au point les dossiers qui pourraient la justifier. M. Levesque en fut, dit-on, fort courroucé, mais il ne put que confirmer la révélation. Il laissa toutefois entendre que M. de Bellefeuille n'avait exprimé qu'une opinion subjective en disant qu'une telle association permettrait au Québec d'exercer « *30 % d'influence* » sur les décisions de la Banque centrale du Canada.

Les libéraux ont alors interrompu ce débat : « *Vous en prenez un peu trop à votre aise. L'association que maintenant vous souhaitez dépend des autres provinces au moins autant que de vous. Rien ne dit qu'elles voudront avoir des liens privilégiés avec un Québec devenu indépendant.* » Le gouvernement d'Ottawa a même fait présenter le 26 septembre par M. Marc Lalonde un document sur « *les réalités commerciales du Canada et les questions de la souveraineté-association* ». Il en ressort que les neuf provinces anglaises n'auraient aucun intérêt à conclure un contrat d'association avec un Québec indépendant. Actuellement, selon ce document, le Québec bénéficie d'un ensemble de mesures de protection qui lui permettent de vendre ses produits aux autres provinces. « *L'économie du Québec — sur le plan de l'industrie manufacturière — est au moins quatre fois plus dépendante des autres provinces que celles-ci ne le sont du Québec... Plus de 30 % de la production manufacturière dépend du marché des autres provinces ; de plus, ces ventes représentent le tiers des emplois manufacturiers du Québec.* » Bref, selon ce document fédéral, le nouvel Etat se condamnerait presque à la pauvreté.

Le Québec conteste vigoureusement ces données. Et, surtout, les autorités de la province accusent le pouvoir fédéral de se livrer au « terrorisme économique ». Celui-ci exagérerait ou même inventerait les périls, afin de détourner les Québécois de l'indépendance. En même temps, il inciterait les autres provinces à faire la sourde oreille aux propositions du Québec.

Alors que se poursuivait cette polémique, M. Levesque se rendait aux Etats-Unis pour avoir, à défaut d'un impossible appui, la promesse d'une neutralité non malveillante. Quoi qu'il arrive, vous n'avez rien à craindre, dit-il aux hommes d'affaires qu'il a rencontrés. Il a voulu rassurer en amusant. « *Nous sommes aussi nord-américains que vous... Le Québec a contribué à faire de votre voisin du Nord un pays un peu moins ennuyant.* »

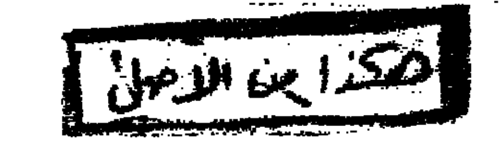
Il est vrai que le gouvernement péquiste a mis en effervescence les milieux politiques d'Ottawa. Il les amène à chercher un « fédéralisme amélioré », à échafauder une Constitution qui devrait, dans une première partie, garantir à chacun les droits et les libertés, en interdisant notamment toute discrimination « *fondée sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la couleur, ou la religion, ou le sexe* ».

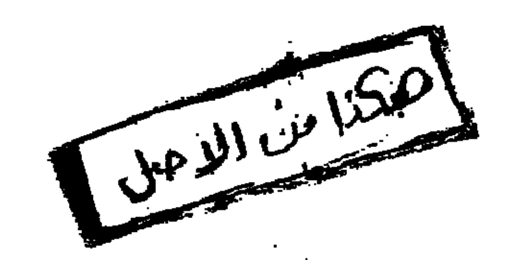
L'effervescence a-t-elle gagné le pays au-delà d'Ottawa et du Québec ? Récemment, Radio-Canada (en français) faisait cette constatation dans le langage sans apprêt des journalistes du cru : « *Les anglophones en ont marre des états d'âme des Québécois.* » Sans doute beaucoup d'entre eux sont-ils excédés. Mais peut-être aussi troublés par la résurgence d'une patrie au sein d'un ensemble fondé sur la communauté d'intérêts. Eux aussi, ils aiment leur pays. Moins par les sentiments qu'il incarne que par les services qu'il rend à chacun. Et voilà que la crise québécoise a donné quelques idées : le moment est peut-être venu de rajeunir les contrats qui firent le Canada.

BERNARD FÉRON.

Prochain article :

LA COLOMBIE BRITANNIQUE





AMÉRIQUES

La campagne électorale est réduite à une litanie de biographies

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Actuel ministre de la justice, porte-parole attitré des secteurs les plus « durs » du régime, M. Armando Falcao passera peut-être à la postérité grâce à la loi qui porte son nom. Promulguée en 1976, prorogée ensuite par le président Geisel, la « loi Falcao » limite de manière draconienne la propagande électorale à la radio et à la télévision. Les candidats sont tenus de se contenter d'une brève présentation de leur *curriculum vitae*, qu'accompagne sur les petits écrans la projection de leurs photos.

La campagne pour les élections législatives du 15 novembre, qui bat maintenant son plein, n'en a pas gagné en intérêt, la discussion des grands thèmes nationaux étant ainsi proscrite. Mais elle a, à tout le moins, gagné en pittoresque, l'imagination des intéressés donnant à cette laborieuse litanie descriptive un caractère à la fois inattendu et éclectique. Comment séduire l'électeur ? L'appartenance à une institution respectable peut être un élément convaincant. C'est ce que juge ce candidat député de Rio, qui rappelle *« son appartenance à l'Eglise baptiste et au Jockey-Club »*.

Mêlant allégrement le spirituel et le temporel, un autre candidat de Rio souligne qu'il est *« expert en théologie et administrateur d'entreprises »*. Dans un style plus populiste, un candidat de Bahia rappelle dans sa brève biographie les victoires que son club de football a remportées à l'époque où il en était membre.

L'érudition impressionne-t-elle vraiment l'électeur ? Ce n'est certes pas l'opinion de ce candidat du Nord-Est, qui se présente en toute simplicité comme *« homme de peu de lettres, mais avec le cœur ouvert aux aspirations du peuple »*.

Un candidat du Minas-Gerais rappelle son tumultueux passé de *« charretier, agriculteur, chauffeur de taxi, commissaire et employé de chemin de fer »*. Plus succinct, un autre, à Rio, répondant au nom de M. Achille Lion de Jésus, se définit brièvement comme *« ancien combattant »*.

La « loi Falcao » a évidemment fait les délices des parlementaires de l'opposition, qui n'ont pas manqué d'exercer contre elle leur causticité oratoire. Ainsi, le sénateur Paulo Brossard, du Mouvement démocratique brésilien (M.D.B., opposition légale), constate-t-il, à propos de cette propagande électorale figée à la télévision, que *« le Brésil est retourné au temps du cinéma muet »*. Tandis que l'un de ses collègues remarque que, *« dorénavant, ce n'est plus seulement le vote qui est secret, mais le candidat qui le devient aussi »*.

TH. M.

UNE NOUVELLE FONDATION DE LA VOCATION

Une nouvelle Fondation de la vocation vient de naître au Brésil, sous l'impulsion de M. Adolpho Bloch, président d'un important groupe de presse brésilien, qui édite notamment le magazine *Manchete*.

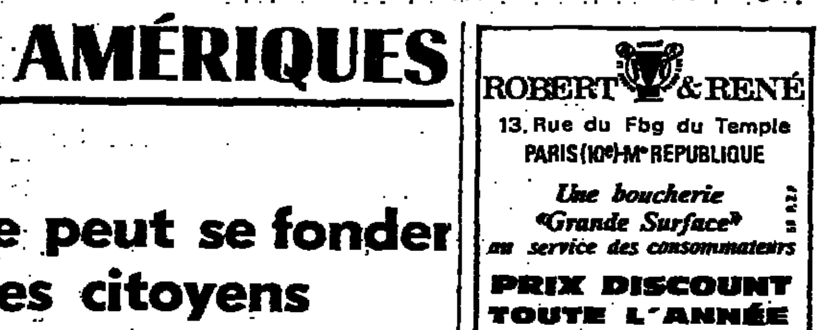
Accompagné d'une délégation du jury de la Fondation française de la vocation, dont le professeur André Lwoff, prix Nobel de médecine ; le professeur Jean Bernard, de l'Académie française ; M. Bernard Chenot, vice-président du Conseil d'Etat ; Mme Jacqueline Auriol et Mme Christiane Desroches-Noblecourt, conservateur en chef du département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre, M. Marcel Bleustein-Blanchet s'est rendu en Concorde à Rio-de-Janeiro pour participer à la remise des bourses aux trente premiers lauréats brésiliens.

Créée en 1960 par M. Bleustein-Blanchet, la Fondation de la vocation a encouragé près de cinq cents lauréats en dix-huit ans. Vingt-six lauréats sont sélectionnés chaque année parmi près de trois mille candidatures et reçoivent une bourse d'un montant de 12 000 F.

A Paris, c'est le 1er décembre, au Théâtre de l'Empire, qu'aura lieu la remise des bourses de la vocation, sous la présidence de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille.

★ Fondation de la vocation, 20, avenue Mac-Mahon, 75017 Paris.
Il existe déjà des fondations de la vocation en Belgique, en Espagne, en Iran, en Israël et en Suisse.

Brésil



La sécurité de l'État ne peut se fonder sur l'insécurité des citoyens

déclare un membre du Tribunal militaire suprême

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — « *Il faut que cesse une fois pour toutes la psychose d'une subversion permanente, justifiant la théorie de l'arbitre permanent. Une vision aussi radicale ne peut que mettre en difficulté le processus de détente intérieure en cours. La sécurité de l'Etat ne peut se fonder sur l'insécurité des citoyens. La liberté, cette conquête des peuples civilisés, n'est pas un don du pouvoir public.* »

Ces déclarations n'émanent pas, comme on serait tenté de le croire, d'un dirigeant de l'opposition brésilienne. Elles ont été faites dans un discours prononcé le 25 octobre, en présence du vice-président de la République, du ministre de l'armée et des principaux officiers supérieurs, par le général Rodrigo Octavio, membre du Tribunal militaire suprême, la principale juridiction militaire du pays. Ce discours inattendu, qui a évidemment causé des remous, donne la mesure du débat sur la doctrine de « *sécurité nationale* » qui s'engage au Brésil. Le général Octavio passe pour l'un des principaux représentants du secteur « libéral » des forces armées.

Ce débat a commencé avec la présentation par le président Geisel, il y a quelques jours, d'une nouvelle « *loi de sécurité nationale* » destinée à remplacer celle qui avait été adoptée en 1969, dans la phase la plus dure de la répression. Le nouveau texte, tout en conservant la philosophie de l'ancienne législation, allège dans l'ensemble les peines prévues antérieurement. Il supprime notamment la peine de mort. Le ministère de la justice faisait remarquer, il y a peu, qu'il fallait remédier à la sévérité excessive des peines, qui « *inhibait* » le juge militaire et l'amenait à acquitter les accusés, faute de sanctions moins draconiennes.

Certains articles de la nouvelle loi, cependant, constituent un indéniable retour en arrière. C'est notamment le cas de celui qui permet au ministre de la justice « *la saisie de tout livre, tout journal, toute revue ou tout film* » contraire à la *sécurité nationale*. Ce rétablissement indirect de la censure préalable a provoqué un tollé dans les milieux de la presse brésilienne. Chacun reconnaît que le président Geisel fut le premier à restaurer la liberté de la presse dans le pays, et qu'il est jusqu'ici resté fidèle à cette option. Mais il donne ainsi à ses successeurs une arme qui pourrait leur permettre de remettre cet acquis en question.

Les craintes sont d'autant plus vives que, pour la première fois depuis près de deux ans, deux journalistes sont actuellement sous le coup de poursuites judiciaires, en vertu, non de la législation ordinaire, mais de la loi de sécurité nationale. Il s'agit de M. Helio Fernandez, directeur de la *Tribuna de Impresa* (un quotidien de Rio-de-Janeiro qui appartenait autrefois à l'ancien gouverneur, M. Carlos Lacerda), et de M. Antonio Carlos, directeur de l'hebdomadaire de gauche *Movimento*. Les articles incriminés abordaient des problèmes de corruption.

Après avoir supprimé plusieurs dispositions répressives de la Constitution, le régime s'apprête-t-il à réintroduire certaines d'entre elles dans la législation ordinaire ? C'est ce qu'on craint dans les milieux d'opposition. On y critique aussi le fait que le projet de la nouvelle loi ait été envoyé au Congrès trois semaines avant les élections, alors que tous les parlementaires se trouvent dans leur circonscription. Le texte devrait être approuvé pratiquement sans débat. Présentant la nouvelle loi et installant la commission parlementaire chargée de l'examiner, le sénateur Rui Santos, du parti gouvernemental Arena, se trouvait... tout seul en session.

Si, dans ces conditions, le Parlement esquive le débat, celui-ci est largement ouvert dans la presse et, de toute évidence, parmi les forces armées. C'est en fait la doctrine même de la « sécurité » nationale », réaffirmée par la nouvelle loi, qui se trouve en question. A l'origine, en 1969, elle correspondait à une phase de crise. Mais, depuis, cette législation d'exception s'est maintenue, au point de devenir l'une des poutres maîtresses de la philosophie du régime militaire. Aussi, nombreux sont ceux qui croient que l'ouverture politique en cours au Brésil se heurtera forcément, à un moment ou à un autre, à cette doctrine aux indéniables relents de guerre froide.

THIERRY MALINIAK.



Nicaragua

Le président Somoza engage la lutte contre la... surnutrition

De notre envoyé spécial

Managua. — Le président Anastasio Somoza aime surprendre. Le 25 octobre, les trois membres de la commission interaméricaine de médiation (Etats-Unis, Guatemala et Saint-Domingue) transmettaient au chef de l'Etat un document important : il s'agissait de l'avenir politique du pays vu par le Front élargi d'opposition (FAO), qui avait accepté les bons offices des trois pays pour mettre un terme aux affrontements sanglants de septembre et aux représailles qui les avaient suivis.

Ce texte, qui prévoit la formation d'un *« gouvernement d'union nationale »* provisoire en vue de promouvoir la *« reconstruction du pays »* et la *« réconciliation entre les Nicaraguayens »*, déclare notamment : *« Pour atteindre ces objectifs, la condition indispensable est la démission sans retour du général Somoza de la présidence de la République, du commandement en chef de la garde nationale et de toute autre fonction publique, le départ définitif de la garde nationale de tous les membres de la famille Somoza, la sortie du pays du général Somoza et de tous les membres de sa famille ayant des responsabilités militaires... »*

Le général Anastasio Somoza a alors convoqué une conférence de presse pour le vendredi 26 octobre au « bunker », comme ses familiers eux-mêmes dénomment sa résidence fortifiée située sur une colline dominant la capitale. Le président de la République, qui est arrivé en s'appuyant sur une béquille (il s'est cassé un os du pied), précise d'emblée l'objet de l'entretien : *« J'ai réuni cette conférence de presse pour vous faire part d'un programme de grande importance pour l'avenir du pays et qui va débuter prochainement. Après l'affection cardiaque qui m'a frappé durant l'été 1977, je me suis rendu compte que je ne me nourrissais pas sainement. J'ai donc cherché comment vivre mieux et comment éviter les fautes de diététique qui conduisent à l'infarctus, au diabète, à l'obésité. Et j'ai trouvé une personne qui a fait des recherches sur la nutrition dans le pays dont les habitants consomment le plus de nourriture au monde : les Etats-Unis. J'ai donc passé un contrat avec le docteur Jon Leonard, de l'institut de la santé de Tuson, en Californie, afin qu'il mette sur pied un programme destiné à lutter contre la surnutrition dans ce pays. »*

Le président invite l'intéressé à préciser ce que sera son travail au Nicaragua. Le docteur Jon Leonard, qui est effectivement maigre comme un clou, bien que nous l'ayons vu à l'hôtel où nous résidons engouffrer force bières et nourritures, explique très sérieusement que chaque année, un million de citoyens américains meurent pour avoir ingurgité trop de graisse, de sucre, et il pense que le problème commence à toucher le Nicaragua.

« Payer la fête de septembre »

Ce jeune savant Cosinus sait-il que le pourcentage d'enfants sous-alimentés dans ce pays est un des plus élevés qui soit au monde ? Sans doute, puisque un document distribué aux journalistes à l'entrée de la salle de presse indique qu'en 1966 la moitié des enfants de moins de six ans souffraient de cette affection et que nul ne pense ici que la situation s'est améliorée. Le docteur Leonard a-t-il déjà testé son programme ailleurs ? Non. Le Nicaragua servira de pays-pilote, annonce-t-il fièrement. Plusieurs questions fort doctes lui sont posées — *« L'alcool est-il néfaste, selon vous ? »*, — avant qu'un journaliste étranger demande au général Somoza ce qu'il pense de la situation politique au Nicaragua...

Le général Somoza pense qu'elle s'améliore, puisque le Front élargi d'opposition fait des propositions et qu'un dialogue s'engage. *« Resterez-vous au pouvoir jusqu'au terme de votre mandat, en 1981 ? »* lui demande un confrère nicaraguayen. *« Ne suis-je pas votre président ? »*, répond-il.

Il pense que la situation économique du pays est normale, sauf dans le secteur de la consommation, où des « commerçants politiciens » ont provoqué une grève et des désordres qu'ils sont en train de payer. *« De toute façon*, ajoute-t-il, *la fête de septembre, tout le monde va devoir la payer. Car il faut nous armer contre ceux qui ont voulu ôter son travail à la partie saine du peuple. »*

Et si une nouvelle attaque importante des sandinistes se produit ? *« J'emploierai de nouveau tous les moyens dont mes soldats auront besoin pour les battre. »* Il ajoute : *« Ce qui s'est passé en septembre n'a pas été une guerre, mais une offensive publicitaire pour effrayer les Nicaraguayens. »* Le président conclut : *« Le peuple est au travail. »*

Le matin même, nous nous trouvions à Masaya, à une quarantaine de kilomètres au sud de la capitale. La population était effectivement au travail. Dans le centre de la ville, des gens armés de pelles, de brouettes, de truelles, dégageaient les décombres des maisons bombardées, bouchaient les trous d'obus avec des parpaings et du ciment, retapaient des toits perforés par les roquettes. Les vendeurs de fruits et de légumes, de tissus et de ces vanneries qui font l'orgueil de Masaya avaient installé leurs éventaires sur le trottoir qui longe le marché central, pulvérisé il y a un mois et demi par l'aviation somoziste.

JEAN-PIERRE CLERC.

AFRIQUE

Algérie

La santé du président Boumediène se serait « nettement améliorée »

De notre correspondant

Alger. — L'information émanant d'« *une source diplomatique algérienne* » à Moscou selon laquelle la santé du président Boumediène « *s'est nettement améliorée* » n'a pas été diffusée officiellement ici et n'a donc fait l'objet d'aucun commentaire autorisé. Les journaux, la radio et la télévision n'ont fait aucune allusion à un sujet qui reste tabou. Pour l'opinion publique algérienne, la fiction « *d'un voyage de travail et d'amitié en Union soviétique* » est maintenue. L'explication cependant devenait insuffisante sur le plan international à la veille du sommet arabe de Bagdad, le 2 novembre.

L'agence Algérie Presse Service a annoncé ce lundi 30 octobre que M. Abdelaziz Bouteflika a quitté Moscou pour l'Irak, où il présidera la délégation algérienne à la conférence des ministres des affaires étrangères qui devait s'ouvrir dans la journée.

Ces problèmes réglés, l'incertitude demeure quant à la nature de la maladie du président et à la date de son retour. Il est peu probable que le chef de l'État revienne à Alger pour la célébration, le 1er novembre, du vingt-quatrième anniversaire du déclenchement de la lutte de libération nationale. Cette commémoration se fait d'ailleurs depuis plusieurs années de façon discrète. Elle est marquée pour l'essentiel par un dépôt de gerbe du chef de l'État au « carré des martyrs » du cimetière d'El Alia.

Hormis sa brève rencontre devant les caméras de la télévision soviétique avec MM. Brejnev et Kossyguine le 16 octobre, le président n'est pas apparu en public depuis son retour de Damas le 24 septembre. C'est alors, semble-t-il, que sa santé a été brusquement affectée. En l'absence d'indications officielles, il est seulement possible de relever qu'il a d'abord été soigné à l'hôpital militaire de l'A.N.P. (ex-Maillot) avant de partir, accompagné de son urologue, pour l'Union soviétique dans les premiers jours d'octobre. Interprétant les indications données samedi à Moscou, nombreux sont ceux qui estiment que le chef de l'État a subi une intervention chirurgicale et se trouve désormais en convalescence.

Celle-ci se prolongera-t-elle, et le président est-il à l'abri désormais d'un retour offensif de la maladie ? Ce sont les questions que l'on se pose maintenant. Depuis cinq semaines, en dépit des bruits alarmistes diffusés à l'étranger et dans les milieux et les capitales hostiles au régime algérien, le pays vit dans le calme.

Pas d'intérim

Dimanche, la réunion du conseil des ministres a été annulée pour la cinquième fois consécutive. Le rôle attribué par la Constitution au chef de l'État est immense. Premier magistrat, il est aussi le dirigeant suprême du parti. Il est appelé à prendre en dernier ressort toutes les décisions importantes, à arbitrer les différends, à concilier les tendances et les courants. La loi fondamentale prévoit, certes, qu'il « peut » désigner un vice-président et un chef du gouvernement, mais il s'en est abstenu. Si, selon la Constitution, le président de l'Assemblée populaire nationale assure la transition en cas de vacance du pouvoir, en revanche, aucun intérim n'est prévu s'il y a empêchement temporaire. Dans la pratique, on constate que, au moins pour les activités traditionnelles de représentation, le président est remplacé par le colonel Mohamed Salah Yahiaoui, numéro deux du parti F.L.N., à qui est revenue également la tâche d'ouvrir et de clore le congrès de l'Union des femmes.

Officiellement, le président Boumediène reste à la barre. *El Moudjahid* le rappelle implicitement chaque jour en publiant en première page ses « *messages* » à des dirigeants étrangers. Dimanche encore, il a ainsi exprimé aux présidents irakien et syrien sa « *joie* », à la suite de l'accord politique intervenu entre Damas et Bagdad. « *Celui-ci*, a-t-il dit, *constitue un exemple et une réponse positive pour la mise en échec des plans impérialo-sionistes.* »

DANIEL JUNQUA.

Ouganda

La « drôle de guerre » avec la Tanzanie

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — *D'abord, le président Idi Amin accuse la Tanzanie d'attaquer le territoire ougandais. Dar-Es-Salaam y oppose le démenti le plus catégorique. Affaire close ? Deux semaines plus tard, le dictateur de Kampala revient à la charge. Cette fois, le vendredi 27 octobre, la radio ougandaise parle de* « deux attaques tanzaniennes appuyées par des Cubains », *l'une en direction de l'aéroport d'Entebbe, à travers le lac Victoria, et l'autre sur le marché de Masaka.* « Absurde », *répètent les Tanzaniens, soucieux de n'engager aucune polémique, mais qui pourraient ajouter, s'ils le voulaient, qu'aucune unité cubaine ne se trouve sur leur territoire. Pourtant, le président ougandais fait savoir qu'une unité de son armée a été balayée, que des chars tanzaniens participent à l'*« invasion » *et que des* « unités-suicide » *ougandaises sont passées à la contre-offensive.*

Visiblement, au moment où il accueille chez lui un sommet des Etats africains de la « ligne de front », le président Nyerere a d'autres chats à fouetter que de chercher querelle à un voisin de tout temps incommode. En outre, le chef d'Etat tanzanien a gardé un bien mauvais souvenir de l'appui offert en 1972 à M. Milton Obote, quand les partisans de l'ancien président ougandais, renversé par M. Idi Amin l'année précédente, avaient tenté de reprendre le pouvoir par la force.

Mais il est difficile d'ignorer le président Idi Amin. On peut invoquer toutes sortes de raisons à la tension actuelle : crise interne du régime ougandais, difficultés avec une unité indisciplinée et même, éventuellement, incidents mineurs de frontière. Tout cela est possible sinon vraisemblable. Des témoins interrogés à Kampala comme à Masaka indiquent que la situation était apparemment calme samedi encore. Peut-être vaudrait-il mieux alors se demander si le président ougandais, en suscitant une crise avec la Tanzanie, ne tend pas ainsi un piège au président Nyerere. Mais ce dernier n'est pas homme à se laisser prendre, surtout lorsque la manœuvre est aussi évidente : tout en démentant catégoriquement les allégations ougandaises, il a ignoré jusqu'à présent les provocations de Kampala.

Une question demeure toutefois : pourquoi le maréchal Idi Amin Dada se donne-t-il tant de mal pour aboutir à une crise frontalière alors que, lui-même, si l'on en croit les comptes rendus de son propre journal Voice of Uganda, *n'y croit pas trop ? L'explication d'une crise interne du régime demeure insuffisante : mécontent de l'embargo commercial que les Etats-Unis viennent de lui infliger pour des* « raisons humanitaires », *le président ougandais ne s'est pas retourné contre les ressortissants américains dans son pays. Cherche-t-il à détourner l'attention ou à se venger d'une autre façon ?*

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Rhodésie

● LA CONFERENCE AU SOMMET des pays de la « ligne de front », qui s'est tenue dimanche 29 octobre 1978 à Dar-Es-Salaam, en l'absence du président du Mozambique, M. Samora Machel, n'a pu parvenir à des résultats concrets. Les présidents de la Tanzanie, du Botswana, de la Zambie et d'Angola ont eu une série d'entretiens bilatéraux mais n'ont pas conféré ensemble. Il semble que le président Machel s'est abstenu de venir à Dar-Es-Salaam ou de s'y faire représenter en raison des problèmes qui divisent les pays de la « ligne de front » depuis plusieurs mois. — *(Reuter.)*

Kenya

● L'ELECTION, samedi 28 octobre, d'un exécutif national de la KANU (Kenya Africain National Union) constitue un succès pour le président Arap Moi et son entourage. La conférence générale du parti unique kényan, réunie à Nairobi, a porté à sa vice-présidence M. Mwai Kibaki, économiste déjà nommé vice-président de la République le 10 octobre, tout en conservant le ministère des finances. Le poste de *chairman* (numéro trois du parti) est revenu à M. Isaac Okero, ministre des télécommunications, et celui de secrétaire général à M. Robert Matano, ministre des affaires communales. — *(Corresp.)*

ASIE

Les nouvelles orientations de la Chine

(Suite de la première page.)

Six mois ayant passé, à l'occasion du onzième congrès du P.C.C., le président Hua Kuo-feng accuse les « quatre » d'avoir « *déformé et altéré* » certaines citations de Mao Tse-toung, souhaite que l'étude de la théorie soit liée à celle de la pratique, mais affirme que « *le président Mao était la clairvoyance même* », « *le plus grand marxiste de notre temps* », et invite le parti à « *une application intégrale* » de sa ligne révolutionnaire.

L'accent est, par la suite, mis sur une compréhension « globale » de la pensée de Mao Tse-toung, de son « esprit » par opposition à des références trop littérales à des formules isolées de leur contexte historique.

Une étape nouvelle, décisive, est franchie en *juin* 1978. Le 1er juin, le journal *Clarté* publie un article d'un « *commentateur spécial* » (on sait aujourd'hui qu'il s'agissait d'un universitaire de Nankin) déclarant que le marxisme-léninisme et la pensée de Mao Tse-toung ne constituent pas des « *critères de vérité* » mais doivent être soumis à l'épreuve de la pratique qui seule « *permet de démontrer la vérité* ». M. Teng Hsiao-ping — dont la personnalité est au centre de toute cette affaire — s'engage personnellement le lendemain dans le débat en déclarant le 2 juin, au début de son discours à la conférence sur le travail politique dans l'armée : « *Il est hors de doute que nous ne pouvons à aucun moment aller à l'encontre des principes fondamentaux du marxisme-léninisme et de la pensée de Mao Tse-toung. Mais nous devons les relier à la réalité, analyser et étudier les conditions réelles pour résoudre des problèmes pratiques* ». De multiples textes et discours invitent actuellement à « *bien comprendre* » ces paroles. Dans un dernier stade, enfin, de multiples conférences se son ttenues sur le « *critère de la vérité* » en vue d'« *émanciper les esprits* » et, pratiquement, de définir les nouveaux alignements idéologiques. Ce qui ne va pas sans quelques faux pas. Le général Hsu Shih-yu, commandant de la région militaire de Canton, membre du bureau politique, plus militaire qu'idéologue, et qui n'a rien d'un gauchiste, écrivait encore, le 8 septembre, dans *le Quotidien du peuple*, que « *la ligne révolutionnaire du président Mao constitue la seule ligne juste de notre parti* » et que le président défunt avait « *toujours indiqué l'orientation* » à suivre dans les luttes internes du régime. Un mois plus tard, devant les militaires sous son commandement, il corrige le tir pour dénoncer tout « *culte de la personnalité* » et admettre que « *certains points de vue ou conclusions isolés formulés par des dirigeants révolutionnaires dans des conditions historiques données peuvent être modifiés compte tenu de la situation objective* ». On ne saurait mieux dire et *Clarté*, décidément très en flèche dans cette affaire, écrivait déjà, le 19 septembre : « *Aucun parti ni aucune personne n'est infaillible.* »

Des « divergences fondamentales »

Ce retour en arrière est d'abord révélateur de la gravité du débat qui agite le monde politique chinois sur le problème de l'héritage maoïste. C'était une chose de sélectionner dans cet héritage ce qui pouvait convenir aux circonstances du moment. C'en est une autre de dire que Mao lui-même a pu se tromper et que son héritage n'est que partiellement acceptable. A l'heure actuelle encore, le débat reste extrêmement serré sur ce sujet, et, s'il est évident que M. Teng Hsiao-ping y est personnellement engagé, la presse ne cache pas que des « *divergences fondamentales* » demeurent. Le fait que le journal *Clarté* ait été beaucoup plus audacieux et qu'il ait joué un rôle d'avant garde dans toute l'affaire par rapport au *Quotidien du peuple*, organe du comité central, démontre d'ailleurs que la direction du parti est elle même divisée : ou l'était... car la prééminence donnée aux thèses de M. Teng Hsiao-ping est apparement l'un des résultats de la réunion élargie du bureau politique qui s'est tenue aux alentours du 1er octobre et qui a déjà entraîné, entre autres décisions connues, le remplacement de cinq premiers secrétaires du parti dans les provinces chinoises. La question est précisément de savoir si les vues actuellement exprimées sont acceptées, bon gré mal gré, par tout le monde ou si le très dynamique vice-président chinois se livre encore une *fois* à un « forcing » idéologique pour mettre ses collègues devant le fait accompli. Certains des conférenciers qui prennent la parole en ce moment devant des auditoires sur le thème du « *critère de la vérité* » semblent avoir quelques doutes sur le sujet et expriment l'espoir de ne pas avoir à payer plus tard l'audace de leurs propos.

Reste enfin un problème politique particulièrement délicat soulevé, implicitement, par ce débat. Si Mao Tse-toung a pu commettre des erreurs, s'il a pu prendre certaines décisions de manière trop isolée, que doit on penser des deux résolutions du bureau politique en date du 7 avril 1976, adoptées « *sur proposition de notre grand dirigeant, le président Mao* », qui destituaient M. Teng Hsiao-ping de toutes ses fonctions et nommaient M. Hua Kuo-feng à la tête du gouvernement et du parti ; la question est d'autant plus grave pour le président du P.C.C. que devant le onzième congrès le maréchal Yeh Chien-ying citait comme principal et indiscutable témoignage de la légitimité du pouvoir hérité par M. Hua Kuo-feng cette phrase de Mao Tse-toung: « *C'est toi qui diriges les affaires, alors je suis tranquille.* »

ALAIN JACOB.

Inde

290 MILLIONS DE « PAUVRES »

New-Delhi (U.P.I.). — Près de la moitié (46 %) de la population de l'Inde, soit quelque 290 millions de personnes, vivent au-dessous de ce qui est officiellement considéré comme la « ligne de pauvreté » — un revenu de 60 roupies (7,5 dollars) par mois, — a déclaré, récemment, devant le collège national de défense, le ministre des finances, M. H. M. Patel.

LA VALSE N'EST PLUS UN PLAISIR « DÉCADENT »

Pékin (A.F.P.). — On a valsé entre Chinois, samedi 28 octobre, à Pékin. C'est un événement. Et, dans une semaine, ce sera au tour des étrangers de pouvoir goûter de nouveau, sous un patronage officiel chinois, et pour la première fois depuis plus de douze ans, à ce plaisir « décadent et bourgeois » banni par la révolution culturelle.

L'agence Chine nouvelle a annoncé qu'une soirée culturelle, organisée samedi 28 octobre pour célébrer la clôture du dixième congrès de la jeunesse, s'était achevée « avec trois cents jeunes gens et quelques délégués dansant la valse dans l'arène », où s'était tenue la réunion.

D'autre part, le Club international, organisme officiel chinois offrant à la colonie étrangère de Pékin certains services, tels que restaurants, cinémas, salles de jeux, coiffeur, et même depuis quelques semaines un salon de massage, organise un bal samedi 4 novembre.

Le Monde

politique

DEVANT CINQ MILLE JEUNES RÉUNIS A L'EUROFESTIVAL

M. Barre : « Il faut que l'Europe fasse le poids »

L'Eurofestival organisé samedi à Paris par les jeunes démocrates-sociaux (C.D.S.), a rassemblé, porte de Pantin, plusieurs milliers de participants : cinq mille cinq cents, selon les organisateurs.

Etaient invités : les jeunes des formations politiques qui constituent, avec le Centre des démocrates-sociaux, le parti populaire européen : démocratie chrétienne italienne (environ neuf cents représentants, toujours selon les organisateurs), C.D.U. et C.S.U. allemandes (sept cents délégués), parti social-chrétien belge (quatre cent cinquante délégués), « Fine Gael » irlandais (cinquante délégués), parti chrétien-social luxembourgeois, et parti catholique populaire des Pays-Bas.

La formule de l'Eurofestival mêlait les variétés et la politique. La plupart des interventions furent, bien sûr, marquées par de vibrants plaidoyers pour l'Europe, mais aussi par une volonté de répondre aux arguments développés habituellement par M. Michel Debré, par exemple. Ainsi M. Emilio Colombo souligna-t-il qu'il serait « indécent » de croire que l'Assemblée européenne élue au suffrage universel outrepasserait ses droits et violerait les traités.

Au programme des variétés figuraient la fanfare l'Alouette, de Pithiviers, le Martin Circus, un groupe antillais, le grand orchestre du Splendid et le chanteur de rock Chuck Berry.

L'Eurofestival s'est ouvert, samedi 28 octobre en début d'après-midi, sur l'aire du nouvel hippodrome de Paris, porte de Pantin. Sous une tente de cirque avaient lieu les numéros de variétés et les interventions politiques : sous un autre chapiteau étaient installés les stands ouverts par les sections locales ou départementales des jeunes démocrates-sociaux ou par des représentants des formations membres du parti populaire européen.

Les personnalités qui sont intervenues à la tribune du Festival sont notamment MM. Charles-Ferdinand Nothomb, président du parti social-chrétien belge, Bernard Stasi, vice-président du C.D.S., Jacques Barrot (C.D.S.), ministre du commerce et de l'artisanat, Pierre-Bernard Raymond (C.D.S.), secrétaire d'Etat.

M. Emilio Colombo, président du Parlement européen a déclaré : « *Personne, parmi les Européens sincères, n'a jamais considéré que le Parlement élu directement outrepasserait ses droits et ses pouvoirs ou qu'un parlementaire européen pourrait abuser de son mandat. Les pouvoirs du Parlement européen sont inscrits dans les textes. Il serait indécent de croire que des parlementaires se font élire pour violer les traités en vigueur.* »

M. François Bordry, président des jeunes démocrates-sociaux, s'est adressé à M. Raymond Barre, présent alors au premier rang de l'assistance, en ces termes : « *Nous espérons que nos partis s'accorderont sur une liste unique à l'U.D.F. (...) Cette liste, nous souhaitons qu'elle contribue, elle aussi, au moins autant que les dernières élections législatives, au renouvellement du personnel politique.* »

M. Barre, après avoir salué les pays d'Europe représentés sous le chapiteau, a affirmé : « *L'Europe a commencé à marcher sur la voie de l'union dans une époque de prospérité sans précédent. En 1973, lorsque la crise est venue, nous avions pu craindre que le Marché commun se disloque mais ce qui avait été fait a tenu. (...)*

« *J'ai participé à ce que l'on a pu appeler l'Europe des technocrates. Ces technocrates ont fait ce qu'ils ont pu et ce qu'ils ont fait a tenu. Ils ne galvaudaient pas les patries auxquelles ils étaient attachés, mais ils avaient compris que l'Europe devait se construire méthodiquement.* »

Le premier ministre a ajouté : « *Nous voyons bien que nos petits Etats, nos petites nations, auront de redoutables concurrents dans les Etats-continents. Il faut que l'Europe fasse le poids. Et elle ne peut faire le poids que si nous nous unissons. A nous de vous remettre, dans vingt ans, l'outil qui sera capable de faire face à la concurrence. Et nous ne forgerons l'outil que si nous savons faire progresser une civilisation fraternelle.*

» *Il est de notre intérêt de montrer notre volonté politique de faire de l'Europe un ensemble monétaire qui complète l'ensemble commercial.* »

M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., président du conseil de l'U.D.F., est intervenu en début de soirée et a déclaré : « *L'élection du Parlement européen au suffrage universel direct est une condition essentielle d'une Europe solide et durable. Refuser cette élection, comme le font certains, c'est en réalité refuser l'Europe.*

» *L'élection n'augmentera pas les pouvoirs de l'Assemblée européenne. Elle en renforcera l'autorité et l'influence. Elle donnera un souffle nouveau à une Europe trop mercantile, trop bureaucratique, et trop peu soucieuse des Européens.* »

Avant que ne commencent les spectacles et les interventions politiques, trois commissions s'étaient réunies pour discuter de l'emploi, de l'environnement et de la défense des libertés. M. Leonid Pliouchtch a participé aux travaux de la commission sur les libertés. Dans le texte adopté à cette occasion, on lit notamment : « *Il est intolérable que, face aux violations répétées des droits de l'homme, l'Europe se taise ; que, pour préserver quelques débouchés commerciaux, l'Europe des marchands ignore ceux qui veulent se libérer des régimes totalitaires.* »

NOËL-JEAN BERGEROUX.

ROCK AROUND EUROPE

Les jeunes Européens réunis pour l'Eurofestival ont accueilli poliment et avec des applaudissements de bon aloi les personnalités politiques venues les saluer. Ces manifestations de sympathie n'allèrent toutefois jamais jusqu'à l'enthousiasme : M. Barre n'est pas homme à électriser les foules, l'activité déployée en arrière-plan par les techniciens des artistes pendant certains discours constitua parfois un brouillage très... efficace ; enfin, toute l'Europe ne parle pas français, et il était difficile aux participants non francophones — plusieurs centaines — de manifester spontanément leur adhésion à des propos qu'ils comprenaient mal ou pas du tout.

Chuck Berry, lui, parle une langue que tout le monde comprend : le rock and roll. Et ce fut une belle fête. Jeunes centristes « bon chic, bon genre », anciens louveteaux convaincus du destin communautaire des peuples, « Européens » de Pantin, du dix-huitième et du dix-neuvième arrondissement, venus en voisins, rockers authentiques qui avaient un peu escaladé les barrières, tous ceux-là se retrouvaient bientôt serrés, debout autour de la scène, dressés sur les chaises, frappant dans leurs mains au-dessus de leur tête. Un tabac !

Et les « politiques » n'avaient pas tous déserté : M. Lecanuet, ravi, oscillait au rythme de la foule des premiers rangs, M. Eugène Claudius-Petit resta jusqu'à la fin, visiblement enchanté. M. Bernard Stasi, enfin, finit par escalader la scène pour montrer qu'il aimait toujours autant danser. Et toujours aussi mal.

Quant à Chuck Berry, il sembla oublier, après quelques chansons, sa propension, paraît-il, notoire à l'économie. Il joua un peu plus longtemps que ce à quoi l'obligeaient les 12 000 dollars qu'il avait reçus.

Le fait que son répertoire fut le même qu'il y a dix ans et le même qu'il y a quinze ans, ou à peu près, ne pouvait que favoriser la communion des générations européennes. Rock around Europe ! — N.J. B.

Le M.D.S.F. estime être « la gauche dans la majorité »

Le Mouvement démocrate socialiste de France a réuni, samedi 28 et dimanche 29 octobre, son troisième congrès national à Issy-les-Moulineaux.

Né en 1972 du regroupement d'anciens membres de la S.F.I.O., le parti, que préside M. Max Lejeune, sénateur, maire d'Abbeville, se réclame de la gauche et du « *socialisme de Jaurès et de Léon Blum* ». Il professe aussi un ardent anticommunisme. En 1978, pendant la campagne électorale, ses dirigeants ont participé à la création de l'Union pour la démocratie française dont le M.D.S.F. se considère aujourd'hui comme « *la quatrième composante* ». Il regrette toutefois la modestie de ce rang. « *Le parti radical*, constate M. Lejeune, *n'a guère plus d'adhérents que nous et pas davantage d'élus, or il est la troisième composante.* »

A plusieurs reprises, le M.D.S.F. a tenté de se rapprocher d'autres anciens socialistes comme les amis de M. Léon Boutbien (« Présence socialiste ») ou ceux de M. Eric Hintermann (parti socialiste démocrate). Sans succès. M. Boutbien a rejoint le R.P.R. et M. Hintermann, tout en se rapprochant de la majorité, a jusqu'à ce jour refusé d'adhérer à l'U.D.F.

Au cours des travaux du congrès la nécessité d'un regroupement a de nouveau été évoquée mais, semble-t-il, sans grand espoir. M. Lejeune a dénoncé dans l'attitude du P.S.D. « *une démarche qui, volontairement, crée une confusion systématique avec le M.D.S.F.* ». Un texte a néanmoins été adopté qui « *approuve le processus de regroupement de tous les démocrates socialistes* » et donne mandat au bureau du Mouvement « *de prendre, dans les plus brefs délais toutes mesures utiles pour assurer leur rassemblement* ».

Les démocrates socialistes se veulent « *la gauche dans l'U.D.F.* » et, sans remettre en cause leur appartenance à l'alliance, ils réclament une politique sociale plus active et une plus grande considération à l'égard de leur formation. M. Lejeune a déclaré dimanche : « *Nous sommes la gauche dans l'U.D.F., nous y sommes loyaux, nous y sommes par conviction et par raison, car nous avons eu le sentiment d'être des utilités qu'on a usées.* »

M. Georges Donnez, ancien député, a affirmé : « *Nous ne craignons pas de dire à nos alliés : ou bien l'Union pour la démocratie française aura une expression social-démocrate, ou elle ne sera pas. C'est pourquoi nous disons au gouvernement : nous comprenons vos difficultés (...) mais, de grâce, ne vous montrez pas inflexible, soyez à l'écoute de l'anxiété populaire.* »

A ces inquiétudes, M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., invité dimanche à participer aux travaux, a répondu en ces termes : « *Le M.D.S.F. doit avoir sa place pleine et entière au sein de l'U.D.F. Vous êtes, pour nous, les authentiques représentants du socialisme, les héritiers d'une tradition de liberté de justice et de solidarité.* »

M. Max Lejeune a été reconduit à la présidence du parti.

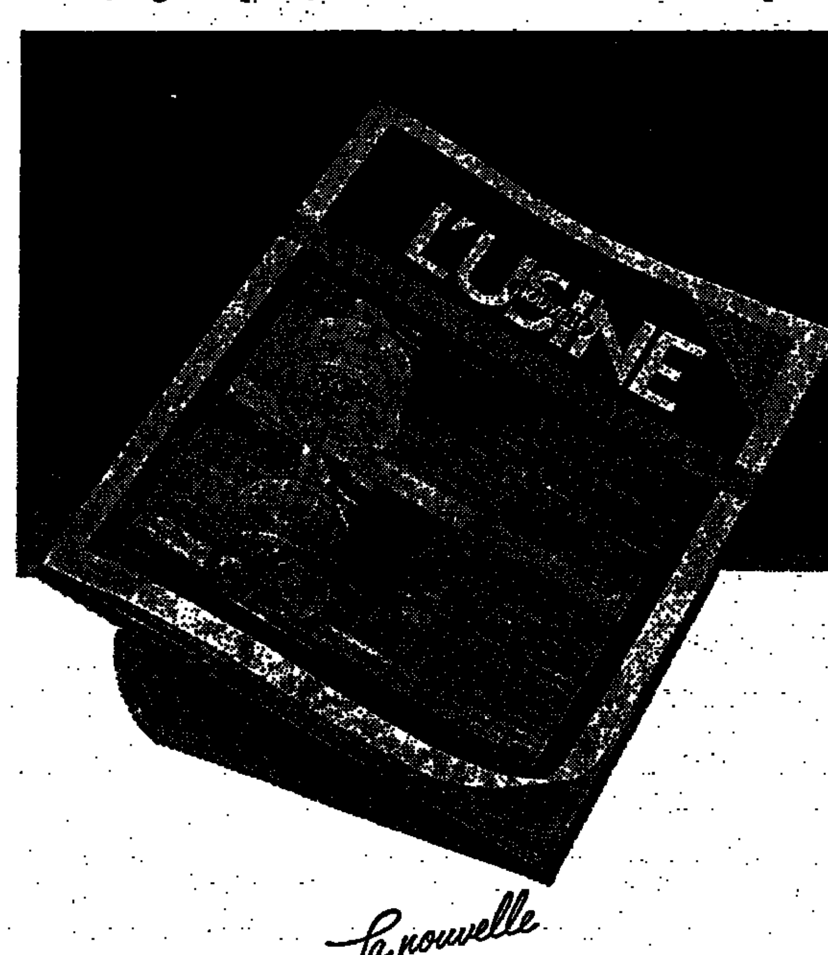
N.-J. B.

La bataille industrielle, c'est notre affaire à tous.

Bataille : Parce que, depuis cinq ans, tous les pays, toutes les entreprises, sont engagés dans la plus impitoyable des courses aux débouchés. Nos concurrents viennent de partout : d'Europe, d'Amérique, du Japon. Et aussi du Tiers Monde. Demain, de Chine. Une bataille industrielle mondiale. Chacun doit vendre ou régresser. Vendre ses produits. Manufacturés, c'est-à-dire fabriqués dans les usines. Et supérieurs aux autres par la qualité, l'originalité, l'efficacité, le prix.

Notre affaire à tous : Parce que notre société vit, en grande partie, directement ou indirectement de l'industrie, de sa prospérité. Seule une industrie nationale forte garantit l'emploi, le niveau et la qualité de la vie et la place de la France dans le monde. Soutenir l'idée industrielle est devenu l'impératif individuel numéro 1.

L'industrie nouvelle : L'industrie, pleinement consciente de l'enjeu, a choisi de lutter. Et de se transformer. Ses objectifs sont multiples • Investir, pour adapter son appareil de production aux marchés qu'elle peut gagner • Renforcer la gestion de sa production • Se doter d'une véritable force de vente (*et d'achat*) • Développer des emplois techniques • Lancer des programmes de recherches réalistes et adaptés • Parler moins d'économies d'énergie et de matières premières, mais en faire • Donner aux techniciens, à l'ingénieur, la place que leur métier mérite • Susciter de nouvelles vocations d'industriels, créer de nouvelles entreprises, etc.



A cette industrie nouvelle, confrontée à tant de difficultés, il faut une information nouvelle. Un journal. Son rôle : montrer à l'entreprise, à tous ceux qui y consacrent leur vie d'hommes, les voies de l'avenir. C'est ce rôle que veut jouer L'Usine Nouvelle. Simplement, en s'efforçant de donner, pour tout problème industriel, qu'il soit immense ou pratique, une solution.

C'est pourquoi, puisque l'industrie change, L'Usine Nouvelle change :

dans sa forme • elle sera plus compacte, plus maniable, plus commode • elle sera d'une lecture plus aisée.

dans son fond • l'édition hebdomadaire est conçue comme un guide pour l'action de toutes les fonctions, tous les jours • l'édition mensuelle est consacrée aux techniques et aux techniciens • dans chaque édition, des rubriques nouvelles rigoureusement adaptées aux besoins actuels des hommes de l'industrie.

Quelques exemples des nouvelles rubriques de L'Usine Nouvelle:

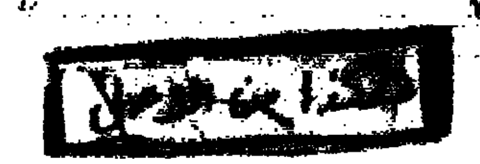
Hebdomadaire: "Cette semaine" (en un coup d'œil, l'explication de l'actualité). "Industries et Marchés" (tout ce qu'il faut savoir sur vos marchés et vos concurrents). "Dossier" (faits et chiffres sur la grande question *industrielle de l'heure*). "*Acheter/Vendre*" (*rubrique* permanente de marketing industriel). "L'homme au travail" et "Le marché de l'emploi".

Mensuel: "Leurs solutions" (des cas vécus à l'usine). "Un métier" (une fonction technique, une carrière). "Les utilisateurs parlent" (les techniciens jugent leurs équipements).

26 octobre 1978. Pour mieux aider l'industrie nouvelle, l'usine nouvelle change.



15, rue Bleue - 75009 Paris - Téléphone 248.72.37.



POINT DE VUE

Le naufrage du radicalisme

par Guy GENNESSEAUX (*)

DEPUIS vingt ans, le radicalisme se meurt. Après le dernier congrès du Mouvement des radicaux de gauche et ses soubresauts, après les sordides péripéties qui ont amené ce parti à vouloir se séparer de Robert Fabre, une question se pose encore : le M.R.G. est-il définitivement mort après un suicide collectif ? Suicide collectif parce que, d'un côté, Robert Fabre, son fondateur, seule personnalité de stature nationale qui incarne le radicalisme et tout le radicalisme, est aujourd'hui considéré comme un pestiféré par ceux-là mêmes qui n'ont existé que par lui et parce que, de l'autre côté, cette décision est acceptée avec jubilation par quelques « partisans » qui, au nom des principes prétendument de gauche, ne tiennent tout simplement qu'à sauver quelques positions électorales, quel que soit le prix à payer, ce qui est intrinsèquement une idée de droite.

On peut le regretter. Mais la politiue n'étant pas faite de sentiments, même s'il est amer, le constat aujourd'hui est celui d'un grave échec. Ce constat sera-t-il celui d'un acte de décès ou bien reste-t-il encore une idée mobilisatrice pour ceux qui considèrent que le radicalisme est une idée forte ? Pour notre part, nous pensons que le M.R.G., dans sa forme actuelle, ne pourra poursuivre longtemps cette politique de « gadget » qu'il est condamné à mettre en œuvre pour s'affirmer. Maintenant qu'il n'est plus porteur de l'espoir commun que suscitait la gauche unie autour du feu du programme commun, le M.R.G. sera conduit peu à peu à n'être qu'un laboratoire d'idées reçues, même si elles sont revendues avec plus de talent, dans le cadre d'une campagne style « Etat spectacle ».

Ah ! si lors du dernier congrès de Paris les vrais problèmes qui se posent aujourd'hui au radicalisme d'opposition avaient été soulevés ! Que penser de la social-démocratie ? Que penser d'une politique de dialogue, voire de collaboration sur certains points avec un pouvoir qui en aurait la volonté ? Cela aurait été tout de même plus sérieux.

Il eût été préférable d'analyser la situation générale posée par la réalité du « giscardisme » et d'engager au nom du Mouvement un dialogue politique concret avec le chef de l'Etat. D'une certaine manière, avec talent, et nous l'espérons avec une certaine réussite, Robert Fabre s'est attaché à cette tâche délicate mais si importante pour l'avenir de la démocratie française en cas de réussite. Au lieu de collaborer à cette tâche, le M.R.G. choisit l'autre voie, celle qui, malheureusement, le conduit à s'effilocher au rythme du temps qui passe et des élections qui le feront trépasser.

Certes, le M.R.G. pourrait prendre la tête d'une croisade pour la résurgence de l'union de la gauche ; ce serait moralement de grande portée, mais assuré d'un échec, les Français ayant démontré leur aversion pour le projet qui leur était proposé.

C'est pourquoi il nous semble ne demeurer qu'une seule voie : celle d'un parti de centre-gauche, véritable parti d'opposition et de proposition, parti de dialogue et de réformes, indépendant de la querelle de la gauche comme de celle du pouvoir. Les radicaux de gauche sont les mieux placés pour réaliser ce projet, parce que, précisément, ils ont été jusqu'à l'extrême limite des concessions vis-à-vis des partis marxistes ou d'obédience autogestionnaire, parce qu'ils ont, jusqu'au bout et sans faille, joué le jeu de l'union de la gauche, et qu'ils ont retrouvé leur liberté sans trahison. Ils peuvent donc, en toute honnêteté, et c'est leur devoir, rechercher la voie du changement nécessaire qui est celle, selon nous, d'une expérience social-démocrate. Le seul problème est de savoir si un tel parti, dont les Français ressentent confusément le besoin, a des chances de se composer sur les débris de la diaspora radicale et sur toutes les illusions perdues de tous côtés depuis quinze ans que l'union de la gauche n'est qu'un lent et beau combat sans cesse perdu par la faute même de la somme de ses propres espoirs contradictoires qui n'arrivent jamais à faire une addition complète.

Cette interrogation, nous voulons la mener jusqu'au bout de sa logique ; c'est celle que doit conduire, dans un grand élan de foi et de confiance, tous ces hommes politiques anonymes ou importants, crédibles ou dépassés, jeunes ou moins jeunes, qui, avec de nombreux français, ne veulent plus de cette société bloquée.

Au-delà donc des appareils politiques qui ne réussissent pas à canaliser les énergies nouvelles, mais avec les hommes clairvoyants de ces appareils qui voudront bien comprendre qu'il n'est plus possible de se ranger dans la tour d'ivoire d'un bureau, fût-il national, d'un comité, fût-il directeur, les assises du radicalisme pour une gauche moderne devraient se tenir dans les plus brefs délais à la veille de cette importante échéance que sont les élections à l'Assemblée européenne, qui pourrait être un grand facteur de mobilisation.

Dans cet esprit d'ouverture et de dialogue pourrait s'élaborer, entre ceux qui parlent encore un langage très voisin, autour de la social-démocratie, un débat public devant les militants de tous bords qui permettrait de constater l'état de nos divergences et d'apprécier la somme des convergences, qui sont loin d'être négligeables. A partir de cet électrochoc que pourrait être ce grand débat public, national, nous réussirons peut-être alors à sortir du naufrage, et ce qui, à plusieurs reprises depuis ces vingt-cinq dernières années politiques (avec Pierre Mendès France — en 1967 avec la F.G.D.S., — en 1971 avec J.-J.S.-S., — avec Robert Fabre), a paru impossible ou a failli se réaliser sera enfin un objectif réaliste : la naissance d'une force social-démocrate importante assise sur un radicalisme rénové et fort.

(*) Conseiller radical de gauche de Paris, animateur de la Fédération pour une démocratie radicale (F.D.R.).

Les radicaux de gauche sont divisés sur l'Europe et sur le fonctionnement de leur mouvement

De notre correspondant

Bordeaux. — « *Les radicaux de gauche, parce qu'ils sont Européens, réalistes et régionalistes, doivent discuter du problème de l'élargissement de la Communauté économique européenne avec sérieux et sérénité. Quand on n'a pas le poids du nombre, il faut avoir la force des idées* », a déclaré samedi 28 octobre à Bordeaux M. Michel Crépeau, en ouvrant le débat préparatoire au congrès extraordinaire qui, début janvier, décidera de la participation de son mouvement aux élections européennes.

Commencée dans la sérénité, la journée s'est cependant terminée dans une certaine confusion après que le maire de La Rochelle eût demandé au comité directeur le vote d'une motion mettant les amis de M. Robert Fabre, membres de la Fédération pour une démocratie radicale (F.D.R.), en demeure de choisir entre le M.R.G. et ce que M. Michel Crépeau considère comme un groupement politique. « *Je n'ai réservé aucun sort aux minoritaires autre que celui que prévoyaient nos statuts*, a-t-il expliqué. *On ne peut appartenir à la fois à notre mouvement et à un groupe. Nos statuts sont formels. Qu'ils choisissent ! Ceux qui sont visés par ces mesures ont tort de parler d'exclusion. Il s'agit seulement de faire constater une incompatibilité.* »

Les membres de la F.D.R. ne l'ont pas entendu ainsi et ils sont partis en déclarant : « *Le vote qu'a tenté de nous imposer le président de notre parti, tendant à nous interdire de réfléchir à l'intérieur d'un club, est tout à fait contraire à la liberté traditionnelle des radicaux. Nous ne pouvons pas admettre d'avoir à voter sur un problème de liberté.* »

Dans les rangs mêmes des amis du président du M.R.G., on admet que les résultats du vote peuvent être considérés comme un demi-succès pour la F.D.R. : sur 186 présents ou représentés, il n'y eut que 90 votants (7 contre, 5 abstentions et 78 pour). Donc une majorité relativement faible qui laisse penser que le problème n'est pas définitivement tranché. Il devrait rebondir en janvier, lors du congrès de Toulouse.

Dans le débat sur l'Europe, à côté duquel « *l'affaire des minoritaires n'a strictement aucun intérêt* », selon M. Michel Crépeau, l'échéance du scrutin du 10 juin n'a pour ainsi dire jamais été évoquée. Les différents exposés ont cependant laissé transparaître des désaccords sur les conditions d'élargissement de la C.E.E. C'est ainsi que M. Jean-Michel Baylet, député de Tarn-et-Garonne, fut taxé de démagogue par quelques-uns quand il affirma son opposition à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.

A l'inverse, M. Maurice Faure, député du Lot et vice-président du conseil régional de Midi-Pyrénées, s'est fait l'avocat de « *l'Europe des hommes* » en expliquant que tous les problèmes peuvent trouver une solution lorsque existe « *une volonté politique* ». « *Ne soyons ni ange ni bête dans cette affaire*, a-t-il ajouté, *c'est-à-dire ni inconditionnellement pour, ni inconditionnellement contre.* » L'ancien ministre, qui fut l'un des signataires du traité de Rome, a vivement attaqué la Grande-Bretagne, « *entrée dans la C.E.E. d'une façon politiquement malhonnête* ». Il a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'une politique monétaire commune pour faire face au dollar.

Les radicaux de gauche ont semblé quelque peu en peine pour définir une politique précise entre le « *oui, mais* » de M. Maurice Faure et le « *non, à moins qu'un jour...* » de M. Jean-Michel Baylet.

Le débat a été, lui aussi, quelque peu escamoté. Il est en tout cas resté inachevé. Il est vrai qu'il prend une importance toute particulière dans le fief de prédilection du radicalisme, le grand Sud-Ouest qui voit dans l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun quelque chose comme une gelée de printemps ou des grêles estivales, bref, une nouvelle calamité agricole.

PIERRE CHERRUAU.

M. Mitterrand : le P.S. doit rester accroché au terrain où il se trouve

De notre correspondant régional

Marseille. — Un engagement financier de 1 million de francs, quarante mille billets « placés », des mois de préparation : la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône avait mobilisé toutes ses capacités d'initiative et tous ses moyens pour réussir sa première Fête de la rose, organisée les 28 et 29 octobre, au parc Chanot à Marseille.

La Fête de la rose n'était pas seulement destinée à relancer le militantisme des adhérents socialistes, mais également à rivaliser avec les Trente Heures de *la Marseillaise*, la fête annuelle du quotidien communiste marseillais et de la fédération communiste des Bouches-du-Rhône organisée habituellement dans le même cadre du parc Chanot. L'émulation a déplu au P.C.F., dont les responsables, comme ceux de la C.G.T. n'ont pas répondu à l'invitation qui leur avait été adressée. Un communiste contestataire, M. Raymond Jean était, en revanche, présent.

M. François Mitterrand, qui prononçait l'allocution principale, a expliqué qu'« *il est bon pour la France qu'il existe au moins deux projets politiques* ». « *Il ne serait pas supportable que le peuple de France que nous avons rassemblé, que l'ensemble des travailleurs qui croient au socialisme, demain se voient moqués et confondus parce que le parti socialiste aurait préféré gouverner dans n'importe quelles conditions*, a-t-il poursuivi. *Le P.S. doit prendre le temps qu'il faudra pour que le gouvernement de la gauche dirigé par les socialistes, soit en mesure de développer une politique socialiste et non pas la politique de nos adversaires. (...) Le parti socialiste, en dépit des sollicitations de toute sorte, doit rester accroché au terrain où il se trouve, être celui qui rassemble et refuse d'entendre les paroles de la division.* »

Le Monde

société

JUSTICE

AUX ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE

Alain Bendjelloul est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité

Alain Bendjelloul a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, le samedi 28 octobre, par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône. Les jurés, au terme de deux heures et demie de délibérations, n'ont pas suivi les réquisitions de M. Yves Chauvy, avocat général, qui avait demandé la peine de mort (*le Monde* daté 29-30 octobre).

« *Bendjelloul n'a pas tué de façon préméditée*, avait expliqué Mᵉ Jean-Louis Pelletier, l'un de ses défenseurs. *Voyez-le tel qu'il est vraiment*, *croyez la vérité qui est la sienne. Il n'aurait pas, comme l'a dit l'avocat général, tué Pellegrini et Trivico, après les avoir rackettés, car on ne tue pas la poule aux œufs d'or.* »

« *Vous avez requis cette peine de mort*, a ajouté Mᵉ Pelletier, s'adressant à M. Chauvy, *en invoquant la nécessité de l'élimination de Bendjelloul. Ce mot abominable me fait faire des rapprochements qui m'inquiètent. Ce n'est pas un chien, qu'il faut écraser et piétiner.* » « *Faites en sorte, mesdames et messieurs les jurés*, a-t-il conclu, *que ce sang qui éclabousse les juges, comme il éclabousse la justice, ne transforme pas ce prétoire en abattoir.* »

La préméditation n'a été retenue que pour l'un des deux meurtres reprochés à Alain Bendjelloul. La cour et le jury lui font accordé des circonstances atténuantes.

Le référendum

Les antécédents judiciaires d'Alain Bendjelloul ne se composent pas de peccadilles. Les prises d'otage et les attaques à main armée y alternent avec les assassinats. Ils lui valurent déjà la réclusion perpétuelle. S'ils s'y trouvent de plus banales évasions, elles permirent que certains de ces meurtres fussent commis. Les jurés des Bouches-du-Rhône n'ont pas voté la mort.

Contre Virgile Floréal, meurtrier d'un bijoutier, l'avocat général avait requis la peine capitale. Puis l'accusé avait pris la parole, et le magistrat, ce qui n'est pas précisément fréquent, avait, après cela, « nuancé » sa demande, paraissant même y renoncer. Les jurés de l'Essonne n'ont pas voté la mort.

Jean-Pierre Derycke a commis l'un de ces crimes pour lesquels les faux abolitionnistes, les « abolitionnistes-mais », qui prétendent condamner la peine de mort, veulent en réalité qu'elle demeure, dans le code et dans les faits. Il a tué un policier pendant une permission de sortir. Les jurés de Paris n'ont pas voté la mort.

Pourquoi la mort n'a-t-elle été à aucun de ces rendez-vous, où l'on pouvait légitimement, hélas ! l'attendre ? D'abord, bien sûr, parce qu'on ne saurait jamais préjuger les décisions d'une juridiction ; encore moins celle d'une cour d'assises qui, composée de juges populaires, est, par essence, « sans précédent ». On l'avait bien vu lors du procès de Patrick Henry, ravisseur et meurtrier du petit Philippe Bertrand, qui sauva sa tête alors que chacun en avait déjà disposé, notamment trois ministres en exercice.

La mort fut aussi absente parce que, à Paris et à Aix-en-Provence, l'avocat des victimes, non content de ne pas la suggérer, plaida contre elle. On assiste trop souvent, par une substitution illégale de la partie civile à l'accusation, au comportement inverse pour ne pas relever cette heureuse rupture avec la tradition.

Ne négligeons pas non plus l'importance des déclarations d'Alain Bendjelloul, dont tous les observateurs ont relevé l'intelligence, dont le président des assises a déclaré qu'elle était « exceptionnelle ». N'est-ce pas aussi l'indice que cette vie gâchée aurait pu ne pas l'être, qu'il s'en est fallu d'un rien, ce rien qui peut faire de nous tous le pire ?

Aucune de ces observations ne peut vraiment suffire à expliquer ce triple bannissement de la mort. Pas plus que de ce triple exemple on ne saurait escompter un usage nouveau, comme il existe en Belgique où dans le grand duché de Luxembourg, nations pour lesquelles la peine de mort n'existe depuis longtemps que sur le papier (1).

Les clameurs

S'il est abusif et malhonnête de tirer une opinion absolue (et même une loi nouvelle !) du petit nombre d'incidents graves constatés lors de permissions de sortir, il serait, par symétrie, vain de tirer trop d'espoir d'une poignée de décisions judiciaires.

Mais c'est une manière de référendum qui, ainsi, se met en place, le seul au fond : celui qui naît dans les juridictions qui sont en droit de prononcer la mort, mais l'écartent. Ce référendum ne date pas d'hier.

De 1968 à 1977, les assises n'ont prononcé que trente-huit condamnations à la mort, alors que mille cinq cents fois par an, environ, elle pourrait être également ordonnée. Certes, ce risque est théorique dans la plupart des cas. Mais pas dans tous, et l'on peut estimer à deux cents par an les procès où la mort ne rôde pas pour la frime, soit deux mille en dix ans. La proportion est éloquente.

Elle est plus significative que les clameurs. Les Français sont peut-être, comme l'affirment les incertains sondages, favorables à la peine de mort. Mais dans l'emportement des discussions d'après-boire, dans les échauffements de foule. Infiniment moins lorsque les opinions qu'ils affichent risquent d'avoir un effet concret.

Il suffirait d'un petit peu de courage politique pour accélérer ce mouvement, pour en faire prendre conscience. Force est de constater que ce n'est pas, aujourd'hui, ce qui fait florès.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Et encore... le grand duc vient de signer un projet de loi qui doit prochainement venir en discussion et aux termes duquel la peine capitale disparaîtra des lois du Grand-Duché.

Faits et jugements

La cour d'appel de Douai infirme un jugement favorable à M. Lemettre.

Pour atteinte à l'exercice des fonctions de délégués du personnel, de délégué syndical et au fonctionnement régulier du comité d'entreprise, la troisième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lille, présidée par M. Henri Le Gall, avait, le 18 juin dernier, condamné trois dirigeants de la Société des grands travaux du Nord (S.G.T.N.) à quatre mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve de trois ans. Il s'agissait de MM. Roger Picot, P.-D.G., Jacques Amyot, chef des services techniques, et Alain Rousseau, chef du personnel. Le plaignant, M. Bernard Lemettre, maçon, délégué C.F.D.T. et diacre du diocèse de Lille, obtenait 10 000 F de dommages et intérêts et son syndicat, partie civile, 1 000 F (*le Monde* du 30 juin).

M. Bernard Lemettre avait refusé sa mutation d'un chantier de la région lilloise sur un chantier de Saint-Omer (Pas-de-Calais). La direction avait assimilé ce refus à une démission.

La cour d'appel de Douai vient d'infirmer ce jugement. Dans de longs attendus, elle fait valoir que les faits reprochés aux dirigeants de la S.G.T.N ne sont pas établis au regard de la législation du travail. Elle estime même que la C.F.D.T. et M. Lemettre ont pratiqué en l'occurrence un « *abus de procédure* » En conséquence, la cour relaxe MM. Picot, Amyot et Rousseau. Elle condamne la C.F.D.T. à leur verser à chacun 1 000 F de dommages et intérêts, tandis que M. Lemettre devra — *(Corresp.)*

Christian Harbulot et la « machine policière ».

Mis en liberté sous contrôle judiciaire le 2 octobre par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris (*le Monde* daté 29-30 octobre), M. Christian Harbulot a déclaré à Antenne 2 : « *Quand on est pris dans la machine policière, vu la justice française, différente de la justice anglo-saxonne, on doit prouver son innocence : ce n'est pas simple du tout.* » Critiquant « *certains journalistes* » qui déclenchent des « *campagnes* », M. Harbulot — notamment soupçonné d'être le meurtrier de Jean-Antoine Tramoni qui avait lui-même tué un jeune militant maoïste, Pierre Overney — a estimé que n'« *importe qui était à la merci de ce genre d'affaire* ».

● *L'entraîneur-driver Paul Nivol*, impliqué dans l'affaire des courses truquées de Cagnes-sur-Mer, qui s'était plaint d'avoir été brutalisé par des policiers lors de son interrogatoire à Paris (*le Monde* daté 15-16 octobre) et qui avait obtenu du juge d'instruction de Grasse, où il est actuellement détenu, une expertise médicale, a décidé, par le truchement de son avocat, de ne pas porter plainte.

« *Il serait particulièrement inélégant*, a déclaré le 24 octobre Mᵉ Allessandri, *de lancer une plainte risquant d'établir un lien entre le fond de l'affaire des courses truquées et ces violences, auxquelles il appartient à la police de donner les suites nécessaires.* »

A Clermont-Ferrand

L'explosion criminelle au P.C. de la 52ᵉ division militaire

Neuf attentats en dix mois

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Dans la nuit du 27 au 28 octobre, vers 4 h. 50, une explosion a soufflé l'intérieur du poste de commandement de la 52ᵉ division militaire qui a son siège à Clermont-Ferrand. Une charge de 10 kilos d'un explosif non encore déterminé avait été déposée par un groupe qui a laissé sur place trois tracts ronéotypés, signés « Anarchiquement vôtre ». Dans ces tracts, les auteurs de cet attentat exprimaient leur soutien aux contestataires du Larzac qui organisaient, le 28 octobre, une journée nationale d'action.

Au moment de l'explosion, quatre personnes, dont le général Merlin, commandant de la 52ᵉ division militaire, étaient présentes au poste de commandement, mais aucune n'a été blessée.

Qui sont ces poseurs de bombes qui tiennent périodiquement à Clermont-Ferrand le haut du pavé de l'actualité et qui se jouent allègrement des policiers ? Dans la capitale de l'Auvergne, l'opinion publique se pose la question : ils viennent, en effet, d'agir pour la neuvième fois en dix mois. Les enquêteurs du service régional de la police judiciaire observent le plus grand mutisme. Ils savent toutefois, pour l'heure, que d'autres attentats peuvent être commis ; une petite phrase du tract abandonné à dessein sur les lieux de l'explosion du quartier général le laisse entendre. Ils savent surtout que ceux qui ont décidé de s'en prendre aux bâtiments officiels ont très certainement plus d'explosifs qu'il n'en faut pour se manifester une nouvelle fois.

En effet, le 17 juin dernier, 250 kilos de nitranite ont été dérobés dans une mine d'asphalte de Pont-du-Château (Puy-de-Dôme). Cent kilos de cet explosif ont servi pour un attentat, commis le 2 juillet, contre l'émetteur de télévision au sommet du Puy-de-Dôme. Quelques kilos, enfin, dévastaient, trois jours plus tard (le 5 juillet), le centre de documentation de l'armée de l'air de Clermont-Ferrand. Il reste environ 250 kilos dans la nature.

Dans les deux cas, les attentats précédents étaient signés d'un groupe s'intitulant GINI (Groupe d'intervention des narcisses interurbains).

L'expertise en cours permettra de connaître la nature de l'explosif utilisé contre le poste de commandement de la division militaire, mais déjà un lien peut être établi : sur les neuf attentats commis à Clermont-Ferrand ou dans sa région ces six derniers mois, certains sont signés du même mystérieux GINI, et dans tous les cas ils « collent » à l'actualité.

Le 22 juin, le GINI fait sauter simultanément deux panneaux publicitaires Milt (panneaux mobiles d'information locale et touristique) en des points différents de la ville. Depuis belle lurette, les écologistes contestaient leur présence. Le 2 juillet, l'attentat commis contre l'émetteur TV du Puy-de-Dôme est signé du même groupe. Or, peu de temps auparavant, la police avait mis fin à l'émission d'une radio libre en interpellant ceux qui en assuraient la diffusion. Enfin, le dernier attentat en date, qui s'en prend au poste de commandement, se produit alors que l'on reparle du Larzac et quelques jours après la visite en Auvergne du président de la République.

A Clermont-Ferrand, le malaise s'installe. Cette série d'explosions provoquait au début des haussements d'épaules ; désormais on prend la chose très au sérieux. M. Roger Quilliot, maire et sénateur (P.S.) a fait part dès dimanche de l'indignation de la municipalité : celle-ci marque « *sa réprobation pour un geste stupide qui semble s'ajouter à une déjà longue liste et qui dishonore les causes dont il se réclame* ».

A ce malaise s'ajoute l'inquiétude : les auteurs de ces actes connaissent parfaitement le maniement délicat des explosifs et aussi des systèmes à retardement. Le 22 juin, les deux panneaux publicitaires qui ont explosé de concert étaient situés à plusieurs kilomètres l'un de l'autre. En choisissant de telles cibles, ceux qui, samedi, ont signé « *anarchiquement vôtre* » font preuve de témérité. Au poste de commandement, ils n'ont pas hésité à desceller un soupirail pour poser leur bombe. Le groupe d'intervention des narcisses interurbains a choisi comme emblème une fleur, mais cette fleur a une odeur de poudre.

JEAN-PIERRE ROUGER.

LE CONGRÈS DES POLICIERS C.G.T. A TOULOUSE

Ne plus être « les flics d'un État policier »

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Le congrès national de la fédération C.G.T. police, qui réunit cinq mille membres appartenant à tous les services et à tous les grades de la police nationale, vient de se réunir à Toulouse sous la présidence de MM. René Lomet, secrétaire confédéral, et Claude Toulouse, secrétaire général.

Avant d'exposer leurs revendications — l'amélioration des systèmes de retraite, l'intégration de l'indemnité de résidence dans le traitement, la fixation du minimum de rémunération à 2 800 F — les délégués ont tenté de définir la conception démocratique d'une police nouvelle qui ne soit plus « *la mal aimée de la nation* », mais un véritable service public uniquement consacré à la protection des citoyens.

La fédération des policiers C.G.T. souhaite une décentralisation au profit des organismes élus avec une participation des conseils municipaux à la gestion du budget. Les policiers C.G.T. veulent se rapprocher des administrés, s'intégrer davantage à la vie publique, devenir des citoyens à part entière et ne plus être « *les flics d'un État policier* ». C'est dans ce sens que la fédération a émis le vœu d'aligner toutes les polices sur la fonction publique, d'obtenir le droit de grève, de participer à la vie de la nation au plan syndical et politique.

Les policiers C.G.T. souhaitent « *l'unité d'action* » avec leurs collègues des autres syndicats « *pour entreprendre efficacement une activité revendicatrice adaptée aux réalités de l'heure* ». Ils considèrent enfin qu' « *il y a trop de policiers à la porte des usines et pas assez dans les rues pour assurer la protection des personnes et des biens* ».

Le rapport Peyrefitte sur la violence évoqué au cours du débat et la fédération a jugé que « *cette société, mais l'une des conséquences d'une crise que n'est pas fatale et que les policiers se refusent à subir.*

LES DÉTECTIVES PRIVÉS SE GROUPENT AU SEIN D'UNE FÉDÉRATION NATIONALE

Les organisations de détectives privés se sont réunis, le samedi 28 octobre à Paris, pour fonder la Fédération nationale des détectives privés, organe représentatif de la profession.

Au cours de ce congrès constitutif, les détectives privés ont décidé de créer une commission nationale chargée de délivrer une carte professionnelle aux membres de la nouvelle fédération. Cette mesure a pour but, selon les organisateurs de ce congrès, de « *moraliser la profession* ». Les congressistes ont aussi évoqué la réunion à Cannes, les 17 et 18 mars 1979, du premier congrès international des détectives avec la participation de quelque cinq cents délégués venus de dix pays.

Les déclarations de M. Darquier de Pellepoix

« Il fallait à tout prix se débarrasser de ces étrangers »

M. Louis Darquier, qui signe d'Arquier de Pellepoix, ancien conseiller municipal de Paris (1935) puis nommé commissaire général aux questions juives par Pierre Laval en mai 1942. Il succédait à Xavier Vallat. Il resta à ce poste jusqu'en mars 1944. Il s'est ensuite réfugié en Espagne. Condamné à mort par contumace par la Haute Cour de justice le 10 décembre 1947, interdit de séjour à vie, il n'est jamais rentré en France depuis lors. Une demande qu'il aurait faite, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge pour rendre visite à son frère malade n'aurait pas reçu de réponse (*le Monde* daté 20-21 février 1972). Il a vécu comme traducteur attaché au ministère espagnol des affaires étrangères.

Dans l'interview publiée par *l'Express* daté du 4 novembre, Louis Darquier répondant à Philippe Ganier-Raymond dénie, à sa manière toute valeur aux chiffres cités à propos des juifs qu'il aurait livrés aux Allemands : soixante-quinze mille hommes, femmes et enfants arrêtés et déportés. « *C'est*, dit-il, *de la propagande juive.* » De même pour la disparition de six millions de juifs pendant la guerre : « *Une invention pure et simple.* »

A Philippe Ganier-Raymond qui lui demande pourquoi il a repoussé de 1937 à 1927 la date de naturalisation avant laquelle — en principe... — les Français juifs ne tombaient pas sous le coup des lois raciales, Darquier répond :

« *Mais, bien entendu, il fallait qu'il y en ait plus !*

— Plus de juifs déportés, c'est ça ?

— *Evidemment. Il fallait à tout prix se débarrasser de ces étrangers, de ces métèques, de ces milliers d'apatrides qui étaient à l'origine de tous nos maux...*

— Pour les envoyer où ?

— *Là-bas, je ne sais où, en Pologne.* »

A propos d'Auschwitz (un million de morts) : « *Je vais vous dire, moi, ce qui s'est exactement passé à Auschwitz. On a gazé. Oui, c'est vrai. Mais on a gazé des poux (...) pour désinfecter les vêtements.* »

Les photos des camps d'extermination ? « *Truquées.* » « *Ce n'était pas mon boulot de savoir ce que devenaient les juifs après.* »

A propos de la grande rafle des 16 et 17 juillet 1942, Darquier répond : « *Vous comprendrez aisément que je ne me souvienne pas avec précision de ce que j'ai bien pu faire ce jour-là.* »

L'ancien commissaire général aux questions juives dit encore : « *Jusqu'à un passé récent, j'ai toujours entretenu les meilleures relations avec l'ambassade de France à Madrid. Nous nous voyions souvent. J'assistais à leurs réceptions.* »

Mme VEIL : il y a tentative de banalisation des racistes

Interrogée dans *le Matin* du 30 octobre, sur les propos de Darquier, Mme Simone Veil, ministre de la santé, qui fut déportée à Auschwitz à l'âge de quatorze ans, déclare :

« *Ces élucubrations paraîtront énormes, insensées, à l'immense majorité, mais les autres ?* Et citant d'autres exemples : « *Il y a tentative de banalisation des racistes, des nazis, de leurs figures de proue.* » Mme Veil dit encore : « *Je me refuse à croire que ce monsieur ait pu être reçu très cordialement à l'ambassade de France, comme il l'affirme.* »

Le mensonge

(Suite de la première page.)

Le problème est bien là en effet. Plus le mensonge est énorme, mieux il peut ébranler des gens peu informés et troubler des esprits faibles. Il sert objectivement les thèses des racistes et des avocats du nazisme, peu nombreux, mais fort actifs : ils pourront désormais se référer au « document » que *l'Express* présente avec des questions, certes, incisives, mais sans le moindre commentaire. Hier, les menteurs se contentaient d'insinuer. Voici qu'ils affirment, et sur quel ton ! Les travaux historiques dont on dispose sont souvent intéressants et utiles, mais l'autorité de leurs auteurs n'est pas plus grande, en apparence, que celle de leurs contradicteurs. Ou bien ils sont le fait de témoins qui ont voulu que ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont souffert, ne soit pas oublié, mais qui apportent des récits fragmentaires, plus sentimentaux que scientifiques.

Il serait temps, grand temps, qu'un organisme de haut niveau intellectuel et moral, présentant toutes les garanties de sérieux et d'objectivité, composé de façon à ne pouvoir être contesté, rassemble la totalité des documents, témoignages et éléments disponibles. Et, ayant établi les faits, qu'il fasse connaître ses conclusions sous une forme claire, définitive, portée avec éclat à la connaissance du grand public.

Car, cette fois, c'en est trop, vraiment trop. Les rescapés ne peuvent plus se contenter de pleurer leurs morts et de maudire leurs bourreaux. Il leur faut maintenant se mobiliser pour briser le mensonge dans l'œuf. Il faut que toutes les honnêtes gens se rangent à leurs côtés pour aider à établir, avant qu'il ne soit trop tard, la vérité devant le tribunal de l'histoire. Afin de rendre à jamais impossible que, comme le redoute Mme Veil, tout cela, un jour, puisse recommencer.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

FAITS DIVERS

PENDANT LE WEEK-END

Cinq drames passionnels ont provoqué la mort de dix personnes en France

A cinq reprises, pendant ce dernier week-end, des enfants et des femmes ont été victimes de la folie de leurs proches, que rien apparemment ne paraissaient devoir transformer en meurtriers : cinq drames passionnels qui ont fait dix morts et trois blessés en France.

● *A Bobigny (Seine-Saint-Denis)*, un inspecteur des douanes, M. Francis Tassel (vingt-neuf ans) a tué son épouse Marie-Odile (vingt-sept ans) et ses deux enfants, Jean-François (quatre ans) et Caroline (dix-sept mois), dans la matinée du dimanche 29 octobre, à Selens (Aisne). Selon les premiers éléments de l'enquête, François Tassel était dans un état de surexcitation lorsqu'il est allé chercher le maire du village à l'église, durant la messe. Il était taché de sang et pieds nus. Dans la résidence secondaire qu'il possède à Selens, on a retrouvé son épouse et ses deux enfants, morts à la suite de coups portés à la tête. Incapable d'expliquer son geste, l'inspecteur des douanes a été conduit à l'hôpital psychiatrique de Prémontré (Aisne).

● *A Aubagne (Bouches-du-Rhône)*, M. Sauveur Cionti, un invalide de vingt-neuf ans, a tué, le vendredi 27 octobre, par strangulation, sa femme Jeannine, trente-huit ans, et deux de ses quatre enfants, avant de tenter de mettre fin à ses jours en absorbant des barbituriques. Une dispute serait à l'origine de ce drame. M. Sauveur Lionti est dans le coma.

● *A Marans (Charente-Maritime)*, un employé d'usine, M. Claude Poitevin, quarante ans, a tué sa femme et l'ami de celle-ci, M. François Sauvage, quarante et un ans. Il vivait séparé de son épouse depuis plusieurs mois. Il s'est rendu dimanche matin au domicile de son rival et a déchargé son fusil sur M. Sauvage, le blessant grièvement. Puis il a emmené sa femme chez lui pour la tuer.

● *A Dannelbourg (Moselle)*, un père de famille au chômage, M. Fernand Müller (trente ans) a tenté, le samedi 28 octobre, de tuer son fils à coups de fusil avant de se tirer une balle dans la tempe M. Fernand Müller, qui était ivre au moment du drame, et son fils Philippe, âgé de treize ans, ont survécu à leurs blessures.

● *A Tours (Indre-et-Loire)*, M. Roland Chevalier, quarante-cinq ans, a tué son ancienne amie, Mme Thérèse Mauberger, quarante et un ans, et la fille de celle-ci, Michèle, dix-sept ans. Une dispute est aussi à l'origine de ce double meurtre.

DEUX SUICIDES DE DÉTENUS

Daniel Pirus, vingt-cinq ans, détenu à la prison de Nancy, qui devait comparaître, ce lundi 30 octobre, devant la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle a été retrouvé pendu dans sa cellule vers 3 heures ce matin. Il était inculpé de parricide et d'assassinat.

D'autre part, à Lyon, un prisonnier placé en détention provisoire depuis le 28 janvier 1978, M. Christian Core, trente-cinq ans, inculpé de proxénétisme et d'usage de faux documents administratifs, s'est pendu le 27 octobre à la prison Saint-Paul. Trente-huit détenus se sont donné la mort depuis le 1ᵉʳ janvier 1978. En 1977, trente-trois détenus s'étaient suicidés à la même époque de l'année.

POLITIQUE

M. Marchais : je suis prêt à discuter avec Charles Tillon

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., qui était dimanche 29 octobre l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a notamment déclaré à propos du départ de M. Charles Tillon du parti communiste :

« Je suis prêt à discuter avec Charles Tillon. (...) Qu'il revienne au parti ! » Le secrétaire général a ajouté : *« Charles Tillon n'a jamais été exclu du parti communiste français. »*

A propos de la situation au sein de sa formation, M. Marchais a indiqué : *« Je vois de gens qui discutent après les différentes sessions de notre comité central, analysant, à la lumière du vingt-deuxième congrès, la situation telle qu'elle est aujourd'hui. Parfois, des camarades expriment une opinion différente sur certaines questions. »*

Le secrétaire général du P.C.F. a mis en cause la tendance majoritaire de la FEN, qu'il a implicitement accusée de jouer le rôle de « courroie de transmission » du parti socialiste. Il a noté : *« J'ai été extrêmement surpris que la délégation de la Fédération de l'éducation nationale, que nous avions reçue, et qui avait été informée en détail des conditions de la négociation, au moment où le parti socialiste a pris la lourde responsabilité de renoncer au programme commun et à l'union de la gauche, prenne la position qu'elle a prise, sans donner à ses adhérents une information complète. »*

M. Marchais, enfin, a contesté que le P.C.F. soit en déclin. Il a par exemple noté :

« Nous avons recensé dix-huit élections cantonales partielles depuis mars. Nous progressons dans onze cantons sur dix-huit ; dans sept, nous baissons. Un calcul effectué sur les suffrages exprimés dans ces dix-huit cantons fait apparaître une moyenne 25,4 % lors des précédentes élections, soit un gain de 1,76 %. Telle est la réalité électorale. »

∴

Dès dimanche soir, M. Charles Tillon a répondu au secrétaire général du P.C.F. L'ancien ministre communiste a déclaré à l'A.F.P. :

« Ma première impression, c'est que lorsqu'il s'agit d'un procès, de 27,5 % pour notre parti contre Georges Marchais a la curieuse habitude de répondre à côté de la question. Lorsqu'on l'interroge sur la révision du procès Marty-Tillon, dont l'histoire a déjà enregistré qu'il fut mené à Paris par la direction Thorez-Duclos en même temps et au nom d'actes d'accusation identiques aux procès de Prague, Marchais répond : « Ah » oui, vous voulez parler de l'ex- » clusion de Tillon en 1970, mais » le comité central n'a jamais » exclu Charles Tillon. »

» Paroles imprudentes. En juillet 1970, le centralisme dit démocratique a joué. C'est à l'instigation de Duclos, de Billoux et de la fédération des Bouches-du-Rhône dirigée par un membre du comité central que ma cellule fut chargée de m'exclure. Georges Marchais, entre autres choses, confirma les propos méprisants de Duclos contre moi à la télévision le 22 juillet 1970. »

M. Tillon se pose la question de savoir si la réponse de M. Georges Marchais ne semblerait pas *« vouloir dire que la direction du P.C.F. renonce à donner les apaisements attendus, qu'elle renonce définitivement à une véritable réparation publique à l'égard des victimes des procès staliniens en France et, qu'au lieu d'avoir changé, l'appareil créé par Thorez, semblerait plutôt prêt à resserrer les écrous pour l'application de la ligne que Brejnev attend du P.C.F. »*

A l'inverse, l'écrivain Raymond Jean, qui est l'un des signataires de la pétition déplorant les retards du P.C.F. par rapport à son vingt-deuxième congrès, a jugé, dimanche, la déclaration de M. Marchais « *extrêmement positive* ». « *Je crois que le moment est venu pour le parti communiste français de revenir sur un certain nombre de questions, de situations, d'erreurs qui ont pu être commises dans le passé, et il me semble qu'une reprise de contact ou de dialogue avec Charles Tillon, aboutissant éventuellement à ce qu'il appelle lui-même sa réhabilitation, serait une chose tout à fait juste* », a-t-il déclaré.

● *M. Paul Laurent*, membre du secrétariat du P.C.F., avait indiqué, à propos de la situation de M. Charles Tillon, vendredi 27 octobre, au micro de France-Inter : *« Sa cellule a proposé son exclusion mais elle n'a pas été ratifiée par la direction du parti. Par conséquent, Charles Tillon n'a pas été exclu. S'il n'a pas sa carte du parti communiste français, c'est que lui-même a décidé à un moment donné de ne pas la reprendre.*

» (...) Tout exclu du parti communiste peut à tout moment faire une demande de réintégration au parti s'il estime que son exclusion s'est faite sur des bases injustes, et il y a des examens permanents de ce genre de questions, des fois cela date de longtemps, des fois c'est plus proche, et nous examinons ces choses là à chaque fois avec le soin le plus extrême. »

LES COMMUNISTES DE MONTPELLIER CRITIQUENT M. ELLEINSTEIN

L'Humanité du 30 octobre publie dans sa rubrique de courrier des lecteurs une lettre de M. Gabriel Page, secrétaire de la section communiste des universités de Montpellier, dans laquelle on peut notamment lire : *« La carte du parti est-elle pour Elleinstein une carte de visite ou, mieux, un passeport ouvrant les colonnes de la presse non communiste ?*

» Libre à lui d'écrire ainsi, de se placer de fait par son activité en dehors du parti. Mais quel danger pour les communistes et pour la population qui soutient leur politique si, par malheur, ils tombaient dans le panneau de l'anti-intellectuel. Les interventions d'Elleinstein constituent autant d'effets tendant à détruire, non point le parti — ce serait trop ambitieux — mais bien cette politique d'ouverture amorcée et développée depuis le XXIIe Congrès, où l'union dans la démocratie de toutes les couches de la population constitue le danger principal pour tous nos adversaires.

L'audience momentanément accordée à Elleinstein par les médias doit faire réfléchir — pas seulement les intellectuels. Il ne s'agit pas de rejeter, condamner, comme ça, mais d'analyser la portée de ces offensives. »

Dans *le Matin* du 30 octobre, M. Elleinstein explique :

« Je ne nie pas que le P.C.F. n'ait sa part de responsabilité dans la situation actuelle — et c'est un motif réel des désaccords qui subsistent. Son analyse de l'évolution du parti socialiste est insuffisante et souvent erronée (...).

» Il faut que, dans ce pays, communistes et socialistes retrouvent le chemin de l'unité. Ils doivent pour cela regarder la situation économique dans sa vérité. Quel que soit le gouvernement de la France, nul ne pourra ignorer ni tolérer plus longtemps des situations aussi graves. Seule une politique de concertation nationale permettra d'y faire face. Dans cette concertation nationale, les syndicats ont un rôle essentiel à jouer, mais la base de cette concertation doit être l'union de la gauche. Sans elle, il n'y a pas d'alternative.

» Le danger c'est, d'une part, un parti socialiste préoccupé plus de ses conflits personnels que des grands choix politiques et sociaux et enlisé dans une politique sans avenir réel — malgré d'incontestables succès électoraux. C'est, d'autre part, un parti communiste qui refuserait les réalités de la France et de l'Europe d'aujourd'hui et qui, même en s'en défendant, se recroquevillerait sur lui-même, loin de la ligne d'ouverture du XXIIe Congrès. »

M. CHIRAC : il est plus important pour la France d'avoir des DOM-TOM que d'avoir la Corrèze.

(De notre envoyé spécial.)

Marigot. — Avant de quitter Cayenne pour les Antilles samedi soir 29 octobre, M. Jacques Chirac a estimé que « *les fonctionnaires envoyés par la métropole sont inadaptés pour la Guyane* ». « *Il faut*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse, *que l'on nomme des fonctionnaires qui se rendent compte que le règlement ne peut pas être appliqué en Guyane comme dans les autres départements.* »

Le président du R.P.R. s'est rendu dimanche 29 octobre dans la partie nord de la Martinique, où il a visité une douzaine de communes dirigées, pour la plupart, par des municipalités R.P.R. ou appartenant à la majorité. L'ancien premier ministre s'est arrêté aussi dans plusieurs communes, notamment à Ajoupa-Bouillon, Morne-Rouge et Akouba, dirigées par des municipalités communistes ou indépendantistes. Malgré l'absence des élus, il y a été bien accueilli.

A Saint-Pierre, toutefois, une douzaine de contestataires du « groupe révolutionnaire socialiste », de tendance indépendantiste, ont scandé quelques slogans : « *Chirac raciste !* »

M. Chirac a insisté, dans ses discours, sur la notion de « *majorité nationale* » et sur la lutte contre le chômage en demandant « *d'immédiates mesures de relance économique* ». Le chef du parti gaulliste a souligné : « *Il est infiniment plus important pour la France d'avoir les départements et les territoires d'outre-mer que d'avoir la Corrèze, car c'est ici que se trouve réalisée la vocation internationale de la France qui, seule, peut assurer sa grandeur.* »

Afin d'éviter tout risque d'incident, le président du R.P.R. ne devait participer à aucune réunion dans le chef-lieu, Fort-de-France, dont le maire est M. Aimé Césaire, député apparenté socialiste et président du parti progressiste martiniquais.

A. P.

● *M. Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, qui a été élu samedi 28 octobre, à Paris, président du conseil départemental de l'U.D.F. (*le Monde* du 28 octobre), a précisé qu'il s'efforcera « *d'éviter le piège d'une agitation préélectorale parisienne* ». Après avoir indiqué qu'il écrira à M. Jacques Chirac et qu'il lui demandera un entretien, M. Chinaud a ajouté : *« Un climat de bonnes relations entre les différentes formations de la majorité est nécessaire et je veux en donner l'exemple à Paris. »*

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES

AVEYRON : canton de Capdenac-Gare (2e tour).

Inscr., 7 126 ; vot., 5 355 ; suffr. expr., 5 229. MM. Pierre Riols, P.S., maire de Capdenac-gare, 3 124 voix. *ÉLU* ; Jacques Dournes, maj., 2 105.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Paulin Mazars, U.D.F., décédé le 27 août dernier, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976, avec 2 798 voix contre 2 674 à M. Claude Delbon (P.S.), sur 5 472 suffrages exprimés, 5 572 votants et 7 096 inscrits.

Les résultats du premier tour de cette élection partielle avaient été les suivants : insc., 7 126 ; vot., 5 166 ; suffr. expr., 5 031 ; MM. Riols (P.S.), 2 251 voix ; Dournes (maj.), 2 060 ; Jean-Marie Gras (P.C.), 720.

Alors que le candidat de la majorité ne gagne que 45 suffrages d'un tour à l'autre, M. Riols obtient, au second tour, 153 voix de plus que le total des voix de gauche du premier tour. Il recueille 59,74 % des suffrages exprimés, tandis que le 22 octobre dernier son score ajouté à celui du représentant du P.C. n'atteignait que 59,05 % des suffrages exprimés.]

MEURTHE - ET - MOSELLE : canton de Neuves-Maisons (1er tour).

Inscr., 22 994 ; vot., 7 935 ; suffr. expr., 7 567. MM. Robert Bouillon, P.S., 3 118 voix ; André Dupin, P.C., 2 188 ; Mme Bernadette Loevenbruch, R.P.R., 1 417 ; MM. Georges Paget, P.S.U., 591 ; Roger Parelle, cent. g., 253. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Marcel Pejoux, P.S., décédé en août dernier, qui avait été élu le 28 septembre 1975 au second tour d'une élection partielle organisée à la suite d'une décision du Conseil d'État annulant le scrutin de septembre 1973, en raison de l'inéligibilité de l'élu, M. Gérard Cureau, P.S. Marcel Pejoux l'avait emporté avec 5 120 voix contre 3 893 à M. Charles Choné, Centre dém., sur 9 103 suffrages exprimés, 9 322 votants et 19 570 inscrits. Au premier tour, M. Choné était arrivé en tête avec 2 723 voix, contre 2 333 à M. Pejoux, 2 227 à M. Dupin (P.C.), 1 216 à M. Tardy (rad.), 425 à M. Blanchot (U.D.R.), sur 8 934 suffrages exprimés, 9 104 votants et 19 572 inscrits.

Dans ce canton, où est implantée l'aciérie à oxygène de Neuves-Maisons, dont les travaux de montage sont interrompus depuis la mi-juillet, l'U.D.F. avait décidé de ne pas présenter de candidat en l'absence de « décision juste » sur le complexe sidérurgique (« le Monde » du 12 octobre). Déjà sensible lors de l'élection législative partielle des 17 et 24 septembre qui s'était soldée par le succès de M. Yvon Tondon (P.S.) sur M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical dans la première circonscription de Meurthe-et-Moselle qui englobe une partie du canton de Neuves-Maisons, la progression du P.S. se confirme : 41,20 % pour M. Bouillon, contre 26,11 % à son prédécesseur au premier tour de 1975. Le P.C., s'il perd 49 suffrages par rapport à 1975, gagne plus de 3 points en pourcentage (28,91 % contre 25,04 %). Quant au R.P.R., dont le candidat avait obtenu 4,75 % des suffrages exprimés en 1975, il recueille, cette fois, en l'absence de représentant centriste, 18,72 % des voix.

Il est à noter le pourcentage élevé d'abstention (65,23 % contre 53,48 % en 1975), notamment à Jarville, la commune la plus importante du canton où seulement quelque 23 % des électeurs inscrits ont participé au scrutin.]

● *Les trésoriers des fédérations départementales du P.S.*, réunis dimanche 29 octobre, à Marseille, se sont prononcés pour l'élaboration d'un statut juridique des partis politiques et la mise en place d'un financement public et régulier. Ils ont également souhaité une limitation et un contrôle strict des dépenses de propagande électorale et préélectorale.

Les travaux se sont déroulés en présence de MM. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, et Marcel Champeix, président du groupe du Sénat, qui seront reçus le 7 novembre par M. Raymond Barre pour évoquer ces questions.

● *M. Jean-Richard Hélie*, conseiller municipal socialiste de Cherbourg et vice-président de la communauté urbaine, a révélé, samedi, qu'il venait d'être exclu du P.S. pour avoir renoncé à ses délégations municipales le 8 septembre (*le Monde* daté 17-18 septembre). La fédération de la Manche du parti socialiste a jugé que, en abandonnant ses délégations municipales, l'élu socialiste avait « *commis un acte de nature à porter gravement atteinte au parti* ».

● *M. Didier Bariani*, secrétaire général du parti radical, a déclaré vendredi 27 octobre, à Tours : « *Il faut mettre un terme à la surenchère des campagnes d'adhésion des partis composant l'U.D.F. Les Français ne peuvent se passionner pour la question de savoir quelle serait la formation le plus puissante au sein de l'U.D.F.* »

● *Le C.D.S. du Val-de-Marne* vient de renouveler son bureau. M. Etienne Audfray, maire de Bry-sur-Marne, est président et M. François Guérard, premier adjoint au maire de Saint-Mandé, secrétaire général.

MÉDECINE

SELON L'AVIS D'UN CERTAIN NOMBRE DE MÉDECINS

La recherche cardiologique française est insuffisamment développée

Alors que vient de s'achever la Semaine du cœur (*le Monde* du 25 octobre), un certain nombre de médecins et chercheurs insistent sur les lacunes de la recherche française dans ce domaine. C'est notamment ce qu'ont fait les responsables du comité Biologie et fonction du myocarde de la D.G.R.S.T. (Délégation générale à la recherche scientifique et technique) : « *La recherche cardiologique française est insuffisamment développée* », a notamment déclaré le professeur Pierre-Yves Hatt (Limeil-Brévannes). Cette recherche est certes présente « *dans dix unités de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), dans douze laboratoires (propres ou associés) du C.N.R.S. (Centre national de la recherche scientifique) au centre Claude-Bernard à Paris, et dans quelques rares laboratoires universitaires : cela est notoirement insuffisant si l'on sait qu'aux Etats-Unis il est exceptionnel de voir un service de cardiologie sans structure de recherche...* ».

Comment s'expliquent ces insuffisances ? Notamment par le fait que « *la recherche n'est pas considérée comme faisant partie des critères de sélection des candidats aux carrières hospitalo-universitaires* ». D'où la situation actuelle, a conclu le professeur Hatt : « *Un sous-équipement en matériel et une insuffisance des personnels de recherche, contrastant avec un relativement bon équipement en matériel et personnel consacrés au diagnostic, à la surveillance et aux soins. Une sous-estimation de la recherche dans l'esprit de la majeure partie des cardiologues, lesquels n'y voient ni un critère de sélection ni un besoin...* »

Le docteur B. Swinghedauw, directeur de recherches à l'INSERM (hôpital Lariboisière), a, pour sa part, rappelé que 40 % des décès sont dus chaque année en France aux maladies cardio-vasculaires, ce qui représente deux fois plus que les décès par cancers.

Or, l'insuffisance cardiaque chronique, conséquence de l'hypertension artérielle, de l'athérosclérose et des maladies valvulaires, est précisément « *la grande cause de mortalité en cardiologie* »... Il est indispensable, a estimé le docteur Swinghedauw, de « *trouver de nouvelles familles de drogues* » capables de lutter contre ces affections, et cela « *grâce à une meilleure connaissance de la biologie du cœur hypertrophié* ».

ÉPIDÉMIE D'ENCÉPHALITE DANS LE NORD DE L'INDE

New-Delhi (*A.F.P.*). — Mille deux cents personnes, selon des sources officieuses, deux cent soixante-dix selon des sources officielles, seraient mortes atteintes d'encéphalite virale, maladie qui a récemment gagné de nouveaux districts de l'Etat d'Uttar-Pradesh, dans le nord de l'Inde.

Le porte-parole du ministère indien de la santé a déclaré, le 26 octobre, que l'extension de la maladie représentait « *un sérieux problème* », mais qu'il était possible de la maîtriser.

Le vice-ministre de la santé, M. Jagdambi Prasad Yadav, a précisé que le Japon avait mis au point un vaccin efficace contre cette maladie et qu'il en enverrait une grande quantité en Inde dans quelques jours.

DÉFENSE

LA GENDARMERIE REÇOIT DES HÉLICOPTÈRES ÉCUREUIL POUR DES MISSIONS DE RECHERCHES JUDICIAIRES

Il y a vingt-cinq ans, la gendarmerie nationale recevait ses premiers hélicoptères, des Bell-47 G. De simples gadgets superfétatoires — ainsi qu'elles furent parfois jugées à l'époque — ces machines sont devenues peu à peu des outils de travail, parfaitement intégrés à la mission de l'arme.

Aujourd'hui, la flotte de la gendarmerie compte quarante-deux hélicoptères (neuf Alouette-III et trente-trois Alouette-II) et six avions légers Cessna, qui opèrent surtout en matière de surveillance routière et de sauvetage. Avec l'arrivée de machines d'une nouvelle génération — des hélicoptères Ecureuil, dont le premier exemplaire vient d'être mis en service, — la gendarmerie se prépare à élargir le champ d'action de ses moyens aériens, selon deux axes principaux : le développement de la surveillance générale (et non plus seulement routière) et l'extension de la mobilité et de la rapidité d'intervention. L'hélicoptère a déjà montré son efficacité à l'occasion d'opérations de bouclage (ou de poursuites consécutives à des actes de banditisme).

Célébrant le vingt-cinquième anniversaire des formations aériennes, la semaine dernière à Satory (Yvelines), M. Jean Cochard, directeur de la gendarmerie et de la justice militaire, a évoqué une récente affaire de hold-up, où l'intervention d'un hélicoptère a permis la neutralisation des malfaiteurs. « Nous allons passer au deuxième degré de l'utilisation de nos hélicoptères en commençant à les employer dans les domaines de l'intervention directe et de la recherche judiciaire », a conclu M. Cochard.

SCIENCES

DEUX SATELLITES SOVIÉTIQUES POUR LES RADIO-AMATEURS

Une fusée soviétique a mis sur orbite, jeudi 26 octobre, le mille quarante-cinquième Cosmos, et deux petits satellites, Radio-1 et Radio-2, destinés aux radio-amateurs. Décrivant une trajectoire à peu près circulaire, vers 1 700 kilomètres d'altitude, ces satellites portent des répéteurs pour la retransmission sur ondes ultra-courtes. Ils ont été construits par des étudiants et des radio-amateurs de la DOSAAF (*Association bénévole de concours à l'armée, à l'aviation et à la marine de l'U.R.S.S.*) qui fera ultérieurement connaître la manière de les utiliser.

C'est la première fois que l'U.R.S.S. lance des satellites pour radio-amateurs. Les Etats-Unis ont déjà orbitalisé sept satellites Oscar pour le compte d'une association internationale d'amateurs. Le dernier, Oscar-7, a été lancé le 15 novembre 1974.

La Suède fournira l'ordinateur de bord du satellite français d'observation SPOT

Par un échange de lettres entre le ministre suédois des affaires étrangères et le chargé d'affaires français à Stockholm, les deux gouvernements ont conclu, la semaine dernière, une négociation sur la participation de la Suède au programme français de satellite d'observation de la Terre, SPOT (système polyvalent d'observation de la Terre).

Durant les quatre prochaines années, la Suède consacrera 30 millions de couronnes (27 millions de francs) à ce programme. L'essentiel de cette somme, qui représente 4 % du coût total du programme, est consacré au développement et à la fourniture de l'ordinateur de bord du satellite. Cet ordinateur sera construit par la société suédoise SAAB ; il devrait être assez proche de celui que cette société construit pour le lanceur européen Ariane.

Le reste de la contribution suédoise permettra l'équipement de la station au sol de Kiruna, prévue pour recevoir les images diffusées par les satellites américains Landsat-D, et qu'il faut adapter à SPOT. Cette contribution couvrira aussi en partie le coût de lancement du satellite.

En contrepartie, la Suède disposera, au prorata de sa contribution, d'un temps d'utilisation du satellite ; elle pourra ainsi le programmer pour couvrir au mieux ses besoins propres, dans les *domaines de l'agriculture, de l'exploitation forestière*, de l'inventaire des ressources naturelles et de la protection de l'environnement.

Cet accord concrétise l'intérêt que la Suède a de longue date montré pour le programme SPOT qu'elle avait soutenu lorsqu'il fut présenté par la France à ses partenaires au sein de l'Agence spatiale européenne. Faute de recevoir des adhésions en nombre suffisant, le projet SPOT ne put devenir un programme de l'Agence, et la France décida de construire seule le satellite, mais sans fermer la porte à des contributions résultant d'accord bilatéraux. C'est ainsi qu'il faut comprendre la participation suédoise. Elle ne sera pas nécessairement la seule, puisque d'autres pays, comme la Belgique ou le Canada, envisagent de participer à la construction ou à l'utilisation du satellite.

AÉRONAUTIQUE

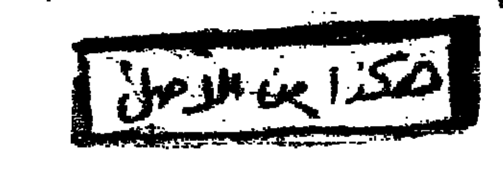
Cliente de Boeing

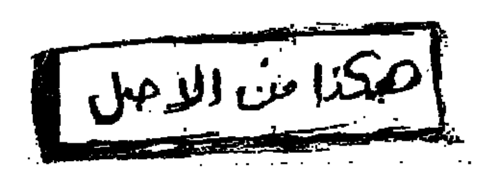
LA COMPAGNIE EL AL N'ACHÈTERA PAS D'AVIONS AIRBUS

Tel-Aviv (*A.F.P.*). — La compagnie aérienne israélienne El Al a décidé de ne pas donner suite aux pourparlers qu'elle avait engagés pour l'achat d'avions européens Airbus ni à ceux pour l'achat de Tristar Lockheed, apprend-on de source informée à l'aéroport Ben-Gourion à Lod, où se trouve le siège de la compagnie.

On précise de même source qu'El Al s'en tiendra, pour l'accroissement de sa flotte, aux Boeing 707 et 747.

[Depuis ce printemps (le Monde du 18 mars), El Al était en négociations avec le consortium Airbus-Industrie pour l'acquisition ferme de deux exemplaires de la version B-4 de l'Airbus et deux options supplémentaires. Il semble que, comme pour beaucoup d'autres compagnies, El Al ait le souci d'homogénéiser sa flotte pour des raisons d'économies à l'exploitation.]





RELIGION

A L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

L'Église catholique face à la crise du clergé

De notre envoyé spécial

Lourdes. — Ce n'est pas par hasard que le cardinal François Marty a profité de l'assemblée plénière de l'épiscopat français pour lancer un nouvel appel au presbytérat. Les évêques sont mieux placés que quiconque pour évaluer l'ampleur de la crise des vocations. En 1977, le taux le plus bas des ordinations a été atteint, et celui-ci ne devrait pas remonter avant six à huit ans. Il ne s'agit pas d'une dépression passagère. Celle-ci dure depuis 1939, et, selon les experts, il faudra attendre 2010 ou 2020 pour espérer retrouver l'effectif actuel des prêtres séculiers.

Avant la monarchie de Juillet, il y avait plus de 2 300 ordinations par an ; en 1900, juste avant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, 1 740. En 1915, en pleine guerre, 180, soit 80 de plus qu'aujourd'hui. Le vieillissement du clergé est loin d'être terminé. Selon des estimations sérieures, les prêtres de moins de soixante-cinq ans, qui étaient 34 065 en 1965, 27 131 en 1975, seront moins de 18 000 en 1985 et de 8 600 à 9 500 en 1995, c'est-à-dire à la veille du troisième millénaire.

En 1995, 2 à 4 % des prêtres auront de trente à trente-quatre ans ; 7 % environ, de cinquante à cinquante-quatre ans ; près de 20 %, de soixante-dix à soixante-quatorze ans ; plus de 8 %, de quatre-vingts à quatre-vingt-quatre ans.

De tels chiffres impressionnent et l'on conçoit qu'une des plus graves préoccupations des évêques soit de rechercher les moyens de mobiliser les chrétiens sur ce point. A dire vrai, il n'existe pas de solution miracle et il ne semble pas que l'épiscopat soit très au clair sur les remèdes à mettre en œuvre. On en reste surtout au plan des constats et de l'incantation. Mgr Emile Marcus, évêque auxiliaire de Paris, chargé de présenter le dossier sur l'appel au presbytérat, note « une incertitude généralisée sur l'identité du prêtre ». « Qu'est-ce qui fait qu'un prêtre est prêtre ? » La réponse est incertaine. « Il est temps, dit-on, d'en finir avec la crainte et la paralysie », ou encore : « Le presbytérat fait grise mine, les prêtres ne rayonnent pas la joie. » Beaucoup de jeunes, fort généreux pourtant, redoutent de rester enfermés dans les institutions et accusent les adultes d'être « démobilisateurs ».

L'épiscopat semble, en tout cas, décidé à multiplier des initiatives pour créer un nouveau climat et, notamment, à inviter les diverses communautés chrétiennes à se sentir responsables de l'éveil des vocations et de leur soutien.

Mgr Roger Etchegaray disait récemment : « J'ose affirmer que s'il y a peu d'appelés, c'est parce qu'il n'y a guère d'appelants, ou si l'appel se fait entendre, c'est de façon trop faible, trop intermittente. »

L'avenir dira si l'Eglise catholique, malgré sa bonne volonté, a la possibilité de se donner les moyens de surmonter la crise du recrutement sacerdotal, dont les causes sont fort anciennes et fort complexes. Ces causes tiennent pour une part au climat social et, qu'on le veuille ou non, à la revalorisation des tâches du laïcat. Une nouvelle répartition des responsabilités ecclésiales s'impose dès aujourd'hui et s'imposera encore davantage demain.

HENRI FESQUET.

« Nous voyons l'arbre sortir de terre », affirme le cardinal Marty

Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, qui revient de Rome où il a voté pour les deux derniers papes, semble jeter son va-tout. Les participants à la messe dominicale publique de l'assemblée plénière de l'épiscopat, célébrée à la basilique de Lourdes, ont tous remarqué la liberté et la vigueur avec lesquelles il s'est exprimé. Voici de larges extraits de cette allocution où la Chine est expressément mentionnée et qui se termine par un appel vibrant aux vocations sacerdotales : non plus seulement comme il l'avait dit voici quelques mois : « J'embauche », *mais* « Dieu embauche ».

« Permettez au vieil homme que je suis de vous faire partager sa fierté de vivre dans et pour « le peuple que Dieu s'est choisi ». *Dimanche dernier, j'étais à Rome. Sur la place Saint-Pierre. Avec quelques-uns d'entre vous, mais au nom de tous, j'ai exprimé au pape Jean Paul II la fidélité de l'Eglise qui est en France. Nous éprouvons de nouveau le besoin de nous tourner vers l'Eglise qui est à Rome. Reprenant les mots d'Ignace d'Antioche, nous souhaitons à cette Eglise « une pleine » et sainte allégresse en Jésus- » Christ notre Dieu ».*

» Surprenante Eglise ! Elle m'enthousiasme comme au temps de ma jeunesse, alors que l'abbé Guérin venait à Rodez éveiller les séminaristes que nous étions au service des jeunes du monde ouvrier. Je fus, je suis heureux avec elle. Fier d'avoir fait le concile : bouleversé d'avoir assisté à la rencontre historique entre le pape Paul VI et le patriarche Athenagoras. L'Eglise est capable de tout si sa mission l'exige, si la cause de l'unique foi le demande. De toutes les audaces, de toutes les conversions ! »

« Surprenante Eglise ! Certains la disaient écrasée, éclatée, moribonde. Et le poids du double deuil récent semblait devoir l'accabler pour longtemps. Et voilà que les chroniqueurs ne semblent pas trouver de termes assez dynamiques pour exprimer l'évènement qui les a déroutés. Deux élections rapides et, chaque fois, un consensus sans rupture. Deux solutions profondément originales. On se met à parler de « jeunesse de l'Eglise », de « créativité », de « choix courageux ». Ces mots rayonnent en moi comme des hymnes à la joie.

» Pourquoi ? Nous croyons que l'Eglise est habitée par l'Esprit du Christ. Non pour sa satisfaction, mais pour la vie du monde, pour le salut des hommes. Je je crois à l'esprit créateur. En conclave, nous en avons fait l'expérience : l'Esprit de Dieu n'est pas l'explication de l'inexplicable ; il n'est pas la justification de l'inattendu. Non, il nous faut reconnaître l'œuvre de l'Esprit là où humainement nous avons fait ensemble tout notre possible pour prendre nos responsabilités. Lors de l'élection d'un pape comme dans tout acte vraiment spirituel, tout est de l'homme et tout est de Dieu. Selon la tradition de l'Eglise, je vis le signe de l'Esprit dans le consensus de l'accueil. Non seulement le consensus du choix des cardinaux, mais la ratification populaire : le peuple de Rome comme l'Eglise universelle ont reconnu en Jean Paul II l'évêque de Rome qui a pour mission de confirmer ses frères dans la foi.

» Voilà l'Eglise vivante faite d'un peuple vivant. Voilà l'Eglise prophétique faite d'un peuple passionné du bonheur de ses frères les hommes. »

La fidélité n'est pas l'immobilisme

« L'Eglise change. Cette fois-ci, encore faut-il le comprendre, personne ne peut le nier. Mais L'Eglise change parce qu'elle se veut fidèle et la fidélité n'est pas l'immobilisme. C'est la passion de vivre et de dire l'Evangile pour chaque époque.

» L'Eglise serait infidèle si elle se contentait de se répéter ; l'Eglise serait infidèle si elle ne s'efforçait pas de dire l'Evangile de toujours aux hommes d'aujourd'hui ; l'Eglise serait infidèle si elle ne s'inventait pas des gestes neufs et des mots nouveaux qui puissent faire percevoir à l'homme du vingt et unième siècle l'Evangile comme une bonne nouvelle. La vraie fidélité nous interdit de nous assoupir. Elle nous pousse sur le chemin.

» L'élection de Jean Paul II a surpris. C'est peut-être que nous n'avions pas su lire les signes que le Seigneur ne cesse de faire à son Eglise et par son Eglise. Depuis le début de ce siècle, elle nous appelle à être missionnaires.

» Les Eglises locales ne sont pas de simples extensions de l'Eglise d'Occident ; elles sont réellement enracinées dans un terroir et dans un peuple. Les deux conclaves que nous venons de vivre sont le fruit de la volonté explicite d'universaliser les responsabilités pastorales de l'Eglise.

» Avons-nous suffisamment remarqué que, pour la première fois dans un conclave, les cardinaux d'Europe occidentale n'étaient pas majoritaires. L'Eglise change. L'Eglise croît. Nous voyons l'arbre sortir de terre. Il y a longtemps qu'il était planté. »

« L'Eglise est peuple, peuple de baptisés, peuple de confirmés, peuple d'apôtres. L'enseignement de Vatican II nous a libérés de certaines entraves. Il nous a permis de nous mettre en route vers ce lieu mystérieux mais passionnément recherché où enfin nous concélébrerons ensemble, nous qui portons le nom du Christ et qui aujourd'hui encore sommes des frères séparés. Car tous ensemble nous sommes responsables de l'Evangile.

» Je souhaite vivement que nos Eglises qui sont en France portent leur regard jusqu'au extrémités de la Terre. Jusqu'en Chine. Non par volonté de puissance, mais parce qu'elles ne peuvent être l'Eglise du Christ ici et aujourd'hui qu'à la condition d'être ici et aujourd'hui universelle, catholique.

» Le nouveau pontificat du pape Jean Paul II doit marquer un nouveau départ. Il faut nous rendre à l'évidence : nous ne sommes pas le centre ni du monde ni de l'Eglise. Hier fille aînée et combien turbulente, l'Eglise qui est en France n'a pas à revendiquer aujourd'hui une place privilégiée. La latinité elle-même, comme mentalité des Eglises d'Occident, n'est plus le centre unique de la chrétienté. »

« La vocation propre de notre Eglise a toujours été un certain sens de l'ouverture missionnaire. Cela nous empêche de nous enfermer dans l'Hexagone. Il nous faut promouvoir le goût de l'aventure spirituelle.

» Elevons la voix pour dire à nos frères qu'on ne se sauve pas tout seul. Que Dieu est pour tous. Que la race humaine avance vers la rencontre de son Seigneur pour ne former qu'un seul peuple de frères et de sœurs.

» Dieu nous a dépouillés. Dieu a simplifié nos vies. Dieu nous a éclairés. Que les jeunes générations ne croient jamais qu'on évangélise par le pouvoir de l'argent, par la puissance de la technique, par l'autorité du savoir. On évangélise par la présence humble du témoin. On évangélise par la Croix.

» Ce sera mon dernier mot : l'acte le plus extraordinaire d'un évêque est bien de faire naître des prêtres. L'acte le plus spirituel d'une vie épiscopale est d'appeler des jeunes hommes et de les risquer dans le champ de Dieu, sur la Terre des hommes pour qu'ils y rayonnent la lumière qui n'est pas de ce monde. Au moment où notre assemblée reprend conscience de sa responsabilité, de l'appel au service sacerdotal, je veux simplement redire aux jeunes : Dieu embauche. Et cela en vaut la peine. »

JEAN PAUL II A MENTORELLA

Un nouveau « sermon sur la montagne »

Mentorella *(A.F.P.)*. — Jean Paul II s'est rendu le dimanche 29 octobre au sanctuaire de la Vierge de la Mentorella, pour le premier pèlerinage de son pontificat.

Il s'agit d'une petite enclave polonaise, située à 1 000 mètres d'altitude, sur les monts Prenestini, à 50 kilomètres seulement à l'est de Rome, mais où on a tué un loup l'hiver dernier.

Cet antique sanctuaire d'Italie (quatrième siècle) est confié à cinq religieux résurrectionnistes polonais, appartenant à un ordre fondé au siècle dernier en France par trois émigrés polonais, dont un professeur à la Sorbonne.

Quelque quatre mille fidèles, venus des environs, avaient fait près de 15 kilomètres à pied pour venir saluer le chef de l'Eglise. Ils ont reculé, quelque peu effrayés, quand l'hélicoptère pontifical s'est posé sur un étroit ruban de route, faisant jaillir un nuage de poussière.

La visite d'une heure s'est déroulée dans une atmosphère à la fois de pèlerinage et d'excursion familiale du dimanche. Contournant les rucksacks, les Alpenstocks et les paniers-repas, Jean Paul II a été accueilli par les autorités locales civiles et religieuses, au chant des cantiques et d'airs montagnards du Latium.

Jean Paul II a pris un bain de foule, serrant les mains qui se tendaient. Une petite Polonaise blonde, en robe blanche ornée de broderies de vives couleurs, lui a offert un gros bouquet d'œillets blancs et rouges, couleurs de la Pologne. Le pape a embrassé l'enfant sur les deux joues.

Dans la petite église gothique, barrée par une banderole proclamant *« Viva il Papa ! »*, le pape a entendu, comme un simple fidèle, la messe célébrée par Mgr Guglielmo Giaquinta, évêque de Tivoli et ordinaire du lieu.

Après l'office, Jean Paul II a contemplé en silence le paysage grandiose illuminé par un soleil déclinant. Une tramontane glaciale soulevait son grand manteau à pèlerine de laine rouge, et il a dû enlever sa calotte blanche de peur qu'elle ne s'envole.

Puis il s'est adressé à la foule, qui avait coupé la branche basse d'un chêne centenaire pour mieux le voir.

Dans un nouveau « sermon sur la montagne », Jean Paul II a dit à la foule : *« Si je suis ici, c'est que le premier message du pape, c'est la prière. Je veux m'unir à tous ceux qui prient, où qu'ils soient, au bédouin dans sa steppe, à la carmélite et au cistercien au fond de leurs couvents, au malade sur son lit de souffrance et d'agonie, à l'homme actif dans la plénitude de sa vie, aux opprimés et aux humiliés... partout. »*

LE PAPE DEMANDE AUX POLONAIS DE « S'OPPOSER A TOUT CE QUI PORTE ATTEINTE A LA DIGNITÉ HUMAINE »

Varsovie *(A.F.P.)*. — Jean Paul II *« désire ardemment »* venir en Pologne l'an prochain pour assister, le 8 mai, aux cérémonies que l'Eglise polonaise envisage d'organiser à l'occasion du neuf centième anniversaire du martyre de saint Stanislas, l'un des premiers évêques de Cracovie.

C'est ce que déclare le pape dans une proclamation aux Polonais, dont le texte a été distribué le 28 octobre à Varsovie par le bureau de presse de l'épiscopat polonais de la capitale polonaise.

Dans ce document, qui doit être lu très prochainement dans toutes les églises du pays, Jean Paul II demande d'autre part à ses compatriotes de *« s'opposer à tout ce qui porte atteinte à la dignité humaine et avilit les coutumes d'une société moralement saine, à tout ce qui peut constituer un danger pour cette dernière et le bien commun, à tout ce qui dénigre l'apport de cette société au patrimoine commun de l'humanité, des peuples chrétiens et de l'Eglise du Christ »*.

Le pape, après avoir rendu un profond hommage au cardinal primat de Pologne, Stefan Wyszynski, s'adresse à *« tous ses compatriotes sans exception »*, en soulignant que *« l'amour de la patrie nous unit et doit nous unir par-dessus tout différend »*. *« Cet amour*, précise-t-il, *n'a rien de commun avec le nationalisme obtus, voire le chauvinisme. C'est un droit du cœur humain. C'est une mesure de la générosité humaine de nombreuses fois mises à l'épreuve au cours de notre difficile histoire. »*

Faisant ensuite, de toute évidence, allusion aux relations Eglise-Etat en Pologne, Jean Paul II fait remarquer que l'Eglise polonaise est devenue, ces derniers temps, un centre d'intérêt par suite du *« caractère particulier de ces relations »*, qui, précise-t-il, revêtent *« une importance majeure pour les recherches que l'humanité, les divers peuples et Etats entreprennent dans les domaines social, économique et de civilisation »*.

● *Jean Paul II* a confirmé, le 27 octobre, le cardinal Sebastiano Baggio à la tête de la Congrégation des évêques. Le cardinal Baggio est le troisième membre de la Curie, après les cardinaux Villot et Felici, à être maintenu dans ses fonctions. Jean Paul II a également maintenu le cardinal Antonio Poma, archevêque de Bologne, à la tête de la conférence épiscopale italienne. — *(A.P.)*

● *Le pape Jean Paul II* a reçu samedi 28 octobre en audience privée M. Fischer, ministre des affaires étrangères de la R.D.A. (Allemagne de l'Est). — *(Reuter.)*

SPORTS

GYMNASTIQUE

Les Japonais et les Soviétiques ont dominé les championnats du monde

La confirmation de la supériorité japonaise chez les hommes et des Soviétiques chez les jeunes filles, la percée des Américains et l'admission de la République populaire de Chine à la Fédération internationale de gymnastique ont été les événements majeurs des XIXes championnats du monde organisés à Strasbourg du 22 au 29 octobre.

Sur le plan individuel, quatre gymnastes seulement ont confirmé leur supériorité démontrée deux ans plus tôt aux Jeux olympiques de Montréal : le Soviétique Nicolaï Andrianov (concours général et anneaux) et le Hongrois Zoltan Magyar (cheval-arçons) chez les hommes ; la Soviétique Nelli Kim (saut de cheval et sol) et la Roumaine Nadia Comaneci (poutre) chez les jeunes filles. Les deux derniers jours de compétitions ont, en outre, été maqués par une manifestation des étudiants en éducation physique et sportive, et M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a été hué lors de la remise de médaille à Elena Mukhina.

Acrobatique ou esthétique

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Trois Soviétiques, Elena Mukhina (dix-huit ans, 1 m 53, 42 kg), Nelli Kim (vingt et un ans, 1 m 57 pour 47,5 kg) et Natalia Shaposhnikova (dix-sept ans, 1 m 47 pour 36 kg), ont détrôné presque sans résistance la reine de Montréal, Nadia Comaneci (dix-sept ans, 1 m 58 pour 49,6 kg). Le temps pour cette dernière d'agripper les barres asymétriques, de s'y lover, et la femme-oiseau s'est retrouvée à terre, blanche comme une colombe blessée.

« *Qu'avez-vous éprouvé à cet instant ?* » demandera-t-on plus tard à Elena Mukhina. « *Je ne l'ai pas vue et je ne savais même pas qu'elle était tombée*, répondit-elle. *A peine un exercice est-il terminé que nous devons nous mobiliser pour le suivant.* »

Sous couvert d'indifférence, la guerre des nerfs déclenchée deux jours plus tôt par Nadia Comaneci se poursuivait. Quand la Soviétique Larissa Petrik, ancienne championne olympique, qui faisait ses débuts de commentatrice à la télévision, avait demandé à la Roumaine de se situer par rapport à Montréal, celle-ci avait d'emblée porté le fer sur le talon d'Achille de ses adversaires. « *Heureusement que j'ai changé*, avait répliqué Nadia. *J'ai dix-sept ans, et j'ai grandi pour atteindre une taille et un poids normaux pour une jeune fille de mon âge. J'ai d'autres préoccupations, car je prépare mes examens, et ne peux pas me consacrer à la gymnastique comme avant les Jeux. Mais je me fais une joie de ne pas être restée comme à Montréal...* »

Assises devant elle, Maria Filatova (dix-sept ans, 1 m 35 pour 29,5 kg) et ses camarades soviétiques n'avaient pas bronché. Comme la réponse lui avait été soufflée par Josip Hidi, l'entraîneur des Roumains, on peut imaginer que ces derniers entendent bien intensifier le débat sur la miniaturisation des concurrentes avant les Jeux olympiques de Moscou. Ce problème préoccupe désormais la Fédération internationale de gymnastique (FIG). Cette dernière a même décidé de se doter d'une commission médicale après le colloque tenu à Strasbourg sur le thème de « *Gymnastique et croissance* ».

La subite apparition en Alsace d'un grand nombre de concurrentes de très petit gabarit dans la plupart des délégations ne peut laisser insensible la FIG. La promotion de la gymnastique, axée sur l'épanouissement corporel et l'équilibre harmonieux qu'elle apporte à la grande masse de ses licenciés, pourrait, à la longue, souffrir de cette nouvelle image donnée en compétition.

A ce risque s'ajoute un premier danger. La réduction constante des gabarits — 1,66 m pour 49,8 kg en moyenne à Mexico en 1968 ; 1,58 m pour 47,4 kg à Montréal en 1976 et 1,52 m pour 41,8 kg pour les trois meilleures concurrentes à Strasbourg — s'est accompagnée d'une évolution très sensible des programmes d'une dominante esthétique vers une autre dominante plus acrobatique.

« *Compte tenu de cette évolution*, explique le docteur Léglise, médecin de la délégation française, *il est incontestable que des jeunes filles, aux segments courts, petites et légères, sont avantagées à certains agrès. Surtout à l'âge de quinze à seize ans, où elles atteignent leur maximum de souplesse et de vitesse, car à partir de dix-huit ans, la colonne vertébrale commence à vieillir.* »

Il est incontestable que les Soviétiques s'étaient préparés à cette évolution — et l'avaient peut-être même provoquée grâce à leur influence à la FIG — en recrutant dans leur immense réservoir de gymnastes des jeunes filles remplissant les nouveaux critères. Il serait extrêmement dangereux que d'autres fédérations improvisent à la suite un programme de plagiat avec des concurrentes qui auraient l'expérience des Soviétiques mais non leur préparation foncière à cette gymnastique acrobatique.

A ce danger s'en ajoute un second. Dans la course aux médailles que se livrent certains pays pour les championnats du monde ou les Jeux olympiques, ne sera-t-on pas tenté un jour de freiner, voire de stopper la croissance de certaines gymnastes prometteuses ? « *Il existe bien sûr un moyen de stopper la croissance d'un individu*, explique le docteur Léglise. *On peut bloquer l'hypophyse par injection de substances chimiques, mais cette pratique entraîne inéluctablement des troubles des glandes surrénales qui sont les glandes de la survie et de l'effort. D'autre part, la masse musculaire en pâtit. On risque donc de ne plus avoir un bon gymnaste.* »

En revanche, continue le docteur Léglise, « *on peut sélectionner dès le plus jeune âge des jeunes filles qui grandiront peu. En étudiant leur hérédité et à l'aide de radios, on peut déterminer de façon assez précise le développement probable d'un enfant que l'on suivrait de quatre à sept ans. D'ailleurs, la mère de Maria Filatova est encore plus petite que sa fille* ».

La transformation de Comaneci

Certains avaient avancé que la croissance de Nadia Comaneci aurait pu être freinée avant Montréal. « *Je connais trop les médecins de la fédération roumaine pour accorder un quelconque crédit à ces bruits*, répond le docteur Léglise. *Nadia Comaneci a eu la croissance normale des jeunes filles de son âge. Elle n'a vraiment pas la silhouette de quelqu'un qu'on aurait empêché de grandir.* » Face à l'offensive des petits gabarits, Nadia Comaneci sera attendue avec d'autant plus de curiosité à Moscou en 1980 qu'elle présentera la particularité d'être une gymnaste d'exception dans la peau d'une jeune fille de dix-neuf ans normalement développée. Ceux qui voient dans son unique médaille d'or à la poutre et sa deuxième place au saut de cheval le signe d'un irrémédiable déclin ne devraient pas oublier qu'elle n'a pas préparé ces championnats du monde dans les meilleures conditions. Car, depuis Montréal, elle n'a pas seulement changé physiquement. Sollicitée de toutes parts, devenue la meilleure ambassadrice de son pays à l'étranger, elle n'aurait pas alors mené une vie compatible avec la pratique du sport au plus haut niveau.

C'est en catastrophe que Bella Karoly, l'entraîneur qui l'a découverte et formée, a repris son élève à Deva, dans les Karpates, deux mois avant les championnats du monde. A Strasbourg, Nadia Comaneci avait déjà perdu 6 kilos, mais son programme, notamment au sol, n'était pas adapté à sa nouvelle morphologie. Cette année scolaire devrait pour elle être encore une année de transition puisqu'elle passera son examen de fin d'études secondaires. Il lui restera alors un an pour préparer les jeux de Moscou. Nadia Comaneci, qui a déjà beaucoup fait pour populariser la gymnastique à Montréal, ferait peut-être plus encore pour son sport si elle revenait au tout premier plan quatre plus tard à Moscou.

Dans sa mission d'ambassadrice de charme, elle pourrait bien être aidée par une Soviétique : la troublante Nelli Kim, sa dauphine en 1976, qui repart de Strasbourg avec le même butin qu'à Montréal : trois médailles d'or, par équipe, au sol et au saut de cheval, et une deuxième place au concours général.

Toutefois, si Nelli Kim avoue que « *sa deuxième jeunesse a commencé à Strasbourg* », elle aura vingt-trois ans au moment des Jeux de Moscou. Même si, malgré son mariage, elle « *trouvera toujours le temps pour ce qu'elle aime* », sa sélection en équipe nationale pourrait bien dependre de l'évolution de la gymnastique jusqu'à cette date.

Deux événements intervenus à Strasbourg risquent, en effet, de bouleverser les données établies depuis plusieurs années dans ce sport. D'une part les Chinois, qui disposent, selon les observateurs, de gymnastes et d'équipements compétitifs pour les médailles, ont été admis à la Fédération internationale à la place de Taïwan. Ils pourraient faire leur grande entrée en compétition à l'occasion des prochains championnats du monde à Dallas, en 1979. D'autre part, les Américains, qui n'avaient plus obtenu de médaille d'or en gymnastique depuis les Jeux olympiques de Los Angeles en 1932, en ont gagné deux avec Kurt Thomas au sol et Marcia Frederick aux barres asymétriques. Quant à Kathy Johnson, troisième et très remarquée au sol, elle a sans doute présenté la meilleure chorégraphie de toutes les concurrentes, incitant le public et les juges, samedi et dimanche, à faire pencher la balance encore incertaine de la gymnastique féminine du côté de l'esthétisme au détriment de l'acrobatie.

Si cette tendance se confirmait à Dallas, comme c'est probable avec les concurrents américains, les juges ne devraient-ils pas à leur tour en tenir compte dès les Jeux olympiques de Moscou en 1980 ?

GÉRARD ALBOUY.

Le langage du cœur

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — *L'héroïne de ces dix-neuvièmes championnats du monde de gymnastique aurait pu ne pas monter sur le podium. Comme dans un scénario parfaitement réglé, c'est pourtant elle, l'Américaine Kathy Johnson, qui eut le privilège de parapher de ses évolutions, dimanche 29 octobre, les compétitions, en obtenant, de surcroît,* in extremis *la médaille de bronze des exercices au sol.*

La veille, elle avait gagné ses dix minutes de gloire en passant derrière Nadia Comaneci. En quelques secondes, sa grâce quelque peu précieuse mise au service d'une exceptionnelle chorégraphie, lui avait valu la conquête du public. L'annonce de sa note, 9,75, soit 5 centièmes de moins qeu la reine de Montréal, allait déclencher un vacarme assourdissant couvrant la musique et obligeant à interrompre la compétition jusqu'à ce que les juges portent la note à 9,90.

Une fois de plus, le public de Strasbourg venait de réagir passionnément aux exercices féminins, préférant le langage du cœur à celui de la raison. S'il n'est pas question de rester insensibles aux exercices exécutés par les hommes, qui suscitent souvent l'admiration, comment, en effet, ne pas leur préférer ces enchaînements limpides et ô combien féminins ?

Face à leurs jeunes et graciles adversaires, les sculpturales Nelli Kim, Kathy Johnson ou la Hongroise Eva Kanyo disposent déjà d'atouts très naturels. Mais, avant d'être plastique, la gymnastique est mouvement. Mieux, depuis l'adoption de la musique pour les épreuves féminines au sol — et, peut-être demain à la poutre — elle est devenue chorégraphie.

Sur leur musique, Nelli Kim, Kathy Johnson ou Eva Kanyo peuvent rythmer et lier par la danse leurs mouvements de pure acrobatie et composer à leur façon de merveilleuses chansons de gestes qui sont autant d'hymnes à la joie. A ce niveau-là, la gymnastique absorbe le spectateur : seul un geste imparfaitement exécuté pourrait rompre le charme. Nelli, la brune Eurasienne espiègle, Kathy, la blonde précieuse et Eva, châtain et sensuelle, étaient venues de trois continents différents disputer, à Strasbourg, un championnat du monde de gymnastique. Le public est resté sous le charme. — G. A.

TENNIS

Tous les Français engagés dans l'open de Coubertin

Où est le temps qui réunissait chaque automne au stade de Coubertin les Pancho Gonzalès, Drobny, Patty Laver, ainsi que les champions nordiques sur bois Bergelin, Johansson, Davidson, Nielsen, Ulrich ? Mais aujourd'hui, le parquet de Coubertin a été recouvert d'une surface synthétique — moins rapide — et la plus grande raquette suédoise de tous les temps, Björn Borg, préfère aller gagner des dollars à Tokyo en compagnie de ses amis professionnels du Circus.

Le tournoi de la porte de Saint-Cloud est en effet « faiblement » doté (50 000 dollars), ce qui explique la modestie de la participation étrangère, réduite aux Américains Brian Gottfried, Tom Gullikson, Stan Smith et Bob Lutz, aux Anglais Mark Cox et John Lloyd, à l'Allemand Pinner, au Sud-Africain Ray Moore et à l'Egyptien El Shafei. L'intérêt majeur du tournoi réside dans les chances des joueurs français, Proisy, Deblicker, Caujolle, Noah, Portes, Moretton, Haillet, Bedel, Fritz, en face de la petite coalition internationale.

AUTOMOBILISME

LE RALLYE DU BANDAMA EN COTE-D'IVOIRE

Un avenir assuré et une liberté sportive complète

Abidjan. — Quatorze cahiers de deux cents pages couvertes de notes, de signes, de points de repère. Ce n'est pourtant pas la rentrée des classes. Les deux mille huit cents pages noircies portent les secrets, le détail des pièges des 5 500 kilomètres du Rallye de Côte-d'Ivoire, le Bandama (1). Michel Gamet, le navigateur, et Jean-Pierre Nicolas, le pilote, les deux futurs vainqueurs, auront bien besoin de les consulter pendant les quatre jours que dure l'épreuve. Contrairement aux usages dans les autres rallyes, notamment en Europe, ils n'ont effectué que le minimum de reconnaissance. Nicolas et Gamet sont bien passés une fois partout sur toutes les pistes, reconnu les quatre étapes, mais ils n'ont pas appris par cœur chaque virage, comme il est de mise, par exemple, pour le Rallye de Monte-Carlo. Une plus longue reconnaissance n'aurait d'ailleurs présenté qu'un intérêt relatif. En Côte-d'Ivoire, au mois d'octobre, c'est-à-dire à la fin de la saison des pluies, les pistes changent en quelques heures, et tel passage jugé convenable et que l'on peut prendre à fond, le pied au plancher, au moment de la reconnaissance, se révèle souvent un traquenard, à cause des pluies, le jour du rallye. Toute la qualité d'un équipage est de savoir apprécier au dixième de seconde près ce brusque changement de décor, la modification d'une approche, pour en surmonter spontanément la difficulté.

Le pilote a toute confiance dans son équipier, et si, d'aventure, les notes qu'il lui communique tout d'un coup ne correspondent plus à la réalité, la conduite à vue doit remplacer sur-le-champ la conduite guidée. En somme, abandonner le « radar » que constituent les notes pour ne se fier qu'à l'œil.

De notre envoyé spécial

Il en a été ainsi pour Michel Gamet et Jean-Pierre Nicolas pendant toute la durée du Bandama. Pas un moment d'inattention, aucune possibilité de vraiment souffler, de se détendre, en permanence : le qui-vive. Pour ne rien arranger le Rallye de Côte-d'Ivoire ne se dispute pas comme les rallyes conventionnels. On n'y trouve pas la sécurité qu'offrent les routes fermées au trafic pendant l'épreuve. Il serait au demeurant impossible de neutraliser 5 000 kilomètres de routes et de pistes jalonnés de villages, et surtout de contrôler la bonne observation de l'interdiction. Les équipages sont donc avertis que n'importe qui et n'importe quoi peut survenir à tout moment. Un énorme trou creusé par la pluie, un camion, un troupeau, même une noce qui traverse joyeusement, sans crier gare, devant le capot. Jean Vinatier et Jean-François Jacob, au volant d'une Fiat 131, en ont fait l'expérience à leurs dépens. Peu après le départ d'Abidjan, leur voiture a été à moitié détruite dans un choc avec un camion. C'est miracle que tous deux s'en soient tirés sans une égratignure. Il s'apprêtaient à doubler, klaxon bloqué et tous phares allumés, lorsque le chauffeur du poids lourd s'est rabattu. La Fiat est passée à moitié sous le camion. D'autres ont fracassé leurs carters, détruit leurs transmissions sur les pistes défoncées, reçu des bestioles de toutes les tailles à travers les pare-brise explosés, heurté des troncs d'arbres abattus par les pluies au détour de la piste. C'est dire à quelle vigilance sont astreints les équipages au Bandama et ce que représente l'épuisante et incessante lecture des quatorze cahiers de notes. « *Gauche à fond, attention aux trous, ligne droite de 5 kilomètres à fond, faire gaffe au village...* »

Lancés parfois à 180 kilomètres à l'heure, avec leur coupé Peugeot 504 V 6, Nicolas et Gamet ont ainsi surmonté tous les obstacles. Et ils aurent le mérite de revenir à Abidjan avec une voiture presque intacte. Tout juste le remplacement d'un jeu d'amortisseurs, et encore par sécurité, en vue de l'arrivée.

D'autres, comme Makinen — classé deuxième avec le même type de voiture, — à la conduite peut-être un peu plus brutale, n'ont pas eu cette chance. Il a fallu changer trois fois d'amortisseurs, une fois de transmissions. Ce n'est pas facile de réparer seul, la nuit, au bord de la piste avec les pièces de rechange que, par bonheur, un coéquipier de marque a pu emporter sitôt l'alerte donnée par la radio, dont chaque voiture est équipée. Au Bandama, comme au Kenya pour le Safari-Rallye, il faut savoir tout faire, et surtout être bon mécanicien.

Dans pareilles étapes de 1 000 à 1 800 kilomètres, durant quatorze heures et plus, le mérite des navigateurs est peu imaginable. Le pilote, tout à sa conduite, accroché à son volant et surtout maître de la voiture, échappe aux malaises, aux appréhensions. Ce n'est pas toujours le cas de son passager, et au Bandama, notamment, quelques navigateurs, fatigués, même malades, l'estomac au bord des lèvres, ont dû puiser dans toutes leurs réserves pour aller jusqu'au bout.

Si gagner le Bandama, qui compte depuis cette année pour le championnat du monde des marques, est une référence professionnelle que recherchent les pilotes — et qu'ils rechercheront de plus en plus à l'avenir — il en ira sans doute de même pour les constructeurs. Le marché automobile de la Côte-d'Ivoire, comme celui de la plupart des pays africains, est encore en évolution, et un succès au Bandama vaut mieux que toutes les campagnes de promotion. Son écho hors des frontières ivoiriennes est d'ailleurs déjà important et l'inscription du Bandama au championnat du monde ne peut, dans les prochaines années, que renforcer sa réputation, à la condition que la participation des grands constructeurs augmente progressivement. Il n'y avait vraiment cette année que deux équipes d'usine — Peugeot et Renault — mais il faut sans doute y voir le fait que le championnat du monde était, d'une part, déjà joué et que la proximité du Tour de Corse poussait à choisir l'une ou l'autre épreuve, mais pas les deux.

Cette réserve exprimée, le Bandama a tous les atouts de son côté pour devenir un des premiers rallyes du monde. Le pays se prête à merveille à ce genre d'épreuve, aucune contrainte routière n'est à craindre, du moins dans l'immédiat, pas davantage de tracasseries administratives, et les meilleurs concours assurent à la fédération ivoirienne du sport automobile (FISA) qu'elle est dans la bonne voie. Samedi 21 octobre, c'est le président de la République de Côte-d'Ivoire, M. Félix Houphouët-Boigny, qui a donné le départ de l'épreuve à Abidjan, et le chef de l'Etat ivoirien a manifesté d'une manière encore plus concrète son intérêt pour le Bandama en le dotant personnellement de 300 000 F de prix, qui s'ajoutent aux sommes traditionnelles offertes par les organisateurs. S'il y a quelque chose dont la FISA peut être tout à fait sûre, c'est qu'elle ne rencontrera aucune hostilité de la part des pouvoirs publics, bien au contraire, pour mettre son épreuve sur pied et assurer son développement.

La percée nippone

Le vainqueur de 1978, Peugeot, ne se plaindra pas que les années se suivent sans se ressembler.

L'année dernière, tous les coupés 504 V6 avaient été contraints à l'abandon, et c'est une robuste voiture japonaise, une Mitsubishi, qui avait remporté le Bandama. Conséquence de ce succès, la part prise par les Japonais dans le marché automobile ivoirien avait encore augmenté, dépassant les 46 % — elle était de 12,7 % en 1973. La percée automobile nippone — essentiellement Datsun, Toyota, Mitsubishi — en Afrique francophone, plus longue à se dessiner que celle en Afrique anglophone, a cependant vite détérioré les positions des constructeurs automobiles européens, et, au premier chef, celles des constructeurs français.

En 1973, les constructeurs français contrôlaient 71 % du marché local. Aujourd'hui, leur part est tombée à 42,6 %, Renault étant passé de 39,6 % à 21,9 %, Peugeot de 23,8 % à 14,9 % et Citroën de 5 à 3,4 %. Dans un pays comme la Côte-d'Ivoire, où la caisse de résonance sportive est exceptionnelle et son effet immédiat — comme d'ailleurs dans presque tous les pays africains, — le Bandama offre aux constructeurs un tremplin promotionnel de premier choix. C'est une arme de plus pour le développement d'une épreuve dont l'ambition est de devenir aussi célèbre à l'ouest de l'Afrique que l'est le Safari Rally à l'est.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Le rallye de Côte-d'Ivoire porte le nom du grand fleuve, le Bandama.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DIVISION NATIONALE I (sixième journée, matches aller)

Le Mans b. *Orthez	89-82
*Villeurbanne b. Limoges	104-92
Caen b. *Nice	113-99
Antibes b. *Avignon	96-95
*Tours b. Challans	104-70
*Berck b. Mulhouse	112-94
*Monaco b. Clermont	127-96

Classement. — 1 Caen, Villeurbanne, Le Mans, Antibes, 18 pts. (...)

Jeu à treize

CHAMPIONNAT DE FRANCE (neuvième journée)

POULE A

*Albi b. Pia	23-18
*Carcassonne b. Toulouse	3-2
*Avignon b. Cavaillon	26-17
*XIII Catalan b. Pamiers	41-23
*Roanne b. Villeneuve	18-8

Les matches Saint-Estève-Saint-Jacques et Lézignan-Limoux se joueront le 1er novembre.

POULE B

*La Réole b. St-Gaudens	31-25
*Carpentras b. Salon	7-4
*Entraigues b. Tonneins	11-10

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE PREMIÈRE DIVISION (quatrième journée)

POULE A

*Graulhet b. Toulon	9-6
*La Rochelle b. Gaillac	32-0
*Auch b. Aurillac	19-12
*Bagnères b. Thuir	48-0
Béziers b. *Oloron	33-10

POULE B

*Montferrand b. Brive	26-11
*R.C.F. b. Bourg	13-6
*Perpignan b. Mauléon	48-8
*Romans b. Avignon	18-6
*Montauban b. Carcassonne	23-18

POULE C

Tarbes b. *Lourdes	13-12
Pau b. *Agen	25-13
*Tulle b. Castres	34-3
*Nice b. Mont-de-Marsan	21-16
Toulouse b. *Mazamet	7-6

POULE D

*Biarritz b. Saint-Jean-de-Luz	23-18
Bayonne b. *Boucau	24-7
*Dax b. Bègles	26-3
*Narbonne b. Tyrosse	58-10
Valence b. *Bourgoin	12-9

POULE E

*Cahors b. Marmande	22-3
*Vic b. Beaumont	23-10
Condom b. *Bédarrides	18-10
*Salles b. Millau	30-6
Grenoble b. *Le Creusot	20-6

POULE F

*Rodez b. PUC	19-7
Chambéry b. *La Seyne	10-9
*Castelsarrasin b. Mimizan	16-7
*La Voulte b. Lannemezan	64-3
Périgueux b. *Orthez	13-6

POULE G

*Albi b. P.T.T. Arras	39-6
Carmaux b. *Saint-Médard	19-12
Bergerac b. *Saint-Claude	14-9
Nîmes b. *Castelnaudary	18-9
*Mérignac b. Limoges	41-17

POULE H

*Dijon b. Peyrehorade	20-6
*Saint-Girons et Vichy	19-19
*Voiron et Montchanin	15-15
*Angoulême b. Lombez	34-4
*La Teste b. Fumel	28-4

Gymnastique

CHAMPIONNATS DU MONDE à Strasbourg

CONCOURS GENERAL FEMININ

1. Mukhina (U.R.S.S.), 78,725 pts (39125 + 9.90, 9.90, 9.85, 9.95).
2. Kim (U.R.S.S.), 78,575 pts (38,925 + 9.90, 9.90, 9.90, 9.95).
3. Chapochnikova (U.R.S.S.), 77,875 points (38,975 + 9,85, 9,85, 9,40, 9,80).
4. Comaneci (Rouman.) 77,725 (38,975 + 9.90, 9.25, 9.80, 9.80).

FINALES AUX ENGINS HOMMES

EXERCICES AU SOL

1. Thomas (E.-U.)	19,65

CHEVAL-D'ARÇONS

1. Magyar (Hongrie)	19,80

ANNEAUX

1. Andrianov (U.R.S.S.)	19,70

SAUT

1. Shimizu (Japon)	19,60

BARRES PARALLELES

1. Kenmotsu (Japon)	19,60

BARRE FIXE

1. Kasamatsu (Japon)	19,67

FINALES AUX ENGINS FEMMES

SAUT DE CHEVAL

1. Kim (U.R.S.S.)	19,82

BARRES ASYMETRIQUES

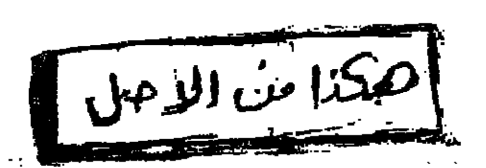
1. Frederick (E.-U.)	19,80

POUTRE

1. Comaneci (Roumanie)	19,62

SOL

1. Kim et Mukhina (U.R.S.S.)	19,77



ÉDUCATION

RÉUNIE EN « CONFÉRENCE NATIONALE » A PARIS

La FEN mise sur le nouveau droit au congé individuel de formation pour ouvrir l'école aux travailleurs

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) a consacré les 25 et 26 octobre à Paris une « conférence nationale », à laquelle ont participé environ deux cents personnes, à « l'ouverture du service public à la formation continue des travailleurs ».

La FEN n'a pas toujours porté le même intérêt à la formation permanente. Ses réactions à l'accord de 1970 puis à la loi de 1971, qui plaçaient les enseignants dans une situation de concurrence et ouvraient une brèche sérieuse dans le quasi-monopole de l'éducation nationale, furent même franchement hostiles. Pendant cinq ans, elle pratiqua, ou peu s'en faut, la politique de la « chaise vide ». En novembre 1976, lors des premières journées nationales organisées sur ce thème, elle se livra à une salutaire autocritique (*le Monde* du 24 novembre 1976). Son hostilité n'était ni admise de certaines de ses minorités ni comprise des centrales ouvrières pour qui l'accord de 1970 et la loi de 1971 représentaient, malgré leurs imperfections, une « conquête ». La FEN, non plus, ne pouvait prendre le risque de laisser dans un domaine aussi essentiel le gouvernement agir à sa guise.

C'est ce qui explique qu'elle ait, depuis deux ans, multiplié, à l'intention de ses militants, réunions d'information et stages syndicaux. Son analyse s'est nuancée. Si elle déclare toujours que *« seul le service public peut correctement prendre en compte les besoins durables de formation et d'éducation des travailleurs »*, elle affirme ne revendiquer *« ni de près ni de loin »* de *« monopole »*. Par un curieux retournement de situation, c'est sa minorité communisante et la C.G.T. qui sont aujourd'hui accusées par M. André Henry, secrétaire général, de myopie .

Artisan sur le terrain de cet aggiornamento, M. Louis Astre, secrétaire national, s'est livré à une défense et illustration de la loi du 17 juillet 1978. Celle-ci, en même temps qu'elle généralise le droit au congé individuel de formation et prévoit la prise en charge partielle de la rémunération du stagiaire par l'Etat, précise que ce congé peut avoir un objet culturel et conduire ses bénéficiaires à assumer *« des responsabilités accrues dans la vie associative »*.

Obstacles et dangers

En dépit des réserves que lui inspire ce texte, la FEN y voit la possibilité pour les salariés de participer enfin à des stages d'éducation permanente rémunérés différents des stages de formation professionnelle au sens strict. Elle voit aussi dans une des imperfections de ce texte une chance pour le service public de concurrencer efficacement les organismes privés de formation.

La loi du 17 juillet laisse à la charge des demandeurs dités « individuels » la quasi-totalité des frais de formation (*le Monde* du 17 octobre). Cette disposition, estime la FEN, va avantager les établissements d'enseignement public, seuls à pouvoir offrir des stages gratuits. Ce but ne sera cependant atteint que si l'Etat agrée un nombre suffisant de formations « publiques », l'agrément permettant seul le maintien de la rémunération des stagiaires. La FEN compte que sa stratégie actuelle de négociation avec le gouvernement lui permettra d'obtenir satisfaction sur ce point.

Cette volonté d'ouvrir largement — et pour des formations désintéressées — les portes de l'école aux adultes est évidemment louable. Elle minimise cependant certains obstacles et dangers rappelés pour la C.F.D.T. par M. Joseph Jacob, secrétaire confédéral :

1) Les travailleurs n'ont pas toujours conservé un bon souvenir de leur passage à l'école. Peut-on (et comment) les y faire revenir en masse ?

2) Formation générale et formation professionnelle sont trop souvent cloisonnées. Malgré les progrès enregistrés ces dernières années, contenus et méthodes de l'éducation nationale sont inadaptés.

3) Les animateurs de formation (c'est-à-dire les enseignants) conçoivent leur rôle de manière trop traditionnelle. Sont-ils prêts sur ce point à dialoguer avec les organisations de travailleurs ?

Ces remarques, qui appelaient un sérieux examen de conscience, n'ont été qu'à peine effleurées, les participants préférant réclamer davantage de postes et un contrôle paritaire (Etat-syndicats) du 1,1 % de la masse salariale que doivent consacrer les employeurs à la formation permanente. L'intérêt récent mais réel porté par le monde enseignant à l'éducation des adultes l'incitera-t-il un jour à répondre à ces questions sans détours ?

BERTRAND LE GENDRE.

UN SONDAGE AUPRÈS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Tout va bien à l'école

Pour l'immense majorité des parents (83,4 %), leur enfant se sent à l'école, ou au collège, ou au lycée, très heureux ou assez heureux... C'est l'une des conclusions de l'enquête réalisée par les étudiants en mathématiques de l'école supérieure de commerce du Havre pour la Fédération Lagarde, du 5 au 30 avril dernier. L'échantillon de mille personnes représentait les six millions trois cent mille ménages ayant au moins un enfant de moins de seize ans.

Les sorties-promenades sont l'activité principale des parents avec leur enfant (57,4 %), précédant la télévision (36,7 %)... Les contacts des parents avec les écoles ne posent pas de gros problèmes puisque 57,6 % les trouvent « très » ou « plutôt faciles ». Si 58,9 % rencontrent les enseignants une ou deux fois par trimestre ou par mois, 78,2 % ne rencontrent l'administration de l'établissement qu'une ou deux fois par an, ou pas du tout.

L'existence des associations de parents est connue par 91 % des parents interrogés, mais 64,8 % seulement sont inscrits à l'une d'elles.

Sur les rythmes scolaires, l'enquête révèle que 78,4 % sont favorables à *« une diminution de quinze jours des vacances d'été au bénéfice d'une meilleure organisation des emplois du temps dans l'année »*, et 55 % à la classe le mercredi matin et au repos le samedi matin.

Quant aux revendications des parents, la gratuité de l'école vient en tête (68 %), puis le développement du sport à l'école (59,2 %), la participation à la vie scolaire (52,6 %), la réduction des effectifs des classes (51,5 %), le remplacement des examens par le contrôle continu (50 %) ; loin derrière : la rénovation de la fonction enseignante (19,6 %) et l'autonomie des établissements.

Confort d'adultes

Les parents de ces enfants heureux d'être à l'école sont largement conformistes : 54,6 % sont contre un allégement des programmes, 79,1 % contre l'information politique à l'école et 51,7 % contre l'utilisation de la presse dans l'enseignement. Enfin, 55,6 % pensent que si leur enfant n'obtient pas de bons résultats scolaires la faute en revient d'abord à l'enfant lui-même. *« Réponse de confort d'adultes qui ne se remettent pas en cause,* a commenté M. Antoine Lagarde, président de la fédération qui porte son nom. *Cela nous préoccupe. »*

Que les parents de 1978 souhaitent une école dont les programmes ne soient pas allégés, où la préparation à la vie semble ne pas être un problème posé, où la vie en tout cas n'entre guère, que plus de huit sur dix pensent que leur enfant est heureux à l'école, voilà qui paraîtra plus inquiétant que rassurant.

CHARLES VIAL.

RADIO-TÉLÉVISION

LA CRISE DE LA S.F.P.

M. Lecat : l'emploi ne sera pas mis en cause d'une manière grave et importante

Trois mouvements de grève sont prévus cette semaine à la télévision, qui sont, à des titres divers, la conséquence de la crise de la Société française de production : ce lundi 30 octobre, à FR 3, la C.F.D.T. appelle à cesser le travail pour protester contre l'obligation imposée au personnel de plusieurs stations régionales, lors de la grève du 24 octobre, de travailler pour TF 1 et A 2 ; mardi 31 octobre, à T.D.F., la C.G.T. et la C.F.D.T. lancent un mot d'ordre de grève pour manifester leur opposition à la retransmission par une société américaine des championnats du monde de gymnastique de Strasbourg ; jeudi 2 novembre, le préavis est étendu aux sept sociétés de radio-télévision, le personnel de la S.F.P., qui avait décidé de suspendre sa propre grève vendredi 27 octobre à minuit, s'étant associé à ce mouvement destiné à marquer la solidarité de l'ensemble des personnels.

Invité du « Journal inattendu » de R.T.L., samedi 28 octobre, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a affirmé qu'une bonne gestion peut être obtenue à la S.F.P. « sans mettre en cause l'emploi d'une manière grave et importante ».

Cinq semaines pour négocier

Le débat parlementaire étant achevé, en première lecture, à l'Assemblée nationale, M. Bertrand Labrusse peut désormais se mettre au travail pour élaborer le programme d'activité qui sera soumis dans cinq semaines au gouvernement. D'ores et déjà une rencontre a eu lieu, au ministère de la culture et de la communication, entre le nouveau président de la S.F.P. et les présidents des sociétés de télévision, qui a permis de définir quelques orientations. Cependant, la négociation ne pouvait s'engager sérieusement, estime-t-on rue de Valois, avant que cesse la grève du personnel.

Il est pratiquement acquis aujourd'hui que M. Jean-Charles Edeline, en raison de son état de santé, ne reviendra pas à son poste. Membre du conseil d'administration de la S.F.P. depuis la naissance de cette société, M. Bertrand Labrusse ne saurait désavouer l'œuvre de son prédécesseur. Les anciens collaborateurs de M. Edeline saluent d'ailleurs celui-ci comme un « visionnaire », coupable seulement d'avoir eu raison trop tôt et d'avoir péché « par excès d'anticipation », mettent son échec, pour une large part, sur le compte de la récession économique, qui, en quatre ans, a complètement transformé le marché, et surtout minimisent le « gouffre » financier en faisant observer qu'une fois déduites les pertes dues à la grève des acteurs fin 1976 début 1977 le déficit, sur trois ans, s'élève à 90 millions de francs, soit 30 millions de francs par an, c'est-à-dire... le coût de 1 kilomètre d'autoroute.

Il ne faut donc pas attendre de M. Labrusse, selon toute vraisemblance, des solutions révolutionnaires. M. Lecat ayant écarté toute idée de « démantèlement », il n'est plus question de séparer, comme on l'avait envisagé à un moment donné, le secteur « film » du secteur « vidéo ». Il est également exclu d'associer les chaînes au capital de la S.F.P., comme le demande notamment M. Le Tac : ce serait, estime-t-on, à la fois contraire à la loi de 1974 et sans intérêt véritable. Il n'est pas davantage prévu d'imposer aux sociétés de programme des contraintes non consenties.

Reste donc la négociation. M. Labrusse passe pour un homme de dialogue ; « énarque », il a sur M. Edeline l'avantage de parler le même langage que les hauts fonctionnaires avec lesquels il aura à composer, et auxquels il inspire confiance ; il connaît personnellement M. Maurice Ulrich, président-directeur général d'Antenne 2, et n'est pas étranger au personnel politique ; bref, il ne manque pas d'atouts.

Ses demandes sont connues : il souhaite que les chaînes augmentent leur volume de commandes, mais aussi qu'elles les planifient mieux et qu'elles les diversifient davantage. En échange, la S.F.P. serait prête, dans la mesure de ses moyens, à comprimer ses prix.

Cette volonté de rigueur n'ira pas sans une réorganisation interne. Le projet de Bry-sur-Marne sera sans doute abandonné, on parle de vendre l'Empire, des mutations, à défaut de licenciements, et des mises à la retraite seront décidées. Pour M. Labrusse, la négociation sera aussi difficile avec les syndicats qu'avec les présidents des sociétés de programme.

T. F.

— VU —

Allô ! Sadate

Menahem Begin, prix Nobel de la paix, en train de téléphoner au président Sadate, autre lauréat, pour le féliciter. Quand on a vu cela, samedi soir sur Antenne 2, au journal de 20 heures, d'abord on est resté soufflé. Quel document ! Le sabbat venait à peine de se terminer et déjà... le temps de revenir de notre surprise et nous nous sommes rendus compte que pour être témoins de l'événement, les caméras de télévision avaient été dûment prévenues et invitées à tenir l'écouteur. Sans doute en allait-il de même à l'autre bout du fil, au Caire.

Effectivement. Le lendemain, dimanche, à 13 heures, sur cette même chaîne, on est entré dans le bureau d'Anouar El Sadate au moment précis où retentissait la sonnerie. On a décroché avec lui (s'était-il fait maquiller pour la circonstance ?) et on a assisté à cette conversation — on serait tenté d'écrire à cette représentation — destinée à des centaines de millions de téléspectateurs.

A notre époque, et sans doute en allait-il de même au temps du camp du Drap d'Or, l'histoire ne dédaigne pas la mise en scène. Nous le savons bien. Et la visite du président Sadate à Jérusalem en est un exemple particulièrement réussi. Cette fois-ci, en revanche, on a failli dépasser les limites du sérieux et de la crédibilité. Le public est moins naïf qu'il n'y paraît, et c'est un jeu dangereux que de confondre à ce point l'acte politique et l'art dramatique, l'actualité et la publicité. Même s'agissant d'une aussi bonne cause.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 30 OCTOBRE

— *Le président Assad* est interrogé par Alain Duhamel et Jean-Pierre Elkabbach dans le magazine « Cartes sur table », sur A 2, à 21 h. 30.

LUNDI 30 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, FILM : LES GRANDES MANŒUVRES, de R. Clair (1955), avec G. Philipe, M. Morgan, J. Desailly, Y. Robert, B. Bardot, S. Valère, J. François, L. Delamare, J. Maillan, M. Noël, J. Morel. (Rediffusion.)

En 1908, dans une ville de province, un lieutenant de dragons fait le pari de séduire la première femme qu'on lui désignera au hasard. Il tombe amoureux de sa victime.

Une comédie psychologique teintée de gravité, d'amertume. La perfection du style de René Clair.

22 h. 25, Portrait d'un cinéaste : le plaisir d'inventer, René Clair.

Portrait de René Clair réalisé par Armand Panigel.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Spécial lundi, de P. Labro et M. Parbot, réal. J. Cazenave ; 21 h. 30, Cartes sur table (le président Assad).

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE CASSE, de H. Verneuil (1971), avec J.-P. Belmondo, O. Sharif, R. Hossein, N. Calfan, R. Salvatori, D. Cannon, J.-L. de Vilallonga.

Un policier grec sans scrupules cherche à s'approprier des émeraudes dérobées par trois truands dans une villa de la banlieue d'Athènes.

La série noire française, avec la technique sans défaut de Verneuil. Divertissement et morceaux de bravoure.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Argonautes », de J. Carteret et E. Driant. Réalisation G. Peyrou. Avec M. Lonsdale et G. Guillot ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : L'amour hassidique ; 23 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Les grandes voix : Hommage à Marcel Journet ; 20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées : Mozart à Paris : « Symphonie concertante pour hautbois, clarinette, basson, cor et orchestre en mi bémol majeur » ; « Symphonie n° 31 en ré majeur Parisienne », par l'Orchestre national de France, direction N. Marriner ; 23 h., Ouvert la nuit ; 1 h., Douces musiques.

MARDI 31 OCTOBRE

En raison du préavis de grève déposé par la C.G.T. et la C.F.D.T. à Télédiffusion de France, le programme minimum pourrait être appliqué sur les trois chaînes et à Radio-France.

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Acilion et sa bande ; 14 h. 15, Le regard des femmes ; 16 h. 55, Feuilleton : Le grand amour de Balzac (rediff.) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Autour du chapiteau, réal. M. Hurll.

Avec Sacha Distel, Chantal Goya, Alice Dona Sabrina Lory et Norman Barrett.

21 h. 35, Reportage : A la poursuite des étoiles (L'astronomie en Chine), par R. Clarke et N. Skrotzky.

22 h. 30, Arcana, connaissance de la musique : L'oreille absolue, par M. Leroux, réal. C. Mourthé.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame (timides et complexés) ; 15 h., Série : Opération danger ; 15 h. 55, Magazine : Découvrir ; 17 h. 25, Fenêtre sur... l'île Maurice ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Annie Cordy) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. FILM : LA CHASSE AU DIPLOME, de J. Bridges (1973), avec T. Bottoms, J. Houseman.

Un jeune et brillant étudiant d'Harvard en lutte contre les méthodes d'enseignement d'un professeur s'éprend de la fille de celui-ci.

Vers 22 h., Débat : La valeur des diplômes.

Les universités ont-elles en France le monopole de l'attribution des diplômes ? Comment ceux-ci se monnayent-ils dans le monde du travail ?

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Association « Progrès » ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LA BELLE ET L'EMPEREUR, d'A. von Ambesser (1959), avec R. Schneider, J.-C. Pascal, H. Lohner, C. Régnier, P. Guers, H. Moser, L. Marbaux, J. Meiner.

En 1815, pendant le Congrès européen, une corsetière viennoise marivaude avec le tsar de Russie, afin de rendre jaloux son amoureux, un noble qui s'est fait passer pour un domestique.

Une comédie qui rappelle Le Congrès s'amuse, *de 1930. Mise en scène à grand spectacle et Romy Schneider dans un rôle de charme.*

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Un livre, des voix : « le Clown de la rue Montorgueil », de C. Paysan ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, La musique de Turquie : Cemal Resid Rey ; 18 h. 30, Feuilleton : Nostradamus (Amours de prince) ; 19 h. 25, Sciences : la France minérale ;

20 h., Dialogues franco-italiens : B. Trentin et J. Chereque (luttes ouvrières et chômage) ; 21 h. 15, Musique de notre temps ; 23 h. 30, Nuits magnétiques : Paul Valéry.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Musique en plume : Lehar, Eisele, Gabaye, Waldteufel, J. Strauss ; 14 h. 35, Oratorio : « Abraham et Isaac », de J. Myslivecek ; 16 h. 15, Un musicien français : Paul Le Flem ; 17 h., Fanfru cancru lonla : les berceuses ; 18 h., Kiosque ;

20 h. 30, Cycle d'orgue, donné en l'église Saint-Augustin à Paris : « Prélude et fugue en ut mineur » (Bach) ; « Fantaisie en ut majeur » (Franck) ; « Impromptu ; Toccata » (Vierne) ; « Symphonie gothique », extraits (Widor) ; « Prélude en mi bémol majeur » et « Suite sicilienne », extraits (Duruflé) ; « Thème et variations » (Langlais) ; « Magnificat ; Vêpres », extraits (Dupré), par Suzanne Chaisemartin ; 22 h 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Musique enregistrée ; 1 h., Jazz-pastel.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 217

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III				■					■
IV					■				
V				■			■		
VI							■		
VII		■	■						
VIII						■		■	
IX									
X	■		■						■
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Petits dispositifs très utiles pour boucler. — II. On peut y laisser sa *tête*. — III. Doit avoir de bonnes dents ; Ville d'Allemagne. — IV. A besoin d'un bon bandage ; Sorte de grande pièce. — V. Chaîne de montagnes ; Accord d'autrefois ; Mesure étrangère. — VI. S'oppose à tout ce qui est vif ; Article — VII. Les premières arrivées. — VIII. Etendue d'eau. — IX. Qui semble donc un peu rongée. — X. Se montra très pénétrant. — XI. N'est pas une cérémonie bien catholique quand elle est noire ; Bouclier.

VERTICALEMENT

1. Souvent lancées par des vedettes. — 2. Sa queue forme un assemblage ; N'ondule pas naturellement. — 3. Ensemble de lignes ; Article. — 4. Lettres pour un soldat ; Qui ont donc trop attendu. — 5. Prononcé sur la croix ; Mot qui évoque une source. — 6. Ville d'Algérie ; Entre deux propositions. — 7. En main ; Où il n'y a rien d'inutile. — 8. Comme un œil où l'on voit du rouge ; A main pour les dames. — 9. Qu'il faudra donc prendre sur un autre ton.

Solution du problème n° 2 216

Horizontalement

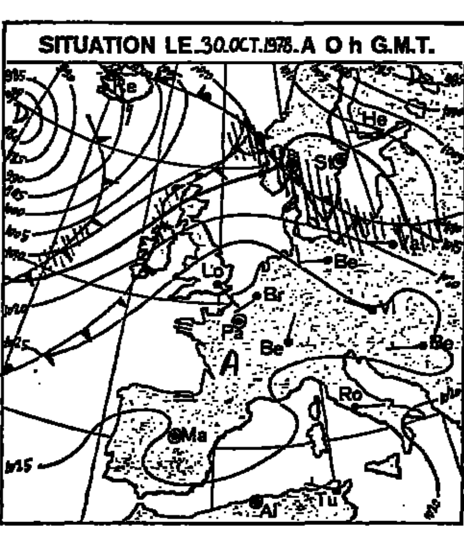
I. Bouillons. — II. Ombre ; Pou. — III. Unau ; Pins. — IV. Tic ; Orna. — V. Ob ; Freins. — VI. Numismate. — VII. NS ; Item. — VIII. Prier. — IX. Us ; Reçu. — X. Statue ; Or. — XI. Ses ; Pus.

Verticalement

1. Boutonneuse. — 2. Omnibus ; St. — 3. Ubac ; As. — 4. Iru ; Fiérote. — 5. Le ; Ors ; Us. — 6. Pr·mière. — 7. Opiniâtre. — 8. Nonante ; Cou. — 9. Sus ; Semeurs.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 30 octobre à 0 heure et le mardi 31 octobre à 24 heures :

Les hautes pressions d'Europe occidentale s'affaibliront un peu, tandis que les perturbations océaniques atteindront les îles Britanniques puis la mer du Nord et toucheront faiblement nos régions septentrionales.

Mardi 31 octobre, des brouillards, encore nombreux en plaine et dans les vallées en début de journée, seront généralement suivis d'un temps assez ensoleillé l'après-midi. Toutefois, des nuages passagers deviendront plus nombreux au nord de la Loire, où les vents, faibles puis modérés, s'orienteront au sud-ouest puis à l'ouest. Quelques pluies faibles se produiront près de la Manche et dans le Nord. Les températures subiront peu de changement. De faibles gelées sont à craindre au lever du jour dans la plupart des régions de l'intérieur (brouillards localement givrants).

Lundi 30 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 027 millibars, soit 770,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 18 et 7 degrés ; Biarritz, 18 et 8 ; Bordeaux, 22 et 3 ; Brest, 17 et 8 ; Caen, 15 et 2 ; Cherbourg, 14 et 6 ; Clermont-Ferrand, 15 et —3 ; Dijon, 15 et 0 ; Grenoble, 14 et 1 ; Lille, 13 et 10 ; Lyon, 8 et 0 ; Marseille, 18 et 6 ; Nancy, 12 et —2 ; Nantes, 17 et 3 ; Nice, 18 et 11 ; Paris - Le Bourget, 15 et 6 ; Pau, 19 et 4 ; Perpignan, 18 et 4 ; Rennes, 12 et 1 ; Strasbourg, 12 et 6 ; Tours, 15 et 2 ; Toulouse, 20 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 10 degrés ; Amsterdam, 13 et 10 ; Athènes, 13 et 10 ; Berlin, 12 et 10 ; Bonn, 12 et 8 ; Bruxelles, 13 et 10 ; îles Canaries, 27 et 20 ; Copenhague, 12 et 9 ; Genève, 13 et —1 ; Lisbonne, 19 et 12 ; Londres, 13 et 9 ; Madrid, 22 et 4 ; Moscou, 2 et —3 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 14 et 8 ; Palma-de-Majorque, 22 et 8 ; Rome, 18 et 6 ; Stockholm, 7 et —4.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 29 octobre 1978 :

UN DECRET

● Modifiant l'annexe 1 aux articles D 131-7 et D 131-10 du code de l'aviation civile concernant les règles de l'air.

DES ARRETES

● Du 18 octobre 1978 portant création d'un comité consultatif de la recherche et d'une mission de la recherche au ministère des transports.

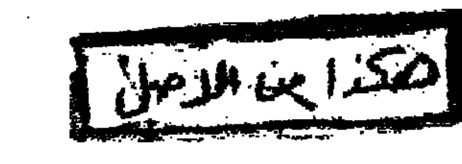
DES LISTES

● D'admission dans le corps des ingénieurs des études et techniques d'armement (concours 1978).

● Complémentaire d'admission à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr en 1978.

● *Les îles britanniques* ont retardé leurs pendules d'une heure dans la nuit du 28 au 29 octobre pour se mettre à l'heure d'hiver, c'est-à-dire l'heure G.M.T. Le retour à l'heure d'été (une heure d'avance sur le G.M.T.) se fera le 19 mars 1979. — *(Reuter.)*





CARNET

Naissances

— Jean-François DEVONEC et Marie-Odile GANNE DEVONEC, ont la joie de faire part de la naissance de

Eléonore,

Clinique de la maternité de Nancy, le 27 octobre 1978.
1, rue Gambetta,
54500 Vandœuvre.

— Marie-Claude et Hermann HARDER ont la joie d'annoncer la naissance de

Hélène,

sœur de Mathilde et Camille, le 28 octobre 1978.
Maison Heinrich Heine,
27 C, boulevard Jourdan,
75014 Paris.

— M. Maurice MAUNOURY et Mme, née Caroline Torras, Isabelle et Anne, ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean,

le 27 octobre 1978.
58, rue Molitor,
75016 Paris.

Mariages

— M. et Mme Michel BOUTIN, Mme Henri LEBEGUE, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Sophie et Denis,

célébré dans l'intimité le 23 septembre 1978, à Cessy-les-Bois (Nièvre).

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Sylvie GENEVOIX
avec
M. Xavier LARERE,

qui a eu lieu dans l'intimité à Saint-Denis-de-l'Hôtel (Loiret), le samedi 28 octobre.
58, rue Monsieur-le-Prince,
75006 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marcel ACHARD,
née Juliette Marty,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le samedi 28 octobre, à l'hôpital Cochin, des suites d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 novembre, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Clotilde, 7, rue Las Cases, Paris-7e, suivie de l'inhumation au cimetière de la Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher) dans le caveau de famille.

Suivant les dernières volontés de Mme Marcel Achard, ni fleurs ni couronnes.

Ses amis pourront adresser leurs dons à l'Orphelinat-des-Arts, 14, rue de la Montagne, 92400 Courbevoie, dont elle était présidente.

[Veuve de Marcel Achard, membre de l'Académie française, qu'elle avait épousé en 1925, Juliette Achard était un des personnages les plus en vue de la vie parisienne. Mais sa présence aux manifestations mondaines de la capitale ne l'écartait pas de tâches plus humanistes. Elle s'était en particulier consacrée à l'Orphelinat-des-Arts, qui groupe plusieurs dizaines d'enfants, et pour lequel elle n'hésita pas à faire de lourds sacrifices financiers. Perpétuant l'œuvre de son mari, elle remettait chaque année le prix Marcel-Achard à un lauréat du cours Simon.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Jules-Adrien BOUHÉRET,
survenu à Nancy, le 25 octobre 1978, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Morteau (Doubs), le 28 octobre 1978.

De la part de ses enfants :
M. et Mme Armand Schaller,
99, rue du Sergent-Blandan,
54000 Nancy.
M. Roland Bouhéret,
36, avenue Marceau, 25000 Besançon.
M. Claude Bouhéret,
Ambassade de France, à Bonn.

— Pont-de-Claix, Bourg, Paris.
Le 28 octobre 1978,
M. Jean DEGROND,
croix de guerre 1914-1918,
s'est endormi dans la paix du Seigneur dans sa quatre-vingt-cinquième année.

De la part de :
Ses enfants Michèle et Louis Graven, Jacques et Suzanne Degrond, François Degrond, Gérard et Nathalie Degrond,
Ses petits-enfants Denis et Elisabeth, Luc, Catherine Graven, Florence, Sophie, Vincent Degrond, Benoît Degrond,
Des familles Degrond, Babey, Chaudouet, *Daloz*, Baudot, *Virely* et Cagniard,
Des parents et alliés.

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame de Bourg-en-Bresse, le lundi 30, à 15 h. 30.
Réunion à l'église.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Vanvey (Côte-d'Or).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Charles Yves Greggory, président du conseil d'administration.
Les membres du conseil d'administration et l'ensemble du personnel de la société Greggory S.A.,
ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Jacques DESALME,
directeur
de la recherche et de la production,

le 22 octobre 1978.

Les obsèques ont été célébrées, le 25 octobre 1978, en l'église Notre-Dame de Boulogne, à Boulogne-sur-Seine.

— Paris - Montluçon.
Mme Fernand Gelas,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

docteur Fernand GELAS,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre
de la santé publique,

pieusement décédé le 27 octobre 1978, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 31 octobre 1978, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal (96, boulevard Murat, Paris-16e, métro Porte-de-Saint-Cloud).

L'inhumation se fera à Montluçon où un service religieux sera célébré le jeudi 2 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tenant lieu.
89, boulevard Murat,
75016 Paris.

Mme Raymond Kourilsky,
Noëlle, Chantal et Anne-Marie Kourilsky,
Jean-Yves et Christiane Lalo, Sophie et Marc, Georges et Laurence de Saint Vulfran,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond KOURILSKY,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le samedi 28 octobre 1978, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 31 octobre 1978, à 8 h. 30, en l'église Saint-André de l'Europe, 24 bis, rue de Leningrad, Paris-8e. Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière d'Auvers-sur-Oise.
7, rue de Florence,
75008 Paris.

— Mme Emile Marx et ses enfants,
M. Charles Marx, son père,
Toute la famille et ses amis,
font part du décès de

M. Emile MARX,
chirurgien-dentiste,

survenu le 27 octobre 1978, à Clamart (Hauts-de-Seine), à l'âge de cinquante-quatre ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Touquet-Paris-Plage (62), le mardi 31 octobre 1978, à 15 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Dons pour la recherche médicale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
22, avenue du 10-Mars,
62680 Méricourt-sous-Lens.

— Sanary - Paris.
Mme Albert Passy,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur très cher

M. Albert PASSY,

survenu le 24 octobre 1978, à Sanary.
L'inhumation a eu lieu à Paris dans la plus stricte intimité.
Résidence « Le Verger »,
83110 Sanary.

— M. et Mme Xavier de Verdelon et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Brochant de Villiers et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu, de leur mère et grand-mère

Mme de VERDELON,
née France Bourgois,

le 27 octobre.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Torsiac (Haute-Loire), le 31 octobre 1978, à 16 heures.
Une messe sera dite ultérieurement à son intention, à Paris.
1, rue Fénelon,
75010 Paris.

Remerciements

— Mme Marie Corcia, née Bénaych,
Ses enfants et leurs familles,
profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur mari, père, parents

André CORCIA,
receveur des P.T.T.,

survenu le 27 octobre 1978, dans sa soixante-cinquième année, prient tous ceux qui se sont associés à leur douleur de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

L'Azguir des Sept Jours aura lieu le mercredi 1er novembre, à 17 h. 30, au 29, avenue des Hespérides, 06400 Cannes.

— Mme Robert Franc,
Sa famille,
Leurs amis du « Point »,
vivement touchés par tant de témoignages d'amitié après le décès de

Robert FRANC,

vous expriment toute leur gratitude.

— *Mme Jean Mollerac,*
M. et Mme Jean Chabrière, Laura et Pierre,
M. Maurice Mollerac, avocat à la Cour, Mme et François,
Parents et alliés,
remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de

Henri MOLIERAC.

12, rue Saint-Genès,
33000 Bordeaux.

— Livarot, Nairobi, Wetzlar.
Mme Ulrich Ellwanger-Lebertre
Et toute sa famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, prient les personnes qui se sont associées à leur peine par leurs présence, messages, envois de fleurs et souvenirs ou offrandes de messes, de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus et de leur vive gratitude.

Anniversaires

— Il y a deux ans
M. G.M. FAKRA
quittait les siens.
Une pensée émue est demandée, à ceux qui l'ont connu, apprécié, aimé.

Avis de messe

— Une messe à la mémoire de
Mme Henry-Bertrand ETCHEVERRY,
née Marie-Antoinette Pietri,
sera célébrée le vendredi 3 novembre, à 17 heures, en la chapelle Saint-Bernard - gare Montparnasse (r. de ch. gauche), angle avenue du Maine.

Offices religieux

— L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol sera célébré le vendredi 3 novembre 1978, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Brétigny-sur-Orge (Essonne).

Un rassemblement aura lieu ensuite devant la stèle érigée récemment au Centre d'essais en vol.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Visites et conférences

MARDI 31 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 29, rue de la Santé, Mme Legregeois : « La Cité fleurie ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Meyniel : « Souvenirs littéraires en l'hôtel de Lauzun ».

15 h., façade église, Mme Saint-Girons : « L'art roman parisien à Saint-Germain-des-Prés ».

15 h., 92 bis, rue Saint-Denis, Mme Zujovic : « Saint-Leu-Saint-Gilles et son quartier » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles, caves inconnues du Marais » (A travers Paris).

15 h. 15, 50, rue des Tournelles, Mme Barbier : « Le Marais ».

15 h., 11, quai Conti : « La Monnaie » (Paris et son histoire).

15 h. 15, 131, rue Saint-Martin : « Le centre d'art moderne Beaubourg » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 2 h. 30, 21, rue Cassette : « Les jardins romains » (Arcus).

18 h., Musée de la marine, M. le professeur *Favoreu* : « Evolution des lois à l'île Maurice, de 1715 à nos *jours* » (*Isle de France, île Maurice*).

∴

— Conférence du Père Giuseppe Tomaselli. Cette conférence se tiendra le samedi 4 novembre, à 16 h., à l'hôtel Suffren La Tour, salon Trocadéro 20, rue Jean-Rey, Paris (15e). Le Père Giuseppe Tomaselli, Salésien, de l'Institut de Messine (Italie), auteur de plusieurs ouvrages, donnera à la fin de la conférence, en particulier pour les malades, sa bénédiction avec les radiations mys-

ÉCHECS

CORRESPONDANCE

Jean-Paul Sartre et Victor Kortchnoï

Nous avons reçu de M. J.-P. Sartre le message suivant : J'apprends que *le Monde* fait état d'un télégramme de soutien que j'aurais envoyé à Kortchnoï avec d'autres intellectuels. Il se trouve que je n'ai pas prêté particulièrement attention au championnat du monde d'échecs, à tort peut-être, et que je n'ai pas envoyé semblable télégramme.

[« Le Monde » a repris, pour faire état par deux fois de ce télégramme, une information de l'Agence France-Presse et donne acte à M. Sartre de son démenti.]

Rosy et Christophe CARITA précisent que la Société CARITA n'a plus rien à voir avec le salon Pascale situé dans l'Hôtel Hilton à Paris

PRESSE

UNE QUESTION ÉCRITE DE M. CAILLAVET SUR « LE FIGARO MAGAZINE »

M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne (gauche dém.), dans une question écrite posée au ministre de l'économie, lui demande si, « au regard des dispositions de l'ordonnance 1482 du 30 juin 1945 relatif à la subordination de vente, le fait pour un grand quotidien national — *le Figaro* — de lier obligatoirement la vente de son numéro du samedi à celle d'un supplément — *le Figaro Magazine* — sans possibilité d'acheter séparément l'un de ces deux organes de presse, ne constitue pas une infraction à cette ordonnance ».

[L'ordonnance du 30 juin 1945, à laquelle il est fait référence stipule dans son article 37 (1° c) :

« Est assimilé à la pratique de prix illicite, le fait — sous réserve qu'elle ne soit pas soumise à une réglementation spéciale — de subordonner la vente d'un produit ou la prestation d'un service quelconque, soit à l'achat concomitant d'autres produits, soit à l'achat d'une quantité imposée, soit à la prestation d'un autre service. »]

● *Le club de la presse Metz-Lorraine* a inauguré, le jeudi 26 octobre, en présence de M. Claude Puhl, président du S.N.P.Q.R. et directeur général du *Républicain lorrain*, son siège social situé dans les locaux de l'ancienne Foire internationale de Metz.

Ce club, qui groupe une centaine de journalistes et une cinquantaine d'attachées de presse et relations publiques de Lorraine, est ouvert à tous les journalistes français et étrangers de passage dans cette région.

● « *L'Usine nouvelle* », hebdomadaire qui se présente comme le « *guide permanent pour l'action dans l'entreprise industrielle* » (diffusion soixante mille exemplaires presque exclusivement par abonnements), vient de modifier son format (plus petit) et sa formule. Chaque semaine, *l'Usine nouvelle* se composera de trois grandes parties : l'actualité industrielle, le guide (rubriques très pratiques et conseils aux entreprises) et les indices, argus et cotations. (Le numéro 6 francs.)

L'édition mensuelle sera plus particulièrement centrée sur le monde de la production, que *l'Usine nouvelle* continue à considérer comme essentiel. (Le numéro 9 francs.)

★ *L'Usine nouvelle*, 15, rue Bleue, 75427 Paris Cedex 09.

● *La société SOGIDE*, constituée en novembre 1977 entre les groupes Hachette et Europe 1-Images et Son pour l'exploitation du *Journal du dimanche* (en compagnie du *Point*) vient de porter son capital de 100 000 francs à 11 millions de francs. Par le truchement d'actions nouvelles, le titre du *Journal du dimanche* a été racheté par France Editions et Publications 10 500 000 francs.

Les déclarations de M. Soichiro Honda

(Suite de la page 21.)

— La voiture électrique est-elle la solution d'avenir ?

— Tout le monde ou presque pense que le moteur électrique apportera une solution. Vous êtes d'accord ? Pris indépendamment, le moteur électrique est en effet propre et silencieux, mais il faut le recharger. Il faut donc des stations électriques. D'où vient cette électricité ? La plupart du temps, du pétrole. Or, statistiquement, l'efficacité du moteur électrique, c'est-à-dire le rapport entre l'énergie brûlée et la puissance dégagée, est de 15 % seulement. C'est-à-dire que 85 % de l'énergie est perdue, tandis que le moteur à combustion actuel est efficace à 35 %. Le gaspillage dans ce cas n'est que de 65 %.

» Cela ne veut pas dire que le moteur électrique n'a pas d'avenir à long terme. Un des obstacles les plus évidents à sa diffusion est l'importance de la batterie qui est nécessaire. Actuellement, elle est trop lourde, trop volumineuse. Si on invente une batterie très petite, cela changera la situation.

— Les principaux marchés de l'automobile sont quasiment saturés, et les pays en voie de développement veulent installer leur propre industrie. Jusqu'ici, les constructeurs japonais ont préféré exporter des voitures plutôt que de s'implanter industriellement. Devront-ils revoir cette politique ?

— Ce sera certainement l'une des tendances de l'industrie automobile. Il faut s'adapter aux besoins des pays clients. S'ils préfèrent acheter du « know-how », on le fera. Je ne peux pas parler au nom de l'ensemble de l'industrie automobile japonaise, mais en ce qui me concerne, et mon successeur a exactement la même opinion, je crois qu'il faut s'implanter plutôt dans les pays où cette implantation apporte quelque chose : des emplois, un développement des industries locales, des achats de produits locaux, etc.

— Envisagez-vous une implantation en Europe ?

— Il y a déjà vingt ans que Honda a créé une usine de motos en Belgique. On peut continuer. A Gand, nous avons un centre de dépôt pour les pièces et les voitures Honda. Je ne peux pas dire quand, ni dans quel pays, mais il y a sûrement des possibilités d'implantation en Europe.

— La société Honda a progressivement éliminé tous ses concurrents pour la moto. Pourquoi avez-vous poussé aussi loin votre avantage ?

— Pour toute entreprise, détenir une part de marché maximum est positif. Bien sûr, si on devient trop grand, si on a une position de quasi-monopole, des réactions négatives se développent sur le marché. Ces réactions ne seront sérieuses que si l'entreprise abuse de la situation en éliminant toute concurrence. Dans la situation actuelle, Honda reste « fair play ».

— Honda vend au Japon des voitures Fiesta de Ford. Elle vient de négocier un gros contrat de fourniture avec la société française Cibié. Désirez-vous poursuivre, voire développer, cette coopération ?

— Cette coopération continuera. C'est justement le reflet de l'esprit « fair play » dont je parlais. Pour créer une industrie, il faut obtenir le concours de tout le monde, c'est-à-dire des gens qui créent, qui produisent, mais aussi des gens qui achètent. Si notre industrie se maintient, c'est qu'il y a des clients outre-mer, en France ou aux Etats-Unis qui achètent nos produits. En retour, acheter dans ces pays des pièces locales ou des produits finis, c'est presque normal pour éviter un abus de position. Naturellement, Honda continuera de développer cette politique de concours. Et puis, je voyage beaucoup, j'aime mieux être reçu dans tous les pays avec le sourire...

— Cette coopération va-t-elle jusqu'à des rapprochements entre firmes japonaises et européennes ou américaines ?

— Je l'espère. Au-delà du problème industriel, je fais tous les efforts possibles pour rapprocher la société japonaise des sociétés européennes et américaines. Concrètement, je ne peux dire quelle forme prendra la coopération industrielle. Cela dépend des cas et des partenaires. Cela peut aller du simple contrat de fourniture à une « joint-venture », à une fusion ou à un développement en commun. Quelle sera notre politique ? Je ne sais pas le dire, mais notre volonté d'écouter nos partenaires, de faire quelque chose avec eux, reste très solide.

— Pourquoi avez-vous créé la Fondation Honda ? Quels sont ses buts ?

— Lorsque j'étais président de ma société, et surtout depuis ma retraite, je me suis posé une question fondamentale : la technologie moderne a beaucoup profité à l'homme, moi-même j'en ai profité pour créer ma propre société, mais cette technologie reste-t-elle au service de l'homme ? Cette question me paraît tellement importante que j'ai décidé de consacrer ma deuxième vie à essayer de trouver une réponse.

— Pourquoi avez-vous pris votre retraite « si tôt » ? C'est exceptionnel au Japon, où le respect de l'âge et de l'expérience demeure si vif.

— J'ignore ce que pensait mon entourage, mais, moi, je pensais réellement à cette époque que j'avais fait mon maximum, qu'il fallait que la nouvelle génération prenne la responsabilité, sinon j'aurais fait des bêtises. Dans la société japonaise, le respect traditionnel de l'âge n'a pas évolué. Mais la tradition est une chose, le management en est une autre... »

Le bon sens de l'utopiste

Quand on pense au Japon, c'est sans doute l'un des deux ou trois noms qui viennent à l'esprit : Honda, plus qu'une marque de motos et d'automobiles, c'est l'un des symboles de la croissance accélérée du Japon depuis la guerre. « Un des moteurs de l'économie », *selon la presse nippone.*

Derrière les machines, il y a un homme, Soichiro Honda. Fils d'un forgeron de village, il a créé en 1948, en empruntant 2 700 dollars, une petite fabrique de motos avec trente ouvriers. Aujourd'hui, Honda Motor Company vend ses produits à travers le monde.

Cette réussite d'un capitaine de l'industrie, ce succès de la libre entreprise ne sont peut-être pas le fait le plus original du « phénomène Honda ». « Parti de rien », *selon la formule consacrée. M. Honda n'est pas resté au pinacle de son empire : en 1974, à l'âge de soixante-cinq ans, il abandonnait la présidence de sa société à un successeur plus jeune. Dans une société comme le Japon, où la gérontocratie est la règle, c'était une petite révolution. M. Honda pensait qu'il avait* « atteint ses limites ». *Il estimait aussi qu'il avait mieux à faire que de* « fabriquer de l'argent » *et devait un peu s'occuper de ses rêves,* « travailler vraiment pour la société. »

Extraverti, ce qui est rare au Japon pour un homme de son âge, débordant d'énergie, bondissant et gesticulant, M. Honda a commencé sa « seconde vie » *dans un éclat de rire. Désormais conseiller de son entreprise, il sillonne le Japon en hélicoptère, et parcourt le monde pour rencontrer des* « gens qui ont des idées. »

Toujours fasciné par les technologies de pointe, il voudrait surtout faire avancer la réflexion sur la société moderne pour lui « donner un caractère plus humain ».

Refusant d'être entraîné sur le terrain politique — il déclina l'offre des élections sénatoriales — M. Honda affirme hautement qu'il n'a pas de « philosophie » *à proposer. Pas plus Confucius que Hobbes, Marx ou Keynes ne sous-tendent son discours. Il dit ce qu'il estime être* « le bon sens. » *Dans son franc parler percent un peu d'égalitarisme et un sens de l'harmonie sociale qui trouve son origine dans cette notion bien japonaise du* « Wa » *(harmonie) qui fait que la société nippone est si peu réceptible à la notion de classe.*

Nouvel utopiste ? Patron qui veut aussi, sur le tard, penser la société moderne ? M. Honda en étant tout cela à la fois s'efforce en tout cas de rester de son temps.

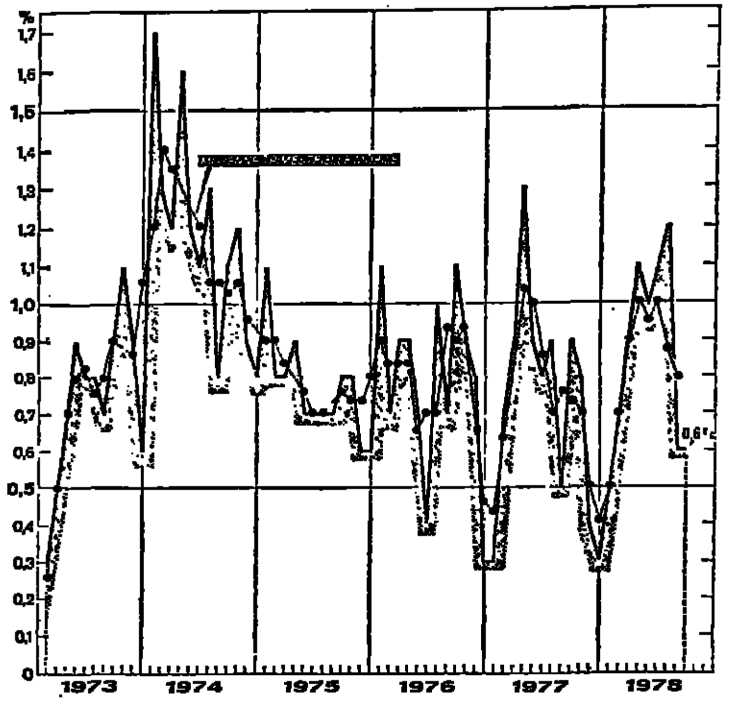
La force suprême

Soichiro Honda se veut un capitaliste qui ne croit pas à la propriété privée des moyens de production. « Cette société n'est pas la mienne, *dit-il*, je pense que la tâche d'un patron c'est de savoir se retirer et de former son successeur. » *Une question primordiale selon M. Honda est celle de l'ouverture de la société à la jeunesse :* « Le fossé entre les générations ? Il saute aux yeux, non ? Physiquement ! Plus sérieusement, je pense qu'il y a eu des progrès. Cela dit, il y a encore au Japon un mythe : celui des diplômes. C'est important sans doute, mais pour ma part, j'ai toujours dit qu'il vaut mieux s'acheter un ticket de cinéma que d'avoir un diplôme : avec le premier au moins on est sûr d'obtenir quelque chose (un spectacle), avec le second, rien n'est garanti ! »

M. Honda aime faire de la moto, mais reconnaît franchement que, pour lui, « les motos ont surtout été une source d'argent ! » *De sa vie, il tire une leçon :* « J'ai fait beaucoup d'erreurs, mais au moins jamais pour la même raison; c'est déjà ça ! Mais je pense que le plus important, c'est d'oublier. Au Japon, on dit que lorsqu'on mange un plat chaud, ça brûle dans la bouche, mais une fois dans l'estomac c'est fini. Oublier, je crois que c'est la force suprême. »

PHILIPPE PONS.

PRIX : bonne surprise



La hausse des prix de détail enregistrée en France au mois de septembre a été moins forte qu'il n'était prévu. Cette bonne surprise survient malgré les fortes hausses de différents produits alimentaires (pain, corps gras, vin, et, dans une moindre mesure, poissons et produits laitiers), des vêtements (à cause des nouvelles collections d'automne) mais aussi des tarifs de nombreux services (teinturiers, garages, parkings, hôtels, cafés, restaurants).

Fort heureusement pour la tenue de l'indice et ses implications politiques (à tort ou à raison le plan Barre aurait perdu de sa crédibilité si septembre avait été mauvais), les cours des fruits et des légumes sont restés stables, les prix du café ont continué de baisser, mais surtout, les prix des produits manufacturés (totalement libérés au début d'août) n'ont pas trop augmenté : + 0,6 % sans le textile. Tout le problème est maintenant de savoir si les résultats d'août et de septembre vont être confirmés en octobre et en novembre, et s'ils seront suffisamment perçus pour « enclencher » un processus de décélération des hausses salariales.

Ankara demande une révision complète de ses relations avec la C.E.E.

(Suite de la page 21.)

Plus grave encore, au moins en apparence, ils voudraient être autorisés à réintroduire certaines restrictions quantitatives, donc à revenir en arrière. Il faut voir cependant que pour bon nombre de produits dont les échanges sont théoriquement libérés, de telles restrictions quantitatives existent bien aujourd'hui et sont tolérées par les Neuf. Ce qui signifie que cette seconde demande, au plan des principes plus choquante que la première, n'a rien de démesuré.

Ils souhaitent aussi disposer d'une plus grande liberté de manœuvre pour négocier avec des tiers. Pouvoir, ce qui leur est interdit aujourd'hui, accorder telle ou telle facilité d'accès, par exemple à des pays de l'Est, alors qu'ils n'en feraient pas bénéficier la C.E.E. Quelles seront les réactions des Neuf ? Il y a deux ans, ils ont montré, répétons-le, qu'ils n'étaient pas hostiles à une telle orientation. Il n'y a donc pas de raison d'imaginer qu'ils la refusent aujourd'hui. La vraie question est de savoir s'ils accepteront de gaieté de cœur un désengagement aussi net que celui voulu par les Turcs.

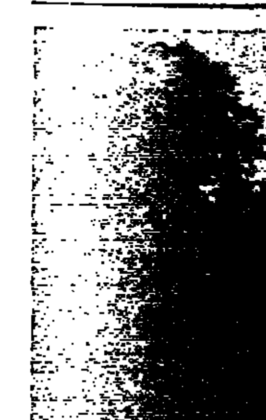
De 400 millions à 8 milliards de dollars

Recevoir plus ? Les Turcs ont présenté quelques revendications intéressant la gestion de l'accord : un accès plus facile au marché des Neuf pour quatre produits agricoles (huile d'olive, agrumes, jus de fruits et concentré de tomates), la suppression des mesures de sauvegarde frappant leurs exportations de filé de coton vers la Grande-Bretagne et, sur le plan social, l'amélioration du statut des familles turques résidant dans les pays membres. Mais ce n'est que broutilles à côté de l'effort financier qui est demandé à la Communauté.

Les besoins de financement extérieur pour les cinq années du plan seraient de l'ordre de 16 milliards de dollars (non déduits les investissements directs qui sont attendus) dont près de 8 milliards de dollars correspondent au déficit cumulé de la balance des paiements courants et près de 9 milliards de dollars au remboursement de la dette. Là-dessus, les Turcs voudraient que la Communauté et ses pays membres fournissent 8 milliards de dollars... La part de la Communauté proprement dite, toujours selon les comptes d'Ankara, serait de 4,4 milliards de dollars, 1,6 milliard serait octroyé par les Etats membres dans le cadre du consortium créé en faveur de la Turquie au sein de l'O.C.D.E., 1 milliard est recensé comme aide d'urgence, encore 1 milliard de dollars sous forme d'aides privées.

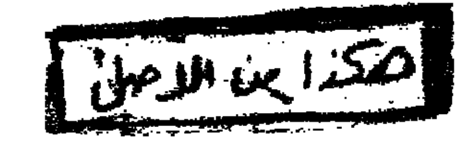
A titre de comparaison, le protocole financier actuel, c'est-à-dire l'aide accordée par la Communauté, porte sur moins de 400 millions de dollars échelonnés également sur cinq ans ! Ce qui est demandé est énorme. A la mesure des difficultés du pays, répliquent les Turcs, qui laissent entendre qu'une telle opération est indispensable pour que dans cinq ans, leur économie guérie, ils puissent reprendre une association active avec la Communauté. Sur quelles bases voudront-ils alors organiser leurs relations avec la Communauté des Douze ? Sauf d'assurer que l'adhésion n'est pas un objectif écarté, ils ne se montrent guère diserts sur ce point. Comble de prudence, ils ont fait savoir que la renégociation de l'actuel contrat d'association — renégociation nécessaire, disent les Turcs, pour ranimer les liens avec la Communauté et donner une nouvelle dimension à leurs relations avec elle — ne pourra débuter qu'en 1981, c'est-à-dire après les prochaines élections législatives. Depuis qu'elle existe, la Turquie moderne éprouve des difficultés à définir sa place en Occident. A l'évidence, cette phase de tâtonnements, au moins en ce qui concerne la nature des liens à établir avec l'Europe, avec une Communauté incluant désormais le partenaire grec, est loin d'être achevée.

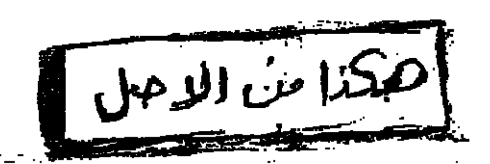
PHILIPPE LEMAITRE.













Le Japon peut surtout aider la Chine dans la formation des hommes

NOUS DÉCLARE M. SOICHIRO HONDA

« Communication dans l'action humaine. » Du 23 au 27 octobre s'est tenu à Paris, autour de ce thème, le troisième symposium « International Discoveries » organisé par la Fondation Honda. Celle-ci, créée en 1977, sur l'initiative de M. Soichiro Honda, fondateur de la célèbre société de construction de motos et d'automobiles, entend offrir aux savants et aux chercheurs internationaux un lieu de réflexion sur « la civilisation moderne et son avenir ».

M. Honda, âgé aujourd'hui de soixante-neuf ans, a abandonné en 1974 la présidence de sa société. Il reste cependant l'un des industriels japonais les plus écoutés. Voici les réponses qu'il a données aux questions que lui a posées Véronique Maurus.

« Le Japon vient de signer avec la Chine un traité de paix et d'amitié et un accord commercial à long terme. Quelles perspectives ces accords ouvrent-ils aux industriels japonais ?

— Il n'y aura pas de changement rapide, ni bouleversant. On ne verra pas la Chine se mettre brutalement à acheter de nombreux produits ou des techniques au Japon, ni conclure tout de suite des contrats commerciaux ou industriels. Non, on ne peut pas penser que cet important rapprochement changera rapidement notre situation.

— Les Chinois roulent actuellement à bicyclette. Rouleront-ils à moto dans cinq ans ?

— Et même si la Chine décidait de commencer à fabriquer des véhicules, des motos par exemple, il faudrait d'abord qu'elle ait un personnel compétent et bien équipé, des machines-outils, et, ensuite, des usines. Il y aurait donc une étape de préparation qui demande du temps. La formation des hommes est, bien entendu, le facteur le plus important. Les machines, l'usine peuvent éventuellement être bâties avec de l'argent étranger, grâce à des capitaux empruntés ; cela peut se faire assez rapidement. Mais la formation des hommes qui travaillent dans l'usine, des ingenieurs, etc., ne va pas si vite. *A priori*, la formation serait le domaine dans lequel le Japon serait le plus doué, le mieux équipé pour aider la Chine. La société Honda, dont j'étais président, a toujours eu une réputation de rapidité, d'efficacité. Il lui a fallu pourtant trente-cinq ans pour devenir quelqu'un. Je n'aurai pas la présomption de dire qu'il faudra aussi trente-cinq ans aux Chinois, mais le facteur temps est important.

— Pensez-vous que la Chine puisse acheter au Japon des produits finis ?

— Jusqu'à présent, la Chine a accordé une extrême importance à son autonomie. En conséquence, elle préférera sans doute acquérir d'abord du « know-how » des machines-outils et des équipements plutôt que des objets finis.

— Quelles conséquences a eu pour votre société la hausse continue du yen par rapport au dollar depuis le début de 1977 ?

— Je suis en retraite depuis cinq ans, et je préfère ne plus me mêler de la gestion. Pourtant, si j'ai bien compris, l'an passé, la société a subi une légère baisse de ses bénéfices, justement à cause de la hausse du yen.

— Le yen est-il actuellement surévalué ?

— Je suis un homme d'usine, de laboratoire, je n'ai pas l'autorité nécessaire pour affirmer quoi que ce soit en cette matière, mais, en tant qu'individu possédant quelque expérience, et compte tenu de l'opinion de mes amis, je pense que la hausse du yen devrait s'arrêter maintenant. Le yen reflète bien la force relative de l'économie japonaise.

— L'industrie automobile n'est-elle pas arrivée au point où elle apporte plus d'inconvénients (gaspillage énergétique, pollution, bruit, etc.) que d'avantages ?

— A part l'automobile, il y a très peu de moyens de transport qui peuvent assurer à l'homme une liberté complète, qui m'apparait essentielle. En ce sens, je pense que l'industrie automobile est pour le moment en sécurité.

» Il y a la congestion et la pollution causées par l'automobile. Pour résoudre le problème de la congestion, on peut soit supprimer l'automobile, soit élargir les routes. Compte tenu des avantages apportés par l'automobile, je pense que la seconde solution est la meilleure. Quant à la pollution, le Japon, et surtout la société Honda, ont été les premiers à trouver une solution. Honda a inventé un système de moteur révolutionnaire (le C.V.C.C.) très peu polluant. De façon générale, je pense qu'une firme industrielle doit prendre ses responsabilités vis-à-vis de la société dans laquelle elle vit, même s'il n'y a pas de demande ou de critiques de la part de la société. Elle doit prendre des initiatives pour trouver une solution aux problèmes posés, par exemple, par la pollution, le bruit, la congestion. Si une industrie ne prend pas cette sorte d'initiative, elle ne durera pas longtemps.

(Lire la suite page 22.)

Pendant au moins encore dix ans l'automobile sera un secteur prépondérant

— L'industrie automobile est dans de nombreux pays l'un des principaux moteurs de l'économie. Pensez-vous qu'elle pourra maintenir sa place prépondérante au cours des prochaines années ?

— Pendant combien de temps exactement, je ne saurais le dire, mais j'ai le sentiment que pendant dix ans encore, et même vingt ans, cette position prépondérante de l'industrie automobile continuera en Europe, aux Etats-Unis et au Japon.

0,6 %

QUE le jugement porté sur la politique de M. Barre soit encore vingt-quatre mois après qu'elle a été lancée, tributaire de la publication du dernier indice des prix est un signe de fragilité. Si des succès décisifs avaient été remportés dans la lutte contre l'inflation, on n'en serait pas à considérer comme une petite victoire le 0,6 % de septembre (lire page 22), et encore moins à l'accueillir comme une « bonne surprise », venant après celle du mois d'août, au cours duquel le même pourcentage « modéré » (tout est relatif !) d'augmentation avait été observé.

Cela dit, il n'y a aucune raison de faire la fine bouche devant ces résultats qui laissent entrevoir l'espoir d'un ralentissement de la hausse du coût de la vie, sans en donner encore la certitude. Ils placent la France dans une situation à peu près comparable à celle de la Grande-Bretagne, et un peu plus favorable que celle de l'Italie (où l'indice du mois de septembre a été au contraire très « mauvais » — 1,3 % — après le « bon » résultat du mois d'août : 0,4 %). Mais on est loin de la quasi-stabilité (+ 0,1 % pour septembre) qui continue à régner en Allemagne, malgré les menaces que fait peser à terme dans ce dernier pays la rapide progression de la masse monétaire (due aux achats forcés de dollars par l'Institut d'émission).

En dépit des contrastes encore très accusés qui apparaissent dans la situation des différents pays européens, on remarque malgré tout une certaine convergence entre eux. Aux Etats-Unis, au contraire, l'inflation continue à se développer, ce qui se manifeste notamment par une élévation plus forte des prix à la consommation (+ 0,8 % en septembre). De cette évolution divergente des deux côtés de l'Atlantique, on ne saurait s'étonner. Peu ou prou, toutes les monnaies européennes sont en hausse par rapport au dollar. Or, les expériences allemandes et suisses le prouvent abondamment, la bonne tenue d'une devise sur le marché des changes est, dans les circonstances actuelles, un puissant facteur de stabilisation. Si le franc parvient à se maintenir à son niveau actuel, on pourrait assister à de nouveaux progrès dans ce sens.

L'analyse économique étant dans l'état où elle est, il était presque inévitable que l'indice de la rentrée fasse figure de critère pour juger des effets de la libération des prix industriels, alors qu'en réalité il s'agit de deux domaines qui n'ont pas grand-chose à voir l'un avec l'autre. D'abord parce que le régime qui existait auparavant n'équivalait pas, beaucoup s'en faut, à un blocage, et qu'en conséquence, on ne retirait pas, en le supprimant, le couvercle d'une marmite bouillante. Ensuite, et surtout, parce que, contrairement au préjugé ambiant, la liberté des prix est une des conditions nécessaires — mais évidemment pas suffisante — à toute politique sérieuse d'assainissement. L'expérience historique, en France et à l'étranger, en apporte la preuve constante. Comprimer artificiellement les prix finit toujours pas augmenter les pressions inflationnistes, car les déficits ou la rentabilité insuffisante qui en résultent débouchent nécessairement sur une politique coûteuse de subventions et d'appel accru au crédit.

Ankara demande une révision complète de ses relations avec la C.E.E.

Les Turcs veulent réaménager de manière profonde leurs relations avec les Neuf et viennent de faire une démarche dans ce sens à Bruxelles. Ils considèrent que le traité d'association qui les lie à la Communauté depuis 1963 est démodé et désavantageux pour eux. Le rééquilibrage qu'ils réclament est de taille. Ils ont présenté deux grandes requêtes : d'une part, le gel pour une durée de cinq ans de leurs obligations commerciales à l'égard des Neuf ; d'autre part, l'octroi par la C.E.E. durant ces mêmes années d'une aide financière considérable.

L'initiative prise par Ankara ne peut, par son ampleur, que secouer les Neuf. De la réponse qu'ils donneront dépend l'avenir des relations entre la C.E.E. et l'un de ses plus anciens partenaires privilégiés, un partenaire dont l'importance stratégique n'est niée par personne.

De notre correspondant

BRUXELLES (Communautés européennes). — Les Turcs aspirent à une complète refonte de leurs rapports avec la C.E.E. Il y a plusieurs raisons à cela. Depuis longtemps déjà, ils considèrent le « protocole additionnel » (la charte de l'Association depuis 1971) comme anachronique. Pour un pays encore sous-développé comme la Turquie, bâtir une union douanière avec un groupe de nations hyper-industrialisées, c'est-à-dire ouvrir peu à peu ses frontières, est une opération pleine de risques. Depuis plusieurs années déjà, bien qu'il ait à peine engagé le processus de libération des importations prévu par le protocole additionnel, le déficit du commerce avec la C.E.E. atteint des niveaux catastrophiques, 1,4 milliard de dollars en 1976, 1,6 milliard de dollars en 1977.

La Communauté, de surcroît, a multiplié au cours des dix dernières années des accords préférentiels avec les pays de la zone méditerranéenne dont les productions d'exportation sont concurrentes de celles de la Turquie. Les avantages commerciaux résultant de l'association — à l'époque, la Turquie était avec la Grèce le seul pays méditerranéen à entretenir des relations préférentielles avec la C.E.E. — se sont, de ce fait, dilués.

Cette érosion a été ressentie avec d'autant plus d'amertume à Ankara que la Communauté élargie au Royaume-Uni, au Danemark et à l'Irlande, assaillie elle aussi par la crise, a fait le plus souvent la sourde oreille lorsque les Turcs, faisant valoir que leur situation relative se désagrégeait, lui ont demandé de davantage leur ouvrir son marché.

Plus grave encore, les Neuf, agissant ainsi en contradiction avec les obligations du protocole additionnel, ont contingenté les exportations de produits textiles turcs, le seul secteur industriel dont les performances soient prometteuses, et, à la demande de Londres, viennent, il y a un mois, d'interdire les importations de filé de coton turc au Royaume-Uni. « *Nous ne reconnaissons plus la Communauté des années 60, le Royaume-Uni qui, à côté de cela, joue mal le jeu communautaire, fait fi des besoins de la Turquie, et la Commission lui donne raison* », commente un haut fonctionnaire turc. Il va de soi que la perspective d'un nouvel élargissement incluant l'entrée de la Grèce n'est pas de nature à rassurer les Turcs sur l'évolution de leurs relations avec l'Europe unie.

Cessation de paiements

Ces nombreux motifs de déception se surajoutent à une situation économique catastrophique. Le gouvernement de M. Ecevit, qui doit faire face, il est vrai, à d'autres graves problèmes tels que la violence politique, n'a pas encore réussi à remonter la pente, à redresser la situation désastreuse que lui a laissée, il y a presque un an, le gouvernement conservateur de coalition dirigé par M. Demirel. Tout se résume en une phrase : l'aide internationale fournie début 1968, très insuffisante, a tout juste donné un peu d'oxygène à la Turquie, laquelle se trouve toujours en état de cessation de paiements ; ses besoins de financement à court terme atteignent 2,3 milliards de dollars.

Or l'aménagement des relations avec la C.E.E. tel qu'il est voulu à Ankara coïncide et s'articule avec la mise en route du IVᵉ plan quinquennal (1979-1983). Celui-ci devrait être le plan du redressement. Il prévoit une croissance forte — 8 % par an — s'appuyant sur un très ambitieux programme d'investissements. Le financement de celui-ci serait rendu possible grâce à un accroissement spectaculaire des exportations (l'idée est de stabiliser le déficit entre 2 à 2,3 milliards de dollars par an), à un recours massif (45 milliards de dollars) à l'épargne nationale... et à de très substantiels apports extérieurs.

Avant d'examiner comment, d'après le gouvernement Ecevit, la Communauté pourrait contribuer à cette œuvre grandiose, il faut se souvenir que la démarche faite maintenant par les Turcs n'est pas le produit étonnant d'une génération spontanée, mais qu'elle a été suscitée, en quelque sorte par la Communauté elle-même. En décembre 1976, en effet, lors du dernier conseil d'association, pour répondre déjà aux critiques et au désir de changement des Turcs, elle s'est montrée ouverte à l'idée d'une réforme du protocole additionnel. Nul doute cependant que ce qu'avaient en tête les Neuf, était plus timide que ce qui vient d'être conçu par Ankara. Moins donner, plus recevoir, garder les mains libres politiquement : telle est, en résumé, la proposition audacieuse faite aux gouvernements membres.

Moins donner ? Dans la période d'intenses difficultés que traverse le pays et alors que « l'association ne fonctionne plus », poursuivre la démobilisation des droits de douane serait absurde, font valoir les Turcs. Ils demandent donc que le processus devant théoriquement les conduire à l'union douanière soit interrompu pendant cinq ans.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 22.)

L'effondrement du droit du travail

par GÉRARD LYON-CAEN (*)

LA peinture très noire qu'on va lire est à peine forcée. Tout au plus est-elle la description d'une tendance plutôt que celle d'un achèvement. L'a-politique sociale actuelle n'a pas encore produit son plein effet. Sans paradoxe, il est permis de pronostiquer que le capitalisme sans brides est plus dangereux pour lui-même que le capitalisme « civilisé » ; et qu'il y aura des repentirs.

Ce qu'on appelle le droit du travail, qui est *constitué* par les institutions que le capitalisme a progressivement élaborées pour éviter que les affrontements avec les travailleurs se *déroulent* sur le terrain de la force pure (action ouverte, répression), est aujourd'hui menacé dans son existence même.

Au motif que la force de travail est d'un coût trop élevé, que la stabilité de l'emploi rend l'économie trop rigide, un marché du travail parallèle a été aménagé, où règnent la précarité et l'insécurité. De larges fractions de la main-d'œuvre — parmi les jeunes — n'y peuvent même pas accéder.

Or, à supposer cette politique *économiquement justifiée* (ce qui reste à prouver quand on voit le gaspillage de richesses matérielles et humaines qu'elle engendre), elle est *politiquement dangereuse*. Les libertés collectives des salariés, le statut protecteur du travailleur, font en effet partie intégrante de la *démocratie moderne*. Le prétendu libéralisme économique qui s'échafaude sur les décombres de la politique économique et sociale des années 60 et 70, peut sonner le glas des libertés politiques. Acculés au désespoir, les travailleurs — surtout les jeunes — risquent de trouver en face d'eux les forces de défense d'un ordre, dans lequel ils ne se reconnaîtront pas.

Certes, ce *renversement des valeurs* est insidieusement réalisé. Les hommes ne s'en aperçoivent pas sur-le-champ car le phénomène est insensible, sinon indolore. « *Il faut apprendre au peuple qu'il est malheureux.* » Le vocabulaire politique est bien là pour masquer les réalités. Les sociologues qui devraient être les premiers en alerte, sont fascinés par le *changement*, sans voir qu'il y a des changements qui sont des retours en arrière ou des régressions. Pourtant, depuis 1945, dans les relations entre les entreprises et les salariés, et plus généralement dans l'immense domaine de la politique sociale, chaque période apportait sa pierre, grande ou petite, au progrès social ; au point que l'on avait pu systématiser le régime dans lequel nous vivions sous l'appellation de « *capitalisme social* » (1), un capitalisme qui savait faire baisser la pression des mécontentements, en même temps qu'il s'efforçait de faire prendre en charge par la collectivité les activités utiles mais délaissées par l'initiative privée, parce que non lucratives.

Dorénavant, les pouvoirs publics ne cherchent plus à assurer un certain équilibre entre le capital et le travail, mais aident les entreprises à se débarrasser des militants ou des représentants trop gênants, ou à se « *dégraisser* » des effectifs en surnombre. Les mots nouveaux : redéploiement, reconversion, compétitivité, dissimulent un retour à des comportements de style « *dix-neuvième siècle* ».

On dira que nos voisins sont contraints à la même révision déchirante ? Mais il existe une différence essentielle entre le cas de la France et celui de la R.F.A., de l'Angleterre, de l'Italie ou du Benelux. Dans ces derniers pays, les syndicats ouvriers et même les partis ouvriers, sont, d'une manière ou d'une autre, associés à la définition de la nouvelle politique imposée par la crise. En France, non. Par dérision, le ministère du travail s'appelle *ministère de la participation* ; tel est l'usage que l'on fait du vocabulaire des sciences sociales. Le mouvement syndical, traumatisé, assiste, comme frappé de stupeur, à la liquidation sournoise des « conquêtes » ou des « acquis ».

Les périodes de prospérité étaient naguère des périodes de laisser-faire, et c'est en présence d'une crise que les règlements pleuvaient. Aujourd'hui, nous avons *et* la crise *et* la « liberté économique ». Les travailleurs doivent faire face à une adversité et à un adversaire, devenu dur parce qu'assuré de la bonne volonté du pouvoir politique.

Celui-ci recommande la négociation collective ou la *politique contractuelle* pour trouver une solution aux revendications. Mais, comme celui de participation, le mot est inconvenant. La négociation collective n'est possible que si — dans l'entreprise ou dans une branche économique — un *équilibre des pouvoirs* existe, équilibre que la législation doit aider à conforter. Sinon, la négociation n'est qu'un diktat ; c'est l'évidence. C'est bien une caricature de contrat que la convention collective française. Les comités d'entreprise, de leur côté, sont des coquilles vides qui flottent sur une mer agitée : aux restructurations du capital qui se font par-delà les frontières et qui ont pour matrices les banques, que peuvent objecter les comités d'entreprise, rarement informés, mis devant le fait accompli, et obsédés par la crainte d'ultérieurs licenciements ?

Il faut dire les choses crûment : le droit du travail est en train de s'effondrer. Là est l'inversion des valeurs : la *restructuration*, puisque c'est le vocable à la mode, se fait *sans aucune contrainte juridique* : elle ne comporte aucune négociation préalable de ses conséquences souvent dramatiques. Le capitalisme français a convaincu les autorités de l'Etat qu'il fallait lui laisser les mains libres. Et, au nom d'une certaine interprétation des phénomènes économiques, ce sont non seulement *les emplois qui disparaissent*, mais des richesses nationales qui font place nette.

Les lois anciennes subsistent le plus souvent, mais, telle celle sur la formation professionnelle, sont détournées de leur but.

∴

Au droit du travail, s'est-il au moins substitué un droit de l'inactivité ? L'indemnisation du chômage, inégalitaire, coûteuse, ne remplace pas cette politique « active » de l'emploi qui n'existe que dans les discours. En fait, *ce sont les syndics de faillite qui font en France la politique de l'emploi*, qui remplacent les mauvais gestionnaires par des gestionnaires présumés plus habiles, sous l'œil bienveillant des tribunaux de commerce. Le capital s'investit et se désinvestit, se restructure et se déstructure. Les prix sont libres, mais l'organisation économique reste, sauf exception, corporatiste, et parfois parasitaire.

Faut-il accuser les groupes nationaux ou multinationaux ? Non : ils jouent leur propre jeu, comme il est normal. Ce qui frappe l'observateur depuis 1974, c'est la démission, sur toute la ligne, de l'Etat. On a bien retenu, en haut lieu, les mérites de l'économie de marché, mais on a oublié que le marché du travail ne pouvait fonctionner qu'organisé et contrôlé ; sinon, on en revient purement et simplement au renard libre dans le poulailler libre.

(1) J. Fournier et N. Questiaux : *le Monde* 17 février 1976. Des mêmes auteurs : *Traité du social* (Dalloz).

(*) Professeur de droit du travail à l'université de Paris.

Les 80 ans d'Alfred Sauvy

Alfred Sauvy, né le 31 octobre 1898 à Villeneuve-de-la-Raho, en pays catalan, a quatre-vingts ans. Ce n'est pas lui faire un compliment d'usage que de dire que sa jeunesse d'esprit est étonnante. Souffrant pendant quelques semaines cet été, comme nos lecteurs l'ont appris, il résolvait, dans son lit d'hôpital, mentalement et tout de suite, les problèmes de bridge et d'échecs proposés par « le Monde ».

Statisticien, économiste, démographe, sociologue, telle a été la carrière de cet homme exceptionnel qui ne cesse de surprendre par sa grande simplicité. Les articles qu'on lira ci-dessous ont été réunis sur l'initiative de Pierre Longone, ancien chef de service à l'INED, ancien rédacteur en chef de « Population et Société ». Son idée a été de s'adresser aux personnes qui connaissaient notre auteur depuis longtemps. En les lisant, on découvre la grande richesse de cette existence. Un homme éveillé au sens plein du terme qui, sur le plan de l'intelligence et du cœur, sait donner le meilleur. Il a fait faire des progrès importants aux sciences et aux disciplines qu'il a touchées. Il est de ceux, aussi, qui aident leurs contemporains à mieux vivre. — P. F.

Sa Majesté le fait...

par PIERRE DROUIN

ALFRED SAUVY n'a pas envie d'avoir de disciples. Si ce n'est les cinquante-trois millions de Français. Il fuit les doctrines qui ont enfermé tant d'experts et de gouvernements dans des politiques à œillères. Il pourchasse les mythes à longueur d'ouvrages pour essayer de placer sur une table rase, bien en regard de nos concitoyens, les *faits*, seuls dignes de conduire aux décisions.

Sa Majesté, le fait... Il le voudrait dépouillé de tous les appareils idéologiques qui le tordent en tous sens. Ah ! construire avec ce matériau brut une économie qui tienne compte de toutes les leçons de l'histoire proche ou lointaine, qui parle à chacun des espoirs et des contraintes que la vie collective entraîne, que l'avenir recèle. Un technocrate ? Non, le cœur de Sauvy bat résolument à gauche, mais il veut éviter à l'opposition de retomber dans les erreurs qui depuis le Front populaire lui ont coûté si cher.

Et d'abord celle — qui redevient, ô combien ! d'actualité — de croire qu'en réduisant globalement le nombre d'heures de travail, pour la même rémunération, on augmentera les emplois. L'expérience de juin 1936 est particulièrement éclairante pour Sauvy. Le Front populaire diminue de 10 % la durée du travail (loi des quarante heures). Résultat : cinq cent mille chômeurs de plus. Pourquoi ? C'est que la diminution des horaires avec salaires maintenus surcharge les entreprises ; elle est en outre compensée, pour une large part, par un accroissement de la productivité.

Dans le même sens Alfred Sauvy s'emporte contre l'idée que la machine étant « mangeuse d'emplois » il faut surtout développer les industries de main-d'œuvre, même si elles n'ont pas le « brio » des industries de pointe. Il n'a besoin que d'un bref coup de lame contre ses adversaires : « *Pourquoi, dans ces conditions, ne pas remplacer les camions par des brouettes ?* »

Il continue de se battre avec la même allégresse pour libérer l'économie de ses dogmatismes et de ses groupes de pression. Il ne s'agit pas de « créer des emplois » mais des richesses d'où découleront des emplois, de lutter contre toutes les professions malthusiennes qui avaient été dénoncées par le Comité Rueff-Armand, de provoquer l'expansion des entreprises qui travaillent en dessous de leurs possibilités (selon une statistique de l'an dernier, une entreprise sur cinq était physiquement empêchée de travailler davantage), de construire une « matrice d'emploi » pour connaître la « population demandée » en partant des désirs des consommateurs, de combattre par tous les moyens la fuite devant le travail d'usine (bouleversement de l'éducation, rémunération plus importante de ce travail par rapport à celle des employés de bureau, pression sur les chômeurs pour qu'ils acceptent une activité jusqu'ici refusée).

Contre les *lobbies*, Alfred Sauvy a choisi depuis des lustres, comme tête de Turc, celui de l'automobile, parce que ses pressions ont détourné l'économie et les Français de tâches économiques ou socialement plus enrichissantes, de beaucoup d'équipements collectifs et de transports en commun qui rendraient aujourd'hui la ville plus vivable. L'automobile, découverte importante « *et nécessaire* », précise-t-il, a été élevée en France à la hauteur d'une sorte de mythe intouchable et ruineux. La priorité donnée par le Ier Plan à cette production au détriment du logement a donné le ton (un logement neuf pour trois voitures en 1950). Alfred Sauvy s'indigne aussi que l'on ne fasse pas payer aux automobilistes les 8 ou 9 mètres carrés de sol urbain qu'ils utilisent pour faire stationner leur véhicule dans la rue.

Si l'on cherche le fil de ce qu'Alfred Sauvy défend pour donner du nerf à l'économie française, il faut relire son livre *le Plan Sauvy* de 1960 qui ne se préoccupe pas de donner des recettes mais de rappeler des thèmes fondamentaux, qu'on est tout étonné de voir oubliés par nombre de gouvernements quelle que soit leur orientation politique. « *Le constructeur d'un barrage ne maudit pas les lois de la pesanteur et de l'hydraulique*, écrit-il, *il leur obéit servilement et, par là, leur commande.* » Il existe aussi en économie des lois naturelles qui s'imposent à tout régime.

Les garde-fous assurés, il faut mener une politique économique de progrès. Le point essentiel est de former les hommes, car « *le facteur essentiel du développement n'est pas le capital, comme on l'a cru longtemps, mais le savoir des hommes, leur aptitude à sécréter des richesses ?*

Dix ans plus tard, dans son livre *le Socialisme en liberté*, il ne démord pas de cette idée, mais va plus loin. Le type d'homme socialiste qui réussira doit non seulement *savoir* mais faire tomber les écailles des yeux de ses compagnons, trop souvent emportés par la vague des utopies d'un socialisme-passion.

« *Ce qui caractérise les classes sociales*, estime Alfred Sauvy, *ce n'est pas tant l'inégalité des conditions que leur prolongement indéfini à travers les générations.* »

Socialiste ou capitaliste, le monde ne peut en tout cas s'installer dans la « croissance zéro » qu'ont prônée un certain moment certains Américains. « *Au véhicule qui doit changer la route, on ne supprime pas le moteur.* »

La vie intellectuelle est ainsi faite que les professeurs d'économie politique ne reconnaissent pas comme l'un des leurs Alfred Sauvy qui n'a pas conquis ses grades à l'université. Ce qu'il a « professé » inlassablement en pressant sa charrue de livres sillon après sillon ne se met pas en équation, mais devrait en tout cas servir de pierre d'angle à l'enseignement : tout sacrifier à la vérité.

Le joueur de rugby

par JACQUES TATI

TOUT le monde connaît Alfred Sauvy pour ses activités littéraires, professionnelles et officielles. Pour moi, les premiers grands moments de rigolade que j'ai connus, je les dois à son équipe de rugby.

Normalement, au Racing les équipes étaient connues par une lettre, par un numéro ou par les deux à la fois. Mais la personnalité de Sauvy était telle que la sienne, personne ne l'appelait autrement que : l' « équipe Sauvy ». La démocratie y était totale, mais pour y entrer il fallait présenter ses lettres de noblesse : être interne des hôpitaux de Paris comme Gorodiche; habiter une roulotte dans un terrain vague de Colombes comme Dupont ; être fils de député comme Moutet ; ouvrier chez Renault comme Lagrela qui, lorsqu'on lui demandait sa profession, répondait, « Lagrela, industriel à Boulogne ». Cette réplique faisait la joie de notre capitaine.

∴

L'équipe Sauvy jouait bien et gagnait toujours, grâce à l'intelligence de son capitaine. Celui-ci, grand joueur de bridge et d'échecs, voyait tout de suite les faiblesses de ses adversaires. Et voilà le genre de dialogue qui en résultait : « Ne jouez pas sur le petit rouquin qui est increvable ! Jouez plutôt sur les trois gros malabars, ils ne tiendront pas les deux mi-temps », et c'était vrai. Il nous faisait souvent changer de place. Avec le recul, je m'aperçois qu'il avait inventé le rugby intégral.

Pour nous, l'apothéose, c'étaient les dîners après les matches. Que de rires, de joie à l'intérieur de cette bande de jeunes copains qui venaient de s'épuiser sur un stade ! Cette ambiance euphorique avait donné à notre capitaine l'idée de monter une revue humoristique avec son ami Janicot. Sauvy avait écrit un sketch qui s'intitulait « le Rugby militaire ». C'était l'histoire d'un colonel de cavalerie qui avait reçu l'ordre du ministre de la défense de monter une équipe de rugby dans son régiment. Le tout était irrésistible. Encouragé par Sauvy, c'est là que je fis mes débuts dans le spectacle. Puis, ensemble, nous avons réalisé « On demande une brute », court métrage dont aucune salle de cinéma n'eut le droit d'apercevoir la moindre image (déjà) !

∴

Polytechnicien, c'est Sauvy qui avait la charge de répartir les additions. Un soir, je l'ai vu tricher. L'un de nos camarades ayant des problèmes financiers, toute l'équipe dut subir un petit supplément afin de remédier à cette défaillance passagère.

C'est pourquoi je reprocherai toujours à Sauvy de ne pas avoir eu sa municipalité : les comptes auraient été justes dans le bon sens ; les habitants auraient eu de l'humour ; les automobilistes auraient perdu leur agressivité ; les artistes auraient pu s'exprimer ; les travailleurs manuels auraient été respectés et ce maire aurait eu tant de succès que ses concitoyens n'auraient pas pu faire autrement que de l'élire député, rien que pour donner au capitaine de gendarmerie l'occasion de se mettre au garde-à-vous devant lui passant en VéloSolex.

A San-Francisco, j'ai rencontré Sauvy en mission officielle. Il portait sa tenue journalière, mensuelle, et même annuelle. Les buildings imposants et fonctionnels semblaient très gênés de manquer de fantaisie pour accueillir autant d'intelligence.

Si j'ai écrit cet article, c'est qu'on me l'a demandé, (excusez la prose) et il était impossible à Tatischeff de se dégonfler devant son capitaine, professeur et néanmoins éternel étudiant, qui restera pour toujours son ami.

« Il est irremplaçable... »

par MICHEL DEBRÉ

L'INSTALLATION d'un cabinet ministériel pose toujours un problème pour ceux qui ne sont ni directeur du cabinet, ni chef de cabinet. On promet à tous un bureau et le ministre ne dispose pas de bureaux suffisants. Mais la semaine prochaine...

En attendant la semaine prochaine, je me suis trouvé, un jour de novembre 1938, dans un bureau médiocrement éclairé, où trois tables avaient été juxtaposées. Une m'était destinée, une autre à Vincent Bourrel, qui termina sa carrière officielle comme procureur général de la Cour des comptes — alors, il en était loin — une troisième pour Alfred Sauvy, qui n'était pas encore Alfred Sauvy, mais dont un petit nombre, dont j'étais, pressentait, qu'il ne pouvait pas ne pas devenir un jour Alfred Sauvy.

En effet, en ce temps-là où la statistique française sortait à peine de l'enfance, Sauvy était déjà la connaissance et la réflexion faites homme. Je me souviens d'un jour où un orateur de l'opposition socialiste avait, en polytechnicien qu'il était, additionné des preuves chiffrées à faire pâlir tous les littéraires et juristes qui entouraient Paul Reynaud. De sa petite écriture, sur sa petite table, éclairée par une petite lampe, Alfred Sauvy avait, en quelques lignes d'une petite note, démontré l'inexactitude de certaines comparaisons, la grave erreur commise par l'addition de chiffres qui n'avaient entre eux rien de commun. « *Ah ! ce Sauvy, il est irremplaçable !* » J'entends encore ce cri de Paul Reynaud, ainsi armé pour pourfendre son adversaire...

Nous fûmes, alors, pendant quelques jours, attachés tous deux à la même tâche : briser le carcan des cinq jours de travail, c'est-à-dire transformer la loi des quarante heures de loi limitative à l'excès de la durée du travail en une loi de salaire minimum, permettant des heures supplémentaires. 1938 ! Les arsenaux et les industries d'armement de Hitler travaillaient de cinquante-six à soixante-deux heures par semaine. Les nôtres n'atteignaient pas quarante heures. Au surplus toute l'économie nationale souffrait, par rapport aux économies extérieures, de coûts plus élevés, grâce à quoi les marchés étrangers se fermaient, les produits étrangers étaient plus aisément vendus en France : de ce fait la production baissait, le chômage s'aggravait, et la durée moyenne de travail descendait bien au-dessous de quarante heures — vers trente-six heures par semaine et parfois moins. « *Ce n'est pas vrai*, disait tel ministre. « *Où prenez-vous ces chiffres ?* — « *Mais dans le bulletin édité par votre ministère* » répondait Alfred Sauvy de sa voix calme, mais assurée. « *Ah ! ce Sauvy, il est irremplaçable !* »

En 1938, puis au début de 1939, dans ces heures que nous passions à convaincre les opposants ou à rédiger les textes qui devaient permettre à l'industrie française de travailler, j'ose écrire que l'influence d'Alfred Sauvy fut prépondérante. Les décrets-lois de novembre 1938 lui doivent beaucoup et c'est avec une sorte d'espérance farouche que je fis équipe avec lui pour aider Paul Reynaud. Tout au long de cet hiver que nous étions peu nombreux à trouver tragique, puis au cours du printemps si court qui suivit, Sauvy fut un des meilleurs artisans du redressement économique de la France. Quelques mois plus tard, il se penchait, avec la même qualité, sur le texte important qui fut appelé « code de la famille », promulgué par décret-loi, au nom de la défense de nos finances. Je crois qu'Alfred Sauvy a gardé quelque nostalgie de ce temps où il fut un « acteur » de la politique.

Oui, il était irremplaçable par la pertinence de son diagnostic et par le courage tranquille des conséquences qu'il en tirait.

Par la suite notre amitié se doubla de l'amitié qui l'unit à mon père, avec qui il signa un livre en 1945 : « Des Français pour la France » — un livre que lut attentivement le général de Gaulle et qui reprend, de nos jours, une actualité intense.

Les années ont passé. L'autorité d'Alfred Sauvy s'est affirmée. S'il n'a pas, dans les cercles officiels, la place que tous ceux qui suivent son œuvre souhaiteraient pour ce bon savant et ce bon français, c'est qu'il n'a jamais cédé sur ce qu'il considérait son exigence d'observateur honnête de la réalité économique et sociale. Alors les milieux dits de gauche l'ont écarté, car il leur rappelait les exigences du marché, du profit, de l'investissement ou leur signalait crânement la priorité de la natalité. Et les milieux qui ne se disent pas de gauche lui reprochaient d'évoquer la querelle entre les dépenses de logement, à ses yeux prioritaires, et les dépenses de consommation, ou d'excessive consommation, enfin de mettre l'accent sur les disparités de revenus. Sans s'être soucié ni des uns ni des autres, au soir de sa vie, Sauvy doit savoir qu'il est considéré par tous ceux qui l'ont suivi, lu, écouté, comme une conscience — une des consciences de la société française et de la connaissance universelle.

L'horizon du démographe

par JEAN BOURGEOIS-PICHAT (*)

QUAND, à la fin de 1945, Alfred Sauvy prend la direction de l'Institut national d'études démographiques que le gouvernement provisoire vient de créer, il lui faut un certain courage. Pour l'économiste qu'il est devenu à la tête de l'Institut de conjoncture, il y aurait mieux à faire que d'animer des recherches sur les phénomènes démographiques qui, on le sait, ont, à court terme, une influence négligeable. Comment peut-on s'intéresser à l'avenir lointain quand il y a tant à faire aujourd'hui ? Il paraît tout désigné pour diriger la reconstruction de l'économie de la France. Jean Monnet, dans ses Mémoires, résume clairement la situation : « *Je ne rencontrai pas à Paris, à l'exception de Sauvy et de Fourastié, d'hommes capables de prendre une vue d'ensemble de la situation économique française.* »

Il est vrai que le gouvernement a sur les bras la Fondation française pour l'étude des problèmes humains que lui a léguée le gouvernement de Vichy. C'est une entreprise grandiose conçue par le docteur Alexis Carel, prix Nobel de médecine, avec l'appui du maréchal Pétain. Quand les circonstances tournent au désastre, les gouvernements sortent de leurs cartons les projets qui font rêver : il ne s'agissait rien moins que d'étudier l'homme de sa conception à sa mort, et même au-delà, dans toutes les activités pouvant avoir des répercussions sur la condition humaine. Ce sera d'abord l'homme et son milieu, une sorte d'écologie totale, comme on dirait aujourd'hui. Mais ce sera aussi l'homme changé par l'homme suivant le mot de Jean Bernard. Une fois la paix revenue, il s'agit là d'opérations vouées à disparaître. Un problème demeure : que faire des hommes (et des femmes) qui ont travaillé à la Fondation ? C'est Alfred Sauvy qui trouvera la solution. Il y a, à la Fondation, des chercheurs qui essaient d'y voir clair dans la démographie de la France. Alfred Sauvy en fait le noyau de l'Institut national d'études démographiques et c'est ainsi que l'INED est né le 24 octobre 1945.

Les chercheurs de la Fondation que la mort, en 1944, du docteur Alexis Carrel avait laissés désemparés et livrés à eux-mêmes ne s'y sont pas trompés. En Alfred Sauvy, ils savaient qu'ils avaient retrouvé un chef. Il n'était, d'ailleurs, pas pour eux un inconnu. Quand il avait fait paraître, en 1944, *Richesse et population*, le petit cercle des démographes d'alors avait été émerveillé par l'abondance et le caractère novateur des idées que développait cet ouvrage.

Quelques mois après sa création, l'INED commençait, au début de 1946, à publier la revue *Population*. Dès le premier numéro, les grands thèmes de la recherche démographique sont posés. *Fin 1946*, un an après la création de l'INED, il n'y a plus qu'à développer le programme. Tout a été dit et les sujets de recherches mentionnés sont, encore en 1978, ceux qui alimentent l'actualité.

∴

Très vite, Sauvy prend l'habitude de réunir, tous les jeudis matin, ses principaux collaborateurs. Il faut avoir participé à ces réunions pour saisir combien elles étaient enrichissantes. Alfred Sauvy certes menait la discussion, mais il savait faire parler les autres et ramenait toujours le débat vers sa composante démographique pour éviter les digressions, et c'est ainsi que ces chercheurs appartenant à des disciplines différentes sont devenus des démographes.

C'est là que réside le succès de l'INED et de son fondateur, qui a su ouvrir le dialogue entre des chercheurs venus d'horizons divers, chacun apportant un complément aux points de vue et aux connaissances des autres. C'est sans doute l'institut de recherche qui a le mieux réalisé cette interdisciplinarité tant souhaitée et qui a fait de l'école démographique française la première du monde.

Depuis, l'INED a grandi, il en est à son troisième directeur. La revue *Population* publie sa cent soixante-deuxième livraison (trente-cinq mille pages depuis le premier numéro de 1946). Quatre-vingt-quatre cahiers sur les sujets les plus divers ont paru, auxquels il faut ajouter la réédition des œuvres des précurseurs de la démographie moderne, ouvrages auxquels Alfred Sauvy a porté une attention particulière : Richard Cantillon, François Quesnay, Pierre de Boisguilbert, Willem Kersseboom, John Graunt et bientôt Johann Peter Süssmilch. Sauvy est, d'ailleurs, un bibliophile éclairé, qui a rassemblé une remarquable collection d'ouvrages du XVIIIe siècle.

(*) Ancien directeur de l'INED.

Comprendre et faire comprendre

par JEAN FOURASTIÉ

ALFRED SAUVY est une *force de la nature*. Si je considère l'auteur, ce sont 43 livres publiés, certainement plus de 300 articles, au total plus de 15 000 pages imprimées : une œuvre comparable en volume à celle de Thiers ou même de Balzac. Mais nous avons affaire ici, non seulement à un homme qui décrit, qui imagine, ou qui invente, mais à un homme qui révèle, qui *découvre* : un homme de science expérimentale qui ne retient de ses imaginations que ce que l'observation lui prouve être accordé au réel, descriptif et explicatif du réel ; *un chercheur qui trouve*, et qui expose clairement ce qu'il trouve.

UNE INTENSE PRODUCTION

Alfred Sauvy a publié environ quarante-trois ouvrages, dont une dizaine ont été traduits dans quelque quatorze langues.

La « Théorie générale de la population », en deux volumes : « Economie et croissance » et « la Vie des populations », parus en 1954 et 1956, et « l'Histoire économique de la France entre les deux guerres », en quatre volumes, publiés respectivement en 1965, 1967, 1972 et 1975 constituent des ouvrages de base pour le démographe et l'économiste. La « Vie économique des Français de 1939 à 1945 », qui vient de paraître, complète cette fresque magistrale. Le grand public connaît mieux « De Malthus à Mao Tse-toung » (1958), « la Montée des jeunes » (1959), « Mythologie de notre temps » (1965), « le Socialisme en liberté » (1970), « la Révolte des jeunes » (1970), « Croissance zéro ? » (1973), « la Fin des riches » (1975), « l'Economie du diable » (1976), « Coût et valeur de la vie humaine » (1977), ou « la Tragédie du pouvoir » (1978). Il vient de publier un nouveau livre sur « la Vie économique des Français de 1939 à 1945 ».

Ajoutons à cette intense production intellectuelle les nombreux articles parus dans les revues et les journaux, dont « le Monde », la participation aux séminaires, congrès « table ronde » dans le monde entier.

Or Sauvy n'a pas seulement écrit les 15 000 pages dont je viens de parler ; ses amis s'accordent à évaluer à 3 000 (une centaine par an depuis 1945), le nombre de conférences qu'il a prononcées, du Japon aux Etats-Unis et de l'Inde au Brésil ! Et surtout il a, de sa main, corrigé, réécrit, parfois même écrit réellement lui-même, la presque totalité de l'immense masse des articles publiés de 1945 à 1975 dans la revue *Population*, et dont il avait d'ailleurs souvent inspiré les thèmes, — sans parler des articles des ouvrages collectifs qu'il a dirigés, et des milliers de pages des « cahiers de l'INED ». Je n'ai moi-même que très rarement échappé à sa critique de clarté, de concision et de précision. Critique à quoi sont redevables, pour le reste de leurs jours, ceux qui ont eu l'honneur d'en bénéficier.

Mais cet homme qui a ainsi donné tant d'heures de sa vie à la science et à la formation des chercheurs a été aussi actif, original et créateur dans quantité d'autres domaines: toujours levé, jamais couché, rarement assis, insensible aux climats et aux fatigues, millionnaire en kilomètres parcourus en avion, mais parcourant Paris à bicyclette ou en seconde classe du métro, montant à pied six étages d'escalier, distançant en vitesse et en fond les corps et les cerveaux d'hommes qui ont le tiers de son âge ; la plume sans cesse à la main.

Une anecdote typique est restée notoirement parmi ses collaborateurs et collègues. Revenant d'un colloque à Sydney, la délégation française fait escale à Tahiti ; arrivée à 19 heures, elle doit prendre une nuit de repos et repartir vingt-quatre heures plus tard. Le lendemain, à une heure pas trop matinale, on se réunit pour une promenade dans ce « décor de rêve ». Mais Sauvy n'est pas là. On apprend qu'ayant reçu, la veille au soir, avis d'une réunion de commission au Conseil économique, il est reparti sans désemparer pour Paris, via San-Francisco.

Mais ce sont tous les éléments de sa personnalité qui sont effervescents et originaux. Sa manière de diriger — ou de ne pas diriger — les réunions qu'il préside ; son goût du « remue-méninges » ; ses joutes en retrait avec ses collaborateurs plus éloquents que lui ; son perpétuel jaillissement d'idées inédites et de nouveaux thèmes de recherches ; sa perpétuelle découverte de liens inconnus entre les concepts et entre les faits...

Mais aussi, il faudrait montrer la présence, l'activité et l'originalité du Sauvy, collègue ou ami, causeur, hôte ou convive, du Sauvy catalan, du Sauvy époux, père et grand-père...

Le rapport du Conseil national de l'accession à la propriété

• Quelques mesures de portée immédiate pour réformer la fiscalité du logement

« *LA classe ouvrière ne possède rien, il faut la rendre propriétaire.* » Au vocabulaire près, la Vᵉ République de M. Giscard d'Estaing a fait sien le vœu qu'exprimait, en 1844, celui qui n'était encore que Louis-Napoléon Bonaparte. C'est à ce souci que répondait la mise en place, il y a un an, du Conseil national de l'accession à la propriété (1), dont le premier rapport, sur *la fiscalité du logement*, vient d'être adressé au gouvernement et aux parlementaires.

Complexe, la fiscalité du logement l'est, c'est le moins qu'on puisse dire. La direction de la construction a recensé quatre-vingt-quatre dispositions différentes (exonérations diverses, régimes particuliers, taux différenciés d'imposition, déductions du revenu des personnes physiques, etc.) dont l'incidence budgétaire est variable et les bénéficiaires multiples. Au total, la sélectivité de l'impôt sur le logement a coûté à l'Etat, en perte de recettes en 1975, entre 10 et 15,9 milliards de francs (2). L'imprécision de cette évaluation montre assez combien l'effet de ces mesures est mal connu et combien leur simplification est indispensable. « *Ce dispositif*, peut-on lire dans le rapport, *fait la meilleure part aux plus riches, aux plus influents, aux mieux documentés. (...) La complication engendre l'injustice sociale.* » Le conseil rejoint ainsi les critiques formulées par le Conseil économique et social et par le parti socialiste.

Malheureusement, lorsqu'il s'agit de porter le fer dans un système jugé anachronique et perverti, d'autres considérations que l'inadéquation de ce système aux buts recherchés entrent en jeu. A une époque où la crise du bâtiment se fait plus aiguë, où le rythme des constructions neuves ne fait que se ralentir, où l'Etat se « désengage », rien ne garantit que l'afflux de ressources fiscales supplémentaires dégagées par la suppression d'avantages fiscaux injustifiés se traduirait par une augmentation compensatrice des aides directes de l'Etat au logement... Dans ces conditions, le Conseil s'est volontairement borné à ne suggérer que des mesures ponctuelles, dont l'économie et le coût se compensent pour les finances publiques. Ainsi, aux suppressions d'exonérations portant sur la T.V.A. de certaines études préalables à la construction, sur le droit d'enregistrement des apports de marchés de travaux, sur le droit de timbre des affiches de certains panneaux, à la limitation du montant des intérêts d'emprunts déductibles des ressources imposables, correspond la suppression des droits de mutation ou la création d'une « créance de droits » pour l'acquisition d'une résidence principale (destinées à favoriser la mobilité résidentielle).

Les mesures proposées par le Conseil se traduisent donc plus par un transfert d'avantages fiscaux que par leur réduction. L'enveloppe ainsi « déplacée » atteindrait environ 1 milliard de francs.

Deux suggestions pour une refonte complète

Beaucoup plus ambitieuses sont les orientations pour une refonte profonde du système fiscal en vigueur. De l'aveu même du Conseil, elles ne sont « *qu'une invitation à conduire une étude plus approfondie* », sans qu'aucun calendrier ne soit suggéré au gouvernement pour la mise en chantier de ces études...

Les deux plus intéressantes de ces suggestions — qui ne manqueraient pas, si elles étaient prises en considération, de susciter la controverse — touchent à la création d'un impôt sur les « patrimoines inertes » et à la substitution de la notion de « première propriété à usage personnel » à celle de résidence principale...

A l'idée d'impôt sur le capital foncier et bâti, le Conseil préfère celle d'un transfert fiscal des patrimoines « inertes » vers les patrimoines « actifs », qu'il s'agisse de terrains à bâtir ou d'immeubles existants. Il s'agirait d'un impôt sur le capital foncier annuel touchant le patrimoine « n'engendrant aucune activité productive ». Ne seraient pas touchés par cet impôt les immeubles ou terrains en cours d'amortissement financier, et les immeubles anciens récemment améliorés, qui, de leur côté, bénéficieraient d'exonérations incitatives. Le tout serait assorti de seuils d'impositions et d'abattements en fonction de la situation personnelle de chaque contribuable. De plus en seraient exonérés les personnes physiques de faibles ressources, ainsi que le patrimoine de l'Etat, des collectivités locales et des organismes sans but lucratif. Même avec un taux d'imposition de base très faible, le produit de cette taxe pourrait être fort élevé. En effet, à titre indicatif, le conseil a évalué à 200 milliards de francs la valeur économique réelle des terrains à bâtir encore vierges, et à 3 000 milliards de francs la valeur vénale en 1979 du patrimoine immobilier foncier et bâti.

Autre suggestion susceptible de favoriser la constitution d'un patrimoine pour les ménages modestes : substituer, en matière fiscale, la notion de « première propriété » à celle de « résidence principale ». Arguant que la « résidence secondaire » a perdu son caractère somptuaire, que la réduction du temps de travail et l'abaissement de l'âge de la retraite ont profondément modifié le mode de vie, que l'incidence économique de la construction de résidences secondaires sur l'activité du bâtiment est, dans certaines régions, importante, le Conseil souhaite que les avantages (aide à la pierre, aide à la personne, allégements fiscaux), jusqu'ici réservés à l'acquisition d'une résidence principale soient étendus à l'achat par une famille de sa première propriété immobilière.

En outre, toute une série d'infléchissements de la politique fiscale sont suggérés (comme par exemple la constitution d'un « crédit » de droits de mutation...) pour favoriser la mobilité des ménages, tout en gardant l'objectif de faciliter l'accession à la propriété.

Enfin, l'idée de supprimer tous les avantages fiscaux consentis aux intermédiaires et leur rétablissement conditionnel au moyen d'un agrément fiscal a été repoussée, la commission du CNAP jugeant ce système « étouffant et restrictif ».

En fait, les travaux du Conseil national de l'accession à la propriété trouvent leurs limites dans la composition même de ce conseil. Ce premier rapport reflète la disparité des intérêts et des objectifs des participants. La préoccupation des offices d'H.L.M. de pouvoir offrir, mieux encore que par le passé, des logements locatifs de qualité aux plus défavorisés ne peut guère recouper le désir des promoteurs de maisons individuelles de disposer à suffisance de terrains à bâtir ou celui des propriétaires bailleurs qui souhaitent qu'on intensifie les encouragements à l'investissement. En fait, le Conseil, lorsqu'il s'agit de fiscalité, se trouve en face de souhaits contradictoires : faciliter l'accession à la propriété des familles modestes grâce à des allégements fiscaux, n'est guère compatible, à coût budgétaire égal, avec le maintien d'avantages à des familles mieux armées financièrement : la critique des vertus suppose des incitations fiscales quant à leurs effets sur l'activité du bâtiment ne paraît pas toujours à la hauteur de l'ambition des auteurs du rapport. Au reste, rien ne dit que le gouvernement se sentira l'obligation d'entreprendre les études qui lui sont ainsi conseillées...

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Présidé par M. Marcel Lucotte, sénateur et maire d'Autun (P.R.), le Conseil comprend 47 membres : 8 représentants des ministères intéressés, 2 représentants des collectivités locales, 18 représentants des professions (architectes, notaires, promoteurs privés et publics, administrateurs de biens, propriétaires, entreprises du bâtiment, assurances), 7 représentants des organismes financiers (Crédit foncier, caisses des dépôts, crédits agricole et mutuel, banques, Caisses d'épargne), 7 représentants des usagers et 5 « personnalités compétentes ».

(2) Une part importante de ces avantages fiscaux bénéficie aux organismes d'H.L.M. : ils réduisent très sensiblement la charge logement de l'accession H.L.M. à la propriété. Selon la direction de la construction, le locataire d'une H.L.M. ordinaire, paie, grâce à eux, environ 70 F de loyer mensuel en moins.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Salle Favart, 19 h. 30 : Werther.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur.

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Essaïon, 18 h. 30 : les Miettes ; 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. ; 22 h. 15 : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Picasso, connais pas.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Molly Bloom ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h : Soixante-quinze minutes avec R. Desnos ; II., 20 h. 30 : Fragments.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Plaisance, 20 h 30 : Tête de méduse.
Poche Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Ranelagh, 22 h. : Chopelia.
Saint-Georges, 20 h. 45 . Patate.
Saint-Merri, terrasse, 20 h. : le Crépuscule du théâtre.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises.
Théâtre Saint-Jean, 20 h. 30 : Un goût de miel.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.
Dix-Heures, 22 h. : J. Rigaud, B. Dimey, les Belges et Corbier.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : R. Thomas, violon ; K. Besson, luth et guitare (Locatelli, Bartok, Siegel, Attaignant) ; 21 h. : F. Bouaniche, violoncelle et P. Dechorgnat, piano (Chopin, Debussy, Xenakis, Ohana).
Athénée, 21 h. : Groupe Contrastes (Beethoven, Haydn, Bartok, Schoenberg).
Salle Pleyel, 19 h. : Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France (Wagner).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre national de France (Mozart).

Palais des Arts, 20 h. 30 : les Ménestriers (musique du Moyen Age et de la Renaissance).

Jazz, pop', rock et folk

Chapelle des Lombards, 21 h. : Don Cherry et Ed Blackwell.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. : Mannick.
Stadium, 21 h. : Lee Konitz, Martial Solal.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : R. Franc et son orchestre Dixieland.
Mogador, 20 h. : les Kinks.
Palace, 21 h. : Peter Tosh.
Rose Bonbon, 18 h. 30 et 23 h. : Trampoline. Minuit Boulevard.
Caveau de la Montagne, 22 h. : J.-Gourley et P. Michelot.
Campagne-Première, 20 h. 30 : Mike Westbrook Brass Band.

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-10-00)
EXPOSITION
Musée des arts décoratifs, de 11 h. à 20 h. : Ma, espace-temps au Japon.
THEATRE
Espace Cardin, 20 h. 30 : Faust.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot. — Relâche.
Beaubourg. — 15 h. et 17 h. : Cinéma suisse (courts métrages) ; 19 h. et 21 h. : Films allemands 1912-1932 (19 h. : Othello, de D. Buchowetzki ; 21 h. : Tartuffe, de F. W. Murnau).

Les exclusivités

ALAMBRISTA ! (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

Lundi 30 octobre

L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359 49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34).
L'ARRET AU MILIEU (Fr.). LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA CARAPATE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-73) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42)
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
DESPAIR (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DOSSIER 51 (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
FEDORA (A., v.o.) : U.G.C. Danton, (329-42-62) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
F.I.S.T. (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47). Jusqu'au 30 : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). Jusqu'au 30 : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
GENERAL, NOUS VOILA (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11). PLM Saint-Jacques 14e (589-68-42)
GOODBYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf Mar.).
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88)
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Miramar, 14e (320-89-52).
JUDITH THERPAUVE (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LAST WALTZ (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (033-47-62)
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v. f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), la Royale, 8e (265-82-66), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46)
POUR UNE POIGNE DE CACAHUETES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE RECIDIVISTE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Marbeuf, 8e (225-47-19).
RETOUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33). Paris, 8e (359-53-99).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Mayfair, 16e (525-27-06), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE TEMOIN (Fr.) (*) : U.G.C.-Colisée, 8e (359-29-46).
LA TORTUE SUR LE DOS (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
VAS-Y MAMAN (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sf mardi), Ternes, 17e (380-10-41).

Les grandes reprises

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
CAR WASH (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Olympic, 14e (542-67-42) Mar.
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Actua Champo, 5e (033-51-60)
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
JULIA (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39)
LEO THE LAST (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MODERATO CANTABILE (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
MUSIC LOVERS (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) Styx, 5e (633-08-40)
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) Templiers, 3e (272-94-56).
TAXI DRIVER (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-77) ; jusqu'à jeudi.
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les films nouveaux

DERNIER AMOUR, film italien de Dino Risi (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11). (v.f.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE PARADIS DES RICHES, film français de Paul Barge : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LE PION, film français de Christian Gion : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CAGE AUX FOLLES, film français d'Edouard Molinaro : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75)
LA BALLADE DES DALTON, film français de René Goscinny : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES RÉFORMÉS SE PORTENT BIEN, film français de Philippe Clair : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MORT SUR LE NIL, film américain de John Guillermin. V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e 325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-27), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
A partir du mardi 31
LE PRIVÉ DE CES DAMES, film américain de Robert Moore (V.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

Les festivals

CINEMA ET ERRANCE (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : The Edge.
HOMOSEXUALITE (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) : la Tendresse des loups.
JULES VERNE, Kinopanorama, 15e (306-50-50) : Mathias Sandorf.
ROBERT REDFORD (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Gatsby le magnifique.
REVOIR GODARD, Olympic, 14e (542-67-42) : le Petit Soldat.
HERZOG - FASSBINDER (v.o.), Olympic-Entrepôts, 14e (542-67-42) : la Tendresse des loups.
HOMMAGE A J. BREL, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : Franz.
CINEMA ARABE (v.o.), le Seine, 5e (325-95-99), I : 15 h. 30 : Noua ; 17 h. 30 : le Charbonnier ; 19 h. : la Terre ; 21 h. 15 : Omar Gatlato ; 22 h 45 : El Chergui ; II : 16 h. 15 : la Momie ; 20 h. 30 : Chronique des années de braise.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.
K. MIZOGUCHI (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : la Vie d'O Haru femme galante.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFITTI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
CAMPUS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mard., 21 h.
LA CLASSE OUVRIERE VA AU PARADIS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
DEHORS, DEDANS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h.
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e, 22 h. (sauf Mar.)
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98), Mar. 21 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 20.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 30.
MELODIE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e, 18 h. 15.
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o. : Olympic, 14e, 18 h.
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
TROCADERO BLEU CITRON (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), mat.
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Tourelles, 20e, Mar., 21 h.
VALENTINO (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.







Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Entre les lignes.

Complice favori de Francis Poulenc — l'un chantant, l'autre accompagnant au piano ces chansons graves ou gaies dont il était l'auteur, — Pierre Bernac est certainement la personne au monde qui connait le mieux les mélodies de celui qui « tenait de l'ange et du mauvais garçon ». Ce n'est pas vraiment un livre qu'il a voulu écrire, juste laisser des notes pour le travail, aussi peu littéraires que possible, et pourtant rien n'est peut-être plus suggestif que les conseils qu'il donne pour réaliser tel passage selon les intentions du compositeur. C'est aussi, vu de l'intérieur et sans avoir l'air d'y toucher, un témoignage irremplaçable sur la « manière » de Poulenc : esthétique, contradictions, sensibilité. Il vient s'y mêler parfois des souvenirs ou des réflexions d'expérience, mais surtout c'est cette façon d'aimer ce qu'on veut expliquer sans exclamations d'aucune sorte qui fait de ce petit livre autre chose qu'un simple manuel à l'usage des chanteurs : une véritable introduction à l'intimité de Poulenc.

★ P. Bernac : *les Mélodies de Francis Poulenc* (213 pages, 50 F). Buchet-Chastel, 18, rue de Condé, Paris-6e.

Les musiciens du désert.

On a si longtemps parlé du désert musical français entre Rameau et Debussy qu'on a été tout surpris d'y découvrir un jour Berlioz. En même temps qu'on rendait justice à Bizet, à Lalo, à Chausson ou à Chabrier, on rasait de frais les « vieilles barbes » : Saint-Saens, Gounod, Massenet et Franck. Mais voilà qu'on se souvient aussi de Boëly, d'Alkan... et qu'un jour, peut-être, Onslow et Reber ne seront plus des inconnus : n'ont-ils pas déjà payé assez cher d'avoir voulu écrire de la musique de chambre quand on n'avait d'oreille en France que pour l'opéra ?

Ainsi Alexandre Boëly (1785-1858) aura-t-il passé toute sa vie en marge de la vie musicale officielle et la plupart de ses œuvres ne seront éditées qu'après sa mort. Jusqu'ici le disque ne nous avait fait connaître que des compositions pour orgue ; voici enfin quelques pages pour le piano : les deux premières sonates sensiblement influencées par Beethoven — en 1810 ce n'était pas donné à tout le monde — des pièces isolées, d'une inspiration plus personnelle qu'il n'y paraît d'abord, et une Gigue *extraite d'une des huit* Suites dans le style ancien *(1855). Une curieuse gigue chromatique, attestant que, si l'inspiration romantique du début a peu à peu évolué vers le néoclassicisme, ce n'était pas dans un esprit académique, plutôt paradoxal.* — G. C.

★ Sonates et pièces pour piano de Boëly, par Jacqueline Robin. Disque Arion ARN 38 442.

Messiaen l'oiseleur Haendel le diable.

Premier à transposer en musique le langage des oiseaux, Olivier Messiaen fut aussi le premier à entendre les rythmes et les timbres des musiques extra-européennes. Il aura soixante-dix ans en décembre. « Le Monde de la musique » de novembre rend hommage à celui que Louis Dandrel appelle « le plus grand éveilleur de ce temps ». Le même numéro invite à la redécouverte de Haendel, qui lança un jour à une cantatrice : « Je vous sais diablesse, mais sachez que je suis Belzébuth ! » *à la découverte de Claude Prey, dont le théâtre musical s'inspire de la linguistique, de l'histoire des mythes, de la psychanalyse. Un voyage en Jamaïque, Gainsbourg par Gainsbourg, le jazz de la compagnie E.C.M., à Munich : toutes les musiques...*

● Le cercle musical Grévin, Kléber Besson au luth et à la guitare, Rosine Thomas au violon et Jean-Jacques Charrière récitant, présentent un récital les 30, 31 octobre et 1er novembre, à 19 heures, au Théâtre du Lucernaire (53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e), avec des poèmes de Jean Laugier et des musiques de Giuliani, Telemann, Mozart, Bartok, Ibert, Otto Siegl et Marc Berthomieu (entrée, 30 F ; collectivités et étudiants, 22 F).

■ Un concours destiné à recruter des musiciens pour l'Ensemble instrumental de Grenoble aura lieu dans cette ville le 9 décembre prochain. (Rens. : 18, rue Joseph-Chanrion, 38 000 Grenoble.)

Musique

Kotos, shamisen et percussions

La chapelle de la Sorbonne n'est peut-être pas le lieu idéal pour les concerts de musique japonaise du Festival d'automne, où l'on a envie de voir autant que d'entendre ce qui est réservé aux privilégiés des premiers rangs et aux nombreux auditeurs debout... Mais l'acoustique, excellente sous la coupole, convient à ces sonorités subtiles ou violentes, parfois aussi mystérieuses et belles que les superbes calligraphies de l'exposition japonaise qui les cernent de toutes parts.

Musiques traditionnelles et contemporaines s'entremêlaient pour le premier concert jeudi soir, où l'on entendait surtout les deux kotos que pincent en famille M. et Mme Sawaï. Ce grand instrument classique, que l'on compare poétiquement à « un dragon couché sur une plage et conversant avec les vagues », *est une grande cithare à treize cordes posée sur le sol, que l'on joue avec les trois premiers doigts de la main droite surmontée d'onglets, en pincements et glissando, tandis que la main gauche règle la place des chevalets mobiles et presse les cordes pour modifier les hauteurs ou étouffer le son.*

C'est une musique distinguée, souvent mélancolique, à laquelle l'usage un peu lassant de la gamme pentatonique donne parfois, à nos oreilles, un caractère « exotique » : on y discerne trop facilement, dans les œuvres de l'ancien répertoire, le bruit de la pluie tombant des toits arrondis de quelque temple... Mais le koto est capable d'une grande expression et il marie admirablement ses notes de lumière avec la voix émue, aux beaux grommellements ou roucoulements intérieurs, du chant japonais. Dans une pièce pour deux kotos, on découvrait la superbe progression d'un chant décrivant en quelques minutes toute la gamme des expressions, de la solitude nostalgique à l'enthousiasme le plus joyeux et carillonnant.

Très belle est aussi l'alliance traditionnelle du koto avec le shamisen, cet instrument à long manche, avec trois cordes tendues sur une caisse de résonance carrée, revêtue de peaux d'animal qui donnent des sonorités très particulières ; les cordes sont frappées de biais par un plectre, tandis que la main gauche détermine puis modifie le son produit en glissant légèrement sur le manche.

Les œuvres modernes pour percussion ne se distinguaient pas essentiellement de l'abondante production européenne que nous ont fait connaître les Percussions de Strasbourg et autres Gualda et Drouet, sinon par une plus grande sensibilité aux infinies nuances des gongs et jeux de timbres divers ; mais elle offraient le charmant spectacle d'une virtuose, Sumire Yoshihara, évoluant comme un félin au milieu de ces centaines d'objets sonores et réalisant des séries d'une virtuosité étourdissante avec un dynamisme incroyable. Un immense trille à deux baguettes sur une note de xylophone, en particulier, tenait de la prestidigitation ou de la fantasmagorie.

Les deux joueurs de koto et la percussionniste s'associaient enfin dans une œuvre étrange, subtile et forte, une sorte de grand vent dans la plaine chargé d'esprits mystérieux, qui révélaient les ressources insoupçonnées du koto, instrument traditionnel, pour une musique moderne.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochain concert le 2 novembre, à la chapelle de la Sorbonne : œuvres japonaises pour guitare (Miyoshi, Takemitsu, Moori, Noro).

De Beethoven à Bruckner

Contrairement à ce que certains pensent, et à l'uniformité coutumière des applaudissements, les concerts ne se ressemblent pas ; la musique n'a pas tellement à envier « la glorieuse incertitude » du sport. Après la sublime interprétation du Cinquième Concerto *de Bethoven, par Maurizio Pollini, avec Claudio Abbado (le* Monde *du 23 mai), on n'attendait par moins du* Troisième Concerto en ut mineur, *avec Daniel Barenboïm.*

Mais non, le paysage s'était inexplicablement décoloré. Si Pollini est toujours admirable par sa conscience profonde du sens musical, il n'avait pas vendredi soir trouvé le fil d'Ariane. Son piano semblait assez dur, et cela a pu le gêner, mais il y avait aussi un accord incertain (et un moment plus que flottant) avec l'Orchestre de Paris que Barenboïm dirigeait trop dramatiquement, avec raideur et violence parfois, sans prendre la hauteur nécessaire, en écrasant un peu la dynamique avec un phrasé trop travaillé.

Pollini lui-même jouait le largo trop lentement, avec une sonorité très faible, pesée minutieusement, raffinant à l'excès ces belles phrases comme pour leur donner un contenu métaphysique ; exténuée, la substance musicale finissait par s'évanouir. Dans le final, on notait encore des variations de force et d'intensité, chez l'un et chez l'autre, assez capricieuses et inexplicables.

Barenboïm avait-il, pendant les répétitions consacré trop peu de temps à Beethoven au profit de Bruckner ? Toujours est-il que l'Orchestre et le chef paraissaient transfigurés dans la Septième Symphonie en mi majeur *de ce dernier. Klemperer aurait été satisfait de son disciple : toutes les phrases s'épanouissaient, toutes les lignes chantaient merveilleusement dans cet immense chef-d'œuvre polyphonique qui respire, frémit, exulte, et se déploie dans un monde idéal d'une extraordinaire puissance musicale, plein d'un air vivifiant comme celui des cimes. Sans doute Barenboïm gagnera-t-il encore en majesté, en sublimité dans l'adagio qui célèbre la mort et la transfiguration de Wagner, en souffle épique dans le scherzo et sa chasse mystique, mais déjà dans les mouvements extrêmes il atteint à la grande « illumination » et l'Orchestre de Paris tout entier a resplendi. Il est vrai qu'on sait, depuis ses débuts, que Barenboïm est un chef brucknérien.*

J. L.

Danse

Peter Van Dyk au Grand Théâtre de Genève

(Suite de la première page.)

Son errance l'a mené de Hambourg, où Rolf Liebermann l'appela en 1962, à Zagreb, puis à Hanovre et, en 1974, à l'Opéra du Rhin de Strasbourg, où il a créé, l'an passé, les « 24 Préludes », de Marius Constant et « Métaboles », d'Henri Dutilleux. Et comme le chorégraphe se double d'un professeur méthodique et exigeant, il a su, partout où il est passé, former une troupe entraînée, dotée de sensibilité et capable d'interpréter aussi bien le répertoire traditionnel que des œuvres contemporaines. Véritable Pygmalion, il a modelé plus d'un talent.. A Genève, où une partie de sa troupe strasbourgeoise l'a suivi, il a amené deux véritables trésors, Danièle Lesschaeve et Claire Féranne.

Parmi tous les musiciens qui ont inspiré Peter Van Dyk, aucun ne lui convient autant que Schubert. Le public a ressenti vivement cette affinité tout au long des trois ballets de la soirée genevoise. « Pour la danse » est une création sur la première symphonie en ré écrite par Schubert à l'âge de seize ans. Au brio du musicien répond la maîtrise du chorégraphe, qui utilise la virtuosité du vocabulaire d'école sur le même rythme allègre. C'est un défi à la pesanteur : des envols d'oiseaux se recoupant dans un espace transparent. Mais quand une danseuse passe au fond du décor dans une lumière surexposée, c'est un peu comme une photo déjà jaunie et le sentiment d'un bonheur fugitif.

« Pour Schubert », composé sur le quatuor en ré mineur (« la Jeune Fille et la Mort » évoque la destinée du musicien, sa solitude, la nostalgie comme une blessure et l'amour de la vie mêlé au goût de la mort. On peut ne pas adhérer au symbolisme que propose le livret. Mais comment demeurer insensible au chatoiement de cette symphonie en gris — gris vert du destin, gris bleu de l'amour, ou gris cendré de l'indifférence soudain traversés par le rouge incandescent de la souffrance ?

La « Symphonie inachevée » n'a pas pris une ride depuis vingt ans. C'est un chef-d'œuvre que l'American Ballet Theater, l'Opéra de Paris et le Kirov ont mis à leur répertoire ; un poème à la gloire du couple où le geste amplifie comme une onde de choc l'émotion suscitée par la musique.

Pour tout décor, un arbre mystérieux, touffu comme une vie, a été crayonné par T.-P. Holmen. L'Orchestre de chambre de Lausanne, dirigé par Jean-Maurice Auberson, est en osmose complète avec les respirations de la chorégraphie. La soirée laisse comme une impression douce, un peu grave. Avec Peter Van Dyk, la danse va connaître de beaux jours à Genève.

MARCELLE MICHEL.

Tradition et recherche

Au Théâtre Montparnasse, Maya Basu Ray présente un récital qui se démarque des habituels spectacles de danse indienne. Sa préférence pour le « Kathak », genre expressif, vigoureux et très populaire, dénote un tempérament fougueux et spontané. En plus d'une technique sûre et d'une beauté épanouie, elle est capable de « chauffer » la salle et de l'entraîner à la manière des grandes chanteuses de blues : Dialogue avec les musiciens, reprise de chorus, énoncé des syllabes sacrées en véritable style « scat », Maya Basu Ray passe continuellement du chant à la danse. Narine palpitante, yeux mi-clos, elle se laisse posséder par le rythme qui a secoue des pieds à la tête. Rivée au sol par deux lourdes jambières de grelots, elle donne pourtant l'impression de flotter dans l'espace grâce à la variété de tempo qu'elle imrime à son corps. Aevc elle, une danse de tradition millénaire devient soudain jeune et vivante.

A quelques pas de là, rue Campagne-Première, Katiana Kowalski développe une mise en scène en images des mythes antiques à travers des textes poétiques de Bernard Noël. Une recherche gestuelle existe là, qui fait penser à Grotowski dans la manière, à la fois ascétique et sensuelle d'utiliser les corps. Mais Katiana Kowalski n'est pas une adepte du théâtre pauvre. Son goût de la mise en scène des étoffes, des masques, la portent plutôt vers un style décadent, très « art déco ». Sa manière d'utiliser la danse tient plus de la démarche d'un peintre que d'un chorégraphe. C'est lent, parfois maladroit, parfois très beau.

M. M.

★ Théâtre Montparnasse, 18 h. 30 (samedi, 15 h.), Théâtre Campagne-Première, 18 h. 30.

Théâtre

« LE LEGS » et « L'ÉPREUVE » par le Campagnol

Le premier spectacle du Campagnol a été *le Triomphe de l'amour*. Après un voyage chez Dickens — plus précisément après l'exploration des traces laissées par la lecture de *David Copperfield* dans la mémoire des comédiens — la troupe revient à Marivaux avec *l'Epreuve* et *le Legs*, qu'elle donne dans la périphérie parisienne. Mais son détour dans le dix-neuvième siècle laisse lui aussi des traces. Les deux pièces se passent en un temps imprécis où les femmes sont enserrées dans des corsets, les hommes engoncés dans des vêtements de drap épais. Un temps non daté mais qui pourrait appartenir à l'univers de Labiche.

La pyramide sociale n'est pas remise en question. Seulement, le déséquilibre des fortunes provoque des failles où il est possible de s'introduire. L'argent est devenu signe de qualité. De même que *1789* au Théâtre du Soleil se terminait par une marche triomphale où s'infiltraient des boutiquiers louis-philippards, ici les personnages ne viennent pas — comme on le voit habituellement — du monde décadent qui mêle la haute bourgeoisie et l'aristocratie provinciale. Ici, nous sommes à la campagne, dans un décor fait de tableaux champêtres — ouvertures sur le paysage — dans une tonnelle. On vient y faire affaire, se détendre, parler et surtout manger. On mange beaucoup et même on bâfre. Les hommes fument le cigare avec gloriole ou nervosité...

Ce sont des plaisirs permis, il n'y en a pas tant. Les deux pièces s'enchaînent pour montrer une société assez fruste, saine encore, mais rongée par une inquiétude pesante : la peur de manquer — manquer d'argent, manquer le coche de l'histoire. L'avenir est caché par un rideau d'usages contraignants qui empêchent de vivre, d'aimer. La cérébralité de Marivaux n'est pas ici un fait acquis, n'est pas le point de départ du jeu féroce d'intellectuels mal dans leur peau et dans leur époque. Elle est mise dans une perspective critique, elle sert à dénoncer une morale qui soutient le profit, dans *le Legs* en particulier.

L'Epreuve — des deux la pièce la plus forte — décrit la difficulté d'être dans cette société bloquée qui engendre hypocrisie et méfiance : pour être sûr qu'Angélique l'aime pour lui-même, Lucidor échafaude tout un imbroglio de mensonges et de travestissements qui mettent en branle et dévoilent le système de protection, l'ambition d'un milieu. Farce cynique et sinistre fondée sur la violence des mots quand les actes sont interdits. La mise en scène de Jean-Claude Penchenat, centrée sur les comédiens, leurs attitudes, leur rythme, sur leur vocabulaire physique, comme s'ils écrivaient les phrases avec leurs corps, effleure la mélancolie, mais échappe au pessimisme — et au didactisme — par la manière dont elle se dirige vers une satire où le rire fouette.

COLETTE GODARD.

(*) Prochaines représentations : Thiais, les 3 et 4 novembre ; Sceaux du 7 au 11 novembre.

Photo

Un marché aux États-Unis

Bruno est exposé pour la seconde fois à Paris dans un intervalle court : à peine quinze de ses photos sont-elles décrochées des ateliers photographies du Centre Georges-Pompidou (*le Monde* du 8 septembre), à peine une nouvelle série sur le parc de Versailles est-elle accrochée chez Zabriskie. Il fallait oublier Atget, car il a aussi fait des photos sur ce parc au début du siècle. Et peut-être nous semblent-elles si belles — et si émouvants ces paysages vides un peu brumeux ou orageux — parce qu'elles sont anciennes. A Versailles, les choses, préservées, n'ont pas beaucoup bougé. On retrouve le même dragon de pierre, la même statuaire (dont Atget, à l'époque, ne négligeait pas les graffiti), un peu recentrée ou décentrée.

Le paysage de Bruno est le même que celui d'Atget : simplement, par-delà l'aspect documentaire, il en accentue ou déconstruit les symétries « à la française », celles des escaliers aux marches larges et courtes, celles des allées immenses bordées de statues ou de haies correctement taillées, alignées, d'arbustes en triangles. Mais il se passe quelque chose d'étonnant dans le grain : Bruno le pousse au tirage, et prend souvent ses photos dans la brume. Ainsi, il y a des bandes de ciel plus ou moins ténues, des dégradés de granulation et des masses de feuillage qui s'estompent.

On voit pourquoi Bruno est exposé chez Zabriskie, maintenant avec son nom de famille (Requillart), et pourquoi cette galerie *« a le plaisir d'annoncer qu'elle est son représentant exclusif »* : Bruno est un photographe français très américain (dans son exclusivité graphique et picturale) qui a de fortes chances de trouver facilement un marché aux Etats-Unis. Au second sous-sol de la galerie sont présentés sous vitrines trois portfolios, et aux murs quelques-unes de leurs photos : Raoul Hausmann édité par Roger Vulliez, William Klein par Bustamente-St Genes et Duane Michals par Jacques Bosser. Les photos de Raoul Hausmann sont déjà connues (le visage de femme aux yeux fermés, l'ombre du dossier de la chaise en osier ou de la râpe à légumes, la place du Vieux-Berlin en 1931, les nus) : son héritière a cédé la totalité de ses négatifs à Roger Vulliez, qui en a fait des tirages d'une grande qualité.

Le reportage de William Klein sur New-York date de 1954-1955 : il préfigure, avec ses très gros plans saisis dans la foule, ses flous, ses photos d'affiches et d'enseignes, de nombreuses tendances de la photographie actuelle. Duane Michals a réalisé une séquence de dix photos en hommage au poète grec Cavafy, d'un érotisme et d'un mystère extraordinaires.

HERVÉ GUIBERT.

★ Galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher, Paris 4e. Jusqu'au 18 novembre.

En bref

■ « Mama » Bea Tekielski donne un concert à l'Olympia lundi 30 octobre, à 21 heures.

■ Le deuxième Festival national du cirque de Créteil aura lieu du 30 octobre au 4 novembre et présentera trente spectacles de cirques français, parmi lesquels ceux du Nouveau Cirque de Paris, de l'Ecole nationale du cirque, des cirques Zavatta fils, Reco, Carrington.

■ L'Académie des beaux-arts met au concours son grand prix d'architecture, ouvert à tous les architectes et étudiants en architecture, de nationalité française, n'ayant pas dépassé trente ans au 1er janvier 1978. Demandes de renseignements et inscriptions uniquement par correspondance, au secrétariat de l'Académie, 23, quai de Conti, 75006 Paris. Date limite des inscriptions, le 31 octobre.

■ Le Théâtre de Dix-Heures annonce qu'il donne des représentations de son actuel spectacle avec Bernard Dimey et Jean Rigaux également le dimanche, à 22 heures.

Notes

Cinéma

« Le Paradis des riches » de Paul Barge

Ils sont sept du troisième âge qui en ont assez qu'on se moque d'eux. Assez d'être les grands-parents pauvres d'une société murée dans son égoïsme et son indifférence. Assez d'attendre la mort en se contentant d'aumônes...

Alors, un jour, ils décident de former un petit gang et, par le vol à l'étalage, la filouterie, la maraude, et la vente des objets chapardés, de se constituer un magot qui leur permettra d'aller réchauffer leurs vieux os au soleil.

Excellent sujet. Amusant prétexte à la plus juste des dénonciations. Pavé de bons sentiments, truffé de répliques vengeresses, hérissé de vérités trop souvent oubliées « le Paradis des riches » est le type du film sincère et sympathique qu'on aimerait accueillir sans réserves. Force est pourtant de reconnaître que, entre la fable et le constat, Paul Barge a bien du mal à se déterminer, que l'invention lui fait souvent défaut, que ses personnages semblent coulés dans le même moule, et que sa mise en scène n'évite ni le schématisme ni la monotonie.

Reste l'actualité du problème posé, la générosité des intentions. Reste, grâce aux comédiens (Raymond Bussières, Dalio, Lila Kedrova, Andrée Tainsy...), l'émotion qui parfois pointe.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« Mort sur le Nil » de John Guillermin

Qu'ont-ils en commun, ces riches touristes venus se valader sur le Nil ? Rien, sinon qu'aux yeux d'Hercule Poirot, tous avaient une raison de commettre le crime découvert à bord de leur bateau.

En faisant de cette histoire aimablement tarabiscotée une somptueuse superproduction John Guillermin a complètement gommé le charme et la malice du roman d'Agatha Christie. Réduite à son schéma, l'intrigue policière devient presque caricaturale, tant il est clair que le meurtrier ne peut être que celui (ou celle) dont l'innocence ne faisait pas de route. Dans ces conditions, malgré la splendeur des paysages égyptiens, malgré la présence d'une pléiade de vedettes (Bette Davis, David Niven, Mia Farrow, Jon Finch, Maggie Smith, Jane Birkin, etc.), l'enquête et les tergiversations du brave Poirot paraissent longuettes.

Une seule consolation : l'interprétation de Peter Ustinov qui prête au sphinx d'outre-Quiévrain une rondeur, un humour et des coquetteries vestimentaires que tante Agatha n'aurait pas désavouées.

J. B.

★ Voir les films nouveaux.

Jazz

Demi-miracle à Pérouse

L'Union européenne de radiodiffusion chaque année réunit quelques célébrités jazzistes, issues d'une douzaine de pays membres, pour un concert dont la première partie en grand orchestre consacre un compositeur de la nation invitante, tandis que la partie seconde fait se succéder des groupes restreints, essentiellement voués à l'invention sur-le-champ. C'est à Pérouse, ce mois d'octobre, que se sont retrouvés John Tchicai (saxophone alto), Enrico Rava (trompette), Toto Blanke (guitare), Bruno Biriaco (batterie), Giancarlo Schiaffini (trombone), Gianni Basso et François Jeanneau (saxophones ténors), beaucoup d'autres encore, en un ensemble de vingt-cinq participants conduits par Giorgio Gaslini, auteur de tous les morceaux exécutés dans l'heure initiale.

Un demi-miracle s'est produit dans cette Ombrie de San-Francisco, qui charmait les loups et les oiseaux en une langue qu'on peut supposer musicale, sur cette scène pérugine au cœur de la ville qui accueille au mois d'août le plus chaud festival de l'été. Gaslini a su accomplir la gageure de laisser s'exprimer des talents distincts, des options esthétiques dissemblables, en variant l'esprit des thèmes, en créant des climats divers, de nature à être mieux supportés par tels solistes du collectif auxquels, en écrivant ses textes, il n'a cessé, très évidemment, de penser.

Le concert de Pérouse a valeur symbolique. Les étudiants de la cité et les militants anciens ont franchi en masse le seuil du théâtre Morlacchi, d'origine bourgeoise, et qui porte pour emblème un puits, emblème jadis défiant le théâtre noble Pavone, avec cette devise dans la pierre inscrite : « Nous avons l'argent ». Le public, signe des temps, eut le spectacle gratis. Le présentateur, responsable des émissions de Radio-I, à Rome, Adriano Mazzoletti, a rappelé qu'il fut ce jeune homme de dix-sept ans qui invita et reçut Armstrong, en 1955, sur la même scène. L'assistance comprit qu'il ne s'agissait, avec le jazz, ni d'un art pour minorité ethnique ni d'une pratique pour classe d'âge pour adolescents culturellement en transit.

LUCIEN MALSON.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



chef d'études informatiques

Pour réaliser des programmes nouveaux

Il s'agit d'un Chef de Projet très expérimenté, qui sera l'interlocuteur privilégié de l'une des directions, tant pour la Maintenance que pour le Développement.
Il participera à la conception du nouveau système.
Le poste requiert 6 à 7 années d'expérience comportant la gestion de projets d'applications nouvelles (25 à 30 mois/homme) sur moyens et gros systèmes.
Un diplôme d'enseignement supérieur ou MIAGE est nécessaire, et une pratique du langage COBOL. ASSEMBLEUR, PL1, DL1, des méthodes de programmation structurées, des langages spéciaux (PROTET, APL, ATOS, etc...), des bases de données et télé-traitement souhaités.
La Société qui se situe dans le peloton de tête de la V.P.C. (Vente Par Correspondance), avec un taux d'expansion élevé, offre à un profesionnel de 28 ans minimum, une situation de premier plan, dotée d'une rémunération évolutive en rapport.
A pourvoir près de Rouen.

Pour recevoir une notice détaillée, nous écrire rapidement R.819

alexandre lambert psychologues

finecoeur
intermanufactures
vente par correspondance

analyste programmeur

Familier de l'informatique de gestion

Il s'agit d'un poste opérationnel rattaché à un projet ou à une maintenance et qui permet l'étude de problèmes variés, techniquement passionnants avec des contacts utilisateurs.
Il est souhaité un niveau d'études supérieures, complété par une expérience d'analyse et de programmation d'au moins quatre années, sur moyens et gros systèmes.
Connaissances appréciées moniteur télé-traitement (C.I.C.S), D O S / V S, O S et diverses méthodes d'accès.
La Société qui se situe dans le peloton de tête de la V.P.C. (Vente Par Correspondance), avec un taux d'expansion élevé, offre à un professionnel de 28 ans minimum, (sauf MIAGE), une situation d'un réel intérêt, dotée d'une excellente rémunération.
A pourvoir près de Rouen.

Pour recevoir une notice détaillée, nous écrire rapidement R.820

alexandre lambert psychologues

---

70 KMS OUEST DE PARIS

INGENIEUR INDUSTRIALISATION

L'imprimerie est un secteur d'activité en complète mutation. Pour l'avoir compris, une des premières imprimeries françaises (850 personnes) obtient actuellement des performances significatives. Elle souhaite avancer encore et crée le poste ingénieur industrialisation.

Sous l'autorité du Directeur de Production, il anime les services méthodes et maintenance. Sa mission consiste à concevoir et à mettre en place les systèmes, les matériels, les modes opératoires qui améliorent l'efficacité industrielle et permettent une meilleure productivité.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur mécanicien (AM ou équivalent) de 28 ans minimum. Il justifie d'une expérience d'au moins 5 ans. Celle-ci a été acquise dans des services : industrialisation, engineering, methodes

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous référence M 4135 J, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

---

marketing diversification

DIEPAL-JACQUEMAIRE, CA 300 M. de F – 1100 personnes, est une société de la Branche Alimentaire du Groupe BSN-Gervais Danone. Elle occupe en France la position de leader sur le marché des farines pour enfants (Blédine, Phosphatine) et sur celui des aliments en pots (Blédina).
Elle a commencé à diversifier ses activités en lançant en 1977 la gamme de desserts à glacer Ali-Baba et en 1978 un nouveau produit de panification fine Cracottes.
Fermement décidée à poursuivre sa diversification, elle prévoit, dans son plan à 5 ans, le lancement de 2 nouveaux produits importants.
Elle a choisi de confier la réalisation de cet objectif ambitieux à un professionnel du marketing des produits de grande consommation (4 ans d'expérience minimum).
A partir de l'analyse des différents marchés, il devra identifier et recommander ceux qui présentent pour la Société le potentiel de développement le plus prometteur. Il sera ensuite responsable de la mise en œuvre et de la coordination de tous les moyens propres à réaliser et à réussir le lancement de nouveaux produits sur ces marchés.
La situation de Diépal à 30 km de Lyon permet de bénéficier de la qualité de la vie en Province. Son appartenance au Groupe BSN-Gervais Danone ouvre d'intéressantes perspectives d'évolution.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. J 21 M, à Jean Bürckel, BSN-Gervais Danone, 7, rue de Téhéran – 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

bsn. gervais danone

---

responsable de production

mécanique/aéronautique
SUD-OUEST — 160/180.000 F

Dans une société d'études et de fabrication d'équipements aéronautiques (950 personnes), il prendra en charge la gestion, l'ordonnancement et l'animation des ateliers de fabrication.

Agé de 35 ans minimum, ingénieur de formation type A et M, il aura une expérience de 3/4 ans minimum comme responsable de production dans une usine de mécanique.

Une bonne connaissance de la gestion informatisée de la production, du travail sur métaux spéciaux et des fabrications en petite série est nécessaire.

Adressez C.V. détaillé avec photo sous référence 2710/A à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA



Kienzle Informatique

L'un des premiers constructeurs européens en moyenne informatique, recherche pour ouverture prochaine de sa succursale de NANCY

directeur régional Lorraine

- Le candidat possèdera une grande expérience personnelle de la vente d'ordinateurs de bureau et de mini-informatiques (y compris systèmes à disques), ainsi qu'une connaissance concrète des solutions informatiques propres aux PME (industrie et commerce).
- Il devra avoir acquis, dans un poste similaire, la maturité et l'autorité professionnelle indispensable lui permettant dans le cadre d'un budget et d'une politique générale, d'assurer avec une large autonomie, la réussite commerciale de son agence, mais aussi une gestion rigoureuse.

Les candidatures avec lettre manuscrite, c.v. et photo seront adressées s/réf. 1450 à Kienzle Informatique - 50, av. Daumesnil - 75579 Paris Cedex 12. Réponse et discrétion totale assurées.

LA DIVISION COSMETIQUE
– en très forte expansion – du

Groupe Delalande

crée à l'usine de Gisors (Eure) son service

contrôle physico-chimique et bactériologique

applicable aux produits de beauté et à la parfumerie, et recherche pour le mettre en place et l'animer, un

pharmacien ou ingénieur chimiste

30 ans minimum, possédant une expérience du contrôle, acquise dans l'industrie pharmaceutique, des cosmétiques, ou alimentaire.
Rattaché au Directeur de l'usine, *le titulaire du poste devra animer une équipe d'environ 7 personnes et sera responsable de la qualité des produits.*

Les dossiers de candidatures
- sous réf. 1592 M à préciser sur l'enveloppe -
seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES

recherche pour région ALSACE

INGÉNIEUR CHIMISTE

avec Doctorat, âge minimum 35 ans
Expérience de la recherche en chimie organique et polymères :
- pour animation d'une équipe de recherche appliquée,
- pour la supervision des laboratoires de contrôle
- et pour l'assistance scientifique des services de production.

Langue anglaise lue et parlée couramment, Allemand lu.

Adr. candidature + C.V. + photo + prétentions sous référence 5136 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Consultant

Responsable de la liaison entre les utilisateurs et le service organisation, méthodes et informatique.

Importante société mutualiste d'assurances, recherche pour son centre administratif — 650 personnes — un ingénieur grandes écoles ayant participé à la conception et à la réalisation d'importants projets de gestion administrative automatisée, de préférence dans une société de services, la banque ou l'assurance.
Il sera directement rattaché au Directeur du Centre.

Missions :
- participer du côté utilisateurs à l'analyse fonctionnelle de projets et à leur mise en place en liaison avec le service organisation, méthodes et informatique et les services concernés ;
- animer une équipe de correspondants « informatique » ;
- prendre en charge des projets d'organisation ou de réorganisation administrative, impliquant des études d'implantation, choix de matériel...

Formation assurée.
Large possibilité d'évolution de carrière dans le cadre de l'entreprise.
Lieu de travail : Orléans — facilités de logement.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée, sous référence 73466/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.



emplois internationaux

Schlumberger recherche de Jeunes Ingénieurs dynamiques et ambitieux pour une vie à l'étranger

Les ingénieurs Schlumberger réalisent des mesures géophysiques dans les sondages pétroliers. Ces mesures, indispensables dans la recherche du pétrole et du gaz, font appel à des techniques avancées.
Vous êtes : jeune ingénieur diplômé d'une grande école (Centrale, Arts & Métiers, Supélec...)
Dégagé des obligations militaires.
Agé de moins de 28 ans.
Vous avez de bonnes notions d'Anglais.
Nous vous proposons de participer activement à la détermination, à l'évaluation et à la production des réservoirs naturels d'hydrocarbures.
Pendant les 8 premiers mois vous recevrez, dans nos centres d'entrainement puis sur le terrain, une formation théorique et pratique intensive. Après cette formation initiale vous vous verrez confier une unité - laboratoire Schlumberger ainsi qu'une équipe.
Nous vous intégrerons dans un plan de développement sur 2 ans qui débouchera sur des postes offrant de larges initiatives et des responsabilités importantes.
Vous serez appelé à exercer votre activité de l'arctique norvégien aux jungles de Bornéo, des déserts arabes à la Mer du Nord. Nous préférons, au départ, des candidats célibataires. Après les 15 premiers mois, la Société offre aux ingénieurs mariés toutes les conditions nécessaires à une vie de famille.
Nous recherchons de jeunes ingénieurs ayant une forte personnalité, le goût d'une vie active et des contacts humains.
Ils viendront s'insérer dans une société pour qui les mots promotion interne, responsabilité, équipe, efficacité ont un sens et où la rémunération et les avantages sont importants. Salaire de début entre 7.000 et 12.000FF par mois, suivant affectation géographique.

Adresser demande de candidature, C.V. et photo à ST Schlumberger, Département Recrutement, 42, rue St-Dominique, 75007 Paris.

Schlumberger

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

LA GUILDE INTERNATIONALE DU DISQUE
Spécialisée dans la distribution par correspondance de produits d'édition et d'articles de loisirs offre à

JEUNE CADRE ESCAE ou équivalent
un poste d'

ANALYSE ET GESTION DES STOCKS

SA MISSION : à partir de situations de stocks édités par l'informatique et des statistiques de vente, établir et moduler les programmes d'approvisionnement (en livres, fiches, primes diverses, emballages, etc.).
Situé au sein du Département Marketing, il aura comme interlocuteur les éditeurs de nos produits et les services opérationnels de la Société.

SON PROFIL : une expérience de 2 ans dans un poste similaire (plus particulièrement dans la vente par correspondance) ou dans un service d'études commerciales serait appréciée ; la personnalité, l'aptitude à animer une équipe et à entretenir d'excellents contacts à tout niveau seront aussi des facteurs essentiels de réussite.

Poste à pourvoir à EVREUX.

Ecr. avec C.V. dét. et prétentions, à Mme DEROIDE, G.I.D. - B.P. 1000 - 27000 EVREUX pr rendez-vous.

SEMS

Société européenne de mini-informatique et systèmes
Groupe THOMSON CSF
recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEUR d'ACHATS

30 à 35 ans

Cet ingénieur doit bien connaitre le marché des composants actifs et passifs et avoir acquis une expérience de plusieurs années dans ce domaine au niveau des achats, des études ou de la vente.

Il sera l'homme de Marketing Achat dans le domaine des composants.

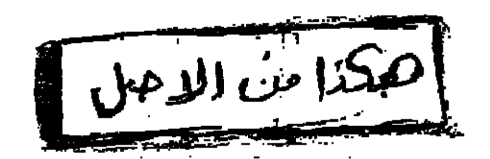
Anglais lu et parlé.

Lieu de travail : GRENOBLE.

Adresser lettre manuscrite + C.V. à
SEMS - Service du Personnel
1, rue de Provence 38130 ECHIROLLES







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



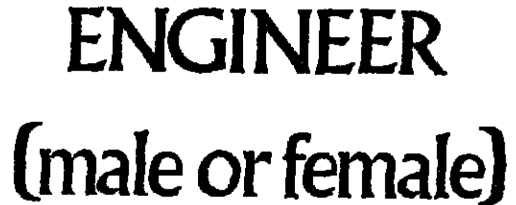
emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux





Dow Chemical Europe S.A. is the European organisation of one of the leading American Chemical Companies manufacturing and selling bulk and speciality chemicals and plastics. All over Europe, Africa and the Middle East we operate 45 sales offices and 23 manufacturing sites.

Thermal insulation is a growth market. We have a job opening in our European Technical Centre for an Engineer who will work on the application of polystyrene foam in the buildind and construction industry. Our existing team of engineers is supported by an up-to-date laboratory that is well equipped to measure thermal and mechanical properties of materials and constructions.





DOW

We require from you :
- University Degree equivalent to a Masters's degree preferably in Civil or Mechanical Engineering with a strong lean towards Chemistry or Chemical Engineering with a strong background in Construction
- Fluency in English ano French, other languages would be an asset
- Maximum age 35
- Willingness to travel internationally
- Experience in the building industry

We offer successful applicants :

- Career opportunities based on your performance
- Progressive employment conditions
- Stimulating working environment in a young team

If you are interested in a challenging position, please call or write for an application form.

Dow Chemical Europe S.A.
Miss Barbara A. Johnson
Leland I. Doanstrasse 3
8810 Horgen / Switzerland
Tel. 01/728 21 11

P.LICHAU

GRAND GROUPE INDUSTRIEL
RECHERCHE
pour enseigner dans un institut d'ingénieurs en Algérie (près d'Alger) des

Ingénieurs universitaires, BTS, DUT...

ayant quelques années d'expérience dans l'une des disciplines suivantes:

Mathématiques
Physique
Chimie
Technologie de fabrication
Génie énergétique
Entretien et maintenance
Technique des peintures et vernis
Boisson

Logement assuré. Vie en famille possible
Adresser lettre manuscrite, CV photo et prétentions sous référence 8060 à :
rsc carrières, 92 rue Bonaparte
75006 Paris



L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

cherche des candidats pour un poste d'Administrateur du Personnel pour son Programme de Lutte contre l'Onchocercose à Ouagadougou, Haute-Volta (environ 700 membres du personnel).

Le titulaire du poste sera chargé des fonctions suivantes :
— classification des postes et administration des traitements ;
— recrutement, placement et mouvement du personnel ;
— interprétation et administration du statut et du règlement, des conditions d'engagement et des directives applicables aux membres du personnel ;
— développement et formation du personnel.

Les candidats doivent avoir fait des études universitaires, de préférence avec spécialisation en administration publique ou administration des entreprises. Ils doivent avoir occupé pendant plusieurs années un poste de responsabilité dans une grande organisation et avoir l'expérience de toute la gamme des fonctions d'administration du personnel. Ils doivent posséder un solide bagage en sciences sociales et une culture étendue. Une excellente connaissance du français et une très bonne connaissance pratique de l'anglais sont indispensables.

Si vous réunissez les conditions exigées, envoyez votre candidature à l'adresse ci-dessous, dans les plus brefs délais, en indiquant dans votre lettre la référence VN/PER 78/78, et en joignant un curriculum vitae détaillé :

Organisation mondiale de la Santé
Personnel
CH - 1211 Genève 27
Suisse

Il ne sera répondu qu'aux personnes dont la candidature sera sérieusement prise en considération

---

SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE
RÉGION DE SFAX (TUNISIE)

recherche

UN CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF

Candidat TUNISIEN ayant diplôme H.E.C. ou maîtrise avec plusieurs années d'expérience.
Connaissances en informatique souhaitées.
Agé de moins de quarante ans

Ecrire avec C.V. sous la référence 84.022 à : SNEAP - D.C. Recrutement, 21, avenue des Lilas, Bâtiment Mestressat. — 64000 PAU.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (serv. M 75), 14, r. Clauzel, Paris (9e)

Ch. J.F. parlant italien pour Baby-sitter en Sicile.
Ecr. no 8329, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD (OTAN)
recherche

TRADUCTEURS TECHNIQUES ET NON TECHNIQUES

d'anglais en français, possédant hautes qualifications et/ou plusieurs années d'expérience de la traduction professionnelle.
Ne seront admis à participer aux épreuves de sélection que les candidats répondant à ces exigences, ressortissants d'un pays membre de l'OTAN et n'ayant pas atteint 45 ans.
Adresser curriculum vitae dét. au Chef du Recrutement, OTAN, 1110 BRUXELLES, avant le 30 novembre 1978.

Impt bureau d'études, Paris, exerçant une activité d'assistance technique auprès des pays en développement, recherche un

INGÉNIEUR

Diplômé, ayant une expérience professionnelle confirmée (de 5 à 8 ans) dans le domaine des études urbaines

EAU et ASSAINISSEMENT

Cet ingénieur s'intégrera dans une équipe au sein de laquelle il devra faire autorité pr ce qui concerne sa spéc. Le lieu d'affectat se sit. ds la capitale d'un pays du bass méditerr Ce sél. qu'il est préfér. d'envisager en célibat., est assorti des avantag. liés à l'expatriation. Merci de pdre contact en écrivant (idre C.V. et indiquer rémunération act.) en précisant sur l'envelop. la réf. 2288, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris. q.t.

Société d'ingénieurs conseil Paris, recherche la collaborat. d'un consultant en

MANAGEMENT PORTUAIRE

Cet expert (type « Officier de port ») possédant bien la langue anglaise se verra confier une intervention de plusieurs mois ds un pays du bassin méditer. Merci d'écrire sous la référ. 3294, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui tr.

Important groupe industriel recherche
Mission Algérie, une année

ANIMATEURS PÉDAGOGIQUES

de formation scientifique pour encadrement Ecole d'Ingénieurs.
Doct. d'Etat ou Doct. Ingénieurs 32 ans minimum.
5 ans expér. dont 2 ans dans Enseignement Supérieur.
Nationalité française.
Conditions intéressantes.
Avant. divers. Env. C.V + ph., no T 9141 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ENGINEERING

recherche pour mise en route
COMPLEXE PETROCHIMIQUE EN
EXTRÊME-ORIENT

INGÉNIEUR et TECHNICIEN

DANS LES SPECIALITES SUIVANTES :
Procédés, Mécanique, Instrumentation, Laboratoires (chromatographie)

Adr. curric. vitae dét. et prét. ss la réf. 1.953 à : SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès. — 92807 PUTEAUX.

Société para-publique, Paris, rech. en vue de ses interventions en Afrique noire, un

INGÉNIEUR

Diplômé (ESTP, TPE, ou équivalent), ayant une expérience de 5 à 8 ans, notamment en

CONTROLE TRAVAUX ROUTIERS

Les ingénieurs intéressés ayant déjà vécu outre-mer, sont invités à prendre un 1er contact en écrivant sous la référ. 5264, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens. 75002 PARIS, qui transmettra

---

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

FIDUCIAIRE MAROCAINE
FILIALE D'UNE FIDUCIAIRE FRANÇAISE
recherche un

FISCALISTE EXPÉRIMENTÉ
pour CASABLANCA

Adr C.V. dét. et photo à no 84.936 Contesse Publ. 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr

---

Rubrique des évidences parfois perdues de vue.

Chap. 10

Les offres d'emploi du Monde n'ont pas seulement des lecteurs français.



Tout grand pays a un grand journal dont l'audience est internationale. Pour la France, c'est évidemment Le Monde.

La place qu'il consacre à la politique étrangère, la présence de correspondants particuliers (ou d'envoyés spéciaux) dans presque tous les pays, telles sont les raisons de cette position dominante.

Les lecteurs du Monde sont intéressés par les événements internationaux. Ils ont souvent une bonne connaissance des pays étrangers. Ce sont des "internationaux".

A un moment où la recherche de cadres qualifiés pour des fonctions internationales préoccupe les entreprises exportatrices ou désirant le devenir, les offres d'emploi de la rubrique "Emplois Internationaux" du Monde s'imposent.

(à suivre)

Le Monde Publicité

Le niveau Monde est bon à prendre à tous les niveaux.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

Nous sommes une des grandes filiales d'un des tout premiers groupes industriels français, et le leader sur notre marché. Nous recherchons pour notre siège administratif (proche banlieue parisienne) un cadre comptable pour lui confier la fonction d'

ADJOINT AU CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Vous avez une excellente formation comptable, mais surtout, au-delà de votre formation initiale, votre expérience professionnelle confirmée fait de vous un vrai spécialiste de la comptabilité. Votre passé vous permet de dominer des problèmes complexes de comptabilité analytique, et vous souhaitez aujourd'hui élargir votre champ d'action ; ou bien, vous avez une expérience plus large, mais avec déjà une bonne connaissance des techniques de comptabilité industrielle. Vous aurez la responsabilité directe du service immobilisation et de centralisation de tous les éléments analytiques de notre société (d'où un rôle fonctionnel auprès d'une dizaine d'unités de production et de nombreux contacts sur place). Vous assumerez votre rôle d'adjoint pour les autres aspects comptables. Votre mission se prolongera dans le sens du contrôle, de l'amélioration et de la modification des procédures comptables. Votre valeur personnelle et l'importance de notre groupe vous permettront une évolution intéressante à terme.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5236 M.

Notre groupe est encore à taille humaine (800 personnes) et son activité est diversifiée : distribution de produits pétroliers, ingénierie, matériels et services. *Dans le cadre de notre développement, nous recherchons pour notre siège à Paris, le*

RESPONSABLE GESTION PERSONNEL

Vous êtes de formation supérieure (Droit par exemple) et vous avez acquis une expérience réussie de plusieurs années de la gestion administrative et si possible de l'ensemble de la fonction personnel dans le contexte d'une moyenne entreprise. Nous vous proposons de participer à l'élaboration de notre politique de personnel en étroite collaboration avec notre Président et vous serez chargé de son application : gestion courante, paie informatisée, régimes sociaux, recrutement, formation. Votre compétence et vos qualités humaines doivent vous permettre d'être rapidement reconnu comme le conseiller et l'interlocuteur crédible pour tous les problèmes de personnel par les diverses sociétés du groupe. Ce poste doit vous permettre de devenir à terme notre Directeur du Personnel.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6234 M.

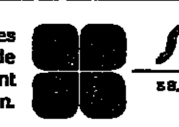
Notre (même société que précédemment) ordinateur PRIME 400 que nous avons choisi pour nos calculs scientifiques peut assurer également le traitement de l'ensemble de notre gestion. C'est pour ce faire que nous recherchons un

CHEF DE PROJET

Vous êtes ingénieur ou de niveau équivalent et votre connaissance de l'informatique (mini-systèmes) vous rend apte à maîtriser la programmation (BASIC, Assembleur...), l'analyse fonctionnelle et organique, la conception et la mise en place de mini-systèmes de gestion en temps réel. Nous sous-traitons toute notre informatique de gestion mais voulons maintenant l'intégrer : vous en serez le concepteur et l'artisan. La Direction du Département Informatique serait la suite logique de cette mission.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6235 M.

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de SERIFO, en précisant la référence; ils examineront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
58, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Photo Champs

ANSWARE

Filiale du Groupe THOMSON, pour sa Division Grande Informatique, recherche

INFORMATICIENS

- Pour exercer les fonctions de
  - — PROGRAMMEURS
  - — ANALYSTES PROGRAMM.
  - — ANALYSTES.
- Ils seront intégrés dans des équipes structurées, menant à bien d'importants projets en batch ou télétraitement.
- Il faut être :
  - — Dynamique ;
  - — De formation supérieure ;
  - — Bien maîtriser COBOL ou PL1 ou ASSEMBLEUR
  - — Avoir 1 ou 2 années d'expérience sur IBM, CII-HB ou UNIVAC.
- Les connaissances supplémentaires DB/DC, ou connaissance d'un générateur de programmes tel que PROTEE, sont appréc.

Adresser rapidement sous réf. GI 1002 votre C.V. détaillé, photo, délai de disponibilité et prétentions à ANSWARE, 135, r. de la Pompe, 75116 PARIS. Réponse rapide assurée et discrétion de rigueur.

IMPORTANTE MAISON D'ÉDITIONS

recherche

MAQUETTISTES METTEURS EN PAGES

EXPERIMENTES pour réalisation ouvrages scolaires techniques.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions au Nº 84.686 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Usine fabrication matériels pour industr. pétrolière, forages et têtes de puits, implantée Sud-France, rech. pour fonctions commerciales sédentaires Technicien ou Technico-comm. Pratique de la langue anglaise parlée obligat. Connaiss. de ces matériels appréc. Adr. C.V. sous nº 82.606 à HAVAS, 126, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

L'ORÉAL

offre à de jeunes

CHEFS DE PRODUITS

désireux d'exprimer leur talent de création, l'opportunité de participer au développement de ses affaires de parfumerie et cosmétiques en France et dans le Monde.

A Paris, pendant les premières semaines, ils feront connaissance avec l'Entreprise.
Dans une agréable ville de province proche de Paris ensuite, ils prendront au sein de l'équipe Marketing de Diparco, la responsabilité du développement et de la gestion de marques de produits cosmétiques ou parfumants.
DIPARCO, Division Parfumerie et Cosmétiques de l'OREAL, exploite et développe sur les marchés français et internationaux, les marques EAU JEUNE, H POUR HOMMES, CHERAMY, GEMEY, RICILS. De nombreux autres projets doivent permettre de consolider une croissance déjà forte.
Après une réussite dans ces fonctions de l'ordre de trois ans, ils seront susceptibles de prendre une responsabilité encore plus complète pouvant aller jusqu'à la Direction Marketing dans une autre Affaire à Paris ou à l'étranger, où l'Oréal a implanté des filiales dans plus de 30 pays.
Cette offre de collaboration à long terme s'adresse à de jeunes cadres ayant une véritable expérience professionnelle de trois ans dans le marketing ou la publicité de produits de grande consommation ou de parfumerie sélective, une formation supérieure, et bien sûr une grande disponibilité au plan personnel et géographique.
Les candidatures sont à adresser à la Direction des Relations Humaines de L'OREAL - 41, rue Martre - 92117 CLICHY Cedex - qui s'engage à observer la discrétion la plus totale.

Exportez le Paris de la Mode

Vous savez que la Mode de Paris en lingerie féminine se vend dans le monde entier. Par des hommes compétents aux prises avec des concurrents, des tarifs, des habitudes locales...

Notre société fait 25% de son CA en dehors de France et y gagne de l'argent. Pour faire mieux encore, il nous faut maintenant un Patron de l'export. Un véritable entrepreneur d'une trentaine d'années capable de gérer, d'organiser et d'animer des réseaux de représentants exclusifs, de décider vite, de trancher fort, de mener des opérations de commandos.

Bien sûr, il faut aimer nos produits et notre clientèle, savoir plaire et s'adapter, mais aussi ne jamais oublier l'efficacité et la rentabilité.

Pour voyager dans le monde entier, nous tenons à un homme d'excellente formation professionnelle qui travaille indifféremment en français, en anglais, en allemand parce que notre PMI ne peut compter que sur ses propres forces.

Vos références professionnelles et vos connaissances linguistiques seront examinées dans un premier temps par les conseils en recrutement de SIRCA - *Référence 784 154 M.*





Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

SLIGOS

une des premières sociétés de conseil et services en informatique

RECHERCHE POUR PARIS
DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE SES ACTIVITES AUPRES DES MOYENNES ENTREPRISES

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

La mission consiste :

- à intervenir au niveau de la Direction Générale (Président, Directeur Général, Directeur Administratif et Financier) des entreprises moyennes, à comprendre et à exprimer leurs besoins informatiques globaux.
- à proposer des solutions (télégestion, mini-ordinateurs) mises au point avec nos consultants et nos chefs de projet.
- à négocier les contrats et à suivre les entreprises pour maintenir l'adéquation de la solution initialement retenue à l'évolution de leurs besoins.

Le profil :

- diplômé d'Etudes Supérieures (Grande Ecole de Commerce ou Université) avec deux ou trois ans d'expérience minimum.
- bonnes connaissances en informatique et en gestion nécessaires.
- aptitudes aux contacts et à la négociation à haut niveau.

Adresser lettre de candidature et C.V. sous référence 303 à SLIGOS Direction Commerciale 91, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX

Nous sommes un Groupe Industriel Français important (15000 personnes - C.A. 3 milliards) et nous recherchons un

CADRE SUPERIEUR de haut niveau

- Nous vous proposons de participer activement à l'équipe de Direction. Vos missions, pour lesquelles vous bénéficierez d'une large autonomie seront multiples et variées : elles vous conduiront à collaborer avec l'ensemble des Dirigeants de la Société.
- Nous vous demandons IMPERATIVEMENT une formation supérieure : H.E.C., ESSEC, ECP, MINES ... et une expérience industrielle minimale de 15 ans, acquise principalement dans des postes opérationnels en Métallurgie.
- Une évolution de carrière vers des fonctions de responsabilité de haut niveau pourra être envisagée ultérieurement au sein du Groupe.
- Le poste est basé à PARIS OUEST
- Vous pouvez adresser CV accompagné d'une photo en précisant votre traitement actuel en écrivant sous no 84520 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Discrétion assurée

Société de biens d'équipement en développement rapide (C.A. 1978 : 500 Millions) étoffe son service

Recrutement

et recherche un

PSYCHOLOGUE

pour lui confier le recrutement d'employés, techniciens et cadres.

Il sera responsable de l'ensemble des opérations, de l'analyse de la demande à l'engagement des candidats.

Nous demandons une solide formation (psychologie industrielle), une première expérience de 2 ou 3 ans dans la fonction, et un intérêt marqué pour le secteur industriel.

Les possibilités de carrières sont réelles.
Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Pour un premier contact, adresser Curriculum Vitae et photo à nº6262 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS. Qui transmettra.

Cabinet International de Management Consultants
recherche pour compléter son équipe d'Ingénieurs Conseils basée à Paris, un

INGENIEUR EN CHEF

C'est un homme de développement, diplômé d'une Grande Ecole, dynamique, persuasif, d'excellent contact, qui a déjà acquis une solide expérience des interventions dans le domaine **INFORMATIQUE** en qualité de chef de projet ou au sein d'équipes pluridisciplinaires.

Il possède une expérience très complète en INFORMATIQUE : diagnostic, conception, mise en place de systèmes, matériels et performances.

Les possibilités d'interventions sur le plan national et européen demandent une grande disponibilité. Anglais très souhaitable.

Le niveau de rémunération pourra être élevé pour un candidat de premier plan.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscr., C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 10.110-M à CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris.



---

relations humaines et sociales

Dans la Société Gervais Danone, l'unité Gervais emploie 1200 personnes et fabrique dans ses cinq usines normandes une gamme variée de produits laitiers frais.
Nous recherchons le responsable de la fonction personnel de cette unité. Sa mission sera de participer à l'élaboration de la politique sociale, de coordonner les établissements et de conseiller la hiérarchie dans la recherche de solutions aux problèmes individuels et collectifs.
L'importance de la fonction humaine et sociale permet à un candidat de valeur d'envisager une évolution intéressante de ses responsabilités au sein de Gervais Danone.
Ce poste intéresse un diplômé d'études supérieures ayant déjà acquis plusieurs années d'expérience de la fonction personnel de préférence en usine.
Lieu du poste : Paris.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous Réf. P 15 M, à Patrick Dubert, BSN-Gervais Danone, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

---

directeur général - Paris Sud

Un groupe international fabriquant des matériels industriels utilisés par l'industrie, la distribution et les services, cherche le D.G. de la filiale française qui distribue ses produits et en assure le service après-vente. Ce D.G. a pour tâches essentielles de développer les marchés, d'animer et de renforcer les équipes de vente et de services (montage, services après-vente). Ses responsabilités comprennent également les questions administratives et financières de l'entreprise (*100 salariés, 50 MF, agences en province*).
La technicité des produits et le caractère industriel de la partie prépondérante de la clientèle exigent un ingénieur qui doit être en même temps un animateur commercial et un gestionnaire d'entreprise.
Le poste convient, par exemple, à un responsable d'agence ou de division d'un constructeur d'engins T.P. ou d'appareils de levage et de manutention, parlant bien anglais.
Ecrire à J.E. LEYMARIE, réf. 3431 LM.

directeur administratif et financier adjoint

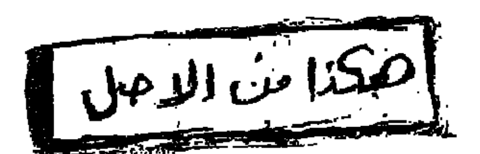
Une bonne affaire française exportatrice (*biens d'équipement* **industriel, clefs en mains, 50 MF de CA**), siège et usine à 80 km ouest de Paris, **cherche un tel directeur capable de devenir à court terme le DAF en titre.**
C'est un diplômé d'une grande école commerciale, un universitaire ou un comptable DECS de 40 ans minimum, capable de prendre en main **les finances** (relations avec les banques, financements, trésorerie), la **comptabilité** (générale et analytique), **le juridique** (contrats, contentieux), **l'assistance au service commercial** (France et export). Ce sont des compétences qu'on lui demande d'avoir acquises dans le service financier d'une grande entreprise et à un poste de direction d'une entreprise moyenne. Un anglais courant est indispensable.
Ecrire à G. BARDOU, réf. 3448 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES







offres d'emploi · offres d'emploi · offres d'emploi · offres d'emploi



THE GARRETT CORPORATION
recherche son

DIRECTEUR GENERAL

POUR LA FRANCE

Il aura pour mission :
- *La conception, l'équipement et la mise en route d'une usine de «turbochargers» qui sera située dans l'Est pour approvisionner plusieurs marchés européens.*
- *La création et la mise en service progressive de toutes les activités nécessaires au fonctionnement d'une entreprise industrielle.*
- *Le choix, la mise en place et la supervision de ses principaux collaborateurs.*

Il rendra compte au Directeur des opérations industrielles aux Etats-Unis.

Les caractéristiques principales pour tenir le poste sont d'avoir :
- *Une formation d'ingénieur et une expérience approfondie de tous les aspects concernant la construction mécanique.*
- *Une excellente pratique de l'anglais et, si possible, de l'allemand.*
- *Une expérience de gestion d'ensemble d'une entreprise moyenne.*

La nationalité française est requise.

Les personnes intéressées par ce poste et considérant posséder les qualifications requises sont priées de s'adresser par écrit à MEDIA SYSTEM, sous référence 1900, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra. Il sera répondu à toutes les candidatures et une discrétion totale sera assurée.





emplois régionaux

CROUZET VALENCE

division aérospatiale recherche pour service « QUALITE FIABILITE »

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

ou quelques années d'expérience

POSTE 1 :

ÉLECTRO-MÉCANICIEN

formation type E.N.S.C.M. BESANÇON

Axe d'activité : assurance de qualité et de fiabilité sur équipements de haut niveau technologique. Nécessite : sens de la recherche appliquée, art du dialogue, goût pour calcul fin en mécanique, esprit d'initiative.

POSTE 2 :

ÉLECTRONICIEN

Axe d'activité : prospective technologique, normalisation homologation, essais, assistance aux choix des composants, relations avec fabricants et organismes de normalisation.

Nécessite : compétence dans domaine des composants (L.S.I. en particulier) et de leur technologie.

POSTE 3 :

ÉLECTRONICIEN

Axe d'activité : mise en place plan qualité logiciel. Méthodologie en matière de diagnostic et de test automatique.

Nécessite connaissances techniques informatiques logiciel et matériel.

POSTE 4 :

ÉLECTRONICIEN

Axe d'activité : au sein d'un groupe projet : assurance, suivi et gestion de qualité ; estimation et analyse de fiabilité ; coordination des actions qualité fiabilité.

Nécessité intérêt pour activités d'assurance Q.F. pour équipements électroniques haute technicité embarqués.

Pour tous ces postes, anglais parlé souhaité.

Adresser curriculum vitae, références et prétentions en indiquant le poste recherché à CROUZET, Service du Personnel, 26029 VALENCE CEDEX.

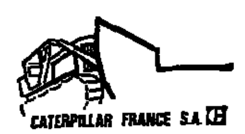
Pour un Groupe Chimique International

INGÉNIEUR CHIMISTE
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

130 KMS DE PARIS — 10 KM DE PARIS

Ingénieur-Docteur en Chimie et âgé de plus de 32 ans, il a l'expérience de la recherche et du développement de produits minéraux à usage industriel (métallurgie par exemple). Il aspire maintenant à plus de responsabilités. Les relations extérieures nécessitées par ce poste sont fréquentes et de haut niveau. La connaissance de langues étrangères (allemand indispensable, anglais souhaité) est un atout majeur.

Adresser votre dossier sous n° 309.
G.M. RECRUTEMENT
154, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.



GRENOBLE

recherche

pour son service AUDIT INTERNE

ANALYSTE

- Formation supérieure : Grande Ecole avec option comptabilité et gestion
- Pratique courant de l'anglais parlé et écrit.
- Dégagé obligations militaires.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions.
Service du Personnel - Référence 01,
B.P. 55 - Centre de Tri,
38041 GRENOBLE CEDEX.

POITOU - ENTREPRISE DE 100 PERSONNES recherche

RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF
D.E.C.S., B.P. ou forte expérience

pour prendre en charge l'ensemble dese problèmes comptables. De l'établissement du bilan aux déclarations fiscales, y compris les problèmes de change de devises.
Il devra avoir le sens de la rigueur et de la précision pour travailler dans une entreprise jeune et dynamique, implantée à une vingtaine de kilomètres de Poitiers, dans une ville agréable et touristique.
Rémunération de l'ordre de 60.000 à 72.000 F.
Pour avoir des renseignements sur ce poste, vous pouvez téléphoner au (47) 61-55-20.

Envoyer C.V. et prétentions à WEC, CONSEIL D'ENTREPRISE, 19, r. Jehan-Fouquet, 37000 Tours.

GRENOBLE

Importante entreprise électronique recherche :

INGÉNIEURS

Grandes écoles : ENST, ESE, ENSERG...

Débutants ou quelques années d'expérience, intéressés par :
- conception de circuits, définitions de fonctions ;
- intégration - réalisation de circuits intégrés ;
- mise au point de programmes de mesures jusqu'au niveau industriel, et interface pour circuits en développement.

Env. C.V., photo, prétentions, sous numéro 85.175, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

Unité Pédagogique d'Architecture
1, rue Buisson, 42000 St-Etienne
recrute :
1 BIBLIOTHECAIRE-DOCUMENTALISTE
- Solide culture générale (licence, maîtrise...) ;
- Diplôme spécialisé ;
- Sérieuse expérience professionnelle dans domaine similaire (Réf.).

Cabinet EXPERT COMPTABLE 22000 SAINT-BRIEUC, rech.
COLLABORATEUR
Niveau D.E.C.S., responsable dossiers. Expér. min. de trois années ds cabinet indispensable. Env. C.V. détail., photo, prét., à no T 9048 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

---

COOPERATIVE AGRICOLE COTES-DU-NORD
située sur littoral
recherche

CHEF COMPTABLE
- B.T.S. comptabilité.
- I.U.T. ou niveau équivalent.
- Expérience professionnelle.

Adress. candidature av. C.V. détail. Fédération de la Coopération agricole.
1, r. St-Guillaume 22000 St-Brieuc

STE METALLURGIQUE LORRAINE
en expansion recrute

ADJOINT CHEF DE PERSONNEL
Formation JURIDIQUE
Poste d'avenir.
Téléph. au (83) 35-44-72

BLIQUE CONSEIL
160, avenue de Strasbourg
54000 NANCY
ou écrivez-nous sous no 2783

Association recherche :

UN CONSEILLER PÉDAGOGIQUE
chargé de l'organisation de cours d'alphabétisation, du suivi et de la formation des moniteurs.

UN ANIMATEUR
chargé de promouvoir dans les quartiers l'expression culturelle des immigrés.

L'appel des candidatures s'adr. tant aux immigrés (e) s qu'aux Français (es). Envoyer C.V. à l'A.M.I., 26, rue Taison, METZ (Moselle).
Délai de dépôt des candidatures 25 novembre 1978.

LABORATOIRE UNIVERSITE Haute-Alsace, dispose bourses études : préparation

DOCTORAT 3e CYCLE
ou
INGÉNIEUR DOCTEUR
- Durée 2 ans.
- Spécialités : chimie, physique polymère, photochimie.

Ecr. à 769.669 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

La Caisse Nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés rech. pour ses services informatiques implantés à TOURS

INFORMATICIEN
d'études et d'application.
Titulaire d'une maîtrise informatique ou MIAG ou d'un diplôme d'ingénieur en informatique ayant une expérience confirmée de Chef de Projet et/ou de chef d'exploitation.
Salaire mensuel brut de début 6.780 F.
Salaire annuel brut de début 92.600 F.
Nationalité française.
Horaire variable à la journée (40 h. par semaine).
Avantages sociaux. Libéré des obligations militaires.
Env. C.V. à C.N.A.V.T.S. sous Direction du Personnel 110-112, rue de Flandre 75019 PARIS

Le BUREAU de RECHERCHES GEOLOGIQUES et MINIERES recherche pour son centre scientifique et technique d'ORLEANS La Source

UN INGÉNIEUR
de formation générale Mines, Centrale, Arts et Métiers...
Age minimum 30 ans.
Expérience confirmée sous les aspects techniques et économiques dans le domaine de l'énergie des combustibles solides et de récupération, ainsi que dans le montage de projets industriels pour étude et lancement de projets dans divers domaines de l'énergie.
Anglais indispensable.
Débutants s'abstenir.
Ecrire avec C.V., réf. et prét à B.R.G.M. - B.P. 6009 45018 ORLEANS CEDEX

T. I. T. N.
rech. pour son agence d'AIX-EN-PROVENCE

2 INGÉNIEURS
GRANDE ECOLE
pour projets logiciels sur mini-ordinateurs,
3 à 6 ans d'expérience dans les systèmes temps réel.
Env. C.V. et prétentions à TITN Provence, 7, rue Louis-Armand, Z.I. 13290 AIX-LES-MILLES

STE VENTE PR CORRESP. ALPES-MARITIMES recherche

CADRE COMMERCIAL
Homme compétent et responsab
- Etudes de marché.
- Programmation campagnes publicitaires.
- Recherches et lancement nouveaux produits.
- Relations directes av. équipes de conception messages
- Location et échange fichier

DISCRETION ASSUREE
Ecrire avec C.V et photo : no T 9117 M. REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

etap etap

Directeur de filiale
référence KS 204 CM

UN DES PREMIERS GROUPES MONDIAUX DE SEMENCES

recherche un Ingénieur Agronome ayant déjà eu la responsabilité d'un centre de profit impliquant solide compétence en commercial - gestion - animation de personnel.

Il assurera la direction d'une filiale de 500 personnes ayant des activités internationales et son propre centre de recherche.

Poste grande ville OUEST FRANCE.
Rémunération : 200.000 +

Directeurs
référence OW 208 AM

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE BIENS D'ÉQUIPEMENTS GRAND PUBLIC MARQUE RENOMMÉE

recherche pour diriger sociétés filiales régionales après-vente et assistance technique situées région parisienne ou grandes villes province : Directeurs.

Ces postes conviendraient à cadres diplômés ayant assumé dans petites ou moyennes entreprises (type distribution de matériels techniques ou proche) des fonctions de direction et capables gérer et animer aux plans commercial, technique et humain sociétés très autonomes 30 à 60 collaborateurs.

Ingénieur ECP, Mines, AM...
référence MU 206 CM

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE (TYPE INDUSTRIE LOURDE) 600 PERSONNES - RENFORCE SON ÉQUIPE DE DIRECTION et recherche Ingénieur ECP, Mines, AM... ayant environ 5 ans d'expérience fabrication ou entretien acquise de préférence dans industrie à feu continu.
- dans un premier temps, il dirigera les services entretien et bureau d'études (100 personnes)
- dans un deuxième temps, il élargira ses fonctions en prenant en plus la responsabilité d'un important secteur de fabrication (200 personnes).

Situation intéressante au sein d'une société à taille humaine pour un ingénieur de valeur désireux de participer réellement à la vie et au développement de l'entreprise.

Résidence NORD FRANCE - Facilités de logement.

Responsable marketing
référence EM 199 AM

IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL SECTEUR TERTIAIRE-PARIS
recherche pour création d'un service Responsable Marketing.

Opportunité particulièrement intéressante pour un candidat de formation supérieure, désirant valoriser une expérience marketing de quelques années, acquise dans un secteur dynamique (grande consommation ou services).

Il aura la responsabilité :
- d'imaginer et de mettre en œuvre toutes actions visant à développer les ventes et à dynamiser le réseau (études de marché - actions promotionnelles - formation - information...)
- de participer à l'élaboration des produits nouveaux et d'animer leur lancement.

Larges perspectives au sein du groupe pour candidat de valeur.

Poste à Paris

Chef de produit alimentaire
référence FN 200 AM

Chef de produit non alimentaire
référence GO 201 AM

MELITTA
étoffe ses structures de marketing dans le cadre de son expansion et recherche
- Chef de produit alimentaire
- Chef de produit non alimentaire

Formation École Commerciale, ayant 2 à 4 ans expérience marketing dans produits de grande consommation, capables d'assurer avec dynamisme, créativité et sens de la gestion, l'intégralité des fonctions d'un chef de produit.

Postes à CHATEAU-THIERRY.

Directeur des ventes
référence LT 205 CM

UNE DES FILIALES DE DISTRIBUTION D'UN IMPORTANT GROUPE DE SEMENCES GRANDE CULTURE
RÉALISANT UN C.A. DE 35 MILLIONS SUR 10 DÉPARTEMENTS

recherche son Directeur des Ventes.

Ce poste peut convenir à un candidat disposant d'une solide formation et d'une réelle expérience de la vente de produits en milieu agricole, capable de collaborer à la définition de la politique commerciale et d'animer un réseau de cinq vendeurs (vente et assistance technique).

Lieu de travail : ville CENTRE FRANCE.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée
etap

Consécration pour un juriste

Dans notre grand groupe, les responsabilités du Directeur du Service Juridique sont telles qu'elles consacrent effectivement une carrière de juriste qui se serait déroulée dans un autre grand groupe ou dans un cabinet d'avocats internationaux.

Notre activité dans les produits de grande consommation conduit à des négociations internationales avec les pays industrialisés, notamment ceux de la C.E.E.

Entre autres responsabilités à l'intérieur de la Société, le Directeur du Service Juridique doit apporter sa compétence spécifique en matière de droit des sociétés, droit des contrats, droit des marques, problèmes de consumérisme et de publicité, etc. Il est évidemment aidé dans sa tâche par une équipe de bons collaborateurs dont il est responsable.

Première lettre aux consultants de SIRCA sous la référence 783 157 M. Confidentialité totale.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris.

Société de services et conseils informatiques, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale, recherche

INGÉNIEUR
GRANDE ECOLE

pour poste de responsabilité nécessitant une expérience de 2 à 3 ans en INFORMATIQUE DE GESTION

La préférence sera donnée à un candidat rapidement disponible.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référ. YMES (mentionnée sur envel.), EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

Cabinet Ing. Conseils recherche H.E.C., E.S.C.P. (ou équival.) débutant pour Organis. Contrôle marketing en entreprise.
Ecrire LAMCO, 10, rue Raspail, 92270 Bois-Colombes.

IMPORTANTE SOCIETE (Paris-La Défense) recherche pour son informatique de gestion des ANALYSTES PROGRAMMEURS DUT ou équivalent.
Ecrire M. Charpentier, B.P. 97, 92405 Courbevoie cedex.

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE NORD DE PARIS recrute au sein de sa division PROGRAMMES

UN INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES
35 ans minimum, ayant une expérience industrielle polyvalente en mécanique pour constitution des dossiers techniques des études à réaliser et participation à l'établissement du plan annuel des activités.

Anglais indispensable, allemand souhaité.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à No 85.051, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Centre de Formation d'apprentis de la Chambre des Métiers de l'Oise, recherche

ENSEIGNANTS
MATH., FRANÇAIS, pour Compiègne (Oise).
Tél. : 445.08.45

Le Directeur Général (28 ans) de

PRONUPTIA DE PARIS

230 franchises + 10 succursales, recherche son :

futur directeur commercial

Gestionnaire mais homme public, d'intelligence critique mais inventive, jeune mais responsable, pour appliquer en 1979 (objectifs : + 20 %) la politique commerciale France, puis la concevoir et la réaliser.
Les diplômes et l'expérience constitueront des atoûts mais ce sera avant tout un personnalité de premier plan.
Rémunération 100.000+ (fixe + intéressement aux résultats).

Adresser (ou apporter en cas de grève) lettre manuscrite + C.V. + photo sous référence 7866 à :

Selecom
225, rue du Faubourg St-Honoré 75008 PARIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Chef Comptable

PARIS — 100 000 F

Nous sommes une importante entreprise commerciale et recherchons notre chef comptable. Rattaché au Directeur Financier, il a la responsabilité des services comptables de la Société, il contrôle et anime son service (10 personnes) et se préoccupe de le réorganiser et de réviser les procédures.

Il devra s'assurer en particulier de la cohérence des comptabilités générales et analytiques, et aura la responsabilité du contrôle budgétaire des frais.

Ce poste convient à un chef comptable pouvant se prévaloir d'une formation DECS et/ou préparant l'expertise et d'une expérience de la fonction d'au moins cinq ans acquise dans une PME.

La connaissance des termes techniques comptables anglais est souhaitable.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 81023 M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

BANQUE INTERNATIONALE CHAMPS-ÉLYSÉES

recherche

1) UN GRADÉ, CLASSE III ou IV

ayant une bonne formation juridique, particulièrement : droit international privé et droit commercial, ayant plusieurs années d'expérience dans un service juridique ou de contentieux d'une banque.

La connaissance de l'anglais est exigée.

2) UN GRADÉ pr SON SERVICE DE GESTION DES CRÉDITS FINANCIERS ET EXPORTS

Plusieurs années d'expérience bancaire sont exigées ainsi que la maîtrise de l'anglais.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous n° 8.334 à « le Monde » Publicité, qui transm. 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e)

---

mini-informatique de gestion

ingénieurs commerciaux

Pour développer la vente de nos systèmes de gestion auprès des P.M.E.

Nous recherchons des candidats de formation supérieure, possédant, si possible, une première expérience professionnelle et décidés à s'engager dans une activité de vente à haut niveau.

Postes à pourvoir : PARIS - TOULOUSE - LILLE - POITIERS et région RHONE-ALPES.

Pour un premier contact, envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence GAF - OLIVETTI France - Direction du Personnel et des Relations Humaines - 91, rue du Fbg. Saint-Honoré - 75008 PARIS.

olivetti DIVISION SYSTEMES DE GESTION

SERVICES GÉNÉRAUX

Un Groupe important d'établissements hospitaliers privés recherche pour son siège social à Paris.

collaborateur de haut niveau

pour lui confier les responsabilités suivantes :

- Gestion, coordination et contrôle des travaux,
- Achats et approvisionnements,
- Gestion et administration du personnel, et des établissements,
- Études économiques.

Il sera conduit à de fréquents déplacements de courte durée dans les établissements de Province.

Ce poste ne peut être confié qu'à une personnalité de formation supérieure (technique ou gestion), d'une fiabilité approuvée (40 ans minimum), ayant une réelle expérience des travaux immobiliers, des installations techniques et de l'intendance au sens large du terme.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par Information Carrière SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP 11.11

Réf. 495.

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

Filiale d'un Groupe International, leader européen dans sa branche, localisée dans la Banlieue Sud de Paris recherche son

responsable des stocks et approvisionnements

Rattaché au Directeur Technique, il supervisera :

- Le magasin pièces détachées (+de 10.000 références).
- Le service administration des ventes (pièces).
- Le service approvisionnements.

De formation technique, le candidat retenu aura :

- une solide expérience en ce domaine,
- des notions informatiques de la fonction.

Une bonne connaissance de l'Anglais serait appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence HB 220 à :

COGEPLAN SELECTION
Tour de Lyon - 185, rue de Bercy 75012 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

Dans le cadre de son expansion

Baranne

Produits d'Entretien
Boulogne s/Seine (92)
Recherche

JEUNE CADRE FINANCIER

Pour participer au développement du Service.

CONTROLE DE GESTION

- MBA, HEC, ESSEC ou équivalent
- Débutant ou ayant acquis une première expérience de gestion dans une Société de produits de grande consommation.
- Ayant une excellente connaissance de l'anglais.

Ils assistera la Direction Financière dans les tâches de :

- Etudes d'investissement
- Prévisions de trésorerie
- Planification à moyen terme

La réussite dans ces premières fonctions débouchera sur d'intéressantes perspectives d'évolution au sein soit de la Société soit du groupe international auquel elle est rattachée.

Envoyer lettre de candidature manuscrite avec CV, photo et rémunération souhaitée sous référence LC/303 à :
Département du Personnel-BARANNE S.A.
65, avenue Edouard Vaillant - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

---

programmeurs

La Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii-Honeywell Bull recherche,

Programmeurs
Analystes-programmeurs

Dans le cadre de démarrages informatiques en clientèle, ils participeront à la réalisation de logiciels d'applications spécifiques.

Les postes sont offerts :

- à des candidats débutants et confirmés, titulaires d'un DUT Informatique (pratique de la méthode WARNIER appréciée).
- prêts à accepter des déplacements de longue durée sur toute la France (voyages et séjours indemnisés).

Formation permanente assurée.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 13 M
à Cii-Honeywell Bull
Direction Marketing France
61-63, rue d'Avron,
75980 Paris Cédex 20.



Cii-Honeywell Bull

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
SPECIALISTE DE L'ALARME
recherche

UN JEUNE DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

DISPONIBLE RAPIDEMENT

Intégré à l'équipe de direction, il prend directement en main les responsabilités suivantes : comptabilité, finance, gestion de personnel, problèmes juridiques et informatiques.

Il dirige une équipe de 10 personnes.

Nous demandons :

- Age minimum : 30 ans.
- Une expérience dans une fonction similaire.
- Une formation générale de bon niveau en université ou en école sup. de commerce.

Nous offrons :

- Une réelle situation d'avenir pour un cadre de valeur ayant une ambition justifiée.
- Un poste stable à responsabilités import.
- Un salaire de + ou — 140 000 F par an selon expérience et valeur.

Envoyer un C.V. détaillé avec photo et prétentions, à Monsieur MORICE, DEMESTER S.A., 12, rue Henri-Rochefort - 75017 PARIS

COORDINATION T.C.E.

Dans le cadre d'une très importante opération de construction d'un Centre Commercial, la Direction Technique d'un puissant Groupe de Distribution (Grandes Surfaces) recherche

directeur de travaux

chargé de suivre et de coordonner cette affaire depuis l'établissement des pièces définitives (permis de construire, dossiers d'appels d'offres) jusqu'au contrôle des travaux réalisés par les entreprises qu'il aura préalablement sélectionnées (délais, qualités, travaux complémentaires, etc. . .).

Ce poste ne peut convenir qu'à un "patron" de chantier rompu aux relations avec les Administrations et les Entreprises et possédant l'expérience de la réalisation d'ensembles comparables.

Le contrat proposé, d'une durée déterminée (3 ans) pourra, selon les résultats obtenus et les opportunités du Groupe, se poursuivre ultérieurement.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 509 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

---

transac

groupe CGE
leader de la péri-informatique française recherche
dans le cadre du Plan d'Expansion qui prévoit le doublement de son chiffre d'affaires d'ici 1980

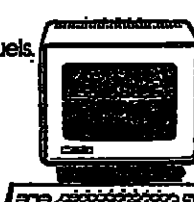
INGÉNIEURS COMMERCIAUX ayant une expérience réussie de la vente dans le domaine de l'informatique.

Aptes à négocier et à conclure des contrats importants dans le cadre d'une large délégation de responsabilités.

Dynamisme indispensable.

Formation supérieure souhaitée.

Rémunération stimulante liée aux résultats.
100.000 à 160.000 frs annuels.



Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à :
Mlle Fournier, TRANSAC SA
25, av. de la Grande-Armée
75116 PARIS.

Filiale française du premier constructeur européen d'ordinateurs (... personnes ... le Groupe) nous souhaitons renforcer nos équipes responsables de la ... des terminaux et moyens systèmes ... de ... notre clientèle par des :

ICL spécialistes systèmes

Les candidats devront justifier d'une formation informatique (DUT ou équivalent) et d'une expérience minimum de 2 années.

Les postes sont à pourvoir à PARIS, mais des déplacements en province sont à prévoir.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à ICL Recrutement - 16, Cours Albert 1er, 75008 PARIS, sous référence VGE 3.

INGENIEUR D'AFFAIRES

ref. 299

dans le cadre des marchés «PRODUCTION D'ENERGIE» Alfa Laval Industrie recherche un Ingénieur ayant quelques années d'expérience professionnelle.

Il sera chargé de la prospection et du suivi technique et commercial de la clientèle pour les produits thermiques.

Il aura la responsabilité de la rentabilité de ses affaires et travaillera dans le cadre d'objectifs budgétaires.

Ce poste nécessite des déplacements en France il est à pourvoir dans notre nouveau siège aux Clayes S/Bois.

Anglais indispensable

Adresser votre C.V. à B.Legrand Directeur du Personnel qui étudiera confidentiellement votre candidature

ALFA-LAVAL INDUSTRIE
62/70, r. Y. Tourgueneff 78380 BOUGIVAL

Société d'édition recherche

REDACTEUR DE TALENT

pour animer hebdomadaire au service des consommateurs

Style direct, vivant, enjoué, sans vulgarité ni concession.

Ecrire avec CV à M. Barril
42 bis, rue Cardinet, 75017 Paris

ETABLISSEMENT FINANCIER
de dimension internationale
recherche à Paris

analyste informatique

Sous l'autorité directe du Responsable «Organisation et Informatique» d'un importantservice opérationnel :

- il assurera le contrôle des systèmes informatiques existants,
- il sera l'interlocuteur des utilisateurs pour toutes les modifications apportées aux systèmes.
- il participera à la conception et à la mise en place des nouveaux systèmes.

Les personnes recherchées, de formation supérieure, de préférence, doivent posséder au minimum 2 ans d'expérience de l'analyse informatique et des contacts avec des services utilisateurs.

Envoyer C.V. accompagné d'une photo et précisant le salaire actuel, en rappelant la réf. SA 8N,

CARRIÈRES SERVICES — Conseil en recrutement
19 rue de la Paix 75002 Paris 073.24.22

Important Organisme secteur tertiaire

PARIS - ETOILE
370/148, 158 puis 30 32 sous DOS
6 milliards de caractères en ligne
recherche

Un Ingénieur Système

Formation supérieure
Expérimenté DOS/VS - DL1 pour devenir le spécialiste «BASES DE DONNÉES»
Evolution prévisible vers l'OS.

Avantages sociaux - Restaurant d'entreprise.

Env. lettre manuscrite avec curr. vitae et photo sous n° 84.565, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

GIS

Gestion - Informatique - Système

recherche

pour une importante société de transports industriels :

1) INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Grandes Ecoles ou MIAGE (réf. I 37).
Débutants ou expérimentés.

2) DUT INFORMATIQUE

(réf. AP 61)
2 ans d'expérience.
Connaissant COBOL ou GAP.

Envoyer C.V. détaillé (en précisant la référence) GIS - 48, avenue Raymond-Poincaré, 75116 PARIS.

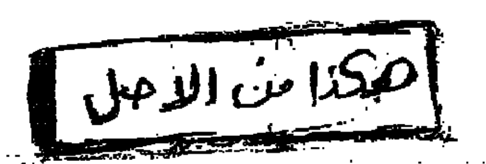
SOCIETE ALIMENTAIRE
LES YVELINES
CA 180 M de F
filiale d'un groupe à vocation internationale
recherche

contrôleur budgétaire

- il doit avoir une bonne expérience en matière de comptabilité analytique, de prix de revient, de budgets,
- rattaché au Directeur Financier, il sera responsable du suivi des budgets et de toutes les analyses y afférant,
- âgé de 30 ans minimum, il doit être de formation supérieure et justifier d'une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire.

Ecrivez avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 711-M (réponse et discrétion assurées)

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

Dans le cadre de son extension et de la diversification de ses activités de production de circuits intégrés recherche

INGENIEUR ENTRETIEN TRAVAUX NEUFS

POUR SALLE BLANCHE

Intégré à l'équipe de développement et de fabrication de C/I il participera à l'extension de la production et à l'introduction de nouvelles techniques.

C'est un ingénieur généraliste (ENSAM, ENI, etc...) ayant une expérience de 3 à 5 ans :

— Salles blanches
— En conditionnement d'air
— Fluides haute pureté
— ou éventuellement techniques hospitalières.

Très motivé par ces techniques, il sera chargé d'optimiser le fonctionnement des installations existantes et d'élaborer les nouveaux programmes.

Une connaissance de l'industrie de l'électronique serait appréciée.

Anglais courant indispensable.

(Référence S/C-1078-631)

INGENIEURS D'EQUIPEMENTS

Chargés :

- de la maintenance intervention et préventive des équipements existants
- de la prospection et de l'installation de nouveaux équipements.

C'est un ingénieur électronicien avec des connaissances en physique devant lui permettre d'aborder les problèmes inhérants aux techniques du vide, plasmas, implanteurs d'ions, équipements de diffusion et de lithographies, etc...

Expérience de 3 à 5 ans en maintenance souhaitée.

Anglais courant indispensable.

(Référence S/C-1078-632)

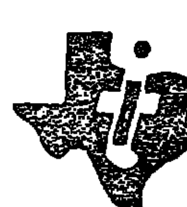
INGENIEUR DE DEVELOPPEMENT

DE PROCEDES DE FABRICATION
EN TECHNOLOGIES DE BASE — FAMILLE EAROM

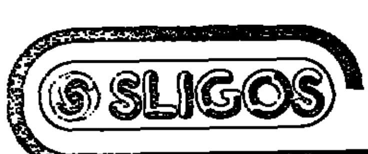
Ce poste peut convenir à un débutant de formation ingénieur électronique grandes écoles (ESE, INPG...) ayant si possible effectué des travaux de recherche en microélectronique dans le cadre d'une thèse de doctorat.

Anglais courant indispensable.

(Référence S/C-1078-633)



Ecrire avec C.V., photo, prétentions de salaire, date de disponibilité en précisant la référence
à Madame LE GUET
T.I.F. - Boîte Postale 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET
Tél. : (93) 20.01.01



une des premières sociétés de conseil et services en informatique

RECHERCHE

INGENIEURS

Grandes Ecoles ou équivalent. (OPTION INFORMATIQUE)

Débutants, une ou deux années d'expérience

Vous avez une réelle compétence et vous êtes motivés pour prendre en charge les réalisations techniques en **logiciel de base et systèmes.**

Au sein d'un département à haute technicité, en pleine expansion, nous vous proposons d'intervenir sur des projets

- mini et micro informatique
- connexions et télé-transmissions
- développement de langages et de systèmes
- gestion industrielle et systèmes complexes.

Ces développements demandent initiatives et responsabilités, et assurent aux candidats à fort potentiel une évolution rapide vers des postes de Consultants et Chefs de Projets.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à SLIGOS - Direction du Personnel -référence FD -91, rue Jean Jaurès 92807 Puteaux.

HEC, ESSEC gestionnaire

Après le temps de la formation, celui de l'apprentissage et maintenant vient celui de l'action. Vos études ont été complétées par un 3ème cycle en France ou aux U.S.A.; deux à trois années d'expérience professionnelle vous ont permis de les assimiler et vous ressentez aujourd'hui le besoin de réaliser.

Vous le savez, la gestion ne s'improvise pas. Nous le constatons tous les jours parmi le millier d'entreprises, de tailles très diverses, qui constituent notre organisation professionnelle. Leurs besoins dans ce domaine sont immenses; elles attendent notre aide; nous nous efforçons de la leur apporter.

Il y a une place pour vous dans l'équipe jeune qui est attelée à cette tâche de conseil interne. Votre qualification vous permettra d'intervenir avec un large degré d'autonomie et d'évoluer dans notre organisation.

Pour rejoindre notre équipe, écrivez aux consultants de SIRCA sous référence 782 161 M. Ils nous présenteront votre candidature.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

DEUTZ FRANCE
DIVISION HUMBOLDT WEDAG

recherche

POUR SON SERVICE CIMENTS ET CHAUX

INGÉNIEURS DE PROJET

Ils seront chargés de l'établissement des dossiers techniques et commerciaux de soumission en liaison avec la maison mère.

Ils auront :

— une parfaite connaissance des techniques cimentières et au moins 2 à 3 années d'expérience :
— la maîtrise de la langue allemande ;
— de bonnes connaissances en anglais ;
— le sens du dialogue et des contacts humains.

De fréquents voyages à l'étranger nécessitent une certaine disponibilité de la part des candidats.

La rémunération sera définie en fonction de l'expérience acquise.

Adr. lettre manuscr., C.V. détaillé, photo et prét. à
DEUTZ FRANCE S.A.
Division Humboldt Wedag
171, avenue Charles-de-Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
A l'attention du Chef de Service Cimenterie.

informaticiens

Pour répondre au développement important du marché **télé-informatique**, nous recherchons les Ingénieurs et Techniciens ayant le goût des contacts et du travail en équipe, expérimentés dans les domaines suivants :

- mini-calculateurs décentralisés,
- mini-calculateurs dans l'environnement de centraux (saisie, traitement, transmission),
- mini-calculateurs en gestion de réseaux, Procédures de télécommunications.

Formation complémentaire assurée :
- méthodologie Warnier,
- gamme de matériels Cii-Honeywell Bull.

INTEGRATION RAPIDE DANS DES EQUIPES DE REALISATION

Programmation - Analyses - Etudes - Applications - Système.

Possibilité réelle d'évolution pour des candidats doués de qualités technico-commerciales. Mobilité appréciée mais non indispensable. Nombreux avantages sociaux.

Envoyer CV et prétentions
sous référence M/12
à Cii-Honeywell Bull,
Direction Marketing France,
poste de courrier 1 F 107
61-63, rue d'Avron,
75980 - Paris Cedex 20.



Cii-Honeywell Bull

SOCIETE INTERNATIONALE
DE PRODUITS CHIMIQUES

recherche

UN ORGANISATEUR

qui a déjà une solide expérience de 5 ans *minimum* en Entreprise ou en Cabinet Conseil et une formation supérieure type gestion.

C'est plus un organisateur qu'un informaticien : en effet il prendra en main la définition et l'analyse des besoins des utilisateurs, la conception fonctionnelle de systèmes, la rédaction des instructions et le lancement et ce, en liaison avec des spécialistes de l'informatique.

Nous souhaitons une personnalité :
- capable de concevoir des systèmes cohérants entre les besoins de ses «clients» et ceux de l'Entreprise
- capable de conseiller et donc de voir ses compétences reconnues.

Il devra évoluer à terme vers la responsabilité de Chef de groupe, nous lui demanderons donc d'avoir également de solides qualités d'animateur d'une équipe.

Les candidats intéressés peuvent envoyer C.V. et prétentions à No 84328 Contesse Publicité, 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER

recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES MARKETING

Formation statistiques et/ou économique complétée par de bonnes connaissances des méthodes d'échantillonnage et des techniques de structuration des données.

3 à 4 ans d'expérience exigés.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 6.272, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

De l'avenir pour un ingénieur globe trotter

Nous fabriquons des machines spéciales bien connues sur les marchés étrangers en raison de leur haut degré de technicité.

Discuter les dossiers techniques et commerciaux des différentes affaires engagées de par le Monde (Europe, Extrême-Orient, ...) consomme du temps. Les dirigeants de notre société ont jusqu'ici mené eux-mêmes ces négociations.

Aujourd'hui, pour faire face à une demande qui va croissant (65% du C.A. à l'export), ils souhaitent s'adjoindre un jeune ingénieur privilégiant dans ses intérêts la mécanique et parfaitement anglophone.

Non pas simplement pour remplir dans l'immédiat une fonction mais pour entreprendre une carrière. S'il se trouve apprécier le climat de la petite entreprise, hautement perfomante, où les problèmes techniques et commerciaux, de fabrication et de prix de revient ne sont jamais traités isolément.

Les consultants de SIRCA auxquels vous écrirez sous référence 781 155 M nous présenteront votre candidature.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

Important Constructeur de Maisons Individuelles recherche pour étoffer son organisation technique (TRAVAUX, METHODES, ACHATS)

jeunes ingénieurs

de formation grandes écoles (A.M., PONT, CENTRALE, T.P., etc. . .), débutants ou possédant une première expérience de la Construction acquise en Entreprise.

Les candidats retenus seront affectés soit au Siège parisien, soit dans des agences de Travaux en province, avec des responsabilités techniques importantes pour lesquelles ils seront préparés lors de stages de longue durée.

Envoyer C.V. photo et prétentions sous la référence 363 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

COMSIP ENTREPRISE

Société d'automation, d'entreprise et de service
Nous comptons parmi les entreprises françaises de rang international
Notre force: 5000 spécialistes assurant l'étude, la réalisation, la mise en service et la maintenance dans les techniques: Régulation automatique, Instrumentation, Informatique, Electricité courants forts et courants faibles.

NOTRE DIRECTION COMMERCIALE POUR LA FRANCE
recherche

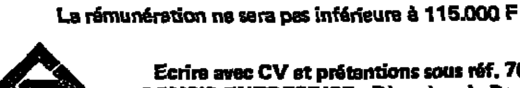
INGENIEUR COMMERCIAL
Electricité Batiment/Tertiaire

ACTIVITES :

- Prospection des clients nationaux pour leur faire connaître les possibilités de réalisation de notre Société.
- Assistance aux Directions Régionales dans le cadre d'affaires pour lesquelles les centres de décision se situent dans la région parisienne.
- Recherche de nouveaux marchés.
- Suivi et coordination d'affaires réalisées par plusieurs Directions Régionales pour le compte d'un même client national.

Une formation de Technicien alliée à une expérience d'environ 10 ans dans un poste similaire et une bonne connaissance des marchés respectifs sont nécessaires.

La rémunération ne sera pas inférieure à 115.000 F



Ecrire avec CV et prétentions sous réf. 70 M à :
COMSIP ENTREPRISE - Direction du Personnel -
B.P. 305 - 92506 RUEIL MALMAISON

LTP



opère une flotte de dix sous-marins destinés principalement à l'inspection des installations pétrolières offshore en Mer du Nord, Medit, USA, Moyen-Orient.
Ses services de recherche et de développement de Rungis recrutent :

1 INGENIEUR NAVIGATION

CHEF DE PROJET

Possédant une connaissance approfondie des systèmes de radiopositionnement et de navigation acoustique sous-marine, si possible complétée par une expérience à la mer.
Au sein du groupe, il sera chargé du développement de nouvelles techniques de navigation et des softwares correspondants.

1 INGENIEUR ELECTRONICIEN

Grande Ecole, débutant ou quelques années d'expérience, possédant de solides notions en mesures physiques et électronique analogique.
Il sera chargé du développement et de la mise en œuvre opérationnelle de capteurs et de systèmes d'instrumentation embarqués.

AGENTS TECHNIQUES

(AT2 - AT3 - AT P)

Niveau BTS ou DUT, débutants ou quelques années d'expérience, ils seront chargés soit du développement de systèmes électroniques de mesure (analogique, digital, microprocesseurs), soit de l'industrialisation et de la mise au point de ces systèmes.

Pour ces postes non-opérationnels, une bonne connaissance de l'anglais et l'aptitude à de courts déplacements en mer sont indispensables.

Adresser C.V., photos et prétentions à : INTERSUB-DEVELOPPEMENT
6, rue Le Corbusier - Silic 305 - 94588 RUNGIS Cédex

P.LICHAU

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

MANPOWER FRANCE
recherche pour le SERVICE ETUDES de sa DIRECTION MARKETING PARIS 10e

chargé(e) d'études

Presque débutant(e)
52 600 à 56 000 F annuel

Diplômé (e) d'une école supérieure de commerce ou licencié (e) en sciences économiques, le ou la candidat (e) se verra confier après une période de formation prolongée :
1) le suivi des éléments du tableau de bord
2) participera activement avec le responsable du service aux travaux de prévision et à la conception des études générales.
L'accomplissement de stages de longue durée peut suppléer en partie une toute première expérience professionnelle.
B. MONET - Service Recrutement - 88, rue La Fayette 75009 PARIS, répondra en priorité à toutes les candidatures comportant lettre manuscrite, C.V. photo et prétent.

SOCIETE FABRIQUANT DES ADDITIFS ET PRODUITS INTERMEDIAIRES DANS L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE
recherche
pour son siège à Paris
pour l'industrie des céréales France et exportat.

UN CADRE COMMERCIAL

ayant une expérience de la vente dans l'industrie alimentaire. Anglais écrit et parlé. Age min. 30 ans. Rémunération fixe + frais.
Adr. C.V., photo et prét. n° T 09013 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES
recherche pour sa
Direction Commerciale Paris (13°)

TECHNICO-COMMERCIAUX

Ingénieurs-électroniciens ayant acquis une expérience en téléinformatique pour commercialisation en France de matériels de commutation et de transmission de données.

Adresser curriculum vitae à T.R.T.
5, avenue Réaumur 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

SOCIETE D'ASSURANCES (300 PERSONNES) recherche son

RESPONSABLE MARKETING

Il sera chargé entre autres de l'étude et de la mise au point des nouveaux produits depuis leur conception, de la réalisation de tous les documents : contrats, publicités, aides à la vente.

Des connaissances techniques d'assurance seraient souhaitables.

Anglais courant indispensable

Envoyer C.V. et prétentions à N° 4346
PUBLICITES REUNIES
112, boulevard Voltaire 75011 Paris

SOCIÉTÉ IMPORTANTE
FABRIQUANT ACCESSOIRES
SIGNALISATION AUTOMOBILE
4 000 personnes - 6 usines
recherche pour son Laboratoire de
CORBEIL - 91

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Expérience souhaitée : 2 années en service études
Env. C.V., photo et prétentions, sous numéro 84.943.
Contesse Publ., 20, av Opéra, 75001 PARIS, qui tr

STÉ CALANDRAGE MATIÈRES PLASTIQUES
90 km EST-PARIS
recherche

DÉLÉGUÉ (E) COMMERCIAL (E)

PROVINCE et BELGIQUE

- 5 ans expérience technico-commercial matières plastiques ;
- connaissant parfaitement soudure P. V. C. et thermo-formage P V.C. ;
- fixe + intéressement + remboursement frais

Adresser curric. vitae et photo à : COGEDIA 38 bis, avenue René-Coty. — 75014 PARIS.

POUR SAINT-DENIS

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Possédant au moins 3 années d'expérience dans les domaines de :

- mini et micro-informatique ;
- télé-informatique et réseaux ;
- terminaux d'ordinateur et, si possible, en logiciel.

Pour étude de systèmes et conduite de projets.

ANGLAIS INDISPENSABLE.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous référence 780.952 à P. LANSSADE. B.P. 111, 93203 SAINT-DENIS CEDEX 1.

Important Groupe de Prévoyance
PARIS - ÉTOILE
370/148, 158 puis 30 32 sous DOS
aujourd'hui 150 terminaux, demain 250
recherche

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

Formation Supérieure
Expérimenté DOS/VS - CICS/VS pour devenir le spécialiste « RÉSEAU ».
Evolution prévisible vers l'OS.

Avantages sociaux - Restaurant d'entreprise.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo sous n° 84.567 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

Filiale d'un impt établissement financier national recherche

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

pour réalisation et maintenance chaîne informatique de gestion sur HONEYWELL-BULL.

Possibilité formation et évolution de carrière. Niveau maîtrise informatique avec 2 ans d'expér.

Ecrire avec C.V., photo et prét. à n° 6.286, COPAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

Sté prestations de service recherche
RESPONSABLE SERVICE FACTURATION
Connaissances comptables
Sens autorité et organisation
Ecr. à E.G.V.V. B.P. 22 91230 Montgeron

Expert comptable
Commissaire aux comptes
recherche
STAGIAIRE DECS complet
Ecr. av. C.V. Cabinet DECUP 82, bd Batignolles, 75017 Paris

IMPORTANT LABORATOIRE proche BANL. SUD PARIS
rech. pour remplacement 6 mois
TECHNICIEN SUPÉRIEUR
D.U.T., MESURES PHYSIQUES OPTION PHYSICO-CHIMIE, ou formation équivalente.
Si possible expérience de la chromatographie phase gazeuse.
Ecrire à n° 7.936, PUBLIFOP, 100, rue de Richelieu, Paris 2e, qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL
situé proche banlieue Est parisien, recherche
TECHNICIEN D'ÉTUDES
en AUTOMATISMES
Titulaire B.T.S. ELECTRICITE ELECTRONIQ
Expérience des calculateurs industriels et automates programmables exigée.
Anglais souhaité.
Adr. C.V. détaillé, photo et prét. à n° 85.158, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

SOCIETE IMMOBILIERE CENTRE PARIS
recherche
ADJOINTE AU CHEF DE SERVICE COMMERCIAL
Formation secrétariat indispensable.
Expérience financements aidés souhaitée.
Env. C.V., photo et prétentions, sous n° 43.825, Havas-Contact, 156, bd Haussmann, Paris 8e

ENTREPR. DE TRADUCTION
recherche
ALLEMAND - FRANÇAIS
REWRITER
FREE - LANCE
Ecr. n° T 09113 M Régie-Presse, 85 bis, r. Reaumur, 75002 Paris

EUROPE INFORMATIQUE
rech. pour son département Grands systèmes
PROGRAMMEURS
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Ayant pratiqué un des langages suivants :
- COBOL
- ASSEMBLEUR
- PL 1
- GAP II
- MARK IV

La connaissance du TP et des bases de données serait appréciée.
Env. C.V et prét., s/réf RM 27 à EUROPE INFORMATIQUE 8, rue de Sèze, Paris 9e ou tél. 261-50-41 pour rendez-vous

Ets Financier Champs-Elysées recherche pour son service CONTENTIEUX
UN AGENT DE RECOUVREMENTS-ENQUÊTEUR
Expérience domaine contentieux exigée. Poste conviendrait à retraité administration.
5 X 8 X 13 Avantages sociaux, restaurant d'entreprise.
Env. C V et lettre manuscrite à CHEF du PERSONNEL B.P 720-08 75361 Paris Cedex 08

FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL
recherche
pour Région parisienne
INGÉNIEUR DIPLOMÉ
Ayant une forte expérience technique en fabrication de semi-conducteurs de puissance
Connaissance allemand ou anglais indispensable
Ecrire n° 50.295 B, à BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra

---

CHEFS D'ENTREPRISE
UN COMPTABLE compétent stable, vous fait défaut !
Nous avons LE PERSONNEL qu'il vous faut !
IFRES - 355-17-15

Société industrielle recrute pour laboratoire de recherches
INGÉNIEUR
E.S.P.C.I.
Préférence physicien débutant
Lieu de travail : 48 km nord Orléans
Adresser C.V. et photo, à n° 4.356, Publicités Réunies, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris

APSIDE
40, rue de Ponthieu, 75008 PARIS, recherche disponibles rapidement
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Tél. 225-12-46 - 359-27-00
- PL 1 + IMS DB/DC
- ASM/COBOL + CICS

Tél. 225-12-46 / 359-27-00 ou envoyer C.V.

Recrutement d'un
RESPONSABLE
service administrat. des ventes. Niveau d'études : Bac techniq., commerc. ou diplôme équival., conn. générale des stocks. Lib. O.M. Ecrire C.V., à n° 66.105, PUBLICITE ROGER BLEY 101, r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

COMPAGNIE INTERNAT. DE SYSTEMES CIS pour démarrage de systèmes temps réel
INGÉNIEURS LOGICIELS
T. 2000 - MITRA 15/125
9, r. Hanovre - 2e. Tél. 337-99-79

IMPORTANTE SOCIETE (15.000 personnes) rech pour son siège situé proche BANLIEUE PARIS
JURISTE
Le candidat retenu devra avoir : le niveau du DES ou du Doctorat en Droit.
Une expérience de plusieurs années du Droit des affaires et plus particulièrement des contrats, acquise dans une entreprise fortement exportatrice ou chez un avocat d'affaires serait appréciée.
Une parfaite connaissance de l'Anglais (écrit et parlé) est indispensable.
Disponibilité immédiate ou rapide souhaitable.
Adresser C.V. manus., prét. à n° 84.815 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris qui transmettra.

Groupe presse techn. rech.
REDACTEURS-REDACTRICES TECHNIQUES
ayant des connaissances en électronique pour emploi à temps plein. - Adresser C V à S P S., 49, rue de l'Université, Paris-7e

Société d'expertise comptable *recherche* pour PARIS
- COLLABORATEURS
  - Bac G2 ou probatoire.
  - 2 ans d'expérience
- COLLABORATEURS DECS, expér. cabinet souhaitée
- COLLABORATEURS diplômés grande école de commerce. Débutants ou non.

Adresser C.V. manuscrit à : VINCENT, GAYET et associés, 3, rue Boutard 92200 NEUILLY

Jeune bureau d'études en acoustique et vibrations ch. ingénieur débutant ou ayant quelques années d'expérience. Il prendra progressivement la responsabilité du développement d'activités de conseil dans le bâtiment ou l'industrie, et de recherches. Anglais exigé. Env C.V. à commins-bbm, 51, route de Chartres, 91440 BURES SUR YVETTE.

PROGRAMMEURS COBOL ANS CONFIRMÉS
Banque internationale en pleine expansion recherche 2 Programmeurs Cobol ANS confirmés :

1) Connaissant le matériel CII HB Système GCOS-64. Lieu de travail PARIS. (Réf. 4.773 M.)
2) Connaiss. le système IBM/3, libre rapidement. Lieu de travail ABIDJAN. (Réf. 4.774 M.)

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence correspondante à
I.C.A. PETITES ANNONCES 3 RUE D'HAUTEVILLE PARIS 10 qui transmettra

---

SOURIAU et Cie
LEADER EUROPEEN DE LA CONNEXION
recherche pour accroître son expansion
INGÉNIEURS COMMERCIAUX
REGION PARISIENNE
28 ans minimum, diplômés, il devront justifier d'une solide expérience dans les composants électroniques.
Libre rapidement
Env. C.V dét. et prétent. à : SOURIAU, 11, rue Gallieni, 92100 BOULOGNE.

SOCIETE D'EQUIPEMENTS POUR LES INDUSTRIES AEROSPATIALES
banlieue Sud Paris
recherche pour sa DIVISION COMMERCIALE
INGÉNIEUR
ayant expérience dans les domaines :
- Systèmes d'armes.
- guidage-stabilisation des engins et missiles.
- Composants inertiels.

Pour prendre la responsabilité d'affaires au sein de l'équipe chargée de la promotion et la vente d'équipements en France et à l'étranger.
Le poste implique la pratique de l'Anglais.
Ecr. avec C.V., photo et prét. à n° 4353 Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS qui transmettra.

LA SOUDURE AUTOGÈNE FRANÇAISE
recherche pour son établ. de Saint-Ouen-l'Aumône près Pontoise
INGÉNIEUR DÉBUTANT
DIPLOME
Formation électromécanique et électronique pour exercer activité TECHNICO-COMMERCIALE
Bonne pratique de l'anglais indispensable
Connaissance de l'allemand appréciée
Adr. C.V. et prétentions au Service central du Personnel de la S.A.F. 13/17, rue d'Epluches 95310 Saint-Ouen-l'Aumône

Ville de Garches (Hts-de-Seine) recrute d'urgence par voie de mutation ou concours sur titre
UNE ASSISTANTE SOCIALE D.E.
Candidature et C.V. à : M. LE MAIRE DE GARCHES 2, avenue du Maréchal-Leclerc. 92380 Garches.

Ets financiers 8e, recherche pour service exploitation un
COLLABORATEUR
pour étude dossiers.
- Niveau secondaire.
- Expérience bancaire,

et un
COLLABORATEUR
activité commerciale. Nombreux déplacements en France. Grande disponibilité.
- Niveau d'étude supérieure

Env lettre manuscrite + C.V sous réf. 3480 à MEDIA P.A. 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Le Laboratoire national d'essais rech. pour son département Thermique industrielle
UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR
niveau B.T.S. ou D.U.T. pr métrologie et application des lasers. Conn. angl. techn. appr. Envoyer C.V. et prétentions : 1, r. Gaston-Boissier, 75015 Paris sous réf. 78/D.T.I./03

Fabrique d'Accessoires pour Automobiles recherche pour son Bureau d'Etudes de PARIS
DESSINATEUR
Etudes 2e échelon N4 E3
Il devra avoir l'expérience de l'étude des pièces en grandes séries, de bonnes connaissances en moulage (plastique et Zamac) en descriptive et en emboutissage.
Ecrire avec C.V et prétentions sous n° 3.061, L.T.P., 31 bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02

MERCEDES BENZ FRANCE
Siège Social ROCQUENCOURT (78)
recherche pour un secteur informations
RÉDACTEUR
- Formation journalistique.
- Maîtrise de la rédaction et de la mise en page exigée.
- Connaissances audio-visuelles appréciées.
- Expérience indispensable si possible en milieu automobiles véhicules utilitaires et transports.

Déplacements fréquents.
Adr. C V., photo et prétent. à MERCEDES BENZ France, Direction Centrale du Personnel, B P. n° 100, 78105 LE CHESNAY.

Publications économiques spécialisées recherche
REDACTEURS (TRICES)
expérimentés, secteurs : métallurgie ou chimie. Anglais écrit et parlé
Env. C.V et prét. à EDIENA, 57, av. d'Iéna, 75116 Paris

offres premier emploi

JEUNES,
Vous sortez de l'université ou d'une Grande Ecole, vous êtes actuellement à la recherche d'un emploi
LE CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES INDUSTRIELLES, vous propose un
STAGE DE PREPARATION AUX FONCTIONS DE CADRES
d'une durée de 5 mois, rémunéré par l'Etat.
OBJECTIFS :
- connaître les entreprises, les milieux professionnels, la vie économique.
- s'entraîner aux méthodes de travail dans la vie professionnelle.
- préciser et exploiter les capacités personnelles, les acquis universitaires.
- faire un choix professionnel.

NIVEAU D'ENTREE : minimum BAC + 3
DATE : 20 Novembre-6 Avril 79
CONDITIONS D'AGE : moins de 26 ans au 20 Novembre
REMUNERATION : 75% du SMIC + couverture sociale.
LIEU DU STAGE ET RENSEIGNEMENTS :
CESI Etablissement de Paris-Ile de France
Point F - Plateau du Moulon 91190 Gif s/Yvette
Tél. 941.81.70

formation professionnelle

ALGÉRIENS ÉMIGRÉS AYANT UNE EXPÉRIENCE DANS LE BATIMENT
(Gros-œuvre et second-œuvre)

L'ONAMO vous propose des stages de formation rémunérés, en France, pour le compte des entreprises nationales du bâtiment, qui vous permettront de participer à la

REALISATION DES PROGRAMMES DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS EN ALGERIE

Ainsi, vous pouvez recevoir une formation de :

TECHNICIEN DU BATIMENT
CONDUCTEUR DE TRAVAUX
CHEF DE CHANTIER
CHEF D'ÉQUIPE
MÉCANICIEN DE CHANTIER

Les stages sont ouverts à tous les ALGERIENS EMIGRES justifiant d'une EXPERIENCE PROFESSIONNELLE d'une ou de plusieurs années.

NOMBREUX AVANTAGES, SITUATION D'AVENIR ASSUREE.

Pour faire acte de candidature, adressez-vous à notre antenne ONAMO à l'adresse suivante :

ONAMO PARIS, 9, rue Guénot, 75011 PARIS. Tél. : 371-88-13.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- 1 demande manuscrite.
- Photocopies des certificats de travail et des diplômes éventuellement.
- 4 photos d'identité.

Les dossiers de candidatures doivent nous parvenir au plus tard le samedi 25 novembre 1978.

capitaux ou proposit. comm.

VALAIS - SUISSE

Important groupe construisant dans les stations touristiques valaisannes d'été et d'hiver, cherche

PARTICULIERS ou ORGANISATION POUVANT COLLABORER A LA VENTE DE SES APPARTEMENTS ET CHALETS.

Importantes commissions et assistance du groupe. Ecrire sous chiffre n° 1015 MOSSE ANNONCES SA. 12, rue de Lausanne CH 1950 SION.

automobiles

NOUS COMMENCONS OÙ LE CONSTRUCTEUR S'ARRÊTE
• NOTRE CONTRAT GRATUIT ROUTE ASSISTANCE
• NOS ALFA PERSONNALISÉES
SFAM FRANCE-ALFA ROMEO
Premier concessionnaire Alfa Romeo en France
23, bd de Courcelles - 75008 Paris - Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren - 75015 Paris - Tél. 734 09 35

vente

12 à 16 C.V.

URGT. Vd cause départ FORD TAUNUS 2 P. 2 l. 3, GHIA 77, 10.600 km., parf. état, 26.000 F à débattre — TM : 280-30-34

+ de 16 C.V.

A vendre DAIMLER Sovereign, 4 l. 2, 1973, boîte automatique, marron. Argus, à débattre. Téléphone : 569-45-45, H. de B.

Voiture de société, Mercedes 76, 450 SLC, équip. toutes options, 50.000 km., excel. état, 120 000 F. Téléphone : 206-89 40 H de B.

divers

504 GL et TI 78
export, peu roulé, garanties Auto-Paris-XV. Tél. : 533-69-95. 53 rue Desnouettes, Paris-15e.

secrétaires

REDACTEUR EN CHEF hebdo médical cherche sa
SECRETAIRE STENO-DACTYLO
ordre, méthode. Libre de suite. Téléphone : 247-13-17, poste 43.

SOCIETE D'EDITIONS CENTRE PARIS recherche pour son Président
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Excellente sténo-dactylo. Sérieuses références. Horaires se terminant à 21 heures.
ECRIRE : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

travaux à façon

PEINTRES
10 ans d'expérience à votre service. Devis gratuit. — 844-54-60.

traductions

Demande

TRADUCTIONS
Textes littéraires et techniques, Franç.-Allem. - Espagnol-Allem. Téléphone : 273-15-78.

travail à domicile

Demande

JE CHERCHE à domicile tous travaux comptabilité, secrétaire, dactylo. Travaux à effectuer pris en charge et rendu à domicile. Travaux garantis. Ecr. T 009.090 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Frappe de vos manuscrits, thèse, magnéto, sur IBM. Rapide - 926-95-00.

perdu-trouvé

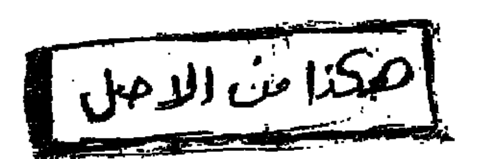
Perdu passeport égyptien au nom d'Hassan + billets d'avion pr Le Caire. Prière de le ramener à l'ambassade d'Egypte.

Conseils en carrière

et si nous parlions de vous...

De votre carrière professionnelle. Nombreux sont en effet les cadres de haut niveau qui nous ont rencontrés. Nos CONSEILLERS INTERNATIONAUX ont déterminé leur potentiel professionnel, suscité d'autres motivations, déterminé d'autres objectifs ou même suggéré la recherche d'une nouvelle position afin qu'ils trouvent la possibilité de répondre pleinement à leurs aspirations.
Faites comme eux. Appelez-nous, ou écrivez-nous pour un entretien confidentiel. Sans engagement. Sans frais.

FREDERICK
CHUSID
6, rue de Berri 75008 Paris - 225.31.80.
London W.1 35 Fitzroy St.
Sociétés affiliées à l'étranger
Langue anglaise souhaitable
(Nous ne recrutons pas).



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

Banque Populaire

de la
REGION SUD DE PARIS

recrute

INSPECTEURS

pour missions de contrôle dans ses agences et services de PARIS et proche Banlieue

Formation et aptitudes recherchées :

- Niveau secondaire ou supérieur, complété d'une formation commerciale.
- Expérience bancaire.
- Bonne adaptabilité.
- Disponibilité.
- Facilité de contacts.
- Dynamisme.
- Jugement et bon sens.

bleu

Adresser candidature : avec Curriculum Vitea
B.I.C.S. - Direction du Personnel
55, Av. Aristide Briand, 92120 MONTROUGE

IMPORTANTE ENTREPRISE
recherche en vue de développer ses activités à l'étranger

Adjoint à International Marketing Manager

Age minimum : 35 ans

Maîtrise parfaite de la langue anglaise, notions d'espagnol souhaitables.

Le poste conviendrait à ingénieur mécanicien - électricien - électronicien, rompu aux négociations au plus haut niveau, ayant des connaissances dans le domaine du transport et du stockage des produits pétroliers ou pétrochimiques.

L'expérience acquise en marketing ou ingénieur d'affaires dans une Société d'exploitation ou de production, un bureau d'ingenierie, des entreprises de construction ou sur des réalisations Offshore serait appréciée.

Une certaine habitude des voyages à l'étranger, en particulier, proche - moyen - extrême-Orient, Amérique Latine, pays de l'Est, serait un atout supplementaire.

Envoyer curriculum vitae et disponibilité sous le n° 84.746 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

LA FILIALE EN PLEINE CROISSANCE D'UN IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER SPÉCIALISÉ DANS LE CRÉDIT IMMOBILIER
recherche

UN JEUNE DIPLOMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P., I.E.P. Paris, Lic. Sc. Eco.

Lib. O.M., responsable de l'étude et du suivi des dossiers de credits promoteurs.
Ce poste nécessite :
— de la rigueur et de la précision.
— Le goût de l'étude.
— Le sens des responsabilités et une grande autonomie.

POSTE A POURVOIR A PARIS

Rémunération : 60.000 à 65.000 F par an.

Ecrire n° T 09072 M. REGIE-PRESSE, 55 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

Département systèmes d'emballage (rubans adhésifs industriels)

Conseiller Marketing

Responsabilités essentielles
— animer, gérer et contrôler une ligne de produits
— assurer le lancement et la promotion de nouveaux produits.

Le Profil : négociateur, homme de découverte, il possédera une aisance de contacts et sera capable de s'adapter à toutes situations. Formation écoles supérieures de commerce souhaitées, ou équivalent.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 30/F à Monsieur Fauconnet.

3M France
Boulevard de l'Oise
95006 Cergy Pontoise Cedex



IMPORTANT GROUPE B.T.P.

1.000 personnes

recherche :

CONTROLEUR DE GESTION

Ayant sous sa responsabilité :
— la comptabilité générale et analytique,
— l'informatique,
— le contrôle budgétaire.
30 ans minimum,
E.S.S.E.C., E.S.C.P. ou similaire.

Expérience dans la profession souhaitée.

Lieu de travail : banlieue NORD-OUEST

Adresser C.V., photo, prétentions, à n° 85.401, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE FRANCE
recherche

1) CONSEIL FISCAL

Conviendrait à personne ayant expérience de la fiscalité des holding, des opérations financières, de la fiscalité de l'entreprise...
Ancien inspecteur des impôts, etc.

2) CONSEIL JURIDIQUE

Ayant expérience du Contentieux, du règlement judiciaire et du Droit des Sociétés.

Dans les deux cas, il faut une formation universitaire, un esprit d'initiative et de l'aisance dans les relations humaines.

Ces postes comportent une grande liberté d'action, un contact direct avec une clientèle de commerçants et d'industriels.

Travail en équipe avec des spécialistes des diverses disciplines du Conseil d'Entreprise.

POSSIBILITE DE REMUNERATION TRES IMPORTANTE.

Envoyer C.V. manuscrit à : S.J.F.F., 18 bis, rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Société de services
Activités : **Paris et Province**

Embauche immédiatement

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

EXPÉRIENCE DOS OU OS SOUHAITÉE

Ecrire N° 8.321 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

---

adjoint à la direction des ventes

Nous sommes une entreprise commerciale de 650 personnes, diffusant une gamme de produits exclusifs d'excellente qualité sur l'ensemble de la France, leader dans notre branche.
Le développement de nos activités nous amène à rechercher pour compléter notre Direction des Ventes un jeune cadre, 28 ans environ, diplômé d'Ecole de Commerce, justifiant d'une expérience de quelques années dans une fonction Commerciale, en contact direct avec le réseau de vente.
Il participera au sein d'une équipe jeune implantée au Siège - PARIS - à l'organisation et au contrôle des représentants, en assurera la liaison avec les services internes. Ses responsabilités seront effectives et progresseront dans le cadre de la réorganisation en cours.

Adresser lettre manuscrite C.V., photo et prétentions sous référence F 60-M au

Groupe Opéra
8, RUE DE LA MICHODIERE - 75002 PARIS

P. M. E.

(250 personnes)
Spécialiste emballage plastique souple

recherche

HOMME MARKETING

Responsabilités :
— équipe de vente,
— chiffre d'affaires,
— développement produits existants et définition nouveaux produits,
— mise au point programme publicitaire.

AGE : 35 ANS ENVIRON

SALAIRE ELEVE

URGENT

Ecrire sous le n° T 009096 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

---

informaticiens

Importante filiale du Groupe THOMSON, recherche pour sa Division Système, des :

INGENIEURS

en

- **SYSTEMES INDUSTRIELS** (réf. DSI/30)
pour des applications de télécommunication, commutation, automatisation de procédés (connaissance Hardware appréciée).
- **SYSTEMES de MINI GESTION** (réf. DSI/31)
pour développement de logiciel de base et d'applications généralisées.

Pour ces postes une expérience mini informatique temps réel est indispensable (mini ou micro).

Adresser C.V. détaillé et délai de disponibilité sous référence correspondante à

answare SERVICE RECRUTEMENT
135, rue de la Pompe - 75116 Paris.

Important groupe industriel français Région Parisienne, recherche :

UNE JOURNALISTE PROFESSIONNELLE

pour s'occuper des problèmes
communications internes

Nous demandons impérativement :
— Une formation supérieure (scientifique ou littéraire) + diplôme de l'école de journalisme (Paris, Lille, Strasbourg) ;
— Quelques années d'expériance dans la presse
— d'information générale.

Envoyer C.V., photo, prétentions, n° 85.183, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

SOCIETE AMERICAINE COMPOSANTS ELECTRONIQUES PASSIFS ET ACTIFS
usine en FRANCE

recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

— diplômés E.S.E., E.N.S.I., ou autre grande école ;
— connaissances anglais souhaitables ;
— si possible quelques années d'expérience.

Postes à pourvoir en REGION PARISIENNE ET REGION RHONE-ALPES

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 8187 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

---

ingènieur contrôle qualité

EXPERIMENTE

pour un des Etablissements de la région parisienne d'un Groupe Métallurgique à audience internationale spécialisé dans des techniques de pointe.

Ce poste nécessite une formation supérieure : X, MINES, CENTRALE, PHYSIQUE CHIMIE PARIS, une expérience de plusieurs années, de bonnes connaissances en langue anglaise.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle sous réf. 83462 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE
recherche

CHEF DE SECTEUR COMMERCIAL

Chargé pour plusieurs points de vente au détail :
— de l'animation commerciale ;
— du contrôle de la gestion et de l'analyse des comptes d'exploitation ;
— du recrutement des gérants.

Responsable de la rentabilité de son secteur.

Formation supérieure commerciale souhaitable ou expérience de postes de responsabilité dans la distribution.

Très grande disponibilité requise pour déplacements permanents.

Avantages sociaux des grandes sociétés.

Adr. C.V., appointem. actuels et photo à n° 85.032 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

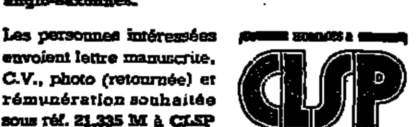
CHEF COMPTABLE

PARIS

La filiale française en pleine expansion d'un groupe multinational, spécialisée dans la vente et la maintenance d'équipements électroniques de contrôle, recherche son **CHEF COMPTABLE.**

Il sera chargé de la préparation des C.E., des bilans, de la trésorerie à court terme, de la paie, des déclarations fiscales et sociales et devra fournir à la maison mère les informations de gestion présentées sous la forme anglo-saxonne.

De formation niveau DECS, il pratique couramment l'anglais et a déjà acquis une solide expérience de plusieurs années au sein de sociétés anglo-saxonnes.



CABINET D'AUDIT

recherche

COLLABORATEURS

disponibles rapidement
pour bureaux PARIS, LYON, MILAN BARCELONE, DUSSELDORF

Niveau D.E.C.S. ou plus,
1 an d'expérience minimum.
Langues étrangères appréciées.

Adr. curriculum vitae, photo + prétentions, à : G.D.V., 114, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 - NEUILLY-SUR-SEINE.

IBD vous informe que son N° de téléphone vient de changer, et vous remercie de bien vouloir appeler maintenant le

561 95 33

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS

IBD

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'IMPLANTATION INTERNATIONALE
recherche

analystes programmeurs

pour conception et installation de packages dans ses FILIALES ETRANGERES.
Déplacements à prévoir à l'étranger.
Adresser curriculum vitae détaillé et *prétentions sous réf.* VIOR.
(Mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIERES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

120.000 +

Nous sommes une importante société internationale qui recherche pour son siège à Paris

UN ADJOINT A LA DIRECTION INTERNATIONALE DU PERSONNEL

Vous êtes diplômé de l'Enseignement Supérieur (Grandes Ecoles ou Université). Vous avez une expérience réussie de cinq ans minimum dans la fonction personnel acquise à l'intérieur d'une entreprise ou d'un cabinet d'organisation.

Vous parlez couramment l'anglais.
Vous souhaitez un poste très évolutif lié à votre compétence et à votre dynamisme.

Env. C.V., photo et prét. sous numéro 14.853, à **J.R.P.** 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui vous les transmettra.

UN DES PREMIERS GROUPES PHARMACEUTIQUES FRANÇAIS
recherche

POUR SON SERVICE DE PHARMACOLOGIE UN TECHNICIEN (IENNE)

ayant expérience et pratique des méthodes classiques utilisées dans les différents domaines du screening pharmaco-dynamique des médicaments. Poste à pourvoir de suite à **PUTEAUX**, puis ensuite à **VELIZY (78)**, le service étant transféré fin 78 début 79.
5 × 8 × 13 1/4, mutuelle, restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. manuscrit au Laboratoire JOULLIE, 20 bis, rue Boieldieu - 92803 PUTEAUX.

CORPORATE/GOVERNMENT FINANCE : EUROBONDS

Major French bank, number one in several sectors of Eurobond market, seeks outstanding candidate for work on (1) propositions to corporate and government clients worldwide (2) organization of issues lead managed by the bank (3) day-by-day monitoring of developments on international financial markets. Candidate must have intellectual confidence, flexibility. English mother tongue (basic competence in French) and either financial experience or relevant qualification. Age 25 +. Candidate will be given first class experience, career opportunities within the bank, and salary fully in line with French standards. Handwritten letter and curriculum vitae to : Boite Postale N° 8.337 « Le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

Une Société française d'un groupe international, leader dans les procédés de traitement de surfaces, recherche

COLLABORATEUR

de très bon niveau pour sa **section automobile.**
Ce collaborateur de formation supérieure, de préférence Ingénieur Chimiste, devra avoir l'expérience des contacts avec l'industrie automobile. Il sera responsable des contacts avec les principaux constructeurs français. La politique d'action est déterminée au sein d'un groupe de travail. Intéressantes perspectives.

Ecrire avec C.V. à **A.M.P.** sous réf. 5682/0
40, rue Olivier-de-Serres 75015 - PARIS
(qui transmettra)

CENTRE DE FORMATION
recherche

UN ANIMATEUR DE COMPTABILITÉ POUR PRÉPARATION C.A.P. B.P.

Durée du contrat : 1 an
- Expérience pratique de l'entreprise minimum 5 ans.
- Pratique de la pédagogie active des adultes.

Ecrire avec C.V. au n° 8.999 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur 75002 Paris.

SOCIETE INDUSTRIELLE TRES CONNUE
recherche

CHEF DE GROUPE

Comptabilité Clients
Niveau BTS - Expérimenté
pour clientèle grossistes et détaillants équipement ménager.

Ecrire avec réf. et prét. N° 84819 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

UN JOUR AVEC...

Un agriculteur à 33 kilomètres des tours de Notre-Dame

Il y a en Ile-de-France onze mille huit cents agriculteurs ; on en comptait quatorze mille cent en 1970. La ville avance, gagne sur les terres. Parmi eux, un agriculteur de la banlieue parisienne : comment vit-il, comment voit-il l'avenir ?

Dans l'étendue infiniment plate de la Brie, au milieu de 260 hectares de blé et de maïs, voici les bâtiments coiffés de rouge de la ferme des Corbins. Nous sommes à Montevrain, en Seine-et-Marne, à 4 kilomètres de Lagny, ville-champignon, et aux portes de Marne-la-Vallée, la ville nouvelle.

Etrange pari que de cultiver la terre à 33 kilomètres des tours de Notre-Dame ; mais si les Butet sont ici, c'est parce qu'avant eux leur grand-père y était avec ses trente chevaux de trait et ses trente-cinq ouvriers. Les temps ont changé ; les agriculteurs aux Corbins, comme ailleurs, restent dans l'incertitude. *« Pendant trois cent quarante jours par an nous investissons*, affirme M. Michel Butet, l'un des « fils de la maison ». *Il faut payer la location des terres, les cinq ouvriers agricoles, les engrais, les machines pour ne récolter que durant vingt jours ; comme le disait l'un de mes professeurs de comptabilité : « L'agriculteur vit » pauvre pour mourir riche. »*

La profession a changé. Les vaches, par exemple, sont en voie de disparition en Ile-de-France faute de personnel : *« Lorsque je suis rentré de mon service militaire*, affirme Michel Butet, *j'ai voulu « faire du lait ». J'ai acheté des trayeuses, trouvé des débouchés puisque je vendais ma production à l'hôpital de Lagny, mais il devenait de plus en plus difficile de trouver un vacher pour m'aider. J'ai donc abandonné comme bon nombre de fermiers des environs. »*

Aujourd'hui, il n'y a plus aux Corbins que trente vaches, des « reproductrices » et autant de moutons. Autre évolution : les ouvriers agricoles, qui se sont raréfiés avec la mécanisation, sont devenus ouvriers spécialisés ; les conducteurs de tracteur, par exemple, ont la responsabilité de machines qui coûtent plus de 110 000 F.

Mais les Corbins, c'est aussi un cercle équestre, fruit du hasard... et de la nécessité. *« Voici une dizaine d'années*, raconte M. Butet, *un de mes amis voulait acheter un cheval et il m'a demandé de l'aider à le choisir. On nous en a présenté trois. Il en a acheté un... j'ai acheté les deux autres, pour mon frère et moi qui montions depuis l'âge de douze ans. Nos amis nous les ont empruntés pour faire des promenades, puis les amis de nos amis. Nous avons alors décidé de fonder un cercle hippique. Nous avons construit nous-mêmes les écuries, les boxes, la sellerie puis passé notre monitorat. »* Un bar, un petit et un grand manège sont venus compléter le tout. Le cercle des Corbins est aujourd'hui, selon les normes en vigueur, « de première catégorie ».

Mais cette reconversion était aussi une nécessité. *« Le fait d'être dans le secteur d'urbanisation d'une ville nouvelle menacée par l'avancée de l'agglomération nous a obligés à nous « spécialiser » dans les loisirs*, expliquent les Butet. *Nous avions le choix entre deux solutions : ou bien acheter une autre exploitation dans le centre de la France par exemple ou bien rester et nous adapter. C'est cette option que nous avons faite. »* Deux cents inscrits au club : le pari des Corbins est gagné. On y reçoit aussi bien des débutants que des cavaliers confirmés qui y préparent des concours sans compter les balades en forêt qu'il est possible de faire dans les environs. Soixante chevaux sont dans les boxes.

Avec la famille Butet, la démonstration est faite. Les agriculteurs de l'Ile-de-France ne veulent ni être une catégorie en voie de disparition ni une profession cantonnée dans ces réserves que sont les zones naturelles d'équilibre, et si l'avancée de la ville et leur situation géographique les obligent à une reconversion, il est bien loin le temps où Michel Butet, lorsque ses camarades d'école lui demandaient la profession de ses parents, bredouillait en espérant qu'on ne l'entendrait pas : « *agriculteurs* ». Aujourd'hui, il il en est fier.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

PREMIER CONTRAT A LA DÉFENSE APRÈS LES MESURES DE RELANCE

Un immeuble pour un banquier américain

Une convention a été signée le vendredi 27 octobre entre l'Etablissement public de l'aménagement de la Défense (EPAD) et Citibank, une banque américaine qui va construire au-dessus du centre commercial un immeuble de 21 000 mètres carrés (+ 17 000 mètres carrés en option) afin d'y installer le siège social de ses filiales françaises installées à Paris sur les Champs-Elysées. Ce contrat rapportera 70 millions de F environ à l'EPAD.

Cette convention est le premier contrat passé après les mesures de relance de la Défense décidées par le gouvernement. Celles-ci peuvent être chiffrées de la façon suivante : travaux de voirie (autoroute A 14 sous la Défense, rocade A 86, notamment) : 200 millions de francs ; travaux d'environnement : 100 millions de francs (dont 40 à engager immédiatement) ; achèvement du parc : 10 millions de F ; construction (éventuelle) de la ligne n° 1 de métro (Vincennes-Neuilly) : 300 millions de F. Chiffres auxquels il faudra ajouter l'augmentation de la dotation en capital qui interviendra en 1980. C'est donc dans un premier temps plus de 600 millions de F que coûteraient ces mesures aux pouvoirs publics, Etat et région d'Ile-de-France.

Les propositions du P.S.

De son côté, la fédération des Hauts-de-Seine du parti socialiste a fait connaître sa position sur l'avenir du quartier.

« *Une fois encore*, écrivent les socialistes, *des décisions sont prises au mépris de l'avis des élus de la région. Aucune consultation sérieuse du conseil général des Hauts-de-Seine et du conseil régional d'Ile-de-France n'a été organisée.*

» *Les mesures préconisées par le gouvernement n'apportent aucune solution durable à l'aménagement du secteur de la Défense et à la situation financière de l'EPAD. Tout au plus s'agit-il de donner une nouvelle chance à la relance de la spéculation immobilière en renvoyant à 1983 des questions aussi importantes que la finalité de l'aménagement, le déficit opérationnel et l'endettement de l'établissement public, sans que soient prises dans le même temps en compte les préoccupations des élus de la région parisienne.*

» *Le P.S. propose cinq mesures immédiates pour créer des logements sociaux, des activités économiques diversifiées (limitées à 1 000 000 de mètres carrés pour les bureaux au lieu de 1 500 000 mètres carrés prévus dont 800 000 construits), l'aménagement d'espaces verts et l'animation des quartiers, la création d'équipements collectifs, l'aménagement des voiries afin de limiter les bruits et nuisances.*

» *Au titre des moyens, le parti socialiste demande une dotation exceptionnelle de l'Etat, le remboursement des sommes dues à l'établissement public par les diverses administrations et la transformation des prêts actuels en prêts à long terme.* »

SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES

Vers un choix définitif de la façade de l'Intra Bank

Les façades de l'immeuble que l'Intra Bank construit sur les Champs-Elysées, à Paris, figuraient à l'ordre du jour de la dernière commission des abords qui s'est réunie récemment sous la présidence de M. Jean-Eudes Roullier, directeur de l'urbanisme et des paysages au ministère de l'environnement et du cadre de vie.

Cette commission, composée d'architectes des monuments historiques et d'architectes « praticiens », conseille le ministre lorsqu'il doit donner son avis pour des constructions aux abords (moins de 500 mètres) d'un monument historique.

Le dossier de l'Intra Bank est en discussion depuis quinze ans. Il concerne un vaste terrain, jouxtant l'immeuble du *Figaro*, en cours de reconstruction derrière, dont les façades ont été conservées, ouvrant sur les Champs-Elysées n°s 24 à 28) et sur la rue de Ponthieu. Plusieurs niveaux de parking en sous-sol ont déjà été construits, en vertu d'un permis de construire délivré il y a plusieurs années. Une galerie commerciale et un jardin intérieur de 400 mètres carrés seront aménagés.

Seules, restent en discussion les façades de l'immeuble de bureaux (quatre étages, plus deux en attique) sur les Champs-Elysées qui font l'objet d'un permis rectificatif. Deux dessins ont été proposés par l'architecte Jean Dubuisson, associé dans cette affaire à André Wogenscky. Les deux tiennent compte des trames, d'ailleurs différentes, des immeubles voisins.

Le premier, approuvé à une large majorité par la commission des sites de la Ville de Paris en février dernier, propose une façade en partie vitrée, découpée par un rythme irrégulier de fins poteaux de pierre qui rappellent un peu l'architecture métallique du début du siècle.

Le second, que la commission des sites n'a pas vu, mais qui curieusement est contenu dans le dossier officiel de la demande de permis de construire, est le résultat d'une négociation avec un groupe d'élus du quartier : il présente un rythme de façade plus classique et plus régulier.

La commission a préféré le premier dessin, rejetant celui qui fait l'objet de la demande officielle. Elle a estimé que les Champs-Elysées ne présentent pas une ordonnance, comme la place des Vosges ou la rue de Rivoli, qu'il faudrait respecter à tout prix. Cet ensemble est fait d'éléments très divers et la commission a estimé que le premier dessin de façade de M. Dubuisson avait plus de qualités. Reste à résoudre la question de la procédure juridique. — M. Ch.

BUS « GRANDE CAPACITÉ »

Selon une enquête de la R.A.T.P., les nouveaux aménagements apportés à l'intérieur de certains autobus satisfont 80 % de leurs usagers. Ces nouveaux autobus, dits « de grande capacité », comportent une plate-forme intérieure centrale et une allée élargie. La majorité des voyageurs estiment que cette nouvelle disposition améliore la circulation à l'intérieur du véhicule.

Dix lignes d'autobus parisiennes sont aujourd'hui équipées de l'autobus « de grande capacité », qui, d'ici à la fin de l'année, remplacera le matériel classique sur deux nouvelles lignes : le 38 et le 63.

RÉACTIONS ET COMMENTAIRES

MOINS DE BRUIT SUR LA CEINTURE

M. D. Rebière, de Paris, nous écrit :

Depuis 1975, la presse nous informe périodiquement que la S.N.C.F. envisage de réaliser une liaison ferroviaire entre Juvisy et Ermont. La nouvelle ligne passerait dans Paris par les Invalides et la Porte Maillot, en utilisant une portion de la petite ceinture.

Cette amélioration des transports en commun aura pour effet d'augmenter de façon importante le trafic sur la petite ceinture. Le bruit provoqué par ce trafic sera une gêne très importante pour tous les riverains. Il n'est évidemment pas question de recouvrir ces voies qui ne sont pas toutes en tranchées. Il faut donc obtenir que les rames soient équipées de pneumatiques, seule solution efficace à l'heure actuelle pour diminuer le bruit à la source.

DE L'AIR A CHEVREUSE

M. Philippe Saint-Marc, président du comité de sauvegarde de la haute vallée de Chevreuse a fait la déclaration suivante au cours de la réunion d'information tenue par cette organisation et douze autres associations de défense de l'environnement des Yvelines.

Nous voulons un parc naturel régional de la vallée de Chevreuse. Voilà plus de cinq ans que nous le demandons en vain à l'administration. En 1973 et en 1974, par de multiples délibérations, le conseil général des Yvelines et les conseils municipaux ont réclamé instamment la création d'un parc naturel régional qui couvrirait 13 communes et plus de 10 000 hectares. C'est seulement en 1978 que le ministère de l'environnement a donné le feu vert à la création de ce parc. Mais la préfecture des Yvelines et la préfecture de région font preuve d'une inadmissible lenteur et aucun pas en avant n'a été fait depuis cette décision de principe du ministère.

Or il est indispensable de constituer ce parc pour protéger ce « poumon vert » de Paris qui abrite de nombreuses forêts très fréquentées (400 000 visites par an) et possède un ensemble exceptionnel de richesses culturelles : châteaux de Dampierre, Chevreuse, Breteuil, Mesnil-Saint-Denis, abbaye de Port-Royal.

Seule la création de ce parc mettra cet équipement naturel et culturel incomparable à l'abri de l'invasion du béton.

Cette protection ne signifie pas l'immobilisme, mais le développement de la vocation agricole, artisanale, culturelle, sportive, touristique de la vallée de Chevreuse. Il faut restaurer l'habitat ancien et ne pas noyer la vallée sous le pullulement du béton. La vallée de Chevreuse doit rester une richesse régionale pour l'agrément de tous les habitants de l'Ile-de-France et ne pas se transformer en une immense banlieue sous la pression du profit.

Sans ce parc, dans dix ans, la vallée de Chevreuse aura disparu.

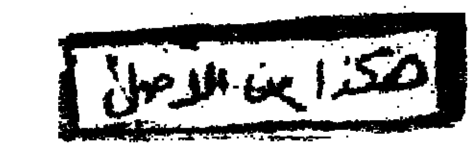
TROP D'OMBRE SUR LA CITÉ VERTE

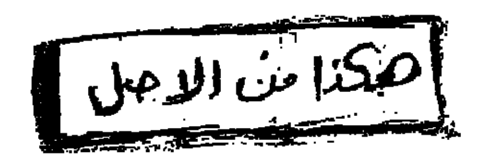
Conseiller de Paris, socialiste, dans le treizième arrondissement, M. Louis Moulinet, apporte les précisions suivantes après l'avis favorable de la commission des sites pour le classement de la Cité verte (le Monde *du 24 octobre).*

La Cité verte est menacée d'être privée de lumière par la construction envisagée d'un immeuble de six à huit étages à l'emplacement du garage actuel. Pour éviter cela, le comité de défense de la cité d'artistes a demandé, l'an passé à M. d'Ornano, le classement de la Cité verte au même titre qu'a été classée la Cité fleurie.

Mais comme M. d'Ornano est devenu depuis ministre de l'environnement et du cadre de vie, il délivre les permis de construire tout en décidant du classement des sites. Le ministère étant résolu à délivrer un permis de construire pour un bâtiment de quatre, six, huit étages, qui privera de lumière la Cité verte, la solution du classement de l'ensemble des terrains lui donnera, paraît-il, plus d'autorité juridique pour pouvoir liquider de fait cette gênante cité que le ministre s'est engagé à protéger par ailleurs.

Le préfet de Paris a donc proposé le classement de l'ensemble de ces propriétés et a été appuyé par le représentant de la mairie de Paris. Ce qui a entraîné la commission, malgré mes protestations, à proposer le classement de l'ensemble des propriétés de cette congrégation et non celui de la seule Cité verte.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

demandes d'emploi

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

D'ENTREPRISE INDUSTRIELLE MOYENNE

Niveau expertise comptable + école supérieure de commerce résidant Paris. 47 ans, solide et longue expér. dans les domaines financiers et comptables, fonction personnel, gestion industrielle et contrôle budgétaire

Traitement par ordinateur, expérience et suivi dossiers bancaires, organismes de financement et pouvoirs publics.

Rigueur et sens du concret - Grande capacité de travail, qualités humaines, habitué aux déplacements province et étranger

Sérieuses références morales et professionnelles

RECHERCHE **SITUATION**

Ecrire sous n° 0.243 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

SENIOR EUROPEAN EXECUTIVE

Multinational Group - French 38 y. presently based in London

12 years experience in General Management, Sales and Marketing of industrial products in Europe and North America.

Is looking for challenging position with relocation preferably in Germany - Other European countries considered.

Référence : numéro 233, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

CADRE INTERNATIONAL

13 ans d'expér. commerc. et administr., acquise en Afrique : prospection des marchés et commercialis. des produits. Import-export (licences, douanes, crédocs, affretem.). Direction administr. et gest. du personnel. Formation juridique Bilingue français-anglais. Bonnes not. d'espagnol. Bases en arabe. Diplômé en management. Sens du commandement. Excellentes références morales et professionnelles.

Cherche position cadre PAYS CHAUDS.

Ecrire n° 253 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

CADRE COMMERCIAL

29 ans - ANGLAIS PARFAIT

PRÊT A S'EXPATRIER TOUS PAYS

ETUDIE TOUTES PROPOSITIONS

Ecrire n° 255, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

COMMERCIAL GESTIONNAIRE

Trilingue (anglais, italien) avec connaissances allemand,

met à votre disposition soit son expérience de l'Administration des Ventes, soit celle de Responsable de l'Exportation. 50 ans.

Ecrire n° 254 « le Monde » Publicité », 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

CADRE COMMERCIAL H. 40 ans

- Certifie commerce intern. (ICI), Anglais/Allem.
- 15 ans expér. négoc. contrats export spécialisé Moyen-Orient. Habitué déplacements.
- Connaiss. probl. assur. crédits, financts. COFACE.
- Actuell. conseiller Export de Cie Consulaire.

recherche :

Situation directeur Service Export - Région Paris.

Ecr. ss le numéro 85.465 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CHEF DU SERVICE ACHATS ET MAGASIN. — 41 ans. Autodidacte. Stages (gestion de production, gestion technique et administrative). 12 ans d'expérience professionnelle secteur automatisation.

RECHERCHE : poste similaire Paris, rég. Parisienne (Section BCO/JSB).

RESPONSABLE filiale française d'un groupement européen de fabricants de produits industriels. — 33 ans. Formation commerciale supérieure, anglais courant. Expérience internationale marketing dans entreprise et société de conseil.

RECHERCHE : direction marketing dans société fabriquant des produits industriels ou du bâtiment ou direction d'une société de distribution mêmes produits (Section A).

CONSEIL JURIDIQUE D'ENTREPRISE. — Niveau doctorat droit privé, diplômé Institut des sciences juridiques et financières appliquées sur affaires, bonne connaissance anglais commercial. 18 ans d'expérience (8 ans de cabinet d'avocat, 10 ans juriste d'entreprise).

RECHERCHE : situation équivalente ou similaire (chef de personnel, secrétaire général, etc.) Paris (Section A).

CADRE ADMINISTRATIF FEMININ. — Bonnes notions d'allemand, expérience personnel et dans services généraux entreprises. RECHERCHE : poste à responsabilités rég. Parisienne (Section A).

s'adresser à: **ANPE**

AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

demandes d'emploi

ESSEC - LICENCIÉ EN DROIT

45 ans

GRANDE EXPERIENCE DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE LIEE A L'INFORMATIQUE CAPABLE TRAITER SITUATION DIFFICILE. CHERCHE EMPLOI LYON, ou éventuellement SUD-EST SUD-OUEST.

Ecrire sous le numéro 8.346, « le Monde » Publ. 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

SUP. DE CO - 30 ans
- Points forts : bon sens, imaginat., sérieux, sens du contact, anglais, espagnol courants.
- Expér. : industrie : Direction marketg. Edition : promot. des ventes magazine gde diffusion.
- Recherche : poste à respons. Adjoint directeur gén. P.M.E., Direction Marketing. - Ecr. au n° T 09.149 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ASSISTANTE PERSONNEL
Femme quarantaine, méthodiq., initiatives, bons contacts hum., excell. présentation, rech. poste recrutement ou poste à responsabilité près Direction du Pers. Ecr. à 6.942, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Vous voulez
INFORMATISER VOTRE P.M.E.
mais vous hésitez car il vous manque un spécialiste. Mon expér. de 8 ans dans ce domaine, mes responsabilités actuelles de chef de service dans une PME dont j'ai dirigé l'informatisation depuis le choix du matériel jusqu'aux réalisat. concrètes peuvent vous permettre de réaliser votre objectif. J'ai 31 ans, une licence d'anglo-américain et je suis à votre disposition pour ts renseignements complémentair. Ecr. à 195 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VÉTÉRINAIRE ÉCONOMISTE
Spécialiste élevage tropical, effectuerait missions de consultant dans tous pays francophones et angloph. Dr Martin, 6, r. Jozon, 77 Fontainebleau - Tél. 422-13-48

TECHNICIEN
D'ANALYSES MÉDICALES
cherche emploi. - Tél. 647-44-76

RETRAITE MILITAIRE
ex-sous-officier
CHEF COMPTABLE
Bne personnalité, autorité, sens gestion, aimant responsabilités, recherche place dans entreprise saine
ADJOINT CHEF DE PERSONNEL
ou
RESPONSABLE DE SERVICE
Ecr. n° T 009151 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

CHEFS D'ENTREPRISE
UN CADRE dynamique et de HAUT NIVEAU
Vous fait défaut ! Nous avons le PERSONNEL qu'il vous faut !
IFRES - 355-17-15

J. Femme, 26 a., Normale Sup., Sc. Po., étudie proposit. travail à domic. ou mi-tps. Paris-Ouest. Ecr. n° T 09.109 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Homme, 26 a., désir. ne pas perdre son temps et aim. trav. en groupe, vous prop. une expér. commerc. : agences/annonceurs (B.T.S. Pub. 75, diplôme E.S.P. Paris, stages gestion...). Préfér. Paris ou Ouest, Centre-Ouest. Ecr. n° 6.941, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 25 a., national. allem., étud. sup., allem., franç., angl., espagnol courants, cherche : secrétariat de préfér. Pté. Ecr. AVER-TECHNIQUE, 46, rue de Provence, Paris-9e, qui transm.

Titulaire B.T.S. de secrétariat de direction bilingue, anglais parlé, écrit, lu courant (deux séjours de longue durée aux U.S.A.), stages dans presse et publicité, ch. emploi contacts. Ecr. n° 6.939, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ancien rédacteur en chef, critique de cinéma, diplômé d'études supérieures de journalisme, licencié en théologie, connaiss. le grec moderne cherche emploi. Ecr. Constantin Papadopoulos. 15, rue Danton, 92 VANVES.

Docteur spécialisé analyse numérique mécanique, 2 an. rech. labo. univer. ital., angl cour., 26 a. Etudie toutes prop. Libre pour tout déplacements. Ecrire HAVAS HYERES n° 021025.

DACTYLO cherche travail à domicile (rapport, manuscrit). TEL : 951-81-97.

MEDECIN BIOLOGISTE
ch. signature et supervision. Hémato, frottis dans labo d'analyses. Tél. : 553-36-32.

JOURNALISTE
dans hebdo profes., célib. 30 a. expér. gd quotidien province. Collaborations presse Paris. Déplacements souhaités. Tél. : 325-41-26 le soir.

H. 55 a., qualifié, sérieux, rech. travaux secrétariat commercial (compt., fiscalité, gest. financ.). Honoraires calculés à l'heure. JOUGLA, 7, rue Nicolas-Houel, Paris-5e ou Tél. : 337-71-56 H.R.

Désire changer d'orientation
CADRE 33 ans - Célibataire Français
ANGLAIS - ESPAGNOL courant
— Bonnes notions d'ARABE,
— 10 a. exp. France et Pacifiq.,
— Technique et commercial,
— Sens du commandement,
— Réelle aptitude aux contacts,
— Créativité,
— Actuell. direction d'établiss. (10 empl., C.A. 1.200.000/ms)
rech. situation commerciale Moyen-Orient ou Amérique Sud. Libre rapidement
Ecr. n° T 09108 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. 30 ans - Assistante direction de personnel 10 ans expérience, ch. emploi grande banlieue sud. Ecr. n° 009009 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Fme, 33 ans, NIV. D.E.C.S., rech. EMPLOI
dans SERV. FINANCIER GESTION ou COMPTABIL.
Disponible. Etudie tte proposit. Ecr. n° T 09074 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 25 ans, licence de russe, polonais courant, connaiss. anglais, notion dactylo, cherche situation en rapport. T. 880-83-51.

JEUNE SUP. DE CO., parfait. bilingue français-allemand, bnes connaissances anglais, CHERCHE poste à responsabilité et avenir. Ecr. à 8.335, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Connaiss. approfondie dom. imp.-export-représentation, 10 a. exp. Afrique francoph., ch. emploi. Tél. : 255-32-27.

URBANISTE SFU, 37 a., diplômable ARCHI DPLG fin 78, ex chef d'agence archi, 13 a. exp.+ études jurid., urba. et constr.+ doct. 3e cycle URBA + stages, spécial. aménag. milieu naturel et montagne, ch. place organ. public ou para-public dans Midi Pyrénées, accepterai missions Amérique latine. Rés. Toulouse. Ecr. à 8.318, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HEC, 28 a., anglais, espagnol, 4 a. expér. marketing et ventes dans multinationale américaine étud. ttes proposit. outre-mer. Ecr. à 8.319, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur - chimiste organicien, doct. ès sc. phys., ch. place chef de laboratoire d'analyses ou de mise au point en synthese organique, industrie chimique ou pharmaceut. Assisterai égalem. direction techn. ou scientifique Sér. référ. Région parisienne Ecr. n° 8 179, « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEFS D'ENTREPRISE
UNE SECRETAIRE
stable, discrète, compétente vous fait défaut ! Nous avons le PERSONNEL qu'il vous faut !
IFRES - 355-17-15

ÉCONOMISTE DOCUMENTALISTE
CONFIRMEE
désire trouver poste de rech. Paris. Ecr. PICARD M., 7, rue Berthe, 75018 PARIS

DIRECTEUR CCIAL
spécial édition grand public 40 ans, 10 ans expér. vente directe V.P.C. coupons réponses en Publicité, a créé, recruté, formé, animé, géré force de vente 7 directions régionales France de 100 à 300 V.R.P. et Cadres, ch. Sté Française ou étrangère en création ou à remonter. Etudie toute proposition, tout produit. Ecrire à : n° 7947 PUBLIFOP, 100, r. de Richelieu 75002 PARIS qui transmettra.

H. 34 ans, Maîtrise Droit privé
ANGLAIS COURANT
(2 ans Londres - 1 an U.S.A.) Bonnes notions allemand, 5 ans exp. profess., étud. ttes propos. Ecr. no T 09165 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e). 805-04-19, av. 9 h. 30, ap. 20 h.

Jeune illustratrice, talent poétique, imaginatif, créateur, ch. travail dans tous domaines. Ecr. no 8338, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cadre Banque Classe VIII recherche, hors Paris, Poste Direct. Ag. ou Resp. com. Secr. gl ou Resp. ad., fin. ent. p. Ecr. no 8340, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

AUDIT INTERNE
Groupe international
24 ans. ESC + 2 ans expér Anglais, espagnol, portugais. Rech. poste non sédentaire. Fonction similaire ou dans dom. admin. Contr. de gest. Ecr. : François de la Salle, 84, rue du Fg-St-Honoré, 75008 Téléph. : 266-63-51

J. F. 24 ans cherche emploi DANS TOURISME
(Agence, Tour opérator).
— Représentant à l'étranger.
— Hôtesse-interprète.
— Anglais, allemand, espagnol.
— Diplôme journalisme.
— Licence langues.
— Exp. vte et rel. publiques
— Très gde expér. étrang./voy
Catherine ROQUE. 85, rue du Gal-de Gaulle, 95120 ERMONT

Jne Fme parfait tril., français, angl., allem., ch. travail occasionnel comme interpr hôtesse. salons internationaux, foires, etc Ecr. n° T 09146 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jeune Homme dégagé O.M.
Bonne présentation.
Expérience commerciale notion d'informatique
cherche
POSTE A RESPONSABILITES
Ecrire M. Guy HANNOUNA, 25, rue de la Forge-Royale, 75011 PARIS ou Tél. : 770-79-60 de 11 heures à 15 heures.

INGENIEUR A.M. 30 ans résult. ds nombreux domaines : techn. achat, organisation, négociat. technico-ccial haut niveau, recherche bur. d'ét., innovation, stage aux Etats-Unis. recherche poste correspondant. Ecr. n° T 09 148 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. 24 ans maîtrise Scienc. éco I.A.E. Paris, étudie ttes prop. en rapport avec sa formation. Tél. : 261-37-42 de 9 h. à 13 h.

J.H. 26 a., maît. et D.E.A. de gestion + D.E.C.S. économique et comptable. Exp. cabinet, ch place COLLABORATEUR déb. dans cabinet AUDIT ou organisation ou en entreprise. TEL. : 959-83-54.

H. 32 ans tr. forte personnalité. Gestionnaire-Créateur Formation pluridisciplinaire supérieure + autodidacte. Ch. poste à responsabilités. Etudierait ttes propositions. Ecr. n° T 09 161 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PALAIS-ROYAL PLEIN SUD
SUR LES JARDINS
double living + chambre avec balcon sur les jardins, S. à M., cuisine équipée, dressing, lux., chbre de service avec S. d'eau, 2.200.000 francs. — Denis - Chevalier et Cie. Téléphone 265-22-57

2e arrdt.

Immeuble rénové, 4e étage, en duplex, caract., 2 P., cuis. équ., bains, w.-c., téléph., 280.000 F. Téléphone : 326-23-91.

4e arrdt.

ST-PAUL, magnifique 2 Pièces, cuisine, bains, 43 m2, 7e étage, sans ascens., vue. — 567-22-88.

26, rue des TOURNELLES
PRES PLACE DES VOSGES
LUXUEUSE RESTAURATION
FINITION AU CHOIX
DU STUDIO AU 4 PIECES
DUPLEX AVEC JARDIN.
S/place ts les jours, 13 à 18 h.

5e arrdt.

EXCEPTIONNEL
CONTRESCARPE : magnifique studio, 45 m2, entièrement refait neuf, cuisine, bains, cheminée. Vue sur la place, soleil, très clair. Vis. s/R.-V. : 261-83-16.

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PIECES AU 5 PIECES.
Visites lundi et mardi, de 14 h. à 18 h. 30 ou Tél. : 755-98-57.

VAL-DE-GRACE — ODE. 42-70
PLEIN CIEL - ASC.
STUDIO 20 M2. Tél., tout conft.

6e arrdt.

CHERCHE-MIDI
75 M² sur jolie cour Liv. + 2 chbres 633-29-17

7000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR

Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.

SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR

Venez, téléphonez ou écrivez

CIMI Tél. 227.43.58

Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier

27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

FNAIM

7e arrdt.

AVENUE BOURDONNAIS, studio avec loggia STYLE ATELIER, 32 m2, cuisine équipée, bains. - Téléphone : 205-44-61.

9e arrdt.

TRUDAINE 2/3 pièces, 45 m2, 8e étage, tt confort TERRASSE 45 m2, vue dégagée sur Montmartre et Sacré-Cœur. Prix 300.000 F. - 265-90-05.

11e arrdt.

Mo Voltaire, rue Servan, Part. cède, dans imm. réc. 1972, 2 P., 46 m2, 5e étage s/rue, ascenc., interph., tout confort, parking et cave. Prix : 280.000 francs. Téléphone : 379-20-09.

12e arrdt.

12e, Mo St-Mandé, bel immeuble, soleil, calme, 33, av. Quihou, je vends directm. mon vrai 3 P., entrée, cuisine, bains, wc, Tél. 224-02-86, état neuf : 135.000 F. LIBRE de SUITE. S/pl., 3e étg., 14 à 16 heures, tous les jours.

BEL - AIR. Récent, standing : 2 P., 46 m2 + 37 m2 terrasse, park., 375.000 F. Tél. 266-32-35.

13e arrdt.

13e, récent, vue, soleil : beau 2 Pces, park., tél., moquette : 193.000 F + 27.000 CF. 535-56-92.

PARC MONTSOURIS (PRES)
3 Pces, calme, charme, standg. jamais habité, cuisine équipée. SERCO : 723-72-00.

15e arrdt.

VAUGIRARD Maison particulière DUPLEX 3-4 P., 90 m2. Atelier d'artiste neuf. - 566-72-53.

CHARLES-MICHELS 24 m2 idéal pied-à-terre ou placem., 2e ét., tt cft, calme. 85.000 F. 954-68-08

Mo DUPLEIX
séjour + 1 chambre en duplex, grande cuisine, état neuf, tout confort : 275.000 F. — 320-99-80.

S/VILLAGE SUISSE
Splendide 4 Pièces, tout confort, 4e étage, moderne et raffiné. JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

16e arrdt.

GD 5 P. très calme, 3e étage, 160 m2 + service
Très bel imm. près Trocadéro. URGENT. 960.000 F. T. 924-40-92

Mo EXELMANS
Imm. pierre de taille, calme
STUDIO entrée, grande cuisine, bains, w.-c., tél.
4.800 F LE M2 chauff. central
1, rue LANCRET - 3e étage
Mardi-mercredi, 15 à 18 h.

Unité retraite Peymeinade 06530 près Grasse. Studio libre à vendre. Etat neuf, tous services, grand parc. Prix : 70 000 F. Voir sur place du 2 au 7 novembre Mme BENIER.

17e arrdt.

160, BD PEREIRE
180 m2, 5e étage, balcon sud, 4 chambres, 3 sanitaires, 2 services. Mardi, 14 h. 30 à 17 h. 30.

17e, avenue de Wagram même, bel immeuble, état neuf, beau 3 Pièces, tout confort. 5e ascenseur, sur jardin : 500.000 F ; 18e, 2 P., confort, refait neuf, immeuble ravalé : 130.000 F ; 12e, 2-3 Pièces, original, confort : 200.000 francs COURTOIS : 261-80-02.

BATIGNOLLES - ROME
LUX. RÉNOVATION
DUPLEX 110 m2, asc. 033-95-10.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE Part. vend
beau 4 pièces, 87 m2, 7e étage, balcon 14 m2, cave, parking. 545.000 F. - Tél. 604-65-84.

NEUILLY PERRONET près Porte-Ternes
Moderne 5 pieces, bains, 110 m2, 2e étage sur verdure, parking. MICHEL & REYL - 265-90-05

NEUILLY 6e étage Calme - Sud
TRES BEAU 6 PIECES
Excellente distribution
1.200.000 F
Claude ACHARD - 637-32-93

VENTE AUX ENCHERES
NEUILLY-SUR-SEINE
2 pièces 105 m2 + 70 m2
Crédit possible par C.F.F.
Me M. DUCAMP : 292-10-66.

NEUILLY, studio, cuisine, bains, dans hôtel particulier, parfait état. — Téléphone : 567-22-88.

Province

ST-RAPHAEL, 5 min. plage, vends APPART, duplex, 93 m2, jardinet, tout confort, SURY, 97, avenue GALLIENI, 76130 MONT-SAINT-AIGNAN.

Côte d'Azur Cannes, vds beau studio/2 p., neuf meublé, asc., calme, prox comm., 172 000 F. Tél. (16-90) 81-34-28 après 19 h.

Toulon : cause dép. p. à p. vd rés. la Confiance F4 plein sud, gar., tél., tt cft. Pr rens. T. : (94) 46-27-58 8 h.-12 h./16 h.-19 h. sauf dim. et lundi après-midi.

appartem. achat

Rech. appts 1 à 3 p. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. T. 873-23-55.

Pour loger enfants, médecin rech. libre av. avril, appt anc., même ét. élevé ss asc. Prix raisonnable. GOSLIN, 33, rue Singer, PARIS. T. : 520-13-57.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Sté recherche apparts même à rénover, secteurs 11e-12e-19e-20e. Pour R.-V., GIERI : 373-05-81.

appartements occupés

6e Excellent placement Occupé - 2 pièces
Cuis. Dépendanc. - 266-67-06

MARAIS Proche THORIGNY
Bel immeuble XVIIIe de caractère et de bon standing. 42 m2, wc, bains. Soleil. Calme. Occupé couple jeune. Droit de reprise. Prix : 99.000 F. - Crédit 80 %. Visite : mardi 17 h. à 19 h., 31, rue CHARLOT (4e).

constructions neuves

12e WATTIGNIES
à 300 mètres du bois de Vincennes. Appart. témoin 11/13 h. et 14/19 h., 78, rue de Wattignies ou Téléph. 340-24-29.

hôtels-partic.

SOUFFLOT idéal photo danse ds jolie cour vds 215 m2 en 2 pav. et 1 appt r.-de-ch. (salon 60 m2 + ch.). DAN. 63-98 H. repas.

bureaux

1 à 28 BURX TS QUARTIERS
Locations sans pas-de-porte.
AGENCE MAILLOT - 298-45-55.

ROND-POINT CHAMPS-ELYSEES
130 m² réception + 6 bureaux, grand standing, cession bail - 567-22-88.

locaux indust.

Société stockage achète, urgent, 30 km Paris, entrepôt désaffecté couvert, 40 m. × 25 m. minim. sans pilier, bon état. Bureaux indifférents. Accès voitures. - SOCIETE PERMAPHONE, 59, rue de Ponthieu, PARIS-8e.

villégiatures

Louons maison en Provence (semaine, quinzaine ou mois), 2 pces, cuisine, cabinet toilette. Téléphone : 16 (90) 82-51-83. Réponse assurée, photo sur dem.

châteaux

BOURGOGNE - CHATEAU 18e 4 ha : parc, verger, rivière, communs - Tél. : (80) 90-06-75.

Immobilier (information)

Allo!
525.25.25
Information Logement
Je cherche un logement...

Oui, nous avons un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat. Nous vous conseillons gratuitement

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25

Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74

Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

Publicorps

locations non meublées Offre

Paris

Propriétaire loue en totalité : HOTEL PARTICULIER R.-de-Ch. sur cave + 4 étages, asc., 4 lign. tél., chff. cal fuel, Me Wagram. Tél., du lundi au vendredi, 8-17 h., au : 252-02-72.

12e, ds imm. nf, 3 P., STDG, tt conft, parking, 1.943 F net. Tél. : 227-33-32 - 380-79-91.

Région parisienne

VINCENNES
PRES Mo ET BOIS
appart. tt cft, habitable 1er/11, IMMEUBLE GRAND STANDG, 4 PIECES, 110 M2 + balcon : 3.300 F charg. compr. 328-66-13.

locations non meublées Demande

Région parisienne

J.F. CADRE Société cherche STUDIO NEUILLY ou BOULOGNE - 770-91-62.

Pour société européenne cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS
pour cadres mutés Paris, rech du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. Tél. : 285-11-08.

fonds de commerce

TOULOUSE
Ouverture Centre commercial au cœur de la ville, baux commerciaux sans pas-de-porte, magasin tous commerces, emplacement premier ordre, parking public assuré. Ecr. Sté Windsor, 4, place Occitane, TOULOUSE. Téléphone : 16 (61) 21-18-20.

immeubles

AUBERVILLIERS
IMMEUBLE DE RAPPORT
à vendre 13 logements 2 à 3 pièces, conviendrait particulièrement à investisseur. Pour tous renseignements, écrire 159 HAVAS STRASBOURG.

16e près EXELMANS
Important imm. pierre de taille, Rez-de-chaussée, 6 étages, 2 corps bâtiment, 1 commerce, 11 baux + 12 locations verbales. T. 266-67-06.

terrains terrains

TERRAINS A BATIR VIABILISÉS
600 m2 environ - Cadre verdoyant
« Les Hameaux de la Pommeraie »
à GOURNAY-EN-BRAY (76220)
100 km de PARIS - Gare S.N.C.F. (ligne Paris-Dieppe)
Renseignements : Me DENEUX, notaire B.P 57 - 76220 GOURNAY-EN-BRAY. Tél. : (35) 90-00-45.

A Vendre, station Jura français, parcelle 53 a., bien située. Ecr. sous chiffre 22-473-280 à PUBLICITAS, CH-1401, Yverdon (Suisse).

propriétés

Orée de forêt, place du village : RAVISSANTE
MAISON PIERRE
4 chbres, séj. 45 m2 + dépend., terrain entier. clos murs anc. IMMOBILIAE, Téléphone : (32) 36-44-82.

A vdre, BEAUFICEL-EN-LYONS (27) Pays de LYONS, superbe propriété de campagne en deux demeures sur 1 ha. Pour tous renseign., tél. 16 (32) 49-63-07, Etude Me TRIQUET, notaire.

CAMPAGNE AIXOISE BASTIDE
MERVEILLEUS. CONSTRUITE
RECEPT. de très grande classe, 5 CHBRES avec salle de bains
SURF. HABITABLE 500 m2
Logt de gardien, grand garage. Jard. agrém. 8.000 m2 av. piscine équipée. Prix 2.600.000 F.
JOHN CHEETHAM
Propriétés en Provence
13410 Lambesc. T. (42) 28-00-14

pavillons

NOISY-LE-SEC. Vds 250.000 F pav. loué 1.700 F par mois. Ecr. à 8.341, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

91-MENNECY. Prox. autoroute du Sud, 6 p., 216 m² sur 2 niv. Jard. 870 m², 4 chb., s. bs, cuis. équipée, 2 w.-c., garage, proxim. écol. T. 672-36-31 ou 727-57-72 soir

maisons de campagne

Maison aménagée dans murs d'enceinte village classé S.-O., 100 m² habit. + cave, grenier aménageable, terrain séparé, 4.600 m², 180.000 F. BLOCH-DELAHAYE - Tél. : 271-89-29.

VIENNE
MAISON DE CARACTERE restaurée dans style régional SEULE SUR SES 2.400 m2
A L'OREE DE LA TOURAINE
Elle comprend : 1 gde cuisine, 2 entrées, 3 vastes pièces de 50 m2 avec cheminées, 2 chambres, salle de bains, au sol carrelage et moquette
+ de VASTES DEPENDANCES
PX EXCEPT 195.000. Crédit
S.I.T.E.
86000 POITIERS, 55, pl. du Gl-de-Gaulle - Tél. (49) 88-86-38
75008 PARIS, 59, rue La Boëtie Tél. 256-29-90 - 256-29-91

viagers

Vendez rapidement Conseil expertise indexation gratuit. Discrétion Etude LODEL, 35, bd Voltaire, 355-61-58.

NEUILLY. Gd 5 p. + gar. Imm. pierre. 2e étage. Occupé femme 74 ans. - 440.000 F + 1.000 F.
F. CRUZ 8, rue La Boëtie 266-19-00

80 ans, 9e. Gd 2 pces occupé, 115.000 F + 600 F - F. CRUZ, 8, rue La Boëtie - 266-19-00.

BOURGOGNE - CHATEAU 18e 4 ha : parc, verger, rivière, communs - Tél. :(80)90-06-75.

TRANSPORTS

Pour ou contre le compostage des billets de train

La guerre du compostage n'aura pas lieu, assurent les responsables de la S.N.C.F. « La quasi-totalité des voyageurs ont maintenant pris l'habitude de valider leur billet avant de monter dans le train. » *A leur avis, seuls, quelques « marginaux » — têtes en l'air, petits malins ou mauvais coucheurs — refusent encore de se plier à cette nouvelle réglementation qui vise à prévenir la fraude.*

Pour les dirigeants de la Société nationale, il est vrai que cette réforme a pu surprendre — et même heurter — des usagers habitués à n'utiliser le train qu'en période de vacances. « En régime d'hiver — c'est-à-dire en régime de croisière, — nos rames sont fréquentées par une clientèle traditionnelle d'hommes d'affaires qui savent voyager et ne renâclent pas devant les contraintes que nous sommes obligés de leur imposer », *expliquent-ils.*

Mieux, le système du compostage des billets S.N.C.F. ferait école à l'étranger puisque, récemment, une mission de cheminots britanniques est venue s'y intéresser sur place. Il n'empêche que (comme l'explique ci-dessous M. Jean-Marie Bressand), *dans les pays européens voisins, dont les habitants ont certes davantage l'esprit civique que les Français, la réglementation ferroviaire est beaucoup moins tatillonne qu'à l'intérieur de l'Hexagone. La Société nationale, qui cherche à rentrer dans ses frais, doit-elle pour autant transformer le voyage en train en course d'obstacles ?* — J.-J. B.

POINT DE VUE

Une fausse libéralisation

par JEAN-MARIE BRESSAND (*)

LA récente obligation pour le voyageur de composter son billet dans les gares de la S.N.C.F. ainsi que les nouvelles dispositions concernant la vente et l'utilisation des billets ont été présentées comme une amélioration du service rendu au public. Cette mesure doit, hélas ! être considérée comme une fausse libéralisation, et, en tout cas, comme une majoration déguisée des tarifs.

Cette initiative est, en fait, un rattrapage, car, à l'exception des réseaux britannique, belge (1) et du petit réseau luxembourgeois, il n'existe plus de poinçonneurs de tickets dans les gares européennes. Les raisons en sont évidentes : ce mode de contrôle était inefficace, incommode pour les voyageurs, et coûteux en main-d'œuvre.

Malheureusement, les nouvelles dispositions — bonnes en soi — se caractérisent par des modalités et une rigidité dans leur application qui contrastent singulièrement avec le but recherché, et aussi avec les usages et les dispositions réglementaires des autres réseaux européens.

On sait la sévérité avec laquelle les contrevenants volontaires ou non à ces nouvelles dispositions sont traités. Et même si l'on admet avec la S.N.C.F. que les poursuites engagées sont légales — ce qui pour le moment est contesté — l'attitude de la société nationale dénote, en tout cas, un manque de sens commercial et d'esprit de service.

Le chemin de fer reste une entreprise à caractère commercial même si la loi lui confère un statut de service public ; c'est un transporteur qui est soumis à une rude concurrence et qui s'adresse à une clientèle, et non à des assujettis. Est-il dès lors judicieux, sous prétexte de simplifier, de s'empresser d'imposer de nouvelles contraintes aux voyageurs, car le compostage est manifestement un contrôle et non une validation du billet, et d'assortir ces mesures de pénalités extravagantes qui ont pour effet de majorer indirectement les tarifs ?

Le malheureux voyageur qui a commis le « délit » de non-compostage se voit automatiquement appliquer la majoration tarifaire assortie d'un minimum de perception. Il est automatiquement soupçonné de vouloir utiliser son ticket plusieurs fois. Rien ne peut être invoqué pour sa défense, et le contrôleur, même persuadé de sa bonne foi, ne peut rien faire : ses instructions sont (2) rigoureuses.

La machine à composter est considérée comme au-dessus de tout soupçon : elle aura toujours raison contre le voyageur, même si elle se détraquait ! La machine a manifestement pris le dessus sur l'homme. Et l'attitude de la S.N.C.F. n'est pas sans rappeler les dispositions du code du travail du dix-neuvième siècle lorsque le maître était en conflit avec l'un de ses serviteurs, le maître ayant naturellement toujours raison.

A l'inverse de cette tendance à la technocratie absolue, les autres réseaux européens adoptent une attitude toute différente. L'accès aux quais est libre et, dans de nombreux cas, la possibilité existe pour les voyageurs arrivés en dernière minute d'acheter un billet dans le train moyennant le paiement d'une modeste taxe d'émission de billet — le compostage étant bien entendu inconnu. Comme en témoigne le tableau ci-dessous.

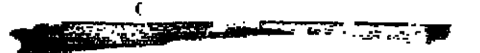
(*) Délégué général de la Fédération mondiale des villes jumelées (F.M.V.J.).

(1) Les chemins de fer belges envisagent la suppression totale du poinçonnage des billets qui n'est plus effectué qu'à l'entrée, la sortie étant libre.

(2) Au contraire de ce qui se fait sur le réseau belge, par exemple, où le règlement général prévoit explicitement l'exonération de toute pénalité pour les voyageurs de bonne foi.

La situation sur les chemins de fer européens

Réseau intérieur	Libre accès aux quais	Achat d'un billet dans le train sans surtaxe	Possibilité de modifier son itinéraire sans surtaxe
Belgique	Non	A titre exceptionnel	Oui
Danemark	Oui	Oui, surtaxe (3,20 F)	Oui
Allemagne fédérale	Oui	Oui, surtaxe (6,60 F)	Oui
Grande-Bretagne	Non	Non	Oui
Italie	Oui	Non	Oui
Luxembourg	Non	Oui, surtaxe (2,80 F)	Oui
Pays-Bas	Oui	Oui, surtaxe (4 F)	Oui
Suisse	Oui	Oui, surtaxe (12 F)	Oui
S.N.C.F.	Non	Non	Non



Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

UNE JOURNÉE MARATHON DE M. CHADEAU DANS LA LOIRE

Les responsables économiques voudraient faire de Saint-Étienne une capitale de la machine-outil

Saint-Etienne. — Alors que la moyenne du chômage dans la région Rhône-Alpes est de 25 % inférieure à la moyenne nationale, dans la Loire elle lui est supérieure de 5 %. C'est assez souligner que dans ce département

De notre correspondant

l'emploi est au premier rang des préoccupations essentielles. « *L'écart régional est très net* », avait reconnu le préfet de région, M. Olivier Philip, samedi 21 octobre, à la préfecture de la Loire, en assurant que les pouvoirs publics étaient « *conscients de la gravité du problème* ».

Six jours plus tard, M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, envoyé par le premier ministre, est venu à son tour à Saint-Etienne pour examiner la situation économique du département. Au cours d'une journée-marathon, vendredi 27 octobre, il a rencontré et écouté une centaine de responsables socio-professionnels, élus départementaux, représentants d'organismes économiques et des syndicats.

M. Chadeau n'a pu faire aucune promesse, même pas celle de revenir « *dans un délai raisonnable présenter les conclusions pratiques que le gouvernement entendra mettre en œuvre en réponse à l'appel pressant des élus de la Loire* » comme l'avaient demandé les conseillers généraux réunis en session extraordinaire le jour même, à l'occasion précisément de la visite du *missi dominici*. Ils ont été unanimes à estimer « *que la situation économique et sociale du département requiert une attention spécifique et justifie l'élaboration d'un véritable plan Loire urgent dont la mise en œuvre ne souffre aucun délai* ».

Ce fut le leitmotiv de la journée. Au cours de celle-ci fut annoncé, toutefois, la création de deux cent cinquante emplois par deux entreprises (constructions métalliques et salaisons) auxquelles la DATAR doit accorder des primes. Pour un département comptant plus de vingt-cinq mille chômeurs « *c'est maigre* », ainsi que l'ont commenté les représentants C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et FEN, après avoir été reçus pendant une heure un quart par M. Chadeau.

Morosité, désenchantement, traduisent le climat de cette visite. « *Nous ne nourrissons guère d'illusions quant à son résultat* », ont dit les syndicats, comme en écho au pessimisme exprimé quelques heures auparavant par M. Théo Vial-Massat, député (P.C.) et maire de Firminy, devant ses collègues de l'assemblée départementale.

Au terme de ces rencontres, M. Chadeau a déclaré : « *Je ne suis pas venu pour apporter des conclusions mais voir sur quelles pistes nous allons pouvoir travailler. Je ne suis pas non plus « M. Emploi ». Je ne représente pas non plus l'ensemble des ministères. Mon rôle est d'apporter ma pierre et ma contribution.* »

Le délégué a annoncé qu'une réforme de la procédure des aides de la DATAR serait étudiée. D'autre part, la DATAR est favorable à une utilisation plus large qu'actuellement de la procédure dérogatoire qui permet d'attribuer des primes de développement régional en dehors des zones classées à cet effet.

M. Chadeau a beaucoup entendu parler du secteur de la machine-outil considérée comme la pierre angulaire de la reconstruction économique stéphanoise. Dans un document de quarante-huit feuillets que lui a remis le comité d'expansion, celui-ci a commenté ses propositions à ce sujet. La plus originale concerne la création d'une agence pour le développement de la machine et des mécanismes de production. Il s'agirait d'un centre de développement au service des entreprises de la machine-outil et autres machines à la disposition de tout industriel, de toute branche, dans les domaines technique, financier et commercial.

Mais tout ce plan machines-outils du comité d'expansion repose en grande partie sur Feutrier Electronique, l'un des leaders de la commande numérique. Or cette société stéphanoise vient d'être mise en règlement judiciaire. Sera-t-elle sauvée ? M. Chadeau n'a pu le confirmer.

PAUL CHAPPEL.

M. CHANDERNAGOR (P.S.) : que le commissariat du Plan cesse d'agir à contre-courant !

Faisant allusion à un rapport du commissariat du Plan, relatif au bilan des établissements publics régionaux (*le Monde* du 20 septembre), M. André Chandernagor, député de la Creuse, président (P.S.) du conseil régional du Limousin, écrit dans *la Lettre du Limousin* :

« *N'est-il pas saugrenu que des fonctionnaires opérant depuis leurs bureaux du septième arrondissement de Paris puissent dresser un bilan de l'action lancée sur le terrain par des élus du sol confrontés aux difficultés que traversent leurs régions, frappées tout autant par l'absence de réelles politiques de planification que par les tendances déprimées de la conjoncture ? Nous avons trop souvent dit en Limousin que l'élaboration du Plan aurait dû être une occasion privilégiée pour les régions et pour l'Etat de mener une action vigoureuse de rééquilibre et de développement harmonieux pour ne pas déplorer l'inconsistance du VIIe Plan et l'arrogance de certains bureaucrates parisiens.* »

M. Chandernagor conclut : « *Que ces messieurs du Plan, qui nous ont inutilement occupés avec des procédures tâtonnantes et inefficaces, cesent d'agir à contre-courant. Bref, qu'ils cessent d'une part de renforcer le centralisme parisien et d'autre part de prêter la main à une politique qui vise à imposer comme règle centrale de planification le pilotage à vue. Les régions s'en porteront mieux.* »

ENVIRONNEMENT

Les défenseurs du Larzac ont organisé des manifestations pacifiques dans une quarantaine de villes de France

Défilés avec ou sans moutons, meetings, conférences de presse, cortèges de tracteurs, « sit-in », grèves de la faim... les manifestations non violentes en faveur du Larzac ont touché, samedi 28 octobre, une quarantaine de villes à travers la France et même plusieurs métropoles étrangères. Peu spectaculaires parce que dispersées et pacifiques, ces actions ont tout de même mobilisé, à l'appel des comités Larzac, des dizaines de milliers de sympathisants.

A l'exemple des treize paysans qui, dès le lendemain des arrêtés de cessibilité, avaient entamé une grève de la faim dans la cathédrale de Rodez, on estime à quatre cents le nombre des militants qui ont entrepris des jeûnes de durée limitée.

Les principales manifestations ont eu lieu à Paris, Lyon et Marseille. Dans la capitale, deux à trois mille jeunes gens partis de quatre points de rassemblement, ont convergé vers le Centre Beaubourg, où, après un « sit-in », ils ont gagné la gare de l'Est sans incident. Une cinquantaine d'autonomes en ont profité pour casser une vitrine et jeter un cocktail Molotov sur le commissariat de police du troisième arrondissement.

A Lyon, plus de trois mille personnes ont défilé dans le centre de la ville en scandant : « *Des moutons, pas de canons !* »

Dans la région du Larzac, des manifestants, au nombre de deux mille, ont marché vers Tournemire, l'une des gares de la ligne Paris-Béziers. Des unités du génie et de la Légion y remettent en état une voie ferrée qui permettra aux troupes et à leur matériel de monter jusqu'au camp. Les manifestants, parmi lesquels plusieurs maires et deux conseillers généraux, ont bloqué le train Béziers-Millau pendant une demi-heure. Deux cents personnes ont également manifesté devant le camp militaire de Mérignac, dans la banlieue de Bordeaux. En divers endroits, notamment à Limoges et à Saint-Etienne, on signale que des jeunes gens ont marqué la journée de solidarité en renvoyant leur livret militaire.

Des grèves de la faim ont été entamées par des militants des comités Larzac dans un certain nombre de villes, dont Lyon, Albi, Auch, Cherbourg, Lorient, Marseille, Metz, Roanne. Parmi les grévistes de la faim de Lorient, figurait Mme Simone de Bollardière, épouse du général, qui lui-même, avait jeûné durant quatre jours dans les locaux de l'église Saint-Séverin, à Paris. A Roanne, la municipalité de gauche avait dressé deux tentes place de l'hôtel de ville pour abriter seize jeûneurs. A Lyon, les jeûneurs ont été accueillis dans des locaux du parti socialiste.

A Marseille, les protestataires ont descendu la Canebière, précédés d'un troupeau de moutons. Des brebis ont également parcouru les rues de Saint-Etienne. A Montbrison, on a fait donner les tracteurs, en Alsace, c'est un cortège automobile qui a sillonné le Haut-Rhin, à Lille, les manifestants ont planté symboliquement un bouquet d'arbres.

Partout les manifestations se sont déroulées dans le calme et souvent même dans la bonne humeur. La police — qui n'avait pas lieu de s'inquiéter compte tenu de la modestie et du pacifisme des groupes, est restée discrète et même tolérante, notamment à Paris. Seule la ville de Nice a connu des incidents, puisque le cortège qui se dirigeait vers le centre de la ville a été dispersé par les forces de l'ordre.

Le mouvement a dépassé les frontières : on signale des jeûnes de solidarité à Coblence, Rome, Vienne, Barcelone et Cologne. A Bruxelles, le bureau du Mouvement chrétien pour la paix a organisé un rassemblement devant l'ambassade de France et a envoyé un télégramme à M. Giscard d'Estaing.

En France même, un certain nombre de manifestations avaient obtenu le soutien des syndicalistes locaux de la C.F.D.T. et de la C.G.T., des organisations agricoles et, le plus souvent, du parti socialiste. Les mouvements occitans Volem viure al pais et Lutte occitane ont appelé « *tous les militants occitans à résister à ce nouveau défi du pouvoir central* ».

La journée nationale de solidarité n'est, sans doute, que le début d'une mobilisation progressive, qui atteindra son point fort lors de la longue marche que les paysans du Larzac entreprendront du 8 novembre au 2 décembre. « *Vingt-quatre étapes qui seront un acte de souffrance* », a précisé Jean-Marie Burguière, l'un des jeûneurs de Saint-Séverin.

JEAN-PAUL SARTRE : vous n'êtes pas antimilitaristes.

Voici la lettre que Jean-Paul Sartre a adressée le 28 octobre aux paysans du Larzac :

Je vous salue, paysans du Larzac et je salue votre lutte pour la justice, la liberté et pour la paix, la plus belle lutte de notre vingtième siècle.

Ce combat dure depuis sept ans. Vous avez voulu qu'il fût sans violence. Si la guerre avait été violente, vous risquiez de perdre : le gouvernement et son armée étaient beaucoup trop forts pour vous. Vous avez choisi de n'avoir d'autre arme que la volonté de paix. Vous n'avez pas perdu. Peut-être gagnerez-vous, je le souhaite.

On vous a dit antimilitaristes : vous ne l'êtes pas. Vous croyez à la nécessité d'une défense de la France : mais vous ne trouvez pas bon que l'armée s'installe au beau milieu du pays et loin des frontières pour créer, sur des milliers d'hectares une zone d'expérimentations pour les armes nouvelles ; vous ne jugez pas bon non plus que le gouvernement loue ce terrain habité à des armées d'autres pays pour qu'elles viennent s'y exercer. Vous avez raison : il faut la sottise et le cynisme de nos dirigeants pour faire du Larzac en pleine paix l'étrange lieu d'une guerre mondiale préventive.

ÉTRANGER

Le jambon danois menacé

De notre correspondante

Copenhague. — Après la guerre de la morue et du hareng, va-t-on connaître la guerre du jambon ? C'est ce que l'on se demande à Copenhague, à la suite de l'incident dont a été victime le 23 octobre à Pontivy (Morbihan) un chauffeur de poids lourd danois qui transportait 11 tonnes de jambon frais venant de l'île de Borholm destinées à une conserverie de la région. Cet épisode a profondément choqué l'opinion danoise qui n'apprécie guère la violence, en général.

Selon la presse, la société exportatrice de cette cargaison évaluée à 120 000 couronnes (96 000 F), rendue inutilisable par les manifestants, envisagerait d'engager un procès contre la police française qui, à ses yeux, n'a pas été assez efficace pour empêcher ces dégâts. Toutefois, elle n'a rien décidé officiellement. Ses responsables ont annoncé que, provisoirement, ils n'osaient pas envoyer d'autres camions en Bretagne. Pourtant, l'entreprise du Morbihan à qui était destinée la cargaison détruite, un excellent client qui achetait jusqu'ici près de 1 million de couronnes de viande porcine par mois (800 000 F) leur a déjà commandé vingt autres tonnes de jambon.

Les exportations de viande de porc danoise en France s'élèvent à 330 millions de couronnes par an — 270 millions de F — ce qui correspond à 10 % du déficit de la France en viande porcine.

Au reste, le jambon danois connaît des ennuis sérieux sur un autre front : celui d'outre-Atlantique. Il est menacé en effet de ne plus pouvoir pénétrer (en boîtes cette fois) sur le marché américain si la taxe protectionniste sur les produits alimentaires européens votée il y a quelque temps par le congrès entre en vigueur comme prévu au début de janvier 1979. Des négociations sont actuellement en cours à Washington et à Genève dans le cadre du GATT pour tenter d'obtenir la suppression de cette taxe. Mais on doute des résultats. Les exportations danoises de jambon en boîte aux Etats-Unis se montent à 1 milliard de couronnes par an (800 millions de francs). Si elles devaient cesser, des centaines d'emplois se trouveraient menacés au Danemark.

CAMILLE OLSEN.

L'Australien est le plus gros mangeur de viande du monde

Les Australiens sont restés l'an dernier les plus gros mangeurs de viande du monde, les Argentins conservant toutefois la première place pour la viande de bœuf, indiquent les dernières statistiques du département américain de l'agriculture.

Les Australiens ont mangé l'an dernier en moyenne 104,6 kilos de viande (volaille exceptée) par personne. Bien que ce chiffre soit en baisse de 4 kilos sur celui de 1976, ils ont conservé la première place devant les Néo-Zélandais (103,6 kilos) et les Argentins (100,9 kilos), les Américains (87,8 kilos) et les Uruguayens (81,4 kilos).

En Europe, ce sont les Belges les plus gros mangeurs de viande avec 74,5 kilos, devant les Autrichiens (71,5), les Allemands (70,3) et les Français (69,5).

Les statistiques du département américain de l'agriculture révèlent que les Allemands sont les plus gros mangeurs de porc (46,2 kilos), devant les Autrichiens, les Polonais, les Danois et les Suisses. Quant au mouton, on retrouve en tête les Néo-Zélandais (34,3 kilos) et les Australiens (20,3), qui précèdent de loin les Grecs (13,4), les Iraniens et les Irlandais.

Les Israéliens enfin apprécient particulièrement la volaille (38,8 kilos par an).

La situation économique s'améliore en Suède malgré la persistance d'un chômage élevé

De notre correspondant

Stockholm. — La situation économique de la Suède s'améliore régulièrement par rapport à 1977 qui a été l'année des difficultés et des déboires. Au mois de septembre, la balance commerciale a enregistré un surplus d'un milliard de couronnes (soit à peu près autant de francs français). Les exportations, qui ont progressé en valeur de 14 %, ont atteint 8,6 milliards de couronnes et les importations se sont élevées à 7,6 milliards de couronnes, en diminution de 4 % en un an. Pour les neuf premiers mois de 1978, l'excédent s'élève à 5 milliards de couronnes contre un déficit de 5,2 milliards pour la période correspondante de 1977.

Du côté des prix, le rythme annuel de l'inflation est, à l'heure actuelle, de 8,1 %. En septembre, les prix ont augmenté de 0,7 % ; depuis le début de l'année la hausse a été de 5,5 %. Le gouvernement semble donc être à l'abri d'une délicate renégociation des salaires. Les conventions collectives, signées au printemps dernier par les partenaires sociaux, mentionnaient en effet que les syndicats pouvaient demander l'ouverture de nouveaux pourparlers, si la hausse des prix était supérieure à 7,25 % entre mars et décembre 1978. L'année dernière, l'inflation avait été en Suède d'environ 13,5 %.

Le point noir demeure le chômage, qui, malgré une légère baisse en septembre, frappe 2,6 % de la population active. Ce taux est élevé pour la Suède, où, traditionnellement, la priorité était donnée à la protection de l'emploi. A la même époque, plus de cent mille Suédois (non compris dans ces 2,6 %) étaient en recyclage ou employés dans des travaux conjoncturels. L'opposition social - démocrate déclare aujourd'hui que *« des centaines de milliers de travailleurs et leurs familles vivent dans l'incertitude »*.

Tous les partis sont conscients du problème. Les sociaux-démocrates préconisent quant à eux une relance de la consommation. A l'ouverture de la session parlementaire d'automne, ils ont proposé une série de mesures en faveur des catégories défavorisées qui, à leurs yeux, souffrent le plus de la politique d'austérité *« sans discernement »* du gouvernement. Il faut, à leur avis, soutenir les investissements industriels par la création d'un fonds structurel (à la direction duquel les représentants des syndicats seraient majoritaires), mener une politique énergétique responsable — autrement dit réaliser le programme électronucléaire de 1975 sans modification, — majorer temporairement de 500 couronnes les allocations familiales, relever les allocations pour le logement, abaisser les impôts sur le revenu des bas et moyens salaires, ainsi que réduire de 10 % les prix alimentaires de base. Les Suédois ont dû se *« serrer la ceinture »* en 1978, mais l'ex-premier ministre avait laissé entendre dans sa déclaration gouvernementale, le 3 octobre, qu'ils pourraient envisager en 1979 une légère augmentation de leurs revenus réels.

ALAIN DEBOVE.

GRECE

● *La Grèce devrait adhérer au Marché commun* au plus tard le 1er janvier 1981, a indiqué, jeudi 26 octobre à Bruxelles, M. Natali, commissaire européen chargé des questions de l'élargissement de la C.E.E. Il a confirmé que la Commission proposait aux Neuf une période de cinq ans, s'étendant de 1981 à 1986, pour intégrer l'agriculture grecque dans la politique agricole commune. Cette période de cinq ans est valable notamment pour les céréales, le vin, ainsi que les fruits et légumes. La Commission propose aux Neuf une période de sept ans pour des produits « sensibles » comme la viande, le lait, l'huile d'olive et les matières grasses, qui représentent 35 % de l'agriculture grecque. Les ministres de l'agriculture des Neuf vont examiner les propositions de la Commission. La France demanderait une période de transition plus longue pour les fruits et légumes grecs. — *(A.F.P.)*

L'Algérie s'équipe d'une nouvelle centrale électrique

De notre correspondant

Alger. — La Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) vient de confier à la société hollandaise Thomasen, du groupe Rhine-Shelde-Verolme, la réalisation, à M'Silaa, sur les hauts plateaux, à 180 kilomètres au sud-est d'Alger, d'une centrale électrique de 500 mégawatts. Le montant du contrat est de 500 millions de dinars (600 millions de francs). Une douzaine d'entreprises étaient sur les rangs, parmi lesquelles deux sociétés françaises, Alsthom-Atlantique et la Compagnie d'électromécanique (CEM), qui avaient fait une offre conjointe.

La centrale comportera vingt-deux groupes de turbines à gaz et alimentera en énergie une usine d'électrolyse d'aluminium qui doit être construite par l'Union soviétique. Elle fournira aussi dans des proportions appréciables du courant à usage domestique, permettant ainsi à la Sonelgaz de poursuivre son programme d'électrification systématique du pays. Celle-ci devrait être achevée à la fin de la prochaine décennie, selon, du moins, l'objectif fixé par la charte nationale adoptée en 1976.

Actuellement, 57 % des foyers en habitat groupé sont reliés au réseau, mais cette moyenne nationale recouvre des disparités importantes. Si le taux est de 96 % dans la wilaya (département) d'Alger, il tombe par exemple à 23 % dans celle de Jijel (ex-Djidjelli). Le Sud n'est pas le plus dépourvu, l'implantation de mini-centrales équipées de moteurs Diesel ayant couvert dans une large mesure les besoins de la population.

La nouvelle centrale de M'Sila va s'ajouter à celle de Marsat-el-Hadjadj, près d'Arzew, qui fournira 520 mégawatts et dont la construction a fait l'objet en juillet 1977 d'un contrat avec une firme italienne. Les deux unités porteront la puissance installée de l'Algérie à 2 500 mégawatts au total.

L'action de la Sonelgaz ne se résume pas à la réalisation de ces grandes centrales, dont l'implantation, pour l'essentiel, est liée à des projets industriels. La société nationale mène des opérations moins spectaculaires pour répondre aux besoins des particuliers. Elle a ainsi mis en œuvre un programme « électricité 3 » destiné à renforcer le réseau de la capitale et dont le coût est de 20 millions de dollars. Cette opération sera financée en partie par un prêt de 10 millions de dollars de la Banque africaine de développement (BAD), qui vient d'être conclu à Abidjan.

« Le socialisme algérien, c'est les assemblées populaires communales (A.P.C.) plus l'électricité. » Cette boutade du président Boumediène, parodiant une phrase célèbre, recouvre un choix politique précis : au-delà des impératifs de rentabilité, les responsables algériens ont reçu pour consigne d'assurer, dans les plus brefs délais, le ravitaillement en énergie des populations afin d'améliorer leurs conditions de vie. Les résultats déjà obtenus — électrification entre 1970 et 1977 de quelque mille quatre cents centres, raccordement au réseau interne de gazoduc d'une soixantaine d'agglomérations — témoignent de l'effort fait en ce sens.

DANIEL JUNQUA.

CREDITS A L'EXPORTATION

L'O.C.D.E. va étudier les possibilités de modifier les taux d'intérêt applicables aux crédits à l'exportation selon des critères objectifs, afin d'éviter des décisions unilatérales qui remettraient en cause l'égalité de concurrence entre les pays occidentaux. Tel a été le résultat de quatre jours de travaux du groupe spécialisé de l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui se prononcera, lors de sa prochaine session en janvier, sur le mandat à donner à une commission spéciale. D'ici là, les experts de l'O.C.D.E. vont élaborer des propositions concernant ces critères objectifs : il pourrait s'agir du taux d'inflation et de l'évolution des différentes monnaies étrangères. Depuis le 1er avril 1978, les pays de l'O.C.D.E. (à l'exception de la Turquie et de l'Islande) sont liés par un accord sur une grille des taux d'intérêt relatifs aux crédits à l'exportation, qui s'échelonnent actuellement de 7,25 à 8 % selon les pays bénéficiaires.

Le Monde

économie

SOCIAL

AU TUMULTUEUX CONGRÈS DE VERSAILLES

La C.G.C. se prononce pour la poursuite de la concertation

Sous représentés, les cadres de la métallurgie demandent l'annulation des débats

Après de tumultueux débats, le congrès extraordinaire de la C.G.C., réuni à Versailles, le 28 octobre, s'est achevé par le vote de la quasi-totalité de la réforme statutaire présentée par M. Yvan Charpentié, président de la centrale, pour conférer des pouvoir accrus à la direction confédérale.

Les délégués ont également adopté une motion d'orientation selon laquelle la C.G.C. poursuivra sous condition sa politique de concertation avec les pouvoirs publics et le patronat. Si elle se révèle sans résultats, le comité central décidera, le cas échéant, d'engager la bataille.

En fait, le congrès, dans une tension continuelle, à travers les querelles de procédure, a souvent pris la forme d'un règlement de comptes entre M. Charpentié et M. Paul Marchelli, président de la fédération de la métallurgie. Celle-ci n'ayant pu faire reconnaître la validité que de onze mandats au lieu de cent soixante-seize, M. Marchelli a déclaré qu'il demanderait aux tribunaux l'annulation du congrès.

En fait, au-delà des rivalités de personnes, deux courants se précisent derrière chacun des deux leaders.

Ils traduisent de profondes divergences sur l'orientation et l'action de la C.G.C. Les amis de M. Marchelli, sans toujours approuver son comportement, sont partisans d'un syndicalisme réformiste et dynamique. Ils estiment que l'actuelle direction de la centrale se place trop dans la mouvance des classes moyennes avec les influences politiques que cela implique.

Un compromis avait paru s'ébaucher, trois jours plus tôt, au sujet du paiement des cotisations dues à la centrale par la fédération de la métallurgie. Mais, samedi 28 octobre, au matin, chacune des deux parties restait sur ses positions : M. Marchelli, en versant 1 300 000 francs, entendait recevoir quitus des autres sommes en litige, lesquelles portaient sur l'abonnement à la revue confédérale. Pour M. Charpentié, il n'en était pas question : invoquant tel article du règlement, il a considéré que les métallurgistes, faute de verser le chèque réclamé, n'auraient droit qu'à onze mandats, au lieu de cent soixante-seize. Il était désormais impossible aux contestataires de faire obstacle à la douzaine de propositons présenteés par M. Charpentié qui bénéficiait notamment de l'appui massif de la fédération des V.R.P. La direction confédérale dispose désormais de statuts renforçant la discipline interne : en particulier l'exclusion peut être prononcée contre toute organisation qui n'acquitterait pas ses cotisations.

Une majorité de 54 % à 63 % pour M. Charpentié

Comment ce résultat a-t-il été acquis, vers 17 heures, après de véhémentes interpellations ? Les dispositions les plus importantes ont été ratifiées par des majorités d'environ 375 voix (soit 54 % des six cent quatre-vingt-quinze inscrits) contre 245. Si les métallurgistes avaient disposé de cent soixante-seize mandats, au lieu de onze, elle auraient donc été écartées (1). De plus, M. Marchelli et ses amis soutiennent qu'une modification des statuts requiert une majorité des deux tiers (soit 463 voix) ce qui n'était pas le cas. La seule mesure rejetée est celle qui prévoyait une augmentation du taux des cotisations des V.R.P. Ce taux est actuellement de 38 francs par adhérent alors qu'il est de 100 francs pour un agent de maîtrise ou un technicien.

Comment les majorités favorables à M. Charpentié se sont-elles constituées ? Elles ont notamment rassemblé les V.R.P. (cent trente-six mandats), la chimie (soixante-cinq mandats), les transports (quatorze mandats), l'alimentation (treize mandats), l'agriculture, le pétrole, « l'eau-électricité », etc. Du côté de M. Marchelli se sont rangées la plupart des unions régionales (cent quarante-cinq mandats), les assurances (dix-neuf mandats), Minatome (onze mandats), le textile, la fonction publique, etc.

Avant d'en arriver là, une ultime tentative de conciliation avait été esquissée. Les délégués des unions, réunis avant l'ouverture du congrès, avançaient une proposition selon laquelle le montant des cotisations aurait été égal pour tous, le service obligatoire du journal confédéral à tous les adhérents étant inclus dans cette cotisation. Leur démarche fut jugée irrecevable par la direction de la centrale.

Au milieu de l'après-midi, lorsqu'il fut de plus en plus manifeste que le congrès tournait à l'épreuve de force entre M. Charpentié et M. Marchelli et leurs supporters respectifs, M. Jarlegan (assurances), vivement applaudi, demanda que toutes les résolutions en discussion soient renvoyées à la commission *ad hoc* qui prépare le congrès spécialement prévu au début de 1979 pour traiter de la réforme des statuts. D'autres interventions allèrent dans le même sens. Cependant, après une suspension de séance, le bureau estima ces suggestions « *inacceptables* ».

Le chahut, le vacarme, qui n'avaient guère cessé depuis la levée du huis clos, en fin de matinée, atteignirent les sommets de la confusion. Une clameur montait : « *Charpentié démission !* », dominant un moment les injures échangées d'une rangée de fauteuils à l'autre, tandis que les représentants des unions se rassemblaient, comme pour quitter la salle, et que M. Marchelli martelait du poing la tribune dont on lui refusait le micro.

Un peu plus tard, le président de la métallurgie déclara aux journalistes qu'il avait voulu offrir de payer immédiatement les 1 300 000 francs en litige en faisant confiance à M. Charpentié pour apurer le reste du contentieux (2). Mais déjà les dés étaient jetés, le scrutin décisif était ouvert et allait donner à M. Charpentié la majorité.

M. Marchelli : pas d'organisation - croupion

Dans la soirée, commentant ce vote devant la presse, en énumérant les irrégularités imputables, selon lui, à M. Charpentié, M. Marchelli, qui avait pris soin de s'assurer la présence d'un huissier durant tous les débats, se déclara convaincu que le congrès serait annulé pa voie judiciaire, comme il allait le demander : « *Nous n'acceptons pas*, dit-il, *qu'on fasse de la C.G.C. une organisation croupion. Les réactions de la base ne vont pas tarder. On ne peut pas exclure la fédération de la métallurgie car nous sommes la C.G.C. et nous voulons la réformer de l'intérieur.* »

Quant au débat sur l'action à mener par la C.G.C., M. Charpentié l'avait ouvert en déclarant : si nous décidons la bataille, ce sera la rupture avec le type de concertation de ceux qui fréquentent les allées du pouvoir. « *Il faudra mener la bataille en d'autres lieux. Ce ne sera plus du syndicalisme de salon.* » Si nous choisissons la bataille, devait-il expliquer, nous serons des interlocuteurs difficiles, mais loyaux et exigeants. Nous ne donnerons pas au premier ministre un chèque en blanc.

A côté de quelques interventions favorables à l'offensive, nombre de congressistes se montrèrent prudents, voire désabusés. La C.G.C. allait-elle refuser de siéger dans les divers organismes officiels ? Comment avoir la « foi » devant un pourcentage de chômage élevé, sans protection sociale ni juridique ? « *Nous sommes incapables de descendre dans la rue, sauf pour la fiscalité, ce que j'appelle le fric* », dit une déléguée, la première femme à monter à la tribune, vers 19 heures, en dénonçant la « *politique de la chaise longue* ». Avons-nous les moyens de mener l'attaque, demandait-on sous diverses formes.

Mais la lassitude gagnait, et ce fut une assistance réduite des trois quarts qui, sans avoir reçu de texte de motion écrite, vota à main levée pour la concertation sous bénéfice d'inventaire.

Cependant, une partie du vrai débat était menée dans les couloirs, où certains congressistes disaient plus fort qu'à la tribune que les adhérents de base n'avaient que faire des querelles sur les cotisations et le journal confédéral. D'autres étaient visiblement agacés par le comportement de M. Marchelli. D'autres encore croyaient pouvoir déceler derrière la silhouette de la direction actuelle de la C.G.C. les ombres de chefs de file de la majorité au pouvoir, et évoquaient les relations esquissées entre plusieurs dirigeants de la C.G.C., les G.I.R. (Groupements initiatives et responsabilités) et les « Classes moyennes » durant la dernière campagne électorale.

D'autre part, le durcissement de l'affrontement entre M. Charpentié et M. Marchelli risque d'avoir des répercussions sur le processus de règlement engagé entre la C.G.C. et l'Union des cadres et techniciens. Celle-ci n'a jamais caché sa sympathie pour le réformisme actif qu'entend représenter la métallurgie C.G.C. Invitée au congrès, la délégation de l'U.T.C. n'a pas caché sa déception devant la tournure des débats. Pour elle, il n'est pas concevable de revenir à la Confédération générale des cadres au moment où M. Marchelli et ses amis en seraient exclus. Ce que résume M. Mandinaud, secrétaire général de l'U.C.T., en disant : « *Nous ne voulons pas nous rencontrer dans l'escalier.* »

En tout cas, le syndicalisme de personnel d'encadrement, tel qu'il s'est manifesté à Versailles, ne semble pas menacer de si tôt la politique gouvernementale...

JOANINE ROY.

(1) Sur les autres propositions votées, la majorité a oscillé aux environs de 63 %.

(2) M. Chassin, trésorier de la fédération de la métallurgie, devait, au dernier moment du congrès, déchirer devant les délégués le chèque certifié représentant cette somme.

Curieux cadres, curieuse démocratie

Des millions de Français ont vu, samedi soir, sur le petit écran, les faces grimaçantes et les chaussures brandies de ceux qu'on appelle des syndicalistes cadres. Stupéfiant spectacle. Curieux cadres et curieuse démocratie.

De nombreux adhérents, et même des responsables syndicalistes, avaient appris par la presse l'organisation d'un congrès extraordinaire, et la plupart, sinon la quasi-totalité des sections C.G.C., n'ont pas eu le temps de se prononcer sur les orientations, qui devaient être définies à Versailles. En province, des délégués écœurés s'interrogeaient sur le sens d'un tel congrès, dont le but était d'assagir ou de canaliser la tumultueuse et parfois colérique Fédération de la métallurgie, mais aussi de démontrer que la paisible direction confédérale était capable de durcir le ton face à un gouvernement dont elle approuve l'orientation libérale. Or les discussions organisées n'ont fait qu'aggraver les tensions internes et les motions d'orientation, votées à la va vite, demeurent d'une grande ambiguïté.

Au total, ni M. Charpentié, président de la C.G.C., ni M Marchelli, le boutefeu de la métallurgie, ne sortent grandis d'un débat aussi lamentable. Pire, le syndicalisme qu'entend prôner la C.G.C. — celui de la concertation, de la démocratie et de la maîtrise de soi — paraît bien malade. Mais ceux qu'on appelle les cadres étaient-ils vraiment présents, samedi à Versailles ? La plupart des salariés qui assument des responsabilités dans les entreprises ne sont pas syndiqués, et il est peu vraisemblable que demain les apprentis-managers rejoignent les rangs d'une C.G.C. aussi tourmentée et divisée.

J.-P. D.

A la veille de la rencontre entre armateurs et syndicats

LES DIRIGEANTS DU PORT DE MARSEILLE REDOUTENT DES LICENCIEMENTS DANS DE NOMBREUX SECTEURS.

A la veille de la rencontre, prévue ce lundi 30 octobre, entre le comité central des armateurs (C.C.A.F.) et les syndicats de marins et d'officiers, pour tenter de trouver une solution à la grève de la marine marchande, la situation demeurait quasiment bloquée dans la plupart des ports français. De nombreux navires ont dû être déroutés et les liaisons avec la Grande-Bretagne sont très perturbées.

Tandis qu'à La Ciotat le conseil municipal (à majorité communiste) tenait une séance extraordinaire, dimanche 29 octobre, sous la toile d'un chapiteau de cirque, à l'occasion d'une « journée ville ouverte », le conseil d'administration du Port autonome de Marseille publiait le communiqué suivant : « Bien que n'ayant aucun pouvoir pour régler un tel conflit (la grève des marins), le conseil déplore vivement qu'une action qui se croit justifiée par la sauvegarde de certains emplois ait pour conséquence, si elle se poursuit encore quelques jours, des détournements du trafic international sur les ports étrangers, des disparitions d'emplois et des licenciements importants dans de nombreux secteurs touchés directement ou indirectement. »

● *M. Méhaignerie retenu par des éleveurs.* — Près de cent soixante-quinze éleveurs porcins ont retenu M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, pendant une here et demies, samedi 28 octobre à Vitré (Ille-et-Vilaine), afin de lui rappeler leurs revendications. Les éleveurs venus des Côtes-du-Nord, de Loire-Atlantique, du Finitère, du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine, ont encerclé le ministre, maire de Vitré, alors que celui-ci se rendait à la mairie. A l'issue de la discussion, les manifestants se sont séparés dans le calme. — *(A.F.P.)*

● *Six cents à huit cents travailleurs immigrés d'origine algérienne*, venus de la région parisienne et des villes de l'Est, ont manifesté, sans incident, samedi 28 octobre, dans les rues de Metz, pour protester contre le prix des loyers en vigueur dans les foyers réservés aux travailleurs étrangers.

● *Le CID-UNATI tiendra son dixième congrès national les 4, 5 et 6 novembre* au Palais des papes à Avignon (Vaucluse). Le mouvement, dirigé par M. Gérard Nicoud, fera, au cours de ce congrès, le bilan de son action au cours des dix dernières années « *pour en faire une synthèse permettant d'élaborer une doctrine sur le travail indépendant* ».

M. SÉGUY : l'extension et l'efficacité des luttes syndicales commencent à peser sur le pouvoir et le patronat.

Prenant la parole au congrès des syndicats C.G.T. du département du Tarn, réuni samedi 28 octobre à Mazamet, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a notamment déclaré : « *L'action revendicative a pris une dimension telle qu'elle occupe depuis plusieurs jours le premier plan de l'actualité nationale. Ce qui n'était que « folklore » pour le premier ministre il y a quelques semaines, est devenu « sabotage » de l'économie pour le C.N.P.F. et, une fois de plus, la C.G.T. est la cible principale de la vindicte patronale et gouvernementale. Mais ce langage outrancier a le mérite de montrer à quel point l'extension des luttes syndicales et leur efficacité commencent à peser sur le pouvoir et sur le patronat (...).*

» *Nous préférons*, a poursuivi M. Séguy, *garder intactes notre indépendance et la confiance des travailleurs en restant à la tête de leurs luttes au service de leurs intérêts. Cela dit à l'intention des marins, des postiers, des travailleurs de la télévision, des cheminots, des dockers, des enseignants et d'autres encore engagés dans des luttes importantes. Ces travailleurs sont sensibles à la solidarité qui leur vient des autres professions. Présentement, la forme la plus efficace de cette solidarité réside dans la stimulation de l'action dans toutes les professions sur des bases revendicatives mobilisatrices et unificatrices.* »

ÉNERGIE

● « *Il faut relever les prix pétroliers pour compenser les pertes de revenus subies du fait de la dépréciation du dollar américain.* » Il n'y a pas d'autre choix, déclare le ministre koweïtien des finances, M. Abdel-Rahman Al-Atiqi, dans une interview au journal *Al-Wattan*. Le prince Fahd d'Arabie Saoudite — premier vice-premier ministre — a de son côté déclaré dans une interview au journal espagnol *Ya* qu'il espérait que l'OPEP ne déciderait pas de fortes augmentations du prix du brut lors de sa réunion prévue pour le 16 décembre à Abou-Dhabi. — *(Agefi, A.F.P.)*

CONJONCTURE

M. Debré se déclare partisan d'« un prélèvement exceptionnel et non renouvelable sur les fortunes »

« J'ai approuvé l'effort de M. Barre en septembre 1976, mais cet effort actuellement se perd dans les sables — je le regrette — même si l'indice de septembre peut donner le sentiment d'une légère amélioration. Nous ne remontons pas la pente, la crise continue, la guerre économique est plus vivace que jamais », déclare M. Michel Debré dans une interview que publie notre confrère *le Point*.

A la question de savoir ce qu'il ferait pour lutter contre la hausse des prix, M. Michel Debré répond :

« On ne peut avoir une politique de lutte contre la hausse des prix et contre le chômage sans mettre l'accent d'abord sur les finances publiques, qui doivent être marquées par le souci du retour à l'équilibre. Or les budgets 1978 et 1979 sont très mauvais. Un déficit inouï et qui s'aggrave... Les finances sociales ne sont pas commandées, leur déficit ne peut même pas être prévu avec exactitude. La hausse moyenne des rémunérations va atteindre sinon dépasser 10 % pour la cinquième fois, le double de la hausse allemande. En d'autres termes, la France continue à dépenser plus qu'elle ne gagne, non pour investir mais pour consommer. Elle n'investit pas assez. La première voie est claire : un immense effort de retour à l'équilibre et de politique des revenus. »

Une protection communautaire

Comment revenir à l'équilibre ? : *« Une rigueur extrême pendant deux ans ou trois ans pour tout ce qui concerne les dépenses publiques. Une pause de la même durée pour les dépenses sociales. Et, comme je l'ai fait en 1959, refait en 1966, à l'image de ce que font MM. Schmidt et Callaghan, de ce que préconise le parti communiste italien, une stricte mesure dans la hausse annuelle, d'abord des salaires, ensuite des autres revenus. »*

En ce qui concerne l'emploi, M. Debré déclare : *« Au moins pour un temps, l'économie française a besoin d'une protection communautaire dans de nombreux secteurs. »*

Comment M. Debré financerait-il son plan de redressement ? : *« Autant je suis opposé à ce qu'il est convenu d'appeler un impôt sur le capital, autant j'estime qu'un grand effort national d'investissements peut justifier, comme au lendemain de la Libération, un prélèvement exceptionnel et non renouvenable sur les fortunes. A bien des égards, ce complément manifesterait la solidarité nationale nécessaire au moment où l'on devra arrêter, non dans les mots, mais dans les faits, la hausse désordonnée et excessive des rémunérations. (...)*

En septembre

LA HAUSSE MOYENNE DES PRIX EUROPÉENS A ÉTÉ DE 0,6 %

Bruxelles *(A.F.P.)*. — Les prix à la consommation, dans l'ensemble de la C.E.E., ont augmenté, en septembre, de 0,6 % par rapport au mois d'août, vient d'indiquer l'Office européen de statistiques (l'indice français n'étant pas, alors, encore connu). Cet accroissement résulte de la forte hausse des prix en Italie (+ 1,3 %), ainsi que de majorations sensibles au Danemark (+ 0,8 %) et aux Pays-Bas (+ 0,7 %). Le Royaume-Uni et la Belgique ont enregistré des augmentations plus modestes (0,4 %), ainsi que le Luxembourg (0,2 %). En Allemagne fédérale, l'indice a diminué de 0,3 %.

Par rapport à septembre 1977, la hausse moyenne des neuf pays de la C.E.E. atteint 7,4 %. Elle s'échelonne entre 2,6 % en Allemagne fédérale et 11,6 % en Italie (Luxembourg, 3,2 % ; Belgique, 3,8 % ; Pays-Bas, 4,3 % ; Grande-Bretagne, 7,8 % ; Danemark, 9 %).

A titre de comparaison, l'inflation des douze derniers mois en Grèce, au Portugal et en Espagne, pays candidats à l'adhésion à la C.E.E., a été respectivement de 12,1 %, 20,8 % et 17,3 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'OCÉANE — L'AQUITAINE

COFIROUTE

COMPAGNIE FINANCIÈRE ET INDUSTRIELLE DES AUTOROUTES

La Société émet depuis le 30 octobre 1978 un emprunt garanti par l'Etat de 300 000 000 de francs au taux de 10,30 %, représenté par 300 000 obligations de 1 000 F nominal. Chaque obligation créée, jouissance du 5 octobre 1978, est émise au prix de 1 000 F. L'intérêt annuel de 10,30 %, soit 103 F, sera payable le 5 octobre de chaque année et pour la première fois le 5 octobre 1979.

Le taux de rendement actuariel brut ressort ainsi à 10,39 %.

Cet emprunt, d'une durée de 19 ans, sera amorti obligatoirement en 19 ans à compter du 5 octobre 1978 :

— soit par remboursement au pair (le premier remboursement devant avoir lieu le 5 octobre 1979) ;

— soit par rachat en Bourse.

Les obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la Cote Officielle dès la clôture de l'emprunt.

L'avis a paru au B.A.L.O. du 30 octobre 1978 et une notice visée par la C.O.B. le 19 octobre 1978 sous le numéro 78-126 est à la disposition du public.

— CIMENTS PORTLAND DE LORRAINE
— CIMENTS DE DANNES ET LAVOCAT
— THIONVILLOISE DE CIMENTS

L'examen des situations liées aux activités cimentières, de matériaux de construction, d'engrais et annexes des deux groupes régionaux constitués par les sociétés Ciments Portland de Lorraine et Thionvilloise de ciments, situées dans l'est de la France et dont les principaux actionnaires sont communs, d'une part, et Ciments de Dannes et Lavocat et sa filiale Docks des cimenteries réunies situées dans le nord et l'ouest de la France, d'autre part, a révélé des complémentarités dont l'importance justifie un rapprochement entre eux. Ce rapprochement aura des effets positifs sur la gamme des ciments fabriqués, les possibilités d'exportation, l'implantation des centres de vente d'engrais, et sur les structures commerciales, techniques et financières.

Pour y parvenir, le conseil d'administration des Ciments Portland de Lorraine a décidé que la société se portera acquéreur, du 27 octobre au 27 novembre 1978, par voie d'offres publiques d'achat, d'environ 51 % des actions Dannes et Lavocat et d'environ 51 % des obligations convertibles de cette société au prix de 350 F par titre (action et obligation). Le conseil d'administration des Ciments de Dannes et Lavocat a donné un avis favorable à ces offres. En outre, les conseils d'administration des trois sociétés Ciments Portland de Lorraine, Ciments de Dannes et Lavocat, Thionvilloise de ciments ont approuvé le principe d'une fusion qui prendrait effet au 1er janvier 1978. Des assemblées générales extraordinaires seront convoquées pour le début de l'année 1979, afin de se prononcer sur ce projet.

Il ressort des études actuellement en cours que l'importance respective des trois sociétés s'apprécierait ainsi : Ciments Portland de Lorraine 34 %, Ciments de Dannes et Lavocat 16 %, Thionvilloise de ciments 50 %.

La société Ciments Portland de Lorraine, dont la dénomination sociale serait modifiée, étant la société absorbante, les parités d'échange seraient, sous réserve de l'appréciation des commissaires aux comptes et des commissaires aux apports nommés par le tribunal de commerce, les suivantes :

— 7 actions Ciments Portland de Lorraine pour 3 actions Dannes et Lavocat ;

— 29 actions Ciments Portland de Lorraine pour 2 actions Thionvilloise de ciments.

En 1977, les trois sociétés ont réalisé un chiffre d'affaires global supérieur à 400 millions de francs dont 11 % à l'exportation. Il est composé notamment de 250 millions de francs de ventes de ciment et de clinker, correspondant à un tonnage d'environ 2 millions de tonnes — tonnage inférieur aux capacités dont elles disposent actuellement — et d'environ 90 millions de francs de ventes d'engrais.

Une note d'information concernant les offres publiques d'achat a reçu le visa de la C.O.B., nº 78-127, en date du 26 octobre 1978.

LANCEMENT DE L'EMPRUNT D'AUTOMNE DE LA C.A.E.C.L. : 500 MILLIONS DE FRANCS

MM. Maurice Ligot, député, maire de Cholet et président du conseil d'administration de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (C.A.E.C.L.) et Maurice Pérouse, directeur général de la Caisse des dépôts, ont reçu, à l'hôtel Pomereu, les personnalités financières et banquières de la place de Paris ainsi que les responsables des principales administrations concourant au placement de l'emprunt, à l'occasion du lancement de l'emprunt d'automne 1978 de la C.A.E.C.L.

L'émission de cet emprunt de 500 millions de francs aura lieu le 30 octobre. Son taux est de 10,30 % procurant aux souscripteurs un rendement actuariel de 10,32 % à l'émission.

M. Maurice Pérouse rappela tout d'abord le rôle essentiel de la Caisse des dépôts dans le financement des équipements collectifs à partir des ressources collectées par les Caisses d'épargne et la part originale et croissante de la C.A.E.C.L., dont les ressources proviennent principalement du marché financier.

Le directeur général de la Caisse des dépôts devait ensuite se féliciter de voir se développer la coopération de son établissement avec les différentes banques de la place.

Enfin, M. Maurice Pérouse insista sur la nécessité de répondre à l'ampleur des besoins des collectivités locales pour leurs équipements.

M. Maurice Ligot souligna ensuite le caractère spécifique de la C.A.E.C.L., dont l'unique objet est d'aider chaque commune pour réaliser ses équipements. A ce propos, il rappelait que c'est le seul établissement financier dont le conseil d'administration soit composé en majorité d'élus.

Citant quelques chiffres pour souligner la progression rapide de la C.A.E.C.L., M. Maurice Ligot insista sur les résultats de l'établissement : en 1978, le montant des prêts accordés atteindra 6 800 millions. Et depuis sa création, ce sont plus de 33 milliards qui ont ainsi été prêtés à plus de vingt-six mille communes.

Le président de la C.A.E.C.L. devait encore insister sur les efforts de la C.A.E.C.L. pour mieux se faire connaître du public, efforts qui seront poursuivis, et il s'est félicité de l'action engagée, à ce propos, dans un souci de notoriété en subventionnant certains équipements des musées de province. Qualifiant cette action de mécénat public, il invitait, à cette occasion, d'autres établissements à favoriser le développement des moyens culturels des provinces françaises.

Enfin, M. Maurice Ligot remerciait les établissements présents pour le concours qu'ils prêtent au placement de ces emprunts au bénéfice des équipements publics.

M. Jean-Jacques Roche, directeur général du Crédit lyonnais, chef de file de cette émission, après avoir souligné la vitalité du marché obligataire au terme des dix premiers mois d'une année qui s'annonce plus brillante encore que la précédente, quoique le climat soit orienté depuis six mois à la baisse des taux, devait également se féliciter de la coopération renforcée entre les grands établissements publics et les établissements bancaires et souligner, au nom des différents organismes, *leur satisfaction d'apporter leur* concours au placement de cet emprunt d'automne pour lequel l'accueil est favorable auprès des souscripteurs.

COMPAGNIE DU NORD

Dans le cadre du regroupement de la Compagnie du Nord et de la Banque Rothschild précédemment annoncé, les actionnaires de la Compagnie du Nord titulaires d'actions de 40 francs remboursées de 16 francs seront prochainement convoqués en assemblée spéciale afin de statuer sur le sort particulier réservé à leurs titres.

En conclusion des études et des négociations menées en liaison étroite avec les commissaires aux comptes et la Commission des opérations de Bourse, il est apparu que le rapport d'échange, pour cette catégorie d'actions, devrait être d'une action Banque Rothschild pour huit actions Compagnie du Nord remboursées de 16 francs, contre une pour sept actions Nord ordinaires. L'écart de traitement correspond sensiblement à la décote moyenne constatée habituellement en Bourse entre les deux catégories de titres

France Garantie

Situation au 30 septembre 1978

Actif net	**F. 1 330 626 955,27**
Répartition de l'actif	
. obligations classiques	94,18 %
. obligations indexées	0,61 %
. liquidités et autres éléments de l'actif	5,21 %
Nombre d'actions en circulation	**5 667 692**
Valeur liquidative	**F. 234,77**
Dividende 1977 (net + avoir)	**F. 15,40**

mis en paiement le 14 mars 1978



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE CONSTRUCTION HOTELIÈRE

L'exercice 1978 se déroule dans un climat favorable à l'activité de la société (crédit-bail et location d'immeubles hôteliers) : les taux d'occupation des hôtels loués progressent généralement, et les grandes chaînes, qui sont l'essentiel de ses clients, lui ont confié le financement de nouvelles unités.

Les comptes du premier semestre 1978 confirment la progression des résultats : les recettes d'exploitation consolidées (loyers et préloyers) s'élèvent à 27,07 millions de francs contre 22,40 millions de francs pour la période correspondante de 1977 (+ 20,8 %) et 49,38 millions de francs pour l'ensemble de l'exercice précédent. Le bénéfice net atteint 11,59 millions de francs, ce qui, en rythme annuel, correspond à une progression de 17,8 % par rapport à l'ensemble de l'année 1977. La marge brute d'autofinancement, également calculée sur une période d'un an, représente 16,2 % du capital contre 14,50 % au cours de l'exercice 1977.

Cette tendance devrait se maintenir au second semestre et permettre une augmentation sensible du dividende.

Les nouveaux engagements signés depuis le début de l'année s'élèvent à 53,40 millions de francs, à comparer à 37 millions de francs pour l'ensemble de l'année précédente. Ces engagements concernent des hôtels (Ibis, Novotel, rachat de l'hôtel Saint-James et d'Albany rue Saint-Honoré à Paris), mais aussi des restaurants de route sous l'enseigne Courte-Paille et, à titre de diversification, le siège social d'une société de premier ordre à Saint-Quentin-en-Yvelines.

SOCIETE FRANCAISE D'INVESTISSEMENT en France et à l'étranger

Situation au 30 septembre 1978

Actif net		**F. 110 840 797,91**
Répartition de l'actif net		**100 %**
. actions françaises		17,40 %
. actions étrangères		38,57 %
. obligations françaises		33,77 %
. classiques	19,55 %	
. indexées	9,42 %	
. convertibles	4,80 %	
. obligations étrangères convertibles		2,51 %
. classiques		1,69 %
. liquidités		6,06 %
Nombre d'actions en circulation		**591 059**
Valeur liquidative		**F. 187,52**
Dividende 1977 (net + avoir)		**7 00 + 1,21**

mis en paiement le 22 mai 1978

CIE DES MACHINES BULL
94, avenue Gambetta - PARIS-20e

Avis de convocation à l'assemblée du 28 novembre 1978

Messieurs les actionnaires sont convoqués pour le mardi 28 novembre 1978, à 10 heures, salle des Ingénieurs, 9 bis, avenue d'Iéna, Paris-16e, en assemblée générale ordinaire.

Les actionnaires qui ne pourraient assister à cette réunion sont invités à renvoyer leur pouvoir au siège social de la société ou à le remettre aux caisses des banques et intermédiaire financiers dépositaires de leur titre (« BALO » du 30 octobre 1978).



Sélection Rendement
Elysées Valeurs
Sélection Mondiale
Sélection Valeurs Françaises

11, rue Galilée - 75116 Paris - Tél. 720.92.00

Situation au 30.9.1978	Sélection Rendement	Elysées Valeurs	Sélection Mondiale	Sélection Valeurs Françaises*
Vocation de la Sicav	obligations	portefeuille diversifié	valeurs étrangères	60 % d'actions françaises
Valeur de l'action (F)	135,21	191,10	127,71	133,02
Dernier coupon net payé (F)	10,60	7,30	3,80	—
Actif net (MF) :	318,86	200,07	65,83	27,68
Actions françaises	4,64 %	35,19 %	3,36 %	67,46 %
Actions étrangères	0,35 %	23,79 %	61,65 %	—
Obligations	91,94 %	33,26 %	32,74 %	22,09 %
Liquidités	3,07 %	6,76 %	2,25 %	10,45 %

*Possibilité de déduire du revenu imposable jusqu'à 5 000 F par an les sommes nouvelles investies en actions de cette Sicav.

JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE POPULAIRE ET SOCIALISTE

Conseil de bonification et d'aménagement des sols
Comité exécutif de la région de Djebel-Al-Akhdar

Le comité exécutif de la région de Djebel-Al-Akhdar lance un appel d'offres relatif à l'exécution du projet agricole de Martoubah/Al-Aziat/Oum-Al-Razm, comprenant les travaux suivants :

— Cahier nº 1 : Tuyaux et appareils.
— Cahier nº 2 : Équipements d'irrigation.
— Cahier nº 3 : Réseau électrique.
— Cahier nº 4 : Travaux de génie civil.
— Cahier nº 6 : Routes.

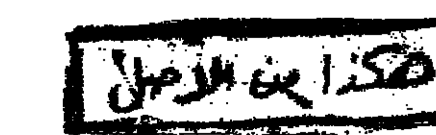
Les entrepreneurs locaux et internationaux, spécialisés dans ce genre de travaux et désirant soumettre des offres relatives à ce projet, doivent retirer les documents de l'appel d'offres, mentionnés ci-dessus, auprès du siège du comité, sis à El Marj, moyennant le paiement d'une somme de 100 (cent) dinars et 200 (deux cents) dirhams. Les offres devront être soumises dans un délai de deux mois, à compter de la date de la présente annonce et être accompagnées d'une garantie provisoire d'un montant de 2 % (deux pour cent) de la valeur de l'offre, et ce, en espèces, par lettre de garantie ou par chèque bancaire certifié. Le montant de la garantie sera porté à 10 % (dix pour cent) de la valeur de l'offre, dès l'acceptation de cette dernière.

Nous attirons l'attention de MM. les entrepreneurs sur le fait que la présence du mot « draft » (brouillon) sur certains cahiers ne les concerne en rien et qu'ils peuvent considérer ces cahiers comme étant des documents définitifs.

La durée d'exécution de l'ensemble des travaux est de 36 (trente-six) mois, à compter de la date de réception du site.

Signé : Bachir Jaouda,

Président du Comité exécutif de la région de Djebel-Al-Akhdar.



AFFAIRES

Quinze grands transitaires se groupent pour favoriser l'essor des exportations

Quinze sociétés spécialisées dans le transit et les activités de commissionnaires de transport viennent de s'associer au sein du groupement des entreprises de transport françaises auxiliaires du commerce extérieur de la France (GACEF). Ce syndicat professionnel, dont le président est M. Michel Caron, directeur général de la Société commerciale d'affrètements et de combustibles (S.C.A.C.) a pour objectif prioritaire de faciliter les opérations d'exportation des industriels français et donc de se mettre au service du commerce extérieur. « *Pour certains types d'exportations, le coût de l'acheminement jusqu'au pays de destination peut atteindre près de 50 % du prix de vente. Il faut donc que les industriels cherchent à réduire le plus possible le coût du transport et de la livraison. Une économie de 5, 6 ou 10 % sur ces postes du prix de revient peut être déterminante pour la compétitivité des entreprises françaises* », a déclaré, mardi 24 octobre, M. Caron.

Les sociétés membres du GACEF mettent en avant leur « poids » économique et l'étendue de leur réseau à l'étranger. Elles emploient quarante mille sept cents personnes dont plus de vingt mille à l'étranger. Elles ont trois cent cinquante filiales ou succursales dans le monde. Leur chiffre d'affaires dépasse 20 milliards de francs et la valeur ajoutée atteint 3 milliards de francs.

Six objectifs essentiels sont recherchés par le GACEF :

- Favoriser le développement à l'étranger et en France des entreprises de transport françaises.
- Accroître le nombre et l'efficacité des implantations et des représentations des commissionnaires de transport français à l'étranger, par exemple en développant des infrastructures logistiques communes.
- Offrir un service mondial aux exportateurs français par le développement de leur réseau international.
- Participer aux négociations avec les Etats étrangers et les associations professionnelles internationales.
- Constituer avec les transporteurs et les industriels français une commission mixte « transports et commerce extérieur ».
- Développer le transport par conteneurs « et en faire un moyen de promotion des échanges entre la France et le reste du monde ».

M. BARROT ANNONCE DES MESURES POUR REVITALISER LE COMMERCE RURAL

M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, a annoncé samedi 28 octobre, à Beauville (Lot-et-Garonne), une série de mesures destinées à revitaliser le commerce rural. Il a présenté un « *petit livre vert du commerce rural* », bilan de l'action menée en faveur de ce secteur.

Pour M. Barrot, il s'agit, en premier lieu, de maintenir le commerce existant en lui évitant une trop grande concurrence avec les moyennes surfaces alimentaires de moins de 1 000 m2, seuil en deçà duquel les commissions départementales d'urbanisme commercial ne sont pas tenues de formuler un avis. Dans une circulaire aux préfets, le ministre recommande la vigilance dans ce domaine. M. Barrot a également souhaité que les coopératives agricoles qui développent des gammes de produits et se substituent peu à peu au commerce local limitent leur ventes à leurs sociétaires. Pour faciliter la création de commerces nouveaux, l'accès au crédit serait rendu plus aisé après la réforme du champ de compétences du Crédit agricole. En ce qui concerne la modernisation des magasins, la rénovation des façades et l'adoption de nouvelles méthodes de gestion, les travailleurs indépendants que sont les commerçants doivent profiter de la formation permanente. Le ministre a suggéré également que les commerçants, par l'intermédiaire notamment des grossistes et des succursalistes, jouent en milieu rural la carte de l'association. Enfin, dans les zones défavorisées, où l'initiative individuelle resterait insuffisante, des aides directes au maintien du « *magasin de village* » seraient versées.

- *Le tribunal de commerce de Saint-Etienne* a prononcé le règlement judiciaire de la Séfamec (Société de fabrication mécaniques) du groupe Derain-Loire employant, à La Talaudière, dans la région stéphanoise, trois cent quatre-vingt-huit salariés.
- *Un sursis a été accordé aux Ateliers de construction mécanique Jean-Faure* employant à Firminy (Loire) quatre cent trente-huit salariés à la construction de matériel de travaux publics. Le tribunal de commerce de Lyon s'est en effet prononcé pour la suspension provisoire des poursuites jusqu'au 27 janvier.

MONNAIES

Le dollar au-dessous de 4 francs

Conséquence logique de la chute du dollar qui repris lundi 30 octobre, la hausse de l'or s'est s'est poursuivie, le cours de l'once (31,1 gramme de métal, déjà cotée 237 dollars à New-York vendredi après-midi, s'établissant à plus de 238 dollars lundi matin à Hongkong pour déborder les 240 dollars dans la fin de la matinée sur les marchés européens, Londres notamment.

Pour l'instant, les milieux financiers internationaux, encore sous le coup de la déception ressentie à l'annonce d'un programme anti-inflationniste américain jugé inefficace, ne donnent aucune chance au dollar de se stabiliser avant une nouvelle étape de baisse. Certains d'entre eux pensent qu'un palier pourrait être trouvé à 1,70 deutschemark pour 1 dollar Mais ce n'est qu'une supputation : la crise monétaire actuelle est une crise de confiance, peut-être plus grave que celle qui affecta la monnaie américaine au printemps de 1973 et de 1975. — F. R.

Lourdement handicapé par la hausse du franc suisse

Le groupe horloger helvétique ASUAG pourrait procéder à une profonde modification de ses structures industrielles et financières

Que se passe-t-il chez ASUAG, premier groupe horloger suisse et européen avec un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs suisses ? Depuis quelques semaines, toutes les décisions courantes ont été suspendues ; le président, Pierre Renggli, tient à Berne réunion sur réunion avec les banquiers actionnaires du groupe ; de laborieuses discussions se poursuivent avec la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (F.T.M.H.). Est-on, comme certains l'affirment, à la veille de profondes modifications de la stratégie et de l'organisation d'un groupe lourdement pénalisé par la montée du franc suisse ? Les rumeurs vont bon train.

D'après nos informations, M. Pierre Renggli s'apprêterait, sur l'insistance de ses actionnaires banquiers, à reprendre le groupe en main. Jusqu'à présent, en effet, chacun des membres de l'ASUAG disposait plus ou moins d'un blanc-seing pour mener en toute liberté les affaires de son entreprise, sous réserve, bien entendu, d'avoir de bons résultats. Avec la montée des périls, une stratégie globale s'impose désormais, qui ne peut plus s'accommoder d'un pareil régime. Le départ subit et apparemment incompréhensible, au début de l'été, du directeur général d'Ebauche S.A. (principale filiale du groupe), M. Serge Balmer, connu pour ses positions tranchées en matière d'indépendance industrielle, ne s'expliquerait pas autrement. Cette reprise en main pourrait s'accompagner, dit-on aussi, d'un transfert à l'étranger de nombreuses fabrications : la mécanique horlogère quelque part en Europe (on parle beaucoup de la France) et la partie électronique (montres à quartz) en Extrême-Orient. Pure spéculation ? Des bruits insistants circulent faisant état d'une prochaine internationalisation des actions ASUAG, jusqu'à maintenant détenues par les banques suisses (44 %), la fédération horlogère suisse, l'Association Roskopf et divers organismes (44 %) et la Confédération helvétique (12 %). Une forte augmentation de capital, assure-t-on, aurait lieu à laquelle ces actionnaires ne participeraient pas de manière à permettre l'introduction du titre à la Bourse de Zurich, puis à celles de Paris, Francfort et Londres, enfin à Wall Street. Le produit de cette opération servirait à financer les investissements du groupe à l'étranger.

L'on murmure enfin que la Société suisse d'industrie horlogère S.S.I.H. (deuxième grand de l'horlogerie suisse) entrerait dans la zone d'influence de l'ASUAG, ce à la demande de la Société de banque suisse, chef de file bancaire des deux groupes. L'ASUAG prendra-t-elle ce virage historique ? Beaucoup affirment que ses actionnaires banquiers ne lui laisseraient pas le choix. Les événements commandent une rationalisation draconienne qui devrait aller bien au-delà de simples licenciements. (On parle de la suppression de six cents emplois chez Ebauches). Cette révolution n'ira pas à l'évidence sans pleurs ni grincements de dents. Mais elle pourrait donner naissance à une prise de conscience collective au niveau européen. Ne dit-on pas que, dans le domaine de l'électronique, l'ASUAG, maintenant en possession grâce à Ebauches d'une technologie de pointe et d'un outil de production ultra-moderne et incomparable (usine de Marin), serait très tentée, pour rentabiliser son patrimoine, d'établir une tête de pont avec l'industrie horlogère française, face à l'offensive japonaise et américaine? A moins que, pour assurer son avenir, l'ASUAG ne décide, en se fondant sur son acquis technologique, à poursuivre sa diversification aussi loin que possible dans l'électronique et, pourquoi pas, dans la fabrication de microprocesseurs.

On ne devrait pas tarder a être fixé, puisque l'assemblée générale annuelle de l'ASUAG doit se tenir le 22 novembre.

ANDRÉ DESSOT.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,0015	4,0135	— 120	— 80	— 260	— 220	— 785	— 690
$ can. ...	3,4030	3,4150	— 110	— 65	— 220	— 170	— 520	— 415
Yen (100).	2,2460	2,2585	+ 95	+ 140	+ 155	+ 200	+ 390	+ 470
DM	2,2965	2,3060	+ 60	+ 100	+ 120	+ 160	+ 415	+ 500
Florin ...	2,1085	2,1170	— 65	— 30	— 130	— 90	— 215	— 140
F. B. (100)	14,6120	14,6670	— 995	— 745	—1500	—1200	—3360	—2810
F. S.	2,6640	2,6800	+ 140	+ 190	+ 290	+ 345	+ 915	+1030
L. (1 000).	0,0050	0,0050	— 386	— 295	— 800	— 660	—2270	—2045
£	8,3322	8,3590	— 300	— 220	— 725	— 640	—2250	—2040

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	2 3/4	3 1/8	3 1/16	3 7/16	3 3/16	3 9/16	3 9/16	3 15/16
$ E.-U. ..	9	9 3/8	10 3/16	10 9/16	10 5/16	10 11/16	11 5/16	11 11/16
Florin ...	9 1/8	9 7/8	9 5/8	10 1/8	9 7/8	10 3/8	9 1/8	9 5/8
F. B. (100)	13	15	13 9/16	14 1/16	12	12 3/8	12	12 3/8
F. S.	3/8	7/8	0	3/8	1/8	1/2	9/16	15/16
L. (1 000).	15 3/4	17 1/4	13 3/4	15 1/4	15 5/8	15 7/8	16	17
£	9 1/4	10 1/2	11 3/8	11 3/4	11 1/2	12 1/4	12 7/8	13 5/8
Fr. franc..	6 3/4	7 1/8	7 1/8	7 7/8	7 5/8	8 1/8	10	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONSOMMATION

L'I.N.C. pourrait juger de l'utilité des produits

M. Pierre Fauchon, nouveau directeur de l'Institut national de la consommation, a présenté récemment à la presse les projets de l'I.N.C. pour 1979. Depuis quatre mois, M. Fauchon a tenté de définir avec les associations de consommateurs, majoritaires au conseil d'administration, le rôle de l'Institut, qui, selon lui, doit adopter une « *voie médiane* ». L'I.N.C. ne doit en aucun cas se substituer aux associations ni se borner à être un simple outil technique entre leurs mains, mais au contraire affirmer son autonomie, ce qui n'exclut pas d'entreprendre des actions communes pour rechercher une plus grande efficacité. Par exemple, une campagne pourrait être menée par tous pour obtenir des commerçants l'affichage des prix au kilo ou au litre des produits vendus sous des emballages de contenances diverses. Actuellement, aucune comparaison de prix n'est possible pour la bière, par exemple, tous les flacons étant de tailles différentes. Tout en étant conscient des limites des accords que l'I.N.C. peut passer avec les fédérations professionnelles, les industriels, pris individuellement, se sentent insuffisamment liés par les engagements de leurs instances syndicales. M. Fauchon souhaite poursuivre avec les producteurs le jeu de la concertation, quitte à demander ensuite l'élaboration de textes réglementaires.

Autre orientation nouvelle : mettre en œuvre, à côté des essais comparatifs (qui prennent en compte le rapport qualité-prix des produits), des méthodes d'analyse mettant en évidence le rapport « utilité-prix » des services et produits nés de l'imagination des hommes de marketting : un « panel » de consommateurs pourrait servir de base à ces études d'un nouveau genre, dont la conclusion pourrait déboucher sur la contestation de l'utilité du produit ou de certains perfectionnements.

Enfin, outre l'amélioration des moyens d'information de l'I.N.C. (*50 Millions*, *Consommateurs-Actualités*, émissions de télévision. M. Fauchon envisage de développer l'action juridique de l'Institut, bien armé pour renseigner consommateurs, magistrats, avocats et professionnels, ainsi que les actions de formation des enfants comme des adultes.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 29-30 octobre 1978 a été tiré à 505 288 exemplaires.

A LA SUITE DU DÉCÈS D'UNE MALADE

Un médecin est écroué à Pau

De notre correspondant

Tarbes. — *L'arrestation et la mise sous mandat de dépôt du docteur Libert Chatenay, âgé de soixante-treize ans, chirurgien et directeur de la clinique Notre-Dame-de-Lourdes, n'a pas véritablement surpris dans la ville mariale où il exerçait sa profession depuis plus de quarante ans. Par deux fois, depuis le mois de juillet, le docteur Chatenay a eu à déplorer, dans son établissement, des décès survenus pour les mêmes causes : manque de sang de groupes bien précis pour des transfusions nécessitées par des hémorragies de deux opérées ayant demandé des interruptions de grossesse, alors qu'elles étaient enceintes de plus de quatre mois.*

Les faits remontent au 29 juillet dernier ; ce jour-là en accord avec son fiancé de vingt et un ans, Michèle Théaux, d'Os-Marcillon (Pyrénées-Atlantiques), était victime d'un collapsus, consécutif à des hémorragies pour lesquelles le docteur Chatenay, après avoir opéré, s'était trouvé à cours de sang. Il avait envoyé en catastrophe le fiancé en chercher à l'hôpital de Pau, mais il était trop tard. Une instruction est toujours en cours au sujet de cette affaire au parquet de Tarbes et l'on peut s'étonner de la lenteur avec laquelle elle continue à être menée.

Les activités du docteur Chatenay ne s'en sont pas trouvées suspendues pour autant. Lundi dernier, une auxiliaire de clinique de Saragosse, Marie-Thérésa Calvo-Ballester, âgée de vingt-deux ans, enceinte de plus de quatre mois, et opérée, elle aussi sur son désir, pour une interruption de grossesse, est morte. Sa famille décida de porter plainte en venant chercher le corps. Ses parents avaient, en effet, appris que la clinique avait manqué de flacons de sang pour des transfusions nécessitées par des hémorragies répétées après l'opération. Une des trois infirmières employées par le docteur a formellement reconnu ce manque de sang.

Un mystique astrologue

Dans ces conditions, la justice a estimé que la responsabilité du docteur Chatenay était lourdement engagée tant vis-à-vis de l'acceptation d'opérer, au regard de la loi, que vis-à-vis également des conséquences mortelles des interventions. Le docteur Chatenay a été écroué à la maison d'arrêt de Pau. Sa personnalité est particulièrement complexe. Il a écrit divers livres sur l'astronomie et l'astrologie, a été adjoint au maire de Lourdes au lendemain de la Libération après avoir été prisonnier de guerre ; il est aussi l'un des créateurs des grands pèlerinages à Lourdes des anciens prisonniers de guerre français. Le docteur Chatenay se refusait à toute vie mondaine et se réfugiait dans une solitude mystique. Il y a dix ans, il fut, par décision du conseil de l'Ordre, frappé d'une mesure de suspension d'exercice de sa profession pendant un an pour avortements illégaux. Malgré son âge, il était demeuré dit-on, un chirurgien très remarquable et certains de ses opérés ont déclaré qu'ils viendraient témoigner en sa faveur : il refusait les honoraires de ceux qui n'avaient que des ressources modestes. On a trouvé dans son bureau, qui a été mis sous scellés ainsi que la salle d'opération, des listes de cent vingt noms de jeunes femmes espagnoles qui étaient entrées en contact avec lui pour lui demander, éventuellement, une interruption de grossesse.

La direction de l'action sanitaire et sociale des Hautes-Pyrénées a décidé de confier à un autre chirurgien de Lourdes, le docteur Bouffard, directeur de la clinique Bernadette, le soin de s'occuper des sept malades se trouvant encore à la clinique Notre-Dame. Après avoir connu une période pendant laquelle sa réputation était très grande, la clinique Notre-Dame avait, depuis un certain temps, d'énormes difficultés financières et le docteur Chatenay tentait désepérément de ne pas avoir à la vendre.

PAUL DUPONT.

[*Il semble que les interventions pratiquées à la clinique Notre-Dame-de-Lourdes étaient en infraction avec la loi sur divers plans.*

En effet, la loi relative à l'interruption volontaire de la grossesse publiée le 17 janvier 1975 au Journal officiel *prévoit que cette intervention ne peut être pratiquée qu'avant la fin de la dixième semaine de la grossesse, et qu'elle ne peut avoir lieu que dans un établissement d'hospitalisation public, ou, s'il s'agit d'un établissement privé, d'une clinique où le nombre d'avortements pratiqués chaque année ne peut être supérieur au quart du total des actes chirurgicaux et obstétricaux, et qui bénéficie d'une auorisation préfectorale.*

En outre, l'interruption de grossesse n'est autorisée que pour les femmes étrangères que si celles-ci justifient de conditions de résidence fixées par voie réglementaire.

Après le décès d'une jeune femme de vingt et un ans survenu dans l'étrange clinique du docteur Chatenay, en juillet dernier, il est permis de s'étonner que la fermeture de l'établissement n'ait pas été ordonée sur-le-champ à la suite de l'enquête ouverte à l'époque. On peut se demander aussi à quoi servent les conseils régionaux de l'ordre des médecins, qui se veulent les garants et les protecteurs des patients, s'ils n'interviennent pas dans des situations aussi manifestement dangereuses pour la santé publique que celle créée par l'étrange clinique astrologique d'un non moins étrange médecin de soixante-treize ans. — Docteur E. L.]

● *Deux délégations françaises* conduites respectivement par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et M. Jacques Fouchier, secrétaire d'État à l'agriculture, sont arrivées, dimanche 28 octobre à Pékin, pour des visites officielles d'une semaine. — *(A.F.P.)*

● *Pour protester contre le plan Soisson*, le conseil d'administration et le directeur de l'UEREPS (Unité d'enseignement et de recherche en éducation physique et sportive) de Poitiers ont démissionné le 27 octobre. Les démissionnaires font valoir que, en l'absence de création de postes de professeurs d'E.P.S., leurs étudiants se trouveront sans travail à l'issue de leur quatrième année d'étude. — *(Corresp.)*

● *Un cargo italien*, le *Nico Primo*, ayant neuf marins à bord, a sombré en mer entre la Grèce et l'Italie, dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 octobre, a-t-on appris lundi, à Rome, auprès de l'armateur du navire. Un seul marin a réussi à se sauver.

En Iran

« Nous sommes en 1789 »

Il y a seulement un an, tout Iranien qui s'élevait contre l'arbitraire et la torture dans son pays s'exposait à se retrouver en prison. A l'abri de ce risque, du moins provisoirement, les étudiants iraniens à l'étranger s'étaient érigés en accusateurs avec l'appui d'organisations comme Amnesty International ou la Fédération internationale des droits de l'homme. Aujourd'hui, leurs aînés n'hésitent plus à quitter leur pays pour aller témoigner à l'extérieur.

C'est le cas du poète Ahmad Chamlou, qui vient de créer à Londres le premier journal d'opposition Iran-Char, *ou d'Azizollah Amir-Rahimi, ancien colonel de cinquante-neuf ans, qui entreprend une tournée en Europe et que nous avons rencontré à Paris. Il raconte sa propre histoire : en 1953, il travaille dans l'entourage du chah mais élève une protestation quand le souverain accepte le grade honoraire de général dans l'armée britannique. Arrêté, il est condamné à trois ans de prison pour* « insulte à Sa Majesté » *et rayé des cadres de l'armée.*

En 1960, les dirigeants du mouvement de libération nationale — les ayatollas Talagheni et Montazari, M. Bazergan, le Dr Sahbi, — traduits devant un tribunal militaire, font appel au colonel comme avocat. Il est condamné à un an de prison pour avoir pris leur défense. « C'est un cas unique au monde », *dit-il. Il ne doit sa libération qu'à une intervention de l'O.N.U. mais, sous la surveillance constante de la SAVAK, il ne peut trouver du travail et vit depuis à la charge de sa mère.*

L'ancien colonel cite des cas dont il a eu connaissance en prison ou qui sont devenus célèbres dans tout le pays. Celui des officiers du Toudeh (parti communiste), dont le crâne a été perforé à la perceuse, celui du journaliste Karim Pourshirazi brûlé vif en détention. Celui de Khalilollah Rezai (1), qui avait sept enfants : un fils et une fille ont péri sous la torture, un autre a été jugé et fusillé, le quatrième a été abattu dans la rue par la SAVAK, et les trois filles restantes sont toujours en prison. Le cas d'Ahmad Zadeh n'est pas moins dramatique, qui vient d'être libéré. Il avait été arrêté pour enquête en même temps que ses deux fils. Ces derniers étant morts sous la torture, il avait répondu à ses compagnons de détention qui lui présentaient leurs condoléances : « Ne me plaignez pas, je suis fier d'avoir des enfants comme les miens. » *Cette phrase lui a valu dix ans de réclusion.*

Des voix s'élèvent maintenant même au Majlis (Parlement) pour demander l'abolition des lois d'exception. Celles qui avaient été édictées par le père du chah prévoyaient quinze ans de prison pour tout coupable d' « activités communistes », *trois ans pour* « propagande ou sympathie communiste » *et la peine capitale pour toute* « atteinte au système monarchique ». *Celles promulguées en 1958 par l'actuel souverain, qui ont modifié en les aggravant les textes concernant les délits politiques : elles ont étendu les pouvoirs de la SAVAK pour les enquêtes et confié à la justice militaire le soin de les juger. Les juristes internationaux, envoyés sur place pour suivre ces procès, n'ont jamais manqué de souligner que ces textes étaient en contradiction avec la Constitution, qui garantit le droit de réunion, la liberté de parole et celle de la presse.*

« Je suis persuadé que nous aurons le soutien des Français, dont les ancêtres ont pris la Bastille », *conclut l'ancien colonel Amir-Rahimi*, car, en Iran, nous sommes en 1789. »

PAUL BALTA.

(1) MM. Rezai et Amir-Rahimi doivent participer, ce lundi 30 octobre, à 20 h. 30, à un meeting organisé par l'Association des étudiants islamiques en France, à la Mutualité, salle D.

A Madrid

ATTENTAT CONTRE LE QUOTIDIEN « EL PAIS »

Trois blessés

Madrid (A.F.P.). — Trois personnes ont été blessées, dont une grièvement, dans une explosion qui a eu lieu ce lundi 30 octobre, dans la matinée, au siège du quotidien madrilène « El Pais ». Selon les premiers éléments de l'enquête, l'explosion s'est produite au quatrième étage de l'immeuble où est installé le journal. L'explosif aurait été contenu dans un paquet piégé.

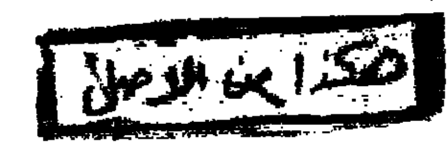
Au moment de l'attentat, il n'y avait dans les locaux que des employés de l'administration et des journalistes sportifs, les journaux ne paraissant pas le lundi en Espagne.

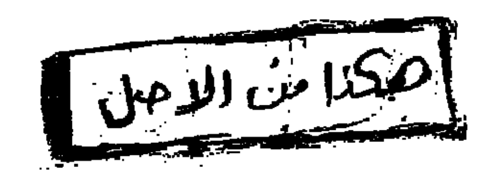
D'autre part, une alerte à la bombe a été déclenchée au siège du quotidien madrilène « Arriba », ancien journal de la Phalange.

● *La Syrie et l'Irak* ont décidé dimanche 29 octobre de *« progresser encore »* dans leur réconciliation en supprimant l'obligation du passeport et du visa pour le franchissement de leur frontière commune. Fermée depuis mars, la frontière a été réouverte il y a une semaine, et jeudi dernier les présidents Assad, de Syrie, et Al Bakr, d'Irak, ont signé une « charte pour une action nationale commune ». — *(A.P.)*

● *Plusieurs centaines de personnes* ont manifesté samedi 28 octobre à Ottawa et à Toronto (Canada) pour réclamer *« la libération immédiate et sans condition de Dalila Zekhar-Maschino »*, qui, selon les autorités québécoises et canadiennes, a été enlevée à Montréal, il y a six mois et demeure depuis *« séquestrée »* en Algérie. Les manifestants ont également réclamé la création d'une commission d'enquête et demandé au gouvernement canadien d'intervenir. — *(A.F.P., A.P.)*

A B C D F G H





LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	20 oct.	27 oct.
Indice général	112,8	110,5
Assurances	172,8	174,9
Banq. et sociétés financ.	98,6	96,6
Sociétés foncières	97,5	96,5
Sociétés investiss. portef.	124,8	121,6
Agriculture	124,8	121,6
Aliment., brasseries, distill	97,3	97,6
Autom., cycles et l. équip	108,4	105,9
Bâtim., mater. constr., T.P	148,8	146,5
Caoutchouc (ind. et comm.)	124,5	121,9
Carrières salines, charbon	73	72
Constr. mécan. et navales	104,3	101,5
Hôtels, casinos, thermal.	102,4	100,4
Imprimeries, pap., cartons	143,2	139,9
Magas., compt. d'exportat	77,5	75,7
Matériel électrique	100,4	98,6
Métall., com. des pr. métal	140,2	138,8
Mines métalliques	47,9	46,6
Pétroles et carburants	94,7	88,3
Prod. chimiq. et él.-mét.	89,1	87,1
Services publics et transp	144,8	141,7
Textiles	102,8	102,5
Divers	144,9	140,2
Valeurs étrangères	133,9	128,2
Valeurs à rev. fixe ou ind	107	102,3
Rentes perpétuelles	139,2	140,2
Rentes amortis., fonds gar.	51,6	51,8
Secteur industr. publ. à rev. fixe	221,9 / 97,1	224,4 / 97,1
Secteur industr. publ. à rev. ind.	318,5	324,7
Secteur libre	107,7	108,1

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind	238,6	245,6
Val. franç. à rev. variable	781,7	765,8
Valeurs étrangères	790,8	756,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	91,2	89
Produits de base	55,4	53,4
Construction	124,2	121,1
Biens d'équipement	94,7	95,1
Biens de consom. durables	136,2	131,4
Biens de cons. non durabl.	93,7	90,7
Biens de consom. aliment	102,3	98
Services	138,9	136,1
Sociétés financières	104,4	101,8
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	206,5	202,9
Valeurs industrielles	81,1	79,1

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	104,7	104,6

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27/10	30/10
1 dollars (en yens)	179 50	178 45

LONDRES

Les problèmes salariaux dépriment le marché et l'effritement des cours reprend lundi matin. L'indice des industrielles cède encore 1,2 point à 481,9. Légère baisse des Fonds d'Etat. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 241 30 contre 234 50

VALEURS	CLOTURE 27/10	COURS 30/10
Beecham	653 ...	651 ...
British Petroleum	876 ..	874 ...
Courtaulds	117 ...	117 ...
De Beers	356 ...	360 ...
Imperial Chemical	379 ...	379 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	246 ...	243 ...
Shell	564 ...	565 ...
Vickers	184 ...	188 ...
War Loan 3 1/2 %	28 7/8	29 7/8
*West Driefontein	33 3/4	34 ...
*Western Holding	29 13/16	27 9/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

B. A. L. O.

Le numéro du 30 octobre publie notamment les insertions suivantes :

S.A. Française du Ferodo. — Emission à 460 F à partir du 6 novembre de 629 658 actions de 100 F devant porter le capital de 157 millions 414 800 F à 220 380 600 F (2 pour 5). Jouissance des actions nouvelles le 1er janvier 1978.

Arjomari-Prioux. — Emission à 115 F de 200 838 actions de 75 F, en représentation de l'augmentation du capital de 60 251 475 F à 75 314 325 F (1 pour 4). Jouissance des actions nouvelles 1er janvier 1978.

Société d'Investissement France Entreprises. — Insertion en vue de l'offre au public des actions de cette SICAV.

Kubota Ltd. — Cotation de 51 511 757 actions nouvelles de 50 yens (émission sur le marché américain et conversion d'obligations).

Cofiroute. — Emission de 300 000 obligations de 1 000 F, portant un intérêt de 10,30 % et amortissables en dix-neuf ans.

Banque hypothécaire européenne. — Emission de 50 000 obligations de 1 000 F, portant intérêt de 11,30 % et amortissables en onze ans.

Crédit foncier et Communal d'Alsace-Lorraine. — Emission de 100 000 lettres de gage de 1 000 F portant intérêt de 10,30 % et d'une durée de quatorze ans.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 ... %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

FERODO. — Le dividende global versé au titre de l'exercice en cours sur le capital augmenté (voir d'autre part) serait au moins égal au précédent (31,05 F).

A.D.G. — Le chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 30 septembre atteint 319 millions de F contre 311,5 millions. Les résultats consolidés seront peu différents des précédents.

C.M.-Industries. — Erratum : c'est par erreur que, dans nos éditions des 29-30 *octobre*, nous avons attribué un cours de 334 F à l'action de la société. Ce cours se rapportait à l'obligation. Le titre s'était traité à 282,10 F le 27 octobre. La différence s'établissait d'une semaine à l'autre à 15,90 F.

AMAX. — Bénéfice des neuf premiers mois : 99,2 millions de dollars contre 90,2 millions.

MACHINES BULL. — Prochaine augmentation de capital d'environ 164 millions de francs par émission à 50 F d'une action jouissance 1er juillet 1978 pour cinq.

MATRA. — Bénéfice net du premier semestre pour la société-mère : 63,8 millions de F contre 35,5 millions.

LYONNAISE DES EAUX. — L'autorisation d'augmenter le capital de 253 à 800 millions de F sera demandée à une prochaine assemblée. Si cette autorisation est obtenue, elle pourrait être partiellement utilisée pour procéder à une émission en numéraire d'ici la fin de l'année.

CARBONE-LORRAINE. — Bénéfice net du premier semestre : 3,63 millions de F contre 4,26 millions.

SOGERAP. — Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre se soldent par un bénéfice net de 28,6 millions de F contre 19,7 millions. Dividende global de 10,80 F contre 9 F.

LOCAFRANCE. — Le résultat financier de la société au 30 juin dernier avant impôt et provisions atteint 27,9 millions de francs contre 25 millions.

COMINDUS. — L'exercice 1977-1978, d'une durée exceptionnelle de quinze mois, s'est soldé par un bénéfice net de 37,32 millions de francs (dont 17,8 millions de plus-values) contre 23,07 millions de francs. Dividende net : 26 F contre 24,50 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	26 oct.	27 oct.
Valeurs françaises	158,7	157
Valeurs étrangères	100,7	99,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	90,7	89

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
DFB Paribas	120 .	123 ..
Paris-Orléans	92 ..	92 ..
Paternelle (La)	178 .	185 ..
Placem. Inter.	100 ..	100
Providence S.A.	245 ..	253 ..
Revillon	629	610
Ressorts Ind.	176 90	174 70
Santa-Fé	80 ..	80 .
Saffo	112 ..	112
Sofinex	279 ..	278 .
Cambodge	53 ..	53 90
Clause	445	446 ..
Indo-Hévéas	162	159
Madag. Agr. Ind.	21 60	21 60
(M.) Mimet	..	18 20
Padang	133	130 ..
Salins du Midi	205 ..	205
Aliment Essentiel	170	169 ..
Allobroge	300 ..	295 ..
Banania	240 ..	242 .
Fromageries Bel	150 ..	148 50
Cédis	820	820
(M.) Chambourcy		... .
Compt. Modernes	320 ..	328 ..
Docks France	609	... .
Economats Centr.	558 .	560
Epargne	556	555
Euromarché	485	... ..
Fram P.-Renard	318 ..	320
Général Aliment.	129	121 50
Gouvrain	218	209 30
Goulet-Turpin	250 ..	247 .
Lesieur (Cie fin.)	380	379 50
Gr. Moul. Corbeil	182	182 .
Gr. Moul. Paris	280	270 .
Nicolas	425	425 .
Piper-Heidsieck	251 .	251
Patin	604 ..	604
Rochefortaise	180	243 50
Roquefort	299	299
Sup. Marché Doc.	298	300 .
Taittinger	341 ..	341 ..
Unipol	97	97
Bénédictine	1805	1805
Bras. et Glac. Ind	277	274
Dist. Indochine	443 50	... ..
Ricqlès-Zan	76 80	79 80
Saint-Raphaël	132	132
Sogepal	338	336 .
Union Brasseries	33 50	33 10
Sianma	198	202 ..
Sucr. Bouchon	106 10	102 ..
Sucr. Soissonnais	176 ..	171 ..
Chausson (Us)	60 .	61 ..
Equip. Véhicules	77 .	77 ..
Motobécane	62	62 .
Bois Dér. Océan	48 40	50 ..
Berie	275	280 .
Camp. Bernard	d248	o256 ..
C.E.C.	65	62 40
Carabati	81	81 .
Ciments Vicat	237	238
Cochery	48	46 ..
Drag. Trav. Pub.	245	245 .
F.E.R.E.M.	d 56	d 56
Fougerolle	121	118 50
Française d'entr.		192
S. Trav. de l'Est.	50	50 50
Heriicq	189 90	199 30
Iéna Industries		20 20
Lambert Frères	45 10	46 ..
Leroy (Ets G.)	43 20	44 50
Origny-Desvroise	109 50	105 80
Porcher	179	175
Rougier	90 ..	90 50
Routière Colas	298 ..	294 80
Sablières Seine	128 ..	120
S.A.C.E.R.	31 20	31 20
Sainrapt et Brice	243	244 ..
Savoisienne	..	.. ..
Schwartz-Hautm.		..
SMAC Aciéroïd	78 .	78 ..
Spie Batignolles	60 05	62 ..
Dunlop	21 50	21 50
Hutchinson-Mapa	72 ..	73 50
Safic-Alcan	195 ..	190 ..
Comiphos	.. ..	.. ..
S.M.A.C.	.. ..	.. ..
Gaumont	515	...
Pathé-Cinéma	72 50	73 20
Pathé-Marconi	85	86 ..
Tour Eiffel	134 90	129 50
Air-Industrie	71 .	70 ..
Applic. Mécan.	37 90	36 40
Arbel	152 .	150 ..
Av. Dass.-Breguet	577 ..	... ..
Bernard-Moteurs		.
B.S.L.	157 ..	160 ..
C.M.P.	349	335
De Dietrich	493	491
Duc-Lamothe	..	... ..
E.L.M.-Leblanc	420	425
Ernault-Somua	67 60	d 64 90
Facom	480 .	475 .
Forges Strasbourg	77	79
(Li) F.B.M. ch. fer	101	101 .
Frankel	512	512
Huard-U.C.F.	... ..	156 50
Jaeger	167	168
Jaz	145	142

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Luchaire	375 ..	368 ..
Manurhin	485 ..	460
Métal Déployé	278 ..	270 ..
Nadella	78 ..	76
Nadet-Gougis	179 ..	176 20
Peugeot (ac. sut.)	206 30	206 30
Ratier-For. G.S.P.	34 ..	..
Ressorts-Nord	137	... ..
Roffo	7	o 7 .
S.A.F.A.A. Ap. Aut	89	78
Satam	67 40	67 40
Sieil	23 80	24 20
Soudure Autog.	157	165 .
S.P.E.I.C.H.I.M.	225	233 ..
Stokvis	88 50	79 ..
Trailor	357 50	358 .
Virax	88 20	88 .
At. Ch. Loire	16 50	16 60
France-Dunkerque	. ..	.. ..
Ent. Gares Frig.	114 ..	... ..
Indus. Maritime	280 ..	280
Mag. gén. Paris	150 ..	150 20
Cercle de Monaco	55 30	56 20
Eaux de Vichy	485	493
Sofitel	48 60	49 60
Vichy (Fermière)	500	485
Vittel	262	269 ..
Aussedat-Rey	36 ..	..
Darblay S.A.	44 ..	43 .
Didot-Bottin	240 50	240 50
Imp. G. Lang	9 60	..
La Risle	40 50	40 40
Rochette-Cenpa	40 30	40
A. Thiéry-Sigrand	150	146
Bon Marché	140 .	140
Bazart-Servip	425	425
Mars. Madagasc.	80	78 60
Maurel et Prom.	108 ..	d110
Optorg	173	174 .
Palais Nouveauté	300	300
Prisunic	78 10	77 40
Uniprix	59 ..	59 .
Creuzet	206 50	200
Europ Accumul.	285 ..	285
Ind. P. (C.I.P.E.L.)	123	119 30
Lampes	125 10	125
M.E.C.I.	14 80	d 15 30
Merlin-Gerin	386	386
Mors	46	45 ..
Paris-Rhône	188 ..	188 ..
Piles Wonder	245 ..	245
Radiologie	127	o123
SAFT Acc. fixes	810	805
Schneider Radio	361	o369 ..
SEB S.A.	151	155 ..
S.I.N.T.R.A.	531	562
Unidel	182	189 50
Carnaud S.A.	73	74 ..
Davum	81 50	.. ..
Escaut-Meuse	142	145
Fonderie préc.	21 20	20 50
Guéugnon (F. de)	52 ..	52 ..
Profilés Tubes Es	27 60	..
Senelle-Maub.	63	62
Tissmétal	46 80	d 48 60
Vincey-Bourget	o 39	o 39 .
Huaron	...	146 .
Kinta	326	321 ..
Mokta	235	233 .
Amrep G.	775	745
Elf-Antargaz	163 80	163 ..
Hydroc.-St-Denis	142 50	142 ..
Lille-Bonnières-C.	237	230 10
Shell Française	66 20	.. ..
Carbone-Lorraine	67 50	67 50
Delalande S.A.	319 ..	319
Finalens	60	60 50
FIPP	114 .	.. ..
(Ly) Gerland	270	265 ..
Gévelot	160	165 ..
Grande-Paroisse	188	182 ..
Huiles G. et dér.	42	o 42 .
Novacel	.	.
Parcor	1280	1250
Quartz et Silice	..	J .. ..
Ripolin-Georget		.. ..
Rousselot S.A.	539	535
Soufre Réunies	190	188 ..
Synthelabo	192 .	191
Thann et Mulh.	30 10	30 20
Ufiner S.M.D.	123 50	122 60
Agache-Willot	901	901 .
Filés-Fourmies	31 ..	30 ..
Lainière-Roubaix	41 50	41
Roudière	315 ..	325 ..
Saint-Frères	140 ..	140 .
Auxil. Navigation	98 ..	98 50
M. Chambon	150	150
Gén. Maritime	620	...
Delmas-Vieljeux	235	240 .
Nat. Navigation	76 80	o 74 ..
Saga	33	33 .
S.C.A.C.	127	129 ..
Stemi	... ..	... ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	110 ..	111 ..
Trans. et Indust.	107	112 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
(Li) Baignol-Farj.	37	o37
Bis S.A.	345 .	358
Blanzy-Ouest	209 .	207 .
La Brosse	125 .	124 .
Degremont	280 .	272 ..
Dong-Trieu	150	
Duquesne-Purina	440 .	440
Essilor	940	930
Ferralites C.F.F.	170 .	170
Havas	271	270 .
Locatel	258 ..	268 ..
Lyon-Alemand	132	132 .
G. Magnant	. ..	
(Ly) Majorette	387	387
M.I.C.	...	187 20
Novafer		
O.F.P.-Om.F.Paris	345	346 .
Publicis	325	330
Sellier-Leblanc	165	161 50
Waterman S.A.	239	...
Brass. du Maroc	266 50	d266 50
Brass. Ouest-Afr.	78 10	80
(B) Min. et Métal	...	...
A.E.G.	... ..	199 90
Akzo	.. ..	. ..
Alcan Alum.	..	...
Algemene Bank	775	760 ..
American Express	130 20	126 80
Am. Petrofina	116 .	105 ..
Arbed	300	...
Asturienne Mines	95 50	.. ..
Bco Pop. Español	67	65 ..
Barlow-Rand	32 50	
Bell Canada	12 40	.
Blyvoor	287 20	... ..
B.N. Mexique	18 60	.. ..
Bowater	..	..
Bowring C.I.	9 85	10 ..
B. Régl. Inter.	19560	19200
British Petroleum	73 60	.. ..
Canadian-Pacif.	77 80	75 10
Cie Br. Lambert		... .
Cockerill-Ougrée		.. ..
Cominco	110 30	... ..
Commerzbank	557	... .
Courtaulds	. ..	. ..
Dart. Industries	170 50	...
De Beers (port.)		. ..
Dow Chemical	112 50	110 ..
Dresdner Bank	... ..	589
E.M.I.	12 20	12 20
Est-Asiatique	60 30	.. ..
Femmes d'Auj.	. ..	.. ..
Finoutremer	... .	... ..
Finsider	.	. .
Foseco	12 10	11 80
Gén. Belgique	272 10	272 10
General Mining		...
Gevaert	183	...
Glaxo	52 ..	51
Goodyear	69	68 50
Grace and Co.	129 90	124 ..
Gulf Oil Canada	...	... ..
Hartebeest	71 ..	.. ..
Honeywell Inc.	260 ..	... ..
Hoogovens	. .	.. ..
I.H.C.	29 80	28 50
Johannesburg	85 50	. ..
Kubota	6 70	6 60
Latonia	..	... ..
Lyons (J.)	11 50	.. ..
Mannesmann	450	...
Marks-Spencer	7 35	7 20
Matsushita	16 75	17 ..
Mineral-Resourc.	.. ..	. ..
Nat. Nederlanden	...	228
Noranda	114 80	... ..
Olivetti	6 40	6 30
Pakhoed Holding.	.. ..	.. ..
Petrofina Canada	.. ..	. .
Pfizer Inc.	...	133 50
Phoenix Assuranc.	..	. .
Pirelli	5 40	5 20
President Steyn	45 60	.. ..
Procter Gamble	349	346 50
Robeco	352 20	346 ..
Rolinco	282 50	282 40
Shell Tr. (port.)	47 50	47 50
S.K.F. Aktiebolag	58 10	58 10
Sperry Rand	... ..	183 ..
Steel Cy of Can.	.. ..	94 10
Stilfontein	17 80	17 80
Suéd. Allumettes	57 ..	60 20
Tenneco	131	133 ..
Thorn Electrical	38 30	38 50
Thyss c. 1 000	. .	279 ..
United Technolog.	164 80	165 50
Vaal Reefs	78 ..	78 ..
Vieille Montagne	265 ..	... ..
Wagons-Lits	.. ..	.. ..
West Rand	. ..	. ..
C.E.C.A. 5 1/2 %	..	... ..
Emprunt Young	274 .	... .

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	309 .	309 .
Banq. Fin Eur.	..	. ..
Cellulose Pin.	d 37 .	37
Coparex	266 20	264 20
Ecco	780	775 ..
Euratrep	408 .	410 ..
Intertechnique	330	... .
Métall. Minière	95	.. ..
Océanic	91	85 ..
Prouoptis	309	307 .
Sab. Mor. Corv.	145	.. .
S.P.R.	111 50	108 ..
Ufiner	170	170
Voyer S.A.	12 ..	12 ..
Oce v. Grinten		.
Rorento NV	264 ..	265 80

SICAV

Plac. Institut.	14821 36	14329 15
1re catégorie	10681 36	10472 42

30/10	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France	130 80	124 87
Actions Sélec.	164 03	156 59
Aedificandi	200 42	191 33
Agfimo	226 97	216 68
A.L.T.O.	174 88	166 95
America-Valor	279 84	267 15
Assurances Plac.	142 99	136 51
Bourse-Invest.	161 59	154 27
C.I.P.	334 93	319 75
Convertibles	137 66	131 42
Convertimmo	141 52	135 10
Drouot Invest.	217 86	207 98
Elysées-Valeurs	180 67	173 43
Epargne-Croiss.	572 74	546 77
Epargne-Inter.	274 35	261 91
Epargne-Mobil.	188 02	179 49
Epargne-Oblig.	146 19	139 56
Epargne Revenu.	321 17	306 61
Epargne-Unie	341 92	326 42
Epargne Valeur	195 38	186 52
Foncier Investiss.	353 09	337 08
France-Epargne	187 98	179 46
France-Garantie	243 02	238 28
France-Invest.	168 78	163 12
Fr.-Obl. (nouv.)	324 67	309 95
France Placement	209 74	200 25
Francic	136 52	130 33
Fructifrance	267 02	254 91
Gestion Rendem.	296 68	283 23
Gest. Sél. France	199 29	190 25
I.M.S.I.	187 37	178 87
Indo-Valeurs	227 92	217 51
Intercroissance	148 69	141 96
Intersélect. Fr.	174 36	166 45
Livret portef.	233 37	222 79
Laffitte-France	121 15	115 66
Laffitte-Rend.	120 05	114 61
Laffitte-Tokyo	280 74	268 01
Natio-Valeurs	285 55	272 80
Oblig. ttes catég.	1246 32	1207 09
Paribas Gestion	194 60	185 77
Pierre Investiss.	233 83	223 04
Rotschild-Exp.	310 40	296 32
Sécur. Mobilière	324 68	309 96
Sélec. Croissance	658 28	628 43
Sélect. Mondiale	127 50	121 72
Sélection-Rend.	142 69	136 22
Sélection val. fr.	137 35	131 12
S.F.I. FR et ETR.	191 60	182 92
S.I.G.	303 70	289 59
Silvafrance	203 10	193 97
Silvam	132 96	126 93
Silvarente	164 28	156 83
Silvinter	144 86	138 29
Sogepargne	290 22	277 06
Sogevar	395 52	377 58
Soleil-Investiss.	224 89	214 69
U.A.P.-Investiss.	157 66	150 50
Unifoncier	373 76	356 80
Unifrance	141 72	135 29
Uni Hoche	249 87	238 54
Unijapon	269 28	257 07
Uni Obligations	1742 40	1674 42
Unipremière	1780 05	1711 59
Unirente	1144 47	1108 84
Unisic	201 16	192 04
Worms Investiss.	269 74	257 51

27-10		
Credinter	153 81	146 84
Croissance-Imm.	180 53	172 34
Euro-Croissance	169 66	161 97
Financière Privée	409 86	391 28
Fructidor	161 62	154 29
Gestion Mobilière	227 16	216 86
Mondiale Invest.	197 27	188 34
Oblisem	139 10	132 79
Optimavalor	194 49	185 17
Planinter	304 18	290 39
Sicavimmo	265 52	253 48
S. I. Est.	479 11	457 38
Soginco	137 76	131 50
Sogintor	432 90	413 27
Valorem	178 20	170 20

* Cours précédent.

BOURSE DE PARIS - 27 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	36 60	0 222
5 %	53 ..	3 685
5 % 1920-1960	... ..	3 685
3 % amort. 45-54	71	0 723
4 1/4 % 1963	96 70	0 361
Emp. N. Eq. 5½ 65	109 ..	0 196
Emp. N. Eq.8%66	109 70	0 444
Emp. N. Eq.6%67	104 60	2 440
Emp. 8,80 % 77.	107 45	3 899
Emp. 7 % 1973	4055	.
E.D.F. 6½ 1950	... ..	2 867
— 5 % 1960	... .	3 479

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	... ..	539 50
E.D.F. parts 1959	...	530 50
Ch. France 3 %	172 50	171 20
A.G.F. (Sté Cent.)	385 ..	390 .
Ass. Gr. Paris-Vie	1520	1460
Concorde	340	341 ..
Epargne France	298 ..	... ..
Financ. Victoire	308 ..	309 ..
France I.A.R.D.	... ..	182 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	630	630
Protectrice A.I.R.	255 .	255 ..
S.P.E.G.	187 ..	192 ..
U.A.P.	563 .	562 .
Alsacien. Banque	358	348 .
Banque Hervet	205 50	205 .
Bque Hypot. Eur.	262 ..	261 .
Bque Nat. Paris	320	321 .
(Li) B. Scalb. Dup.	. ..	106 .
Banque Worms	205 ..	200 ..
C.G.I.B.	67 .	68 .
Cofica	. ..	87 ..
C.A.M.E.	85 ..	87
Créditel	136	138 90
Créd. Gén. Indust	261 ..	268 .
Cr. Ind. Als.-Lor.	190	190
Crédit Lyonnais	316 40	316 30
Electro-Banque	159 80	158 ..
Eurobail	150 .	150 ..
Financière Sofal	367	365 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	76 60	. .
France-Bail	278	278 ..
Hydro-Energie	. .	.. ..
Immobail B.T.P.	200 50	200 ..
Immobanque	260 50	265 .
Immofice	229 ..	225 10
Interbail	232	232 ..
— (obl. conv.)	230 50	230 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	156	154 ..
Locabail Immob.	298 ..	298 .
Loca-Expansion	123 ..	126 .
Locafinancière	166 ..	165 .
Marseil. Crédit	234	234
Paris-Réescompt.	290 50	290 50
Sequanaise Banq.	260	261
SLIMINCO	312 50	319 ..
Sté Cent. Banq.	69 .	69 ..
Sté Générale	212 50	212 50
SOFICOMI	250	250
Sovabail	361	365 .
UCIP-Bail	158 10	158 10
Unibail	252 ..	250 ..
Un. Ind. Crédit	275 ..	279 ..
Cie Foncière	113 20	113 .
C. G. V.	293 50	293 50
Fonc. Chât.-d'Eau	591 .	584
(M) S.O.F.I.P.	71 .	71 ..
Fonc. Lyonnaise	562 .	560
Immob. Marseille	1051	1036
Louvre	244 80	235
Rente foncière	340	...
SINVIM	134 80	134 40
Cogifi	143 10	143 10
Foncina	113 20	114 20
Gr. Fin. Constr.	149 10	143 .
Immindo	151 ..	152 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	103	103 ..
Cie Lyon. Imm.	113 20	113 20
UFIMEG	98 .	96
U.G.I.M.O.	122 50	122 60
Union Habit.	180	172 80
Un. Imm. France	151 50	151 50
Acier Investiss.	105 50	105 50
Gestion Sélect.	278	275 .
Sofragi	232 60	231 50
Abeille (Cie ind.)	284	... ..
Applic. Hydraul.	680	670
Artois	102	103 80
Centen. Blanzy	378	375 .
(NY) Centrest	142 30	142 10
(NY) Champex	...	.
Charg. Réun. (p.)	3031	3030
Comindus	441 .	440 .
(Li) Dév. R. Nord.	160 ..	160 .
Electro-Financ.	336 ..	338 .
(M) Et. Particip.	.. ..	72 90
Fin. Bretagne	..	69 ..
Fin. Ind. Gaz Eaux	598	590
Fin. et Mar. Part.	89 ..	79 10
France (La)	560	560
La Mure	81 50	81 75
Lebon et Cie	237	237 .
(NY) Lordex	... ..	125
Cie Marocaine	30 ..	30 10

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
730	4,5 % 1973.	739 ..	740	741 ..	741 ..
365 ..	E.J. Lefebvre	340 ..	340 ..	343 ..	342 ..
118 ..	Nouvel. Gal.	118 ..	117 ..	117 ..	116 ..
420	Tél. Ericsson	382	368	368 ..	361 .
266	Gen. Motors	602 50	268 50	260	280 .
15 50	Goldfields	15 20	15 20	15 25	15 15
[illegible]					
195	Amax	194 ..	190 ..	192 ..	190 ..
260	Amer Tel.	257	253 90	254	254 10
21	Ang. Am. C.	20 10	20 05	20 50	20 ..
105	Amgold	106	106	108 ..	107 ..
380	B. Ottomane	381 20	382	385	382
325	BASF (Akt.)	321 80	320 50	320 50	320 50
330	Bayer	333 .	329 .	329 ..	328 .
48	Buffelsfont.	47 60	49 30	48 80	49 40
12	Charter	11 80	12 10	11 95	11 85
142	Chase Manh.	140 ..	136 50	138	134 10
76	Cie Petr. Imp	73	72 50	72 50	71 45
315	C.F. F.-Can.	306	310 ..	310	306 ..
24	De Beers (S.)	23 10	22 60	22 70	22 40
740	Deuts Bank.	728	731	732	731
350	Dome Mines	341 .	323	323 90	325 ..
545	Du Pont Nem	526	518	518	520
265	East Kodak	243 .	238 80	241 50	238 70
20	East Rand	19 95	19 56	19 40	19 20
115	Ericsson	114 20	114 ..	117 ..	115 50
210	Exxon Corp.	205 ..	203 80	203 80	201 90
187	Ford Motor	179 70	176	176 .	148 .
100	Free State	98 ..	99 50	99 50	97 50
215	Gen. Electric	203 ..	199 90	199 50	198 50
295	Philip Morris	281 60	274	274 ..	275
53	Philips	53 40	52 20	52 40	52 80
56	Prés. Brand.	58 70	55 30	55 70	56 ..
300	Quilmès	309 50	301 .	301	301 80
192	Randfontein	187 70	190 60	190 60	187 ..
265	Royal Dutch.	261	257 ..	257 ..	256 80
21	Rio Tinto Zin.	20 40	20 ..	20 05	20 05
50	St-Helena Co	48 80	49 .	49 ..	48 80
360	Schlumberg.	350 ..	342 50	344 ..	342 90
53	Shell Tr. (S)	48 10	48 10	47 40	47 30
710	Siemens A.G.	707	700	702	706
32	Sony	31 80	31 30	31 30	31 40
255	Unilever	242 80	239 30	239 30	238 30
18	Union Corp.	17 75	18	18 05	18 ..
101	U. Min. 1/10	101	101	101 .	99 05
135	West Deep.	133 50	137 50	137 50	138 90
48	West Drief.	45 30	47 20	47 20	47 20
121	West Hold.	120 50	120 10	120 10	118 50
215	Xerox Corp.	214	213 50	214 ..	213 80
0 89	Zambia Corp.	0 89	0 87	0 88	0 87

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27.10	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 083	4 040	4 08
Allemagne (100 DM)	231 300	230 090	232
Belgique (100 F)	14 685	14 613	13 725
Pays-Bas (100 fl.)	212 230	211 100	211 50
Danemark (100 krd)	83 270	82 610	82
Suède (100 krs)	97 970	97 100	98 25
Norvège (100 k)	85 710	84 950	85
Grande-Bretagne (£ 1)	8 415	8 388	8 46
Italie (1 000 lires)	5 120	5 083	5 10
Suisse (100 fr.)	270 580	269 500	271 50
Autriche (100 sch.)	31 690	31 450	31 45
Espagne (100 pes.)	6 008	5 948	5 78
Portugal (100 esc.)	9 345	9 260	8 75
Canada ($ can. 1)	3 447	3 430	3 455
Japon (100 yens)	2 285	2 269	2 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27.10
Or fin (kilo en barre)	30900	30920
Or fin (en lingot)	30880	30895
Pièce française (20 fr.)	267 60	269 80
Pièce française (10 fr.)	227	225
Pièce suisse (20 fr.)	265	265 10
Union latine (20 fr.)	234 50	236 50
Souverain	262 20	262 20
Pièce de 20 dollars	1241 50	1244 80
Pièce de 10 dollars	694 80	694 80
Pièce de 5 dollars	422 50	422 50
Pièce de 50 pesos	1199 50	1199 50
Pièce de 10 florins	243 ..	242 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 29-30 octobre 1978 a été tiré à 505 288 exemplaires.

A LA SUITE DU DÉCÈS D'UNE MALADE

Un médecin est écroué à Pau

De notre correspondant

Tarbes. — *L'arrestation et la mise sous mandat de dépôt du docteur Libert Chatenay, âgé de soixante-treize ans, chirurgien et directeur de la clinique Notre-Dame-de-Lourdes, n'a pas véritablement surpris dans la ville mariale où il exerçait sa profession depuis plus de quarante ans. Par deux fois, depuis le mois de juillet, le docteur Chatenay a eu à déplorer, dans son établissement, des décès survenus pour les mêmes causes : manque de sang de groupes bien précis pour des transfusions nécessitées par des hémorragies de deux opérées ayant demandé des interruptions de grossesse, alors qu'elles étaient enceintes de plus de quatre mois.*

Les faits remontent au 29 juillet dernier ; ce jour-là en accord avec son fiancé de vingt et un ans, Michèle Théaux, d'Os-Marcillon (Pyrénées-Atlantiques), était victime d'un collapsus, consécutif à des hémorragies pour lesquelles le docteur Chatenay, après avoir opéré, s'était trouvé à cours de sang. Il avait envoyé en catastrophe le fiancé en chercher à l'hôpital de Pau, mais il était trop tard. Une instruction est toujours en cours au sujet de cette affaire au parquet de Tarbes et l'on peut s'étonner de la lenteur avec laquelle elle continue à être menée.

Les activités du docteur Chatenay ne s'en sont pas trouvées suspendues pour autant. Lundi dernier, une auxiliaire de clinique de Saragosse, Marie - Thérésa Calvo - Ballester, âgée de vingt-deux ans, enceinte de plus de quatre mois, et opérée, elle aussi sur son désir, pour une interruption de grossesse, est morte. Sa famille décida de porter plainte en venant chercher le corps. Ses parents avaient, en effet, appris que la clinique avait manqué de flacons de sang pour des transfusions nécessitées par des hémorragies répétées après l'opération. Une des trois infirmières employées par le docteur a formellement reconnu ce manque de sang.

Un mystique astrologue

Dans ces conditions, la justice a estimé que la responsabilité du docteur Chatenay était lourdement engagée tant vis-à-vis de l'acceptation d'opérer, au regard de la loi, que vis-à-vis également des conséquences mortelles des interventions. Le docteur Chatenay a été écroué à la maison d'arrêt de Pau. Sa personnalité est particulièrement complexe. Il a écrit divers livres sur l'astronomie et l'astrologie, a été adjoint au maire de Lourdes au lendemain de la Libération après avoir été prisonnier de guerre ; il est aussi l'un des créateurs des grands pèlerinages à Lourdes des anciens prisonniers de guerre français. Le docteur Chatenay se refusait à toute vie mondaine et se réfugiait dans une solitude mystique. Il y a dix ans, il fut, par décision du conseil de l'Ordre, frappé d'une mesure de suspension d'exercice de sa profession pendant un an pour avortements illégaux. Malgré son âge, il était demeuré dit-on, un chirurgien très remarquable et certains de ses opérés ont déclaré qu'ils viendraient témoigner en sa faveur : il refusait les honoraires de ceux qui n'avaient que des ressources modestes. On a trouvé dans son bureau, qui a été mis sous scellés ainsi que la salle d'opération, des listes de cent vingt noms de jeunes femmes espagnoles qui étaient entrées en contact avec lui pour lui demander, éventuellement, une interruption de grossesse.

La direction de l'action sanitaire et sociale des Hautes-Pyrénées a décidé de confier à un autre chirurgien de Lourdes, le docteur Bouffard, directeur de la clinique Bernadette, le soin de s'occuper des sept malades se trouvant encore à la clinique Notre-Dame. Après avoir connu une période pendant laquelle sa réputation était très grande, la clinique Notre-Dame avait, depuis un certain temps, d'énormes difficultés financières et le docteur Chatenay tentait désepérément de ne pas avoir à la vendre.

PAUL DUPONT.

[*Il semble que les interventions pratiquées à la clinique Notre-Dame-de-Lourdes étaient en infraction avec la loi sur divers plans.*

En effet, la loi relative à l'interruption volontaire de la grossesse publiée le 17 janvier 1975 au Journal officiel *prévoit que cette intervention ne peut être pratiquée qu'avant la fin de la dixième semaine de la grossesse, et qu'elle ne peut avoir lieu que dans un établissement d'hospitalisation public, ou, s'il s'agit d'un établissement privé, d'une clinique où le nombre d'avortements pratiqués chaque année ne peut être supérieur au quart du total des actes chirurgicaux et obstétricaux, et qui bénéficie d'une auorisation préfectorale.*

En outre, l'interruption de grossesse n'est autorisée que pour les femmes étrangères que si celles-ci justifient de conditions de résidence fixées par voie réglementaire.

Après le décès d'une jeune femme de vingt et un ans survenu dans l'étrange clinique du docteur Chatenay, en juillet dernier, il est permis de s'étonner que la fermeture de l'établissement n'ait pas été ordonée sur-le-champ à la suite de l'enquête ouverte à l'époque. On peut se demander aussi à quoi servent les conseils régionaux de l'ordre des médecins, qui se veulent les garants et les protecteurs des patients, s'ils n'interviennent pas dans des situations aussi manifestement dangereuses pour la santé publique que celle créée par l'étrange clinique astrologique d'un non moins étrange médecin de soixante-treize ans. — Docteur E. L.]

● *Deux délégations françaises* conduites respectivement par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et M. Jacques Fouchier, secrétaire d'État à l'agriculture, sont arrivées, dimanche 28 octobre à Pékin, pour des visites officielles d'une semaine. — *(A.F.P.)*

● *Pour protester contre le plan Soisson*, le conseil d'administration et le directeur de l'UEREPS (Unité d'enseignement et de recherche en éducation physique et sportive) de Poitiers ont démissionn^ le 27 octobre. Les démissionnaires font valoir que, en l'absence de création de postes de professeurs d'E.P.S., leurs étudiants se trouveront sans travail à l'issue de leur quatrième année d'étude. — *(Corresp.)*

● *Un cargo italien*, le *Nico Primo*, ayant neuf marins à bord, a sombré en mer entre la Grèce et l'Italie, dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 octobre, a-t-on appris lundi, à Rome, auprès de l'armateur du navire. Un seul marin a réussi à se sauver.

En Iran

« Nous sommes en 1789 »

Il y a seulement un an, tout Iranien qui s'élevait contre l'arbitraire et la torture dans son pays s'exposait à se retrouver en prison. A l'abri de ce risque, du moins provisoirement, les étudiants iraniens à l'étranger s'étaient érigés en accusateurs avec l'appui d'organisations comme Amnesty International ou la Fédération internationale des droits de l'homme. Aujourd'hui, leurs aînés n'hésitent plus à quitter leur pays pour aller témoigner à l'extérieur.

C'est le cas du poète Ahmad Chamlou, qui vient de créer à Londres le premier journal d'opposition Iran-Char, *ou d'Azizollah Amir-Rahimi, ancien colonel de cinquante-neuf ans, qui entreprend une tournée en Europe et que nous avons rencontré à Paris. Il raconte sa propre histoire : en 1953, il travaille dans l'entourage du chah mais élève une protestation quand le souverain accepte le grade honoraire de général dans l'armée britannique. Arrêté, il est condamné à trois ans de prison pour* « insulte à Sa Majesté » *et rayé des cadres de l'armée.*

En 1960, les dirigeants du mouvement de libération nationale — les ayatollas Talaghani et Montazari, M. Bazergan,, le Dr Sahbi, — traduits devant un tribunal militaire, font appel au colonel comme avocat. Il est condamné à un an de prison pour avoir pris leur défense. « C'est un cas unique au monde », *dit-il. Il ne doit sa libération qu'à une intervention de l'O.N.U. mais, sous la surveillance constante de la SAVAK, il ne peut trouver du travail et vit depuis à la charge de sa mère.*

L'ancien colonel cite des cas dont il a eu connaissance en prison ou qui sont devenus célèbres dans tout le pays. Celui des officiers du Toudeh (parti communiste), dont le crâne a été perforé à la perceuse, celui du journaliste Karim Pourshirazi brûlé vif en détention. Celui de Khalilollah Rezai (1), qui avait sept enfants : un fils et une fille ont péri sous la torture, un autre a été jugé et fusillé, le quatrième a été abattu dans la rue par la SAVAK, et les trois filles restantes sont toujours en prison. Le cas d'Ahmad Zadeh n'est pas moins dramatique, qui vient d'être libéré. Il avait été arrêté pour enquête en même temps que ses deux fils. Ces derniers étant morts sous la torture, il avait répondu à ses compagnons de détention qui lui présentaient leurs condoléances : « Ne me plaignez pas, je suis fier d'avoir des enfants comme les miens. » *Cette phrase lui a valu dix ans de réclusion.*

Des voix s'élèvent maintenant même au Majlis (Parlement) pour demander l'abolition des lois d'exception. Celles qui avaient été édictées par le père du chah prévoyaient quinze ans de prison pour tout coupable d' « activités communistes », *trois ans pour* « propagande ou sympathie communiste » *et la peine capitale pour toute* « atteinte au système monarchique ». *Celles promulguées en 1958 par l'actuel souverain, qui ont modifié en les aggravant les textes concernant les délits politiques : elles ont étendu les pouvoirs de la SAVAK pour les enquêtes et confié à la justice militaire le soin de les juger. Les juristes internationaux, envoyés sur place pour suivre ces procès, n'ont jamais manqué de souligner que ces textes étaient en contradiction avec la Constitution, qui garantit le droit de réunion, la liberté de parole et celle de la presse.*

« Je suis persuadé que nous aurons le soutien des Français, dont les ancêtres ont pris la Bastille », *conclut l'ancien colonel Amir-Rahimi*, car, en Iran, nous sommes en 1789. »

PAUL BALTA.

(1) MM. Rezai et Amir-Rahimi doivent participer, ce lundi 30 octobre, à 20 h. 30, à un meeting organisé par l'Association des étudiants islamiques en France, à la Mutualité, salle D.

A Madrid

ATTENTAT CONTRE LE QUOTIDIEN « EL PAIS »

Trois blessés

Madrid (A.F.P.). — Trois personnes ont été blessées, dont une grièvement, dans une explosion qui a eu lieu ce lundi 30 octobre, dans la matinée, au siège du quotidien madrilène « El Pais ». Selon les premiers éléments de l'enquête, l'explosion s'est produite au quatrième étage de l'immeuble où est installé le journal. L'explosif aurait été contenu dans un paquet piégé.

Au moment de l'attentat, il n'y avait dans les locaux que des employés de l'administration et des journalistes sportifs, les journaux ne paraissant pas le lundi en Espagne.

D'autre part, une alerte à la bombe a été déclenchée au siège du quotidien madrilène « Arriba », ancien journal de la Phalange.

● *La Syrie et l'Irak* ont décidé dimanche 29 octobre de *« progresser encore »* dans leur réconciliation en supprimant l'obligation du passeport et du visa pour le franchissement de leur frontière commune. Fermée depuis mars, la frontière a été réouverte il y a une semaine, et jeudi dernier les présidents Assad, de Syrie, et Al Bakr, d'Irak, ont signé une « charte pour une action nationale commune ». — *(A.P.)*

● *Plusieurs centaines de personnes* ont manifesté samedi 28 octobre à Ottawa et à Toronto (Canada) pour réclamer *« la libération immédiate et sans condition de Dalila Zekhar-Maschino »*, qui, selon les autorités québécoises et canadiennes, a été enlevée à Montréal, il y a six mois et demeure depuis *« séquestrée »* en Algérie. Les manifestants ont également réclamé la création d'une commission d'enquête et demandé au gouvernement canadien d'intervenir. — *(A.F.P., A.P.)*